
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06935278 3




Lactard
DRR

ESQUISSES HISTORIQUES.

MARSEILLE

Depuis 1789 jusqu'en 1815,

PAR

UN VIEUX MARSEILLAIS.

Laurent Lautard

> In turbas et discordias
> pessimo cuique plurima vis.
> TAC. Hist. IV.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE DE MARIUS OLIVE, RUE PARADIS, 47.

1844.

AVANT-PROPOS.

—

La vérité sur Marseille pendant la première révolution restait ensevelie, sans qu'aucune main généreuse se présentât pour la déterrer. Les bons esprits, les amis sincères du pays, tout en gémissant de cet abandon, n'osaient pas encore déchirer le voile. Un vieillard, jadis témoin et victime, en conçut la pensée, et forma le projet de la réaliser. L'entreprise effrayait sa faiblesse; de là ses longues hésitations. Il consulta ses amis, et ses amis affermirent une résolution flottante. Le bon homme prit la plume, la quitta, la reprit, et quelques fragments communiqués furent accueillis avec indulgence. Le travail, arrêté par les événements de 1830, fut délaissé pour attendre de meilleurs jours.

Les passions populaires s'étant enfin apaisées, l'idée fixe du vieux Marseillais se réveilla, et la *Gazette du Midi* ayant ouvert avec courtoisie ses colonnes à notre faible essai, les Esquisses Historiques parurent suc-

AVANT-PROPOS

La vérité sur Marseille [illegible]
lution restait ensevelie [illegible]
reuse se présentât pour [illegible]
les amis sincères du pays [illegible]
abandon, n'osaient pas [illegible]
vieillard, jadis témoin [illegible]
et forma le projet de la [illegible]
sa faiblesse: de là ses [illegible]
ses amis, et ses amis [illegible]
tante. Le bon homme [illegible]
reprit, et quelques [illegible]
accueillis avec [illegible]
événements [illegible]
meilleurs [illegible]

Les [illegible] souvenir amer des désastres
fixe [illegible] la révolte de l'Amérique an-
Mi[illegible] vingt ans après, parut offrir au
[illegible] une admirable revanche. On

cessivement, d'abord à de longs intervalles, puis à des époques plus rapprochées, à mesure que la faveur du public excitait une main engourdie par l'âge. L'ouvrage annoncé n'est donc que la collection de nos feuilletons soigneusement retouchés.

D'injustes préventions pesaient depuis cinquante ans sur Marseille, nous les avons combattues avec quelques succès peut-être, en étalant les pièces du procès. Nous avons stygmatisé les méchants, glorifié les bons, prodigué surtout les noms propres, et cette partie de l'œuvre sera, ce nous semble, le passeport des autres parties. Les contemporains non prévenus sont tombés d'accord de la ressemblance de nos portraits, de l'exactitude de nos aperçus; le reste s'est tu: ce silence en dit assez, mais que nous importe l'opinion du reste?

Les Marseillais de la vieille roche aimeront entendre parler de leurs pères, ils nous sauront gré d'avoir sauvé de l'oubli de touchants détails. Les amateurs d'anecdotes pourront aussi trouver de quoi se satisfaire dans nos histoires de coin du feu.

Si nos compatriotes ne font pas grâce à l'exécution, puissent-ils du moins nous tenir compte de la fin, car nous avouons volontiers que nous nous sommes complu dans un regard rétrospectif jeté du bord de la tombe, sur cette terre de Provence que nous idolâtrons tous tant que nous sommes.

ESQUISSES HISTORIQUES.

—

MARSEILLE

Depuis 1789 jusqu'en 1815.

CHAPITRE PREMIER.

De 1789 *à* 1790.

—

SOMMAIRE.

Introduction. — Prospérité de Marseille avant 89. — L'Arsenal converti en maisons.—Le Clergé.—L'Hôtel-de-ville.—Commencement de troubles.— L'Assemblée des Prêcheurs. — Pillage chez M. Rebuffel. — Chompré. — MM. de Gaillard et Capus, lapidés. — Mirabeau. — Élections aux États généraux. — Encore Mirabeau. — Ses ovations à Marseille. — Son départ, — Les Journalistes.—Bremond Jullien.—Barbaroux.— Alexandre Ricord. — Désordres administratifs.— La Garde nationale. — État du commerce.— M. de Caraman. — Son entrée. — Échauffourée de la Tourrette. — Pillage de la maison Laflèche. — Poursuites. — Rebequy. — Pascal Granet. — M. d'André. — MM. Samatan, Gimon, Gabriel Merle, Étienne Martin, Échevins. — Mouraille.

—

La France conservait un souvenir amer des désastres de la guerre de 1756. La révolte de l'Amérique anglaise, survenue environ vingt ans après, parut offrir au gouvernement français une admirable revanche. On

n'hésita pas à intervenir dans cette querelle de famille, sans considérer le péril de la contagion. Le monde vit avec étonnement une armée royale prêter main forte au fanatisme républicain; politique absurde, politique fatale qui contribua à l'affaiblissement du vieux système européen, menacé par la réforme, ébranlé depuis la régence par le levier philosophique, auquel des mœurs abâtardies avaient servi de point d'appui.

Toutefois la guerre d'Amérique n'avait pas été sans gloire : les succès isolés de notre marine balancèrent, en quelque sorte, ses revers, et nos défaites navales de l'époque furent loin de porter le caractère d'extermination des désastres maritimes qui marquèrent la fin du siècle.

Une guerre maritime a pour effet immédiat de paralyser le commerce; cependant la France industrielle n'en éprouva que de faibles dommages. Des convois périodiquement organisés et convenablement escortés entretinrent dans notre navigation marchande une circulation vivifiante. Nous aidâmes nos alliés de fraîche date avec nos denrées aussi bien qu'avec nos armes. Ce fut l'occasion de quelques fortunes, il y en eut même de célèbres : mais la chute du papier-monnaie des insurgés retentit dans nos ports de mer.

Le commerce du Levant, en particulier, n'avait presque pas subi d'interruption; la prospérité même de Marseille s'accrut à certains égards; car la régularité forcée des expéditions dans l'Orient devint un avantage en maintenant l'équilibre entre les besoins et leur aliment. Chose remarquable! la baisse inévitable des productions exotiques, à la nouvelle de la paix, fit naître des murmures

contre un événement dont il semble, au contraire, que le commerce aurait dû se réjouir.

La liberté des mers enflamma toutes les ambitions. De vastes projets s'organisèrent de toutes parts, à Marseille surtout. Les capitaux indigènes furent bientôt insuffisants. Genève, la Suisse et la Hollande nous firent participer à leurs trésors. Au moyen de ces suppléments, le pavillon bleu de la vieille Provence parut dans toutes les mers connues; nous pénétrâmes jusqu'au fond de l'Asie. Lequel de nous n'a pas entendu parler des belles et grandes expéditions aux Indes-Orientales de la maison Rabaud, dont le chef devait expier plus tard sur l'échafaud son honorable renommée commerciale? renommée, du reste, pour le dire en passant, qui revit dans ses deux fils. De grands succès répondirent aux efforts de nos concitoyens; cette belle époque fut l'apogée de la prospérité marseillaise et l'avant-coureur de nos calamités: car telle est la nécessité des choses d'ici-bas. La fortune plaça son temple au milieu de la reine du Midi, qui devint alors, mais, hélas! pour trop peu de temps, le centre des affaires et des plaisirs et le modèle du bonheur social. Le luxe s'agrandit, mais le luxe modéré par l'économie, réglé sur les degrés de richesse et de position, consacré aux commodités de la vie plutôt qu'aux exigences de la vanité: car il existait au fond de la population marseillaise une habitude profondément enracinée des vieilles mœurs. On vivait alors chez nous bien moins en dehors que de nos jours; Paris et ses extravagances ne nous avaient pas encore gâtés, et ceci paraîtra peut-être un conte: un Marseillais qui avait fait le voyage de Paris

était un être remarqué; on l'entourait, on le questionnait à son retour, comme s'il revenait de l'autre monde.

Le petit nombre de familles marseillaises véritablement nobles n'étaient pas assez riches pour étaler du faste, et la noblesse de fabrique connaissait encore le prix de l'argent : c'était une tradition soigneusement conservée. Le haut commerce, bien loin de rien envier à la classe privilégiée, l'éclipsait au contraire par une dépense hors de la portée des revenus fixes ; mais tout cela ne formait qu'une seule société, et des alliances fréquentes entre la naissance et les écus arrangeaient tout le monde. Les préjugés aristocratiques et les habitudes bourgeoises se trouvaient ainsi confondus.

On a remarqué, du reste, que les riches protestants de Marseille s'étaient en général montrés de bonne heure ennemis de la révolution, en dépit des préjugés de secte et au rebours des jansénistes, leur diminutif. La cause en est d'abord que les disciples de Calvin s'en tenaient, en hommes de sens, à la réalité des choses, tandis que les rêveurs du jansénisme s'abandonnèrent niaisement à des chimères ; ensuite, et par dessus tout, c'est que nos protestants étaient presque tous riches. Le petit peuple vivait assez commodément : ses besoins convenablement satisfaits par un travail bien rétribué, ses passions encore endormies, son attachement à la religion, surtout chez l'artisan établi ; son amour pour le souverain, sa soumission aux lois, son respect, son dévouement même pour les classes supérieures, la simplicité de ses goûts, la vivacité de son caractère, la légèreté des charges publiques ; tout, en un mot, contribuait à la félicité de ce bon peuple des

vieux temps. Les derniers beaux jours de notre patrie réalisèrent presque les utopies des philosophes.

Bientôt Marseille ne fut plus assez grande pour une population qui allait croissant de jour en jour. Une nouvelle ville s'éleva par enchantement au milieu de l'ancienne.

Louis XIV, avec cette grandeur et cette munificence dont tout ses ouvrages portent l'empreinte, avait fait bâtir à grands frais, tout à l'entour de la partie méridionale du port de Marseille, un arsenal destiné au service de ses galères; les derniers vestiges du long mur qui séparait l'arsenal du reste de la ville existent encore vers le milieu de la rue Sainte. Le système des galères ayant été définitivement abandonné vers la fin du dernier siècle, la marine royale de la Méditerranée transporta tous ses grands établissements à Toulon, et l'arsenal de Marseille fut évacué; ses nombreux magasins furent loués au commerce, et son enceinte n'était plus, à l'époque dont nous parlons, qu'une vaste solitude. Le gouvernement de Louis XVI, cherchant d'ailleurs à faire face aux besoins du trésor, dont la pénurie, par suite d'une administration aveugle et des irrésolutions royales, commençait à faire des progrès inquiétants, mit au nombre de ses ressources l'aliénation d'un établissement désormais improductif. Belle ressource, vraiment, quand on n'avait qu'à parler un peu ferme pour s'en procurer de surabondantes!

Quoi qu'il en soit, une compagnie étrangère souffla l'affaire aux capitalistes du pays; mais, soit que l'orgueil marseillais se crût blessé de cette impatronisation génoise, soit que la spéculation entrevît des avanta-

ges à surenchérir, une association de négociants, ayant trouvé dans ses capitaux et dans son crédit mis en communauté une somme de cinq millions, fut substituée aux premiers acheteurs. On sait que le marché fut conclu par l'intermédiaire de M. Malouet, commissaire spécialement délégué. Le grand talent du négociateur était alors à son aurore; ce talent devait briller plus tard sur un théâtre bien autrement célèbre : il n'y avait dans l'affaire de l'arsenal de Marseille ni la gloire ni les périls du forum.

Bientôt toutes les idées se tournèrent vers cette vaste entreprise. Le plan une fois arrêté, l'exécution suivit de près. On vit dans l'espace de quelques mois les rues s'aligner, les quais s'élargir, des constructions rivaliser de magnificence, une salle de spectacle, disputant de prééminence avec les plus beaux théâtres de la capitale, dominer un quartier superbe et donner une incalculable valeur à ses avenues et à ses alentours; et tout cela sans que le mouvement commercial fût ralenti, sans qu'aucune branche de l'industrie marseillaise eût à souffrir de cette déviation des capitaux : preuve incontestable de la prospérité publique. Elle est gravée cette prospérité sur les pierres de la rue Beauvau (1).

A la voix du destin, le géant 89 apparut : *monstrum immane, ingens.* Un bonnet teint de sang couvrait sa tête en guise de diadême; il portait la planche aux assignats dans une main, et dans l'autre un coutelas. Les beaux jours de Marseille étaient finis.

Lorsque la révolution éclata, le diocèse de Marseille

(1) On remarqua, comme un symptôme fâcheux, qu'aucune église ne fut bâtie sur le terrain de l'arsenal : on eût dit que les entrepreneurs avaient lu dans l'avenir.

était gouverné depuis vingt-cinq ans environ par M. de Belloy, d'une illustre famille de Picardie. Il y avait dans la physionomie de ce prélat, dans son port, dans ses manières et dans ses moindres actions, je ne sais quoi de grandiose et de solennel dont l'effet ne peut se dépeindre. Ce noble vieillard, si grave dans son maintien, si majestueux à l'autel, était dans le monde le plus poli, le plus affable des hommes, le plus aimable des convives. Rien n'était pareil au charme de sa conversation familière : il contait à ravir, et contait volontiers ; son excellente mémoire possédait une infinité d'anecdotes curieuses, piquantes, mais toujours en harmonie avec la dignité de son caractère et de ses fonctions. Populaire, doux, tolérant, ami de l'ordre, il avait de l'indulgence pour le ridicule, et ne faisait la guerre qu'au vice. La nature lui avait enseigné la représentation, qu'il ne recherchait pourtant en aucune manière.

Le château d'Aubagne, propriété particulière qu'il s'était plu à embellir, faisait les délices de M. de Belloy. Ce prélat avait dans sa jeunesse hanté la cour ; mais la simplicité de ses goûts répugnait au luxe des courtisans mitrés. La résidence, qu'on pourrait appeler la vertu moderne de l'épiscopat, loin d'avoir pour l'évêque de Marseille les dégoûts qu'elle inspirait à plusieurs de ses collègues, entrait au contraire merveilleusement dans l'uniformité de ses habitudes paisibles ; mais, quand il le fallait, personne ne savait mieux que lui faire les honneurs du diocèse. Les vieillards n'ont pas oublié la visite du comte de Provence (Louis XVIII) à l'évêché (1776) ; le prince en témoigna hautement sa surprise et sa satisfac-

tion. Il est vrai que les vastes appartements du palais épiscopal faisaient ressortir les dimensions rétrécies de l'hôtel de M. de Pilles, rue Grignan, où Monsieur était descendu.

M. de Belloy venait à Marseille aux solennités annuelles ; si ses devoirs l'exigeaient, il prolongeait son séjour à la ville ; car tout, jusqu'aux moindres choses. était surbordonné à sa direction suprême. La révolution, comme on pense bien, n'épargna ni le domaine ni la personne du prélat ; il eut à subir, à l'origine de nos troubles, des contradictions politiques et des amertumes que son caractère conciliateur semblait devoir lui faire éviter ; l'esprit de vertige gagnait déjà de proche en proche jusqu'au sacerdoce. Son beau château d'Aubagne fut incendié à l'instar des autres châteaux. L'ennemi avait respecté jadis l'habitation de Fénélon, les révolutionnaires marseillais se montrèrent plus barbares que les soldats de l'étranger. Enfin, les jours du successeur immédiat de Belzunce étant menacés, M. de Belloy s'exila les larmes aux yeux. La Providence lui ménageait un meilleur avenir, mais ce ne fut qu'après la disparition du maître que les flammes dévorèrent son pacifique séjour : les misérables incendiaires crurent apparemment ensevelir la mémoire du propriétaire sous les cendres de sa demeure (1).

(1) M. de Belloy vécut longtemps ignoré dans ces temps critiques, sans cesser néanmoins de diriger son diocèse de Marseille, jusqu'à son élévation au siége métropolitain de Paris. Là il sut transiger avec les exigences de sa place, sans faiblesse et sans fade adulation. Dans ces fonctions éminentes, le prélat finit sa longue carrière, honoré de la pourpre romaine, estimé du monde entier et honoré même de Napoléon.

Pendant les années précedentes, M. de Belloy avait eu à punir quelques désordres individuels : il y parvint sans bruit. Débonnaire par tempérament, un peu faible même si l'on veut, sa longanimité toutefois ne dégénéra jamais en mollesse, moins encore en aveuglement. Sous son gouvernement paternel, la discorde, qui, semblable à la peste, s'introduit tôt ou tard parmi les hommes rassemblés, et plus vite encore chez ceux dont le contact est quotidien, la bruyante discorde troubla de temps en temps le silence des cloîtres et mit à des tristes épreuves l'âme angélique du prélat. Les monastères éloignés du centre de la population l'en dédommagèrent. Humble couvent des Minimes de la Plaine ! vos bâtiments étaient simples et modestes comme le génie et la vertu, et pourtant un parfum de béatitude embaumait vos pourpris ! Vénérables ruines devant lesquelles je ne passai jamais sans m'incliner, salut ! Là fleurit jadis l'école des Marin, des Plumier, des Mersenne et des Feuillée ; et vous, saints martyrs, Nuirate et Taxi, vous étiez aussi enfans de François de Paule !

Le chapitre de la cathédrale remontait aux premiers siècles du christianisme ; il possédait de grands biens, dont il aurait été le maître d'augmenter le revenu en renouvelant des baux restés immuables malgré la différence de valeur du signe monétaire. Heureux les fermiers du chapitre de la Major ! le ciel, dont ils étaient, sans doute, les élus, faisait tourner en leur faveur l'orage et la grèle et les changeait en rosée ! De ces fléaux sortait, au retour de chaque printemps, le texte de leurs doléances adressées au chanoine commissaire. Or, le bon chanoine,

n'entendant pas que les serviteurs de l'Église vécussent dans la pauvreté, appostillait la supplique en fermant les yeux (1). Les propriétaires actuels s'en tiennent-ils, par hasard, à la tradition? Les prébendes du chapitre étaient presque toutes données aux cadets des vieilles familles du pays. Les deux Martin Compian, dont l'aîné, ancien prévôt, administra dans ces derniers temps le diocèse sous deux archevêques (M. de Cicé et M. de Beausset): et dont le cadet s'est retiré tout-à-fait du monde après avoir gouverné sagement la paroisse de la Trinité, étaient des personnages très recommandables. MM. de Lumini, de Demandolx, de Robineau brillaient parmi leurs collègues par leur noble caractère, leurs lumières et leur charité, et dans le monde par l'élégance des manières et les grâces de l'esprit.

La ponctualité, l'ordre et une magnificence dans l'appareil des cérémonies, unique dans le Midi, illustraient notre cathédrale: on y suivait à la lettre le rit romain, avec toute la rigueur primitive; car les traditions de la Major venaient de fort loin. La pompe du service divin, cette pompe inhérente au catholicisme et que le catholicisme exige, ne laissait alors rien à désirer à Marseille, parce que le trésor capitulaire était riche, le gouvernement religieux et les populations ferventes.

Les quatre autres paroisses de Marseille consistaient en deux chapitres mal dotés, un prieuré et une cure à la nomination du chapitre de Saint-Victor. M. Levesy, prieur de Saint-Laurent, était l'idole de ses paroissiens (tous marins et ouvriers.

(1) M. de Demandolx, mort évêque d'Amiens, était ordinairement à la tête de la comptabilité.

Les moines ! là était la plaie du clergé de Marseille. Je ne conteste pas les exceptions, car le couvent cité plus haut eut de nombreux émules ; mais, il faut l'avouer, le relâchement progressif, l'esprit d'insubordination et l'anarchie minaient depuis longtemps ces institutions. Tout annonçait une dissolution imminente ; la révolution a seulement précipité la catastrophe.

L'expulsion des jésuites, expulsion dont les derniers aveux du libéralisme ont si clairement démontré l'injustice et la maladresse, fut longtemps diversement jugée ; mais ce qui n'a jamais fait doute pour personne, c'est le dommage que l'enseignement et la religion ont ressenti dans toute la France de cette mesure de parti. Marseille eut à regretter un collége célèbre. Les oratoriens, héritant de leurs anciens antagonistes, se trouvèrent investis de la direction du collége de Belzunce environ vingt ans après la dispersion de ses premiers habitans. L'ancienne Sainte-Marthe devint alors une vaste maison de retraite ; les études, sous cette congrégation honorable, obtinrent, il faut en convenir, un certain éclat jusques à la révolution : on y enseignait le latin, les éléments des mathématiques, quelques parties de la physique expérimentale et de la chimie, deux sciences à peu près dans l'enfance au temps dont je parle. La philosophie scolastique, qui périssait de vieillesse, et la métaphysique cartésienne y étaient professées par manière d'acquit. La ville fournissait la plus grosse part des dépenses de l'enseignement, sauf les treize bourses fondées par M. de Matignon, abbé de Saint-Victor. Les élèves externes n'avaient pas une obole de rétribution à débourser, et tel écolier de Sainte-

Marthe ou de Belzunce qui n'avait peut-être pas de souliers à mettre à ses pieds, a pu s'élever à la fortune et aux honneurs au moyen de cette instruction gratuite. Ces choses-là se sont pourtant passées sous l'ancien régime, n'en déplaise à la nouvelle université. Au reste, le collége municipal de Marseille, dans son indépendance absolue au dehors, fournissait un contingent respectable aux lettres françaises.

Les oratoriens de Marseille se divisaient en deux classes de confrères très distinctes, les vieux et les jeunes. Chez les premiers un jansénisme opiniâtre, le dédain du prosélytisme, la simplicité, la régularité des pratiques, la gravité de mœurs, quelques professeurs habiles, des écrivains en petit nombre et du second ordre; en général, des médiocrités, des nullités comme partout; enfin, une antipathie pour l'ultramontanisme qui conduisit, par une pente insensible, certains individus longtemps exemplaires jusqu'à l'apostasie. Quant aux derniers (les jeunes gens), recrutés parmi les cadets de Provence d'extraction honorable, ils arrivaient à l'institution d'Aix avec autant de présomption pour le moins que de latin. Ils ne se considéraient là que comme dans une position transitoire assez propre à les amener convenablement dans le monde, et la bulle *Unigenitus* était le dernier de leurs soucis. N'aspirant qu'à un changement d'état qui leur fît un avenir, leur ton répondait assez mal à leur habit quand ils pénétraient dans les salons. Quelques-uns de ces jeunes gens ont figuré dans les divers partis de la révolution; les plus heureux ou, pour mieux dire, les plus rusés sont parvenus à la fortune, chacun à sa manière.

Dans une grande ville où jadis tout allait pour le mieux, ce que je dis sans prendre souci du trait d'Horace (1), les hommes d'église étaient généralement heureux et considérés; mais les riches pensionnaires de la grasse abbaye de Saint-Victor pouvaient passer, à bon droit, pour les prédestinés de la tonsure. Si je mets dans un coin du tableau, et tout près du cadre, le groupe des successeurs de Saint Cassien, c'est qu'ils étaient en réalité situés en dehors du système diocésain; Dieu me garde de vouloir insinuer par là le moindre doute sur la prééminence du nobilissime chapitre.

Saint-Victor de Marseille était une des plus anciennes et des plus riches abbayes de la chrétienté, comme chacun sait. La description topographique des lieux sortirait de mon sujet; on la trouve d'ailleurs partout. La haute dignité d'abbé était ordinairement devolue à un très grand nom; le prince Camille de Lorraine l'a possédée le dernier. En vérité l'abbé grand seigneur n'avait pas d'immenses devoirs à remplir : arrondir sa chevelure, placer une croix pectorale sur des vêtements mornes, signer des récépissés, et le voilà quitte. Dispensé d'entrer dans les ordres, il n'était pas même soumis à la résidence: autant en faisaient tous les gros bénéficiers. Certes, l'abbé de Saint-Victor usait du privilége tout à son aise; les tours de son cloître lui étaient aussi inconnues que la règle de Saint Benoît. Le noble chapitre avait dans toute la France, mais surtout dans notre province, de très vastes domaines et des redevances sans

(1) *Laudator temporis acti.*

fin. On peut répéter ici ce qu'on a dit plus haut du chapitre de la cathédrale : Saint-Victor permettait pareillement à ses fermiers de s'engraisser du miel et du lait de l'église ; les revenus tels quels suffisaient à la félicité temporelle des chanoines comtes de Saint-Victor de Marseille, qualification calquée sur celle des comtes de Saint-Jean de Lyon et appuyée sur un diplôme qui existait sans doute, mais que je n'ai pas vu. Comme on peut croire, de pareilles sinécures étaient vivement convoitées ; elles avaient autrefois appartenu de droit à la vieille bourgeoisie marseillaise. A force de négociations et d'intrigues d'un côté, de faiblesse obséquieuse de l'autre, ou plutôt par la conséquence toute simple d'une lutte inégale, les grandes familles provençales étaient venues à bout depuis une cinquantaine d'années d'arracher aux candides Marseillais cette sorte de patrimoine. On vit ainsi la féodalité circonvoisine, plus riche en parchemins qu'en espèces sonnantes, fondre en masse sur une proie sacrée qu'elle dévorait des yeux depuis longtemps.

Les mœurs changent avec la fortune, telle fut dans tous les temps la marche de ce bas monde : les modernes Cassianites n'échappèrent pas à cette nécessité. Le dernier cloîtré emporta dans la tombe les faibles restes de l'esprit du fondateur. Des prébendés enrichis et titrés se seraient difficilement accommodés à l'antique régularité monastique. On observait cependant encore la lettre de la règle, c'est-à-dire que des gagistes dépêchaient les offices à heure fixe, en présence du chanoine de semaine ; mais on comptait quelques bons prêtres dans les basses stalles du chœur. La révolution, en démantelant le cloître,

obligea ses habitants à se montrer tels qu'ils étaient, et, il faut le dire, le bien l'emporta de beaucoup sur le mal en dépit du relâchement monastique. Avant cette grande ruine la liberté la plus complète régnait parmi les chanoines de l'abbaye. Quelques-uns vivaient en prélats, d'autres en petits-maîtres, ceux-ci en quakers, ceux-là en simples villageois ; et ces derniers, tels que le bon abbé de Sabran, étaient précisément ceux qui portaient un nom historique. L'union, ou plutôt l'indifférence, régnait parmi les bénéficiers ; il n'y avait là ni élections, ni budget ; le chiffre et la répartition du revenu étant invariables, chacun retirait sa portion de gâteau et la mangeait comme il le trouvait bon. Par la vertu du cumul plusieurs de ces bénéfices avaient un appendice : bienheureux cumul, antique et vivace puissance ! César ne dompta pas l'âme de Caton, et tu triomphas de la révolution !

Les comtes de Saint-Victor, ruinés par le commun naufrage, poursuivis, pauvres dans l'exil, essuyèrent plus de malheurs et de privations dans leur vieillesse qu'ils n'avaient goûté de jouissances et de félicité dans leurs beaux jours. Eh bien ! on ne saurait trop le proclamer, fidèles à la noblesse de leur origine, ils se montrèrent supérieurs à la mauvaise fortune dans ces vicissitudes. Tous sont morts en prédestinés ; réduits à un tel dénûment qu'on a vu leurs anciens domestiques les secourir à la dérobée. Tous on fini leurs jours sans porter le moindre regret à leur ancienne opulence : tous ! je me trompe, un seul fut excepté, et celui-là franchit toutes les barrières.

Si j'osais me permettre ici une courte digression, je di-

rais que l'ancienne académie de Marseille comptait dans ses rangs les ecclésiastiques les plus recommandables de la ville. Quoi ! une académie à Marseille, dans un pays où la considération se mesure au boisseau, où la rhétorique des lettres de change est la seule bonne ! Le fait n'en est pas moins constant, et de plus une académie florissante. Un homme d'humeur atrabilaire, dont l'orgueil satanique empoisonnait les talents, troubla de temps en temps la paix académique : cet homme était Mouraille.

A présent, si nous mettons en regard le bien et le mal, il restera demontré qu'avant 89 Marseille était heureuse autant qu'il est possible de l'être ici-bas. Cette prospérité sans égale excitait naturellement le désir d'y prendre part ; aussi voyait-on accourir de tout côté dans cette ville opulente des chercheurs de fortune, des pêcheurs en eau trouble, des escrocs et aussi de bons provinciaux alléchés par la renommée. Alors les avocats sans cause, les hommes à mauvaises affaires, les frondeurs sans conscience, les instituteurs sans élèves, les pédants à grands mots, les cuistres faméliques, les coureurs de cachet foisonnaient en dehors du commerce. Il sortit de grands scélérats de ces dernières classes, éléments grossiers que le souffle de Paris mit en fermentation ; ambitieux de bas aloi auxquels la populace, dupe éternelle des charlatans, servait d'instrument et de marchepied.

Les bonnes institutions fondent l'ordre social ; une sage administration les protège et leur obéit : voilà tout son secret. Les institutions sont bonnes lorsqu'elles se trouvent en harmonie avec les mœurs publiques. Alors tout se régularise, tout se simplifie. En s'associant aux habi-

tudes des populations, l'autorité ne rencontre point d'obstacle dans sa marche; alors les peuples sont bien gouvernés. Ce grand paresseux de Montaigne, qui s'effrayait d'avance du poids du gouvernement municipal de Bordeaux, avouait, après l'expérience faite, qu'il n'aurait jamais cru la besogne si facile.

Tel avait été le régime municipal de Marseille durant plusieurs siècles. Cette ville célèbre tenait de ses anciens souverains des privilèges sans nombre : Marseille en était jalouse à bon droit ; ses magistrats spéciaux, tous enfants du pays, ne l'étaient pas moins. De là ces longues inimitiés politiques entre Marseille et Paris, vis à vis de qui nous étions dans un état permanent de suspicion, tout bonnes gens que nous sommes. De là ces luttes sans cesse renaissantes, luttes inégales, mais généreuses. Sans doute, nos ancêtres consentaient à s'incorporer au reste du royaume; mais, avant tout, ils prétendaient demeurer Marseillais. Avaient-ils donc si grand tort? De temps en temps, à la vérité, la mutinerie devint sérieuse. Hélas! nos privilèges laissèrent maintes fois des lambeaux dans la mêlée. C'est ainsi que Louis XIV ou plutôt Mazarin changea les consuls en échevins : c'était jouer sur le mot. La *bastide* Saint-Nicolas portait un caractère plus prononcé. Rien de si paternel, au surplus, que la police de la ville dans les mains de ses magistrats naturels; une vingtaine de gardes, vieux et mal armés, suffisaient pour maintenir l'ordre; le parlement et la maréchaussée faisaient le reste.

En 1767, Louis XV adjoignit aux échevins et à l'assesseur un maire noble; ses prérogatives se bornaient à la

préséance. Les conditions et les formalités de son élection étaient les mêmes que pour l'échevinat. Les affaires financières et d'économie commerciale restèrent sous la direction des échevins négociants, dont les plus ancien était président-né de la chambre de commerce. La place de maire de Marseille ne piquait guère la vanité de la noblesse titrée : c'est, d'abord, qu'il eût fallu céder le haut du pavé aux MM. de Pilles, gouverneurs viguiers héréditaires ; ensuite, en considération des frais obligés de la représentation : les parchemins ne sont pas des billets de banque.

Ce replâtrage municipal dura peu de temps : la révolution de 89 emporta, comme un torrent impétueux, maire, échevins et tout. Les charlataneries de Mirabeau et surtout le funeste exemple de Paris échauffèrent nos pauvres têtes méridionales : on se mit à crier à l'abus ; le désordre survint, et l'émeute mit l'arbre tutélaire au niveau du sol.

Le premier maire gentilhomme de Marseille fut le marquis de Jarente, issu d'une ancienne race provençale. Il dut son chaperon à son frère, l'évêque d'Orléans. M. de Jarente avait deux autres frères ecclésiastiques : l'un, évêque de Senès ; l'autre, comte de Saint-Victor de Marseille, et, en outre, abbé de la grasse abbaye d'Ainay de Lyon, ce digne M. d'Ainay, que ses domestiques volaient à qui mieux mieux, avec approbation et privilége. Quant à M. le marquis, c'était un célibataire usé, vivant sans faste, vieux comme Saturne, maigre comme Lazare, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des maîtresses, *regis ad exemplar*. On n'a jamais entendu parler, que je sache, de ses talents administratifs.

M. de Jarente n'eut que sept successeurs, tous plus ou moins recommandables; M. Isnard de Granville fut le pénultième dans l'ordre chronologique de cette série écourtée qui finit à M. le marquis de Gaillard. M. de Granville sortait de la finance; la fortune compensait de reste ce qui pouvait manquer à son illustration. La belle prestance de ce débonnaire vieillard de médiocre capacité, prévenait en sa faveur. Le maire de Marseille fut appelé à la première assemblée des notables, en 1788; il ne s'y fit pas remarquer autrement que par un grand état de maison, tel qu'il convenait au représentant d'une ville opulente; il y recueillit cependant des témoignages unanimes d'estime et de considération.

M. le marquis de Gaillard avait sur son prédécesseur immédiat l'avantage de la naissance: c'était peu de chose; mais il y joignait ceux de la jeunesse et de l'esprit. On applaudit à sa nomination, et l'opinion publique se prononça hautement en sa faveur. Si les premiers pas de M. de Gaillard dans la carrière politique furent semés de roses, les épines l'attendaient au bout. Ainsi va ce triste monde. Le jeune maire de Marseille, appelé à son tour à la seconde assemblée des notables, réussit à Paris, où l'on apprécia ses hautes qualités. Heureux celui qui a résisté à cette grande épreuve! Il s'y distingua surtout dans le célèbre bureau de *Monsieur* depuis Louis XVIII, par la solidité de son jugement et un talent de discussion fort remarquable. Les prospérités administratives de M. de Gaillard finirent en même temps que l'assemblée; des tribulations inouïes lui étaient préparées à Marseille. Ayant repris les rênes de l'administration, M. de Gaillard essuya

dans le sein d'un conseil municipal soi-disant. régénéré, des opinions exaltées, de la malveillance et des propositions insensées ; visiblement l'état des choses tendait au bouleversement. Le jeune magistrat comprit sa position et son devoir ; il vit le danger et l'affronta, bien loin de se laisser intimider par le bruit. Cet homme si tolérant et si doux, fut harcelé, contredit, menacé même par une opposition systématique frappant à coups redoublés sur l'édifice social ; opposition, toutefois, qu'il parvint souvent à confondre, sinon à convertir, avec les seules ressources d'un esprit conciliant et modéré. Mais à quoi bon? Le dé était jeté : plus M. de Gaillard déploya de persévérance et de vigueur, plus les haines amoncelées contre lui se montrèrent puissantes et opiniâtres.

Une réunion séditieuse, convoquée par je ne sais qui, s'étalait dans l'église des Prêcheurs, dont la vaste nef put à peine contenir la foule délibérante et vociférante. Tous les hommes tarés, tous les gobe-mouches de la ville s'y étaient donné rendez-vous : les gens sans aveu pullulaient. Le bureau fut choisi, comme de raison, parmi les célébrités naissantes du patriotisme populacier. En conséquence, les voûtes sacrées de ce spacieux pourpris furent souillées d'infâmes imputations, de sorties tantôt virulentes, tantôt ordurières contre l'Hôtel-de-Ville et spécialement contre le fermier des impositions municipales, les seules que les habitants de Marseille eussent à supporter avant la mise en action des utopies philosophiques. M. Rebuffel, dont la gestion était irréprochable et la longanimité fiscale proverbiale, fut calomnié, maudit et condamné aux gémonies. Peu d'instants après,

le domicile de cet homme honorable fut livré au pillage et à la dévastation, et l'on ne peut dire ce qui serait advenu de sa personne s'il n'avait été averti à temps.

Un parisien, nommé Chompré, se prétendant parent de l'auteur du dictionnaire de la fable, débuta dans ce proto-club; on ne l'avait connu jusqu'alors que comme un famélique coureur de cachets, enseignant aux femmes la grammaire française et la belle prononciation de Pa*r*ris. M. Chompré était insinuant, obséquieux, proprement vêtu, grand diseur de riens; ses politesses étaient compassées et son aplomb imperturbable; c'est ce que certaines femmes prennent pour de l'esprit. M. Chompré devint à la mode. O femmes, sexe impressionnable et léger, serez-vous donc éternellement dupes des faux dehors? Par un coup de baguette de la magie révolutionnaire, il arriva que cet homme aux révérences fut métamorphosé tout d'un coup en jacobin forcené. Comme il n'y a que le premier pas qui coûte, on a vu ce misérable successivement aboyeur public, coryphée du club, valet d'Albitte (1) et plus tard de Maignet,

(1) Un jour, c'était sous Albitte, on jouait au théâtre le *Brutus* de Voltaire : un jeune homme, mauvais comédien s'il en fut, faisait le jeune Brutus. Voici son costume : hoqueton romain, descendant à peine à mi-cuisse, le reste absolument nu, hormis les bandelettes crurales. Figurez-vous cet indigne histrion, arpentant l'avant-scène en matamore, pour attendre la fin du vacarme occasionné par son apparition inattendue, et que surexcitait chaque attitude nouvelle; qui peut rendre l'effet de cette pantomime sur une chambre où les honnêtes femmes étaient introuvables? Mais ces divertissements dramatiques n'étaient qu'un prélude des jouissances diversifiées. Le premier acte fini, le peuple souverain demande les airs nationaux; les musiciens frémissent, je le crois bien, car les airs nationaux en étaient

membre du comité révolutionnaire, enfin pourvoyeur et ami du bourreau, auquel il envoya traîtreusement le vieux ami de sa famille. Chompré, échappé par miracle aux vengeances réactionnaires, a terminé son abominable existence sur le sol étranger. Vivent les révolutions pour achever un homme !

Des succursales de l'assemblée des Prêcheurs s'établirent bientôt; de tous côtés des tribunes politiques furent improvisées; tout était bon, les tables de café, les tréteaux des halles. L'antre de Polyphème de la rue Thubaneau n'est venu qu'après cette époque. Les boute-feu, les avocats en plein vent, les oiseaux de proie encombraient incessamment la place publique, endoctrinant les groupes en permanence que la moindre nouvelle mettait en émoi. *Bibit ore vulgus.*

C'est là que gagnèrent leurs éperons les Bremond Ju-

déjà à leur douzième répétition, pour le moins. L'orchestre obéit cependant, quoique d'assez mauvaise grâce. Tout à coup le représentant Albitte, caché jusque-là au fond de sa tanière, c'est sa loge que je veux dire, jette son corps en avant du bord, les bras étendus. « Silence, musiciens, silence! C'est donc ainsi, misérables, que vous profanez par une exécution détestable les chants sacrés de la liberté. » Il allait poursuivre; une voix aiguë, partie du cintre, interrompt l'orateur. Cette voix de fausset n'était ni plus ni moins que celle de l'ex-Parisien, de l'ex-instituteur de demoiselles, Chompré. « Albitte, s'écrie le sans-culotte régénéré, à qui crois-tu parler? à des hommes? non. Tu parles à des monstres, à des fauteurs du modérantisme, à des stipendiaires du négociantisme, à des...., à des.... Allons, amis, laissons-là ces valets de Pitt et Cobourg, et chantons tous ensemble l'hymne des hommes libres. » Il dit, et disparaît de son œil-de-bœuf, comme Perrin Dandin dans sa gouttière. On chante donc; au couplet de la liberté chérie, voilà qu'un fier-à-bras, à gosier homérique, prenant la parole: « A genoux, tout le monde! » et tout le monde se prosterne, jusqu'à l'auteur de cette histoire, car il y était.

lien, les Esmenard, les Barbaroux et bien d'autres. Il y avait, à coup sûr, dans ces échappés de collége, plus d'esprit que de raison, moins de moralité que de talent. Parvenir était leur fin, n'importe comment. Ils se jetèrent à corps perdu dans le patriotisme, comme un aventurier dans un vaisseau partant pour les grandes Indes, ne voyant que le profit, et s'aveuglant sur le danger.

Qu'on me permette ici quelques considérations.

Une des principales causes du bouleversement dont nous sommes les témoins, c'est l'absence presque absolue d'instruction dans les hauteurs sociales. Les pères, se croyant toujours au siècle de Duguesclin, transmettaient à leurs enfants des préjugés surannés, et une ignorance systématique. Il y avait des exceptions, je le sais bien, je pourrais en citer de frappantes; il n'y en avait pas assez pour faire pencher la balance. Incapables de comprendre la marche du temps et ses vicissitudes, plus incapables encore de connaître l'espèce humaine et sa corruption, ces gens de loyauté ne s'attendaient pas à être supplantés un jour par les classes inférieures au moyen de cette instruction même dont ils avaient cru pouvoir se passer. Soyons aimables, disaient les jeunes gentilshommes, et fi des pédans! C'était tout de même dans le haut commerce, qui tendait sans cesse à s'assimiler à la noblesse, tout en la jalousant; car voilà l'homme : il fronde et copie. Le fils d'une maison opulente était un enfant gâté qu'on n'envoyait pas au collége l'été à cause de la chaleur, l'hiver à cause du froid, si bien qu'il arrivait à l'âge viril avec des vices pour toute acquisition, connaissant à fond le traité des jeux, point du tout le

traité des études. Et voilà justement comment les maisons s'écroulaient.

Mais il ne manquait pas, Dieu merci, dans les médiocres gens, dans la bourgeoisie besogneuse, des pères de famille bardés de latin, trouvant qu'il n'y avait rien de tel pour faire des hommes que d'assujettir leurs enfants à des études fortes. Les enfants, de leur côté, se prêtaient à cette exigence paternelle, attendu que leur bourse mal garnie leur interdisait les plaisirs coûteux de leur âge. De cette portion de Marseille, plus qu'on n'imagine, sont sorties les célébrités qu'on a nommées plus haut.

Le 1er consul, M. de Gaillard, se trouvait aux prises avec un conseil municipal déchaîné contre la politique de conservation. Il était puissamment soutenu dans la lutte par l'esprit et le bon sens (qualités peu sympathiques d'ordinaire) de M. l'avocat Capus, assesseur en exercice. Il importait au parti révolutionnaire de se débarrasser, de manière ou d'autre, de ces antagonistes incommodes : on s'en débarrassa par l'émeute.

Après une séance dont les débats orageux avaient retenti au dehors, les deux collègues s'acheminaient de compagnie vers leurs domiciles contigus. Il était environ deux heures; les négociants se rendaient à la Bourse. Deux valets de ville, en livrée municipale, portant à l'accoutumée un sac d'étoffe bleue qui contenait l'antique chaperon de velours pourpre, précédaient les honorables magistrats. Parvenus à cet endroit de la Coutellerie où l'espace est plus retréci, un embarras de voiture qu'on ne manqua pas d'attribuer au hasard vint obstruer la circulation. Forcé de faire halte comme tout le monde, le

cortége municipal est investi tout à coup par une troupe d'homme mal vêtus, dont le nombre grossissait à vue d'œil. Le maire et l'assesseur de Marseille sont coudoyés, pressés, acculés contre le mur; on les accable d'insultes et d'imprécations. Vainement le chaperon apparaît sur leur personne, le chaperon, insigne pacifique qui jamais, jusqu'à ce jour, n'avait manqué son effet sur la populace mutinée : ils cherchent alors à rebrousser chemin, et de nouveaux groupes encore plus furieux que les premiers, débouchant par la rue St.-Jaume, leur barrent le passage. Alors, une grêle de pavés, heureusement mal dirigés, vole autour d'eux; ils allaient succomber, lorsqu'une porte tutélaire, s'ouvrant à l'improviste, les reçoit et se referme aussitôt. Ainsi, Marseille éprouva la honte de l'assassinat de ses édiles. Les assaillans désappointés s'acharnèrent contre cette porte miraculeuse, mais les verroux tinrent bon. Pour le moment, il fallut se contenter de briser les vitres; comme on voit, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on fait des révolutions avec de la boue et des pavés.

Après une alarme aussi chaude, la place n'était plus tenable. Mrs. de Gaillard et Capus, dégoûtés d'une toge consulaire, presque semblable à la tunique de Nessus, envoyèrent leur démission. On peut bien croire que l'avertissement de la rue Coutellerie protégea leur avenir. A quelque chose malheur est bon. A la restauration M. le marquis de Gaillard fût nommé conseiller de préfecture. Il fit encore une fois briller dans l'exercice de cette magistrature difficile son discernement, sa modération et son esprit. Juillet le rendit enfin à la vie privée. Quant à M.

Capus, qui ne sait qu'il a, jusques à la fin de sa longue vie, rempli les fonctions de secrétaire de la Chambre de commerce, à la satisfaction générale.

On a prétendu, que l'attroupement de la rue Coutellerie provenait du concours des sectateurs de Mirabeau, attirés là dans l'espoir de l'y rencontrer : c'est une erreur. Il n'était pas question le moins du monde de Mirabeau dans cette échauffourée, bien que l'effervescence populaire fût indirectement son ouvrage. Mirabeau savait du reste que la vieille machine municipale tomberait en poussière au premier choc et au jour marqué. Il n'en voulait pas personnellement aux échevins de Marseille; seulement il les comptait pour rien.

Au mois de janvier 1789, la Provence avait eu à s'occuper de ses élections aux états généraux. En conformité des ordonnances royales, les trois ordres se formèrent séparément en assemblées primaires et nommèrent respectivement des électeurs. Quelques prétentions mal accueillies par le corps de la noblesse marseillaise, fournirent un aliment aux amateurs du ridicule.

Les électeurs du clergé de Marseille choisirent M. de Villeneuve Bargemont, comte et dignitaire de St.-Victor, dont la simplicité extérieure contrastait avec la majesté affectée de sa tenue à la tête du chœur abbatial. C'était un ecclésiastique de mœurs sévères, d'une capacité médiocre; on lui donna pour collègue, le vieux chanoine de St.-Martin Davin, qui n'avait jamais lu que son bréviaire. La présence de M. de Belloy, évêque de Marseille, n'eut aucune influence sur ces deux choix; loin de là, le vénérable prélat fut abreuvé de mortifications assurément fort

inconvenantes, par quelques individus qui s'étaient fait ses ennemis. La noblesse était représentée par deux chevaliers de St.-Louis, M. de Sineti, gentilhomme lettré, tant soit peu Voltairien, adonné par goût aux études agronomiques et aux méditations de l'économie politique, et M. le marquis de Cipières, ancien maire de Marseille, brave et loyal chevalier, entiché de préjugés de caste et partant antipathique aux idées nouvelles. Le tiers *état* nomma deux députés de plus que les deux premiers ordres d'après la loi. Le nom de Mirabeau sortit le premier du scrutin en dépit d'une assez vive opposition, Mirabeau qu'on venait d'élire à Aix refusa au grand désapointement du parti novateur. Les autres députés étaient M. Lejeans l'aîné, négociant très estimable et très estimé, mais d'un corps cacochime et d'une âme affaiblie par les années; M. Michel Roussier, aussi négociant. M. Roussier passait pour frondeur, ses lumières et son intégrité ne pouvaient pas être contestées. Il y aurait eu dans ce personnage l'étoffe d'un bon législateur, si la goutte ne l'avait pas rendu presque paralytique; M. Louis Liquier, protestant, homme du monde, homme d'affaires, modéré malgré ses préjugés de race, appartenant au haut commerce de Marseille et du Languedoc; M. Delabat, vieux fabricant de savon, doué d'une certaine facilité d'élocution de salon, politiquant du matin au soir dans un petit cercle d'amis, au demeurant homme de bien et d'honneur. M. Peloux, manufacturier à broche et à rouet, et M. Castelanet, notaire en exercice, furent nommés suppléants. Nous verrons plus tard ces deux médiocrités à l'œuvre. Du reste, l'assemblée constituante n'eut pas de

membres plus pacifiques que les envoyés de Marseille. Ils furent très utiles dans les bureaux, à peu près nuls à la tribune. La tribune à Mirabeau.

Mirabeau fit son apparition politique à Marseille à peu près au moment où M. de Gaillard était revenu de Paris. Il y vint tout gonflé de rage contre les mépris de la noblesse d'Aix ; il en avait brigué les suffrages et ses pairs l'avaient injurieusement repoussé. Que de maux n'a pas causés cette étroite politique ! car les hommes de la trempe de Mirabeau ne se vengent pas à demi. Il est probable que le fils aîné du fier *ami des hommes*, que le neveu du gothique bailli aurait à la tribune défendu son ordre avec autant de chaleur, non moins d'esprit et bien plus d'aplomb que son frère cadet ; mais la noble réunion de l'ancienne capitale de la Provence n'était pas une assemblée de sorciers.

Quoiqu'il en soit, Mirabeau se fit démagogue sans conviction aucune, si ce n'est celle de son ascendant sur ses semblables qu'il méprisait par outrecuidance et par instinct. Une seule pensée l'absorbait alors tout entier : flageller une société qu'il détestait parce qu'il l'avait souillée, et déployer sur un théâtre conforme aux gigantesques dimensions de son talent, ce qu'il y avait encore d'inconnu au fond de son âme satanique. Les entrailles de ce colosse contenaient, en effet, une surabondance de passions diverses qui le pressaient de combattre plus au large qu'au fond de sa province. Les grandes ruines aux Titans. Emportées par leur nature ultrà-virile, ces puissantes poitrines appellent sans cesse les révolutions, s'y plongent, les accomplissent, dominent un moment avec elles et par

elles, et disparaissent; le lendemain du triomphe, le génie révolutionnaire dévore l'imprudent magicien qui l'a déchaîné. Tel fut le sort de Mirabeau. Est-il à présent besoin de dire, après tout le monde, que sans le héros du jeu de paume, la révolution de 89 aurait peut-être échoué, et que sans la révolution, Mirabeau, mort, n'aurait laissé que la renommée d'un fléau social et d'un écrivain du troisième ordre.

L'apostasie de Mirabeau fit la fortune de la démagogie qui cherchait un chef. Le gentilhomme rancuneux le devint, et quel chef qu'un pareil homme! Libre du choix entre Aix et Marseille pour la députation aux états généraux, il opta pour son pays natal afin de se donner le plaisir de narguer ses ennemis à bout portant. Toutefois, sa présence momentanée à Marseille était indispensable. Le thermomètre politique de cette ville n'était pas encore à la hauteur de ses desseins.

Dès son arrivée à Marseille, Mirabeau fut entouré des jeunes littérateurs dont on a déjà parlé. Il les endoctrina, leur promit monts et merveilles et les subjugua. La tournure d'esprit de ces jeunes têtes les portait naturellement à l'enthousiasme; elles s'engouèrent de Mirabeau comme auparavant elles s'étaient engouées des Larive et des Sainval. Le maître exploita merveilleusement ces dispositions romanesques.

Ces grands hommes en perspective se dévouèrent corps et âme à leur nouvelle idole; à l'égard de quelques-unes, les liaisons devinrent intimes; la plupart restèrent fidèles à ses doctrines; d'autres, tels qu'Esmenard et Barbaroux allèrent plus loin. Le patriotisme de seconde main

eut son tour. Les Mossy, les Granet, les Rebecqui et autres notabilités de ce calibre participèrent aux leçons et aux courtoisies du député d'Aix. Ces gens-là pouvaient servir en poussant à la roue. Ah! comme il les connaissait bien (1)!

(1) Dans sa tournée patriotique à Marseille, Mirabeau connut le maire constitutionnel en germe, M. Etienne Martin, qu'il surnomma Martin-le-Juste, après l'avoir entretenu : *juste*, manquant d'étoffe, pas tout-à-fait le *par negotiis* de Tacite. Tel était le vrai sens que l'inventeur donnait à ce sobriquet. M. Etienne Martin prêta complaisamment l'oreille à la séduction et s'y laissa prendre. En dehors de ses fascinations patriotiques, M. Martin était un négociant consommé, un homme de bien et d'honneur, et sa vieillesse fut très exemplaire: mais il n'aurait pas dû changer de métier.

Mirabeau se lia, vers la même époque, avec Lieutaud des Quatre-Pâtissiers, ainsi qualifié du nom de la rue où logeait sa famille; personnage remarquable que l'historien moderne de Marseille traite, à mon avis, avec trop peu de ménagement. M. Lieutaud avait sans doute des passions indomptables, des mœurs peu régulières, mais de nobles qualités le faisaient distinguer dans le monde. Grand et beau joueur, ami sincère et dévoué, ennemi loyal et généreux, inflexible avec le fort, indulgent et doux pour le faible, homme de plaisir et de prodigalité, comme César et Mirabeau, M. Lieutaud avait avec ce dernier quelques points de ressemblance de caractère; mais notre compatriote, doué de beaucoup d'esprit naturel et d'un jugement parfait quand il était de sang-froid, manquait d'instruction solide. Sa parole, brève et nasillarde, sentait parfois le capitan, au rebours de l'élocution foudroyante du célèbre tribun. En outre, Lieutaud n'était pas au mieux avec les siens, à l'instar de son maître. On le mit à la tête de la garde nationale marseillaise, lors de la régénération de cette fille chérie du héros des deux mondes.

Tout jeune encore, M. Lieutaud s'était adjoint à une pléiade marseillaise de vivants: c'était entre eux tous à la vie et à la mort. A raison de son incontestable supériorité autant que de sa bravoure éprouvée, Lieutaud maîtrisa d'emblée cette bande joyeuse, composée d'une demi-douzaine de sans-soucis à barbe grise, dont les saillies saugrenues et les grosses farces font encore, de nos jours. les délices des amateurs de bons contes. O divin Grimaud-Colère! Marseillais de la vieille roche, qui, dans tes mauvais moments, pratiquais d'une si belle manière l'art de la parole en ac-

Mais tout cela ne suffisait pas. Comme il fallait parler aux yeux, le charlatanisme de carrefour était obligé. Mirabeau ne recula pas devant les exigences de son rôle; et ses promenades dans les rues furent sur le point de compromettre la tranquillité de la ville, car la multitude le suivait partout. Les honneurs populaires lui furent prodigués, et de sa part les démonstrations bénévoles ne manquèrent pas. On fit des ponts-neufs à sa louange; les places publiques et les guinguettes en retentirent, et les enfants du peuple, race si prompte à tout saisir, les eurent bientôt retenus. En voici un échantillon :

Il faut chanter en diligence
Le grand comte de Mirabeau.
Flambeau du peuple de Provence,
Allez aux états généraux.

Les dames de la halle baisèrent même les innombrables concavités de ses grosses joues.

Une apothéose de meilleur goût fut arrangée au théâtre. Une jeune et belle dame, tenant à la coterie, placée comme par hasard tout près du saint du jour, lut et lui présenta ensuite avec une grâce infinie quelques vers d'écoliers; vers fades comme un madrigal, et qui n'en furent pas moins portés aux nues par l'assistance admirative.

J'ai vu de près l'ovation de Mirabeau reprenant la route d'Aix. Il remplissait à lui seul, attendu l'énormité

tion! et toi, incomparable Surville, Jocrisse premier, toi dont le gras patrimoine fondit jadis dans ta main, salut! Il ne vous a manqué qu'un poète qui chantât vos prouesses, pour passer à la postérité avec la renommée des Chapelle et des Bachaumont. *Carent quia vate sacro.*

de sa corpulence, la capacité d'un fiacre assez mesquin, dont les glaces étaient baissées (supposé qu'il y en eût). En dehors du char triomphal de louage, un bouquet monstre allait et venait balayant les panneaux en signe d'adieu, le tout accompagné de sourires étudiés et d'inclinations de prince. La frisure démesurée du triomphateur, blanche comme albâtre, ne ressemblait pas mal à un arbuste neigeux fouetté par la bise de janvier : on eût dit Pasquin en bonne fortune. Sur la chaussée, la foule des enthousiastes niais, des compères, des gamins et des badauds foisonnait tout comme au premier jour de carême quand il fait beau. En vérité, ce spectacle singulier, dominé par l'aspect et le nom d'un homme extraordinaire, imposait à l'imagination jusqu'à un certain point. Quel amalgame bizarre de grandiose théâtral et de scènes carnavalesques! Quoi, pensais-je, ce personnage qui, nouveau Mahomet, entraîne les populations à sa suite, pourrait-il n'être qu'un comédien, don Juan ou Mascarille? N'est-ce qu'un fou, et sommes-nous donc tous atteints de folie comme lui? ou bien y a-t-il en effet l'étoffe d'un grand homme dans cette caricature? A dire vrai, j'avais dé la peine à démêler le grand homme au fond d'une parade.

Qu'était devenue l'autorité municipale au milieu de tout ce fracas? inaperçus à l'Hôtel-de-Ville, les échevins de Marseille, sans pouvoir et sans volonté d'arrêter le torrent, faisaient tristement la police de commissaire. Durant une semaine, Mirabeau fut en réalité le roi de Marseille; Beaufort, son devancier, n'avait été que le roi des halles.

En appelant au secours de nos souvenirs les derniers chapitres de l'*Histoire de Marseille*, de M. Augustin Fabre, nous nous sommes aperçu d'une singularité qu'il est impossible de passer sous silence. L'historien a constamment supprimé les qualifications sociales des personnages qu'il met en scène. Ainsi, l'intendant de Provence, premier président du parlement d'Aix et le lieutenant général commandant militaire en 89, sont nommés sans cérémonie Latour et Caraman. Deux anciens maires de Marseille, tous deux titrés, ne reçoivent pas d'autre qualification que celle de Gaillard et Montgrand. Anciens et modernes, grands et petits, M. Fabre met tout le monde sur le même pied. S'il est vrai que la littérature soit l'expression de la société, ce système laconique n'est pas rationnel; car la société comme la littérature s'expriment moins absolument. Il faut être bien grand ou bien petit pour perdre le *monsieur*. La Convention qui proscrivit ce mot, inventa du moins celui de *citoyen*, sans doute le savant écrivain voulait tout simplement établir une formule classique et philosophique; il ne s'est pas souvenu qu'il écrivait pour des Français et non pour des Romains ou des Quakers. Mais laissons-là ces considérations.

C'est vraiment un thème fort épineux que celui d'une histoire contemporaine. Il n'est que trop facile de reconnaître dans l'historien moderne de notre ville l'influence pernicieuse d'une révolution grondant à nos portes (1), et j'aime à croire que dans les portraits, les jugements et les opinions, il y a moins de convictions que de

(1) L'*Histoire de Marseille* a paru en 1829.

prévoyance. Voilà pourtant une de ces choses que nous ne comprendrons jamais, nous autres vieux royalistes, si fiers de notre métier de dupes.

Quoiqu'il en soit, une énorme lacune existait dans l'histoire de la ville; il faut savoir gré à M. Fabre de l'avoir remplie. Son travail est utile, précieux même par l'exactitude chronologique; ses récits ont souvent de l'intérêt, et ses savantes remarques méritent des éloges. Revenons maintenant à nos souvenirs.

Les voyages lointains, la fréquentation des étrangers, le mouvement quotidien des affaires disposent merveilleusement à l'indépendance les habitants des villes maritimes commerçantes. Entre tous les ports de mer du monde entier, celui de Marseille était peut-être le plus libre. Il importait aux agitateurs de détrôner cette liberté d'instinct et toute marseillaise, liberté à l'allure franche, tranchante, parfois bourrue, mais toujours favorable à la droiture, antipathique à la feinte. Il fallait, pour réussir, acclimater parmi nous le régime de l'insurrection et de la liberté du moyen-âge. L'entreprise n'était pas facile, car les descendants des Phocéens, hommes de sens, tenaient à leur vieille idole, et alors, comme aujourd'hui, ne se payaient guère de grands mots. Cependant Mirabeau avait senti la nécessité de faire réagir sa province sur la capitale. Il lui paraissait indispensable de montrer Paris et Marseille se disputant la palme de la révolte, et de faire célébrer le civisme méridional par les cent voix de la renommée. Une correspondance basée sur ces principes s'établit entre le maître et les disciples. Ces communications intimes contenaient les plans de campagne et

les demi-confidences. Mirabeau créa, dans le même temps, à Paris, un journal qu'il intitula : *Courrier de Provence.* Il mit rarement la main à cette œuvre insipide, habituellement rédigée par ses teinturiers. C'était un rabachage continuel sur la politique courante. Mirabeau contribua, de plus, à l'établissement d'une feuille périodique à Marseille. L'esprit en était détestable, comme on pense bien ; mais la rédaction, œuvre d'Esménard, de Bremond Julien et de Barbaroux (1), était quelquefois piquante, et partant on en recherchait la lecture, bien que sa portée politique n'excédât pas le cercle local. La plume d'Esménard avait réellement du trait ; mais la paresse incurable de Bremond Julien l'empêchait de s'assujettir à un travail régulier, et Barbaroux ne sut jamais écrire.

Un révolutionnaire du plus bas étage, fils d'un pauvre forgeron de la rue d'Aix, gagna, je crois, ses éperons dans les colonnes de ce premier né du journalisme provençal (2), il écrivait sous la leçon, ou plutôt sous la dic-

(1) Soit dit sans vouloir contrister l'ombre de Mme. Rolland, *Antinoüs*-Barbaroux avait la face ultrà-rubiconde et passablement bourgeonnée ; sa stature ne dépassait que de fort peu la moyenne, sa taille était commune et ses jambes grêles.

(2) Nous sommes bien aises de nous rencontrer avec M. Louis Méry dans le jugement qu'il porte sur cette feuille révolutionnaire, intitulée *Journal des Clubs.* Voici comment M. Méry en parlait dans un article historique sur le journalisme marseillais :

« Quand la révolution arriva, Marseille se vit inondée de pamphlets, de brochures politiques, de discours, de mémoires, de factums. Le public marseillais, comme celui de toute la France, fut assourdi par un immense tumulte de voix qui le harcelaient aux clubs, dans les cafés, sur les places publiques, dans des brochures de toute dimension, de toute forme ; feuilles légères

tée de Bremond Julien, dont il était l'écolier, le singe et l'ami. Alexandre Ricord, puisqu'il faut l'appeler par son nom, auteur d'une lettre infâme sur l'assassinat de Louis XVI, ne put jamais, malgré son jacobinisme furibond, se guinder jusqu'aux bancs de la montagne conventionnelle.

Tout fut perdu quand les classes inférieures de la population se mirent à faire de la politique avec leur ignorance et leurs passions. Bientôt on vit s'assombrir la physionomie générale de notre ville. De ce moment commença la haine fatale de la veste contre l'habit. La liberté d'opinions disparut, la confiance fit place aux soupçons. Voisins, domestiques, ouvriers, tous jusqu'aux parents et amis de la maison devinrent suspects. On s'enfermait à double tour pour gémir en famille sur les malheurs publics. Bientôt chacun prit un parti. D'une part, l'engouement pour les doctrines du XVIII[e] siècle fit de nombreux fanatiques; de l'autre, certaines consciences hypocrites, contenues jusques-là par le respect humain, se mirent à nu, et Marseille vit d'étranges métamorphoses; mais l'immense majorité demeura fidèle à ses principes. Le haut commerce, plus éclairé que personne au monde sur ses véritables intérêts, et d'ail-

voltigeant en tout sens, courant l'air, inondant les pavés, et qui, après avoir fait tant de bruit, reposent maintenant dans la poussière de quelques bibliothèques. Un journal fut créé au milieu de ce brouhaha de brochures, le *Journal des Clubs*, fondé par Micoulin et Ricord; feuille passionnée, où l'article se dressait en massue et s'aiguisait en poignard, où la phrase, dans un désordre fiévreux, avait des allures littéraires si grotesquement prétentieuses, où la période avait le transport au cerveau. Ce journal n'était qu'un factum qui prolongeait les hurlements des motions des clubs. » (*Chronique de Paris*, 25 décembre 1835.)

leurs tremblant pour sa fortune, se montra constamment inébranlable. A peine vit-on quelques mauvais exemples, nés des préjugés de secte et de l'ambition politique. Il y en eut davantage parmi les levantins récemment débarqués. Ces novices en révolution n'avaient pas appris à connaître les hommes dans les quartiers francs de Smyrne et de Constantinople. Un certain nombre de riches bourgeois se jetèrent, par système ou par peur, dans une sorte de juste-milieu qui, ne sauva ni leurs écus ni leurs personnes.

Dans ces déplorables conjonctures, l'autorité légitime allait s'affaiblissant de jour en jour. Le conseil municipal, dominé dès-lors par des révolutionnaires, changea de nom pour se renforcer des affidés et des aboyeurs du parti; il s'intitula solennellement : *Conseil des trois ordres ;* triste parodie de la grande pièce qui se jouait alors à Paris. Les *trois ordres !* dans une ville marchande, où la noblesse et le clergé pesaient à peine un grain dans la balance politique !.

Enhardis par cet envahissement, les démagogues ne gardèrent plus de mesure; peu de journées se passaient sans désordre. Les places publiques, les théâtres retentissaient des cris menaçants. Chaque matin, les coins des rues étaient couverts de placards à la main, véritables listes de proscription. Les honnêtes gens n'osèrent presque plus se montrer en public, et les choses en vinrent au point que le meurtre et le pillage furent ouvertement préconisés.

Les négociants, profession toujours positive, voyant que la garantie de l'autorité n'était plus qu'une chimère,

puisque celle-ci se déclarait incapable de se garantir elle-même, obligés pourtant de se mettre à couvert, car il y avait urgence, s'entendirent pour improviser avec les magistrats, une garde bourgeoise, composée de leurs propres fils, de leurs commis et des ouvriers reconnus fidèles. Tous les habitants qui avaient quelque chose à perdre grossirent ce noyau. Les malfaiteurs reculèrent et la tranquillité fut rétablie pour quelque temps encore. Telle fut l'origine de la garde nationale marseillaise, milice dont l'utilité n'est pas encore trop bien démontrée au dire de certains frondeurs, malgré ses quarante-sept ans d'existence. Je dis *marseillaise*, qu'on le remarque bien, car je respecte trop la garde nationale parisienne pour la mettre en cause.

Qui le croirait ? au milieu de tant d'inquiétudes et de périls, le commerce marseillais garda son activité presque entière; le port ne désemplissait pas, nos navires marchands sillonnaient encore toutes les mers, les spéculations étaient régulières et heureuses, l'argent courait les rues. Ce n'était pourtant rien encore en comparaison du mouvement gigantesque imprimé plus tard à la machine commerciale; énorme perturbation qui, confondant toute chose, poussa sur les marchés maritimes la plus grande portion des capitaux de l'intérieur; tourbillon irrésistible qui, dans ses capricieuses rotations, élevant les uns, abaissant les autres, vint expirer enfin devant le maximum et la terreur.

La trêve entre le bien et le mal fut courte, cette garde bourgeoise, dont le zèle animé par l'intérêt personnel semblait ne devoir jamais se ralentir, se laissa gagner par

la lassitude et le dégoût. Ces sentiments seraient-ils traditionnels dans la milice citoyenne? La discorde s'en mêla peut-être ; on en a vu plus tard d'autres exemples. L'anarchie aux aguets releva la tête, les pamphlets atrocement orduriers, les placards incendiaires, les rassemblements séditieux, les conciliabules reparurent avec un redoublement de fureur : le peuple, c'est-à-dire les meneurs, flanqués d'une poignée de misérables, affichant des prétentions insolentes, annonçait dans ses vociférations les plus sinistres projets. Les lois étaient foulées au pied; toute supériorité repoussée, il n'y avait donc plus d'administration possible; les magistrats, débordés, accablés d'outrages, avaient les mains liées, faute de moyens de repression; l'énergie et la grande habileté de M. de Latour, lui-même, échouèrent contre tant d'écueils et de monstruosités.

Évidemment la situation indiquait les remèdes héroïques; on s'y décida, quoiqu'à regret; diverses circonstances les convertirent en faibles palliatifs.

Le gouvernement du roi, portant enfin ses regards sur le midi de la France, vit le désordre de Marseille et la nécessité de l'arrêter. Il fut donc décidé dans le conseil d'état qu'un corps de six mille hommes serait dirigé sur la Provence, dont M. le lieutenant général comte de Caraman était alors commandant militaire. Cet officier fut mis à la tête de l'expédition : choix dicté sans doute par les convenances, auxquelles on tenait alors. Il ne manquait à cet appareil guerrier que des instructions plus énergiques, un général plus ferme, et surtout des troupes mieux disciplinées : c'était beaucoup.

On s'attendait à voir les troupes royales entrer au premier jour dans la ville, tambour battant, mèche allumée; il n'en fut pas ainsi. M. de Caraman ne se fit pas attendre; mais, parvenu sous les murs de Marseille, il s'y arrêta. Les troupes furent cantonnées dans les environs, et, s'établissant lui-même avec son état-major dans une guinguette d'Arenc, il y attendit les députations municipales (1).

Marseille jouissait de nombreux priviléges qu'elle devait à la munificence de ses anciens souverains; l'exemption des gens de guerre était, sans contredit, le plus beau de ces priviléges. Les échevins, défenseurs nés des immunités marseillaises comme les titres en faisaient foi, se crurent donc obligés par l'honneur et par le devoir de tout tenter dans cette circonstance pour empêcher une occupation militaire (2); comme s'ils avaient pu oublier, sans

(1) L'armée royale était composée de trois régiments de ligne: royal marine, lyonnais et d'Ernest suisse, corps superbe, qui, plus tard, paya bien cher sa fidélité. Le premier de ces régiments avait pour colonel M. le marquis d'Ambert, d'une des premières maisons de Comtat; le second, M. Leveneur, dont l'illustre race remonte à Guillaume-le-Conquérant, le même qui fut par la suite aide de camp et compagnon fidèle de Dumouriez, jusques à son émigration exclusivement. Les Suisses étaient commandés par leur colonel propriétaire. La cavalerie comptait deux régiments de dragons: ceux du roi et de Lorraine. Le prince de Vaudemont, colonel du second, était un jeune homme d'une très haute stature, surmontée d'une tête de femme et terminée par des jambes en accent circonflexe. Le régiment de Lyonais partit pour Toulon peu de temps après son arrivée.

Il faut ajouter à ce dénombrement le régiment de Vexin, qui occupait les forts: le comte de Damas, père (si je ne me trompe) du vertueux baron de Damas qui a vécu longtemps parmi nous, en était colonel.

(1) M. Laflèche, négociant de haute et honorable renommée, était premier échevin; depuis la retraite forcée de M. de Gaillard.

se montrer inconséquents, qu'ils avaient eux-mêmes, au moment du danger, reconnu l'à-propos de l'expédition. Ils ne voulurent pas voir que la défense d'une cause à peu près condamnée d'avance, n'était que du temps perdu; car il devenait tous les jours plus évident, au train dont les choses allaient depuis quelque temps, que les priviléges de la ville subiraient le sort réservé par la révolution à toute espèce de privilége. Ces hommes de franchise ne s'aperçurent pas davantage que leurs démarches sincères auprès du général, coïncidant avec la soumission artificieuse du parti populaire, pourraient bien être considérées par le public, sinon comme une connivence, du moins comme une faiblesse. Fallait-il donc leur apprendre que dans l'alternative de deux maux à subir, on doit toujours choisir le moindre, et que par conséquent la jouissance du tien et du mien étant la première condition de toute société civile, c'était au maintien de la sécurité du pavé qu'on devait sacrifier tout le reste, les priviléges compris, lesquels n'étaient, dans le fond, que d'un intérêt secondaire? Le marquis de Pilles, gouverneur viguier, s'adjoignit, suivant l'usage, aux magistrats de l'Hôtel-de-Ville, qui lui cédaient le pas (1).

Il avait passé ses plus belles années à Constantinople, à la tête d'une grande maison de commerce. Il fut constamment entouré, dans ce long séjour, de la considération universelle et d'une distinction flatteuse auprès des ambassadeurs de France, surtout auprès de M. de Vergennes. M. Laflèche avait contracté dans les salons du ministre cet usage du monde, cette élégance de manières qui faisait singulièrement ressortir sa belle physionomie. M. Laflèche n'était pas un homme transcendant; mais il avait de l'élévation dans les idées et de la fermeté dans le caractère.

(1) La brillante sinécure de gouverneur viguier de Marseille semblait avoir acquis le droit de prescription dans la noble famille

M. de Caraman, de son côté, connaissant l'extrême répugnance de la cour pour les mesures tranchées, voyant d'ailleurs au loin l'horizon chargé de nuages, homme faible lui-même, n'était probablement pas fâché que le temps s'écoulât en tâtonnements et en vaines négociations. Tout cela prolongeait sa quiétude temporisante; il fallut pourtant se prononcer à la fin, et l'on convint que le général ferait son entrée dans la ville en sa qualité seulement de commandant de la province. Le surlendemain, en effet, M. le comte de Caraman fut reçu à la Porte-d'Aix avec le cérémonial d'usage: la harangue officielle fut prononcée par l'avocat Cresp, qui n'avait pas son pareil dans le monde pour débiter du galimathias sur le ton d'un homme en colère: le général fut escorté par le corps municipal jusqu'à son hôtel, au milieu de la population enchantée. M. de Caraman était regardé dans ce moment comme un sauveur.

Tout allait donc à merveille: l'Hôtel-de-Ville triomphait, mais les patriotes riaient sous cape. Ils avaient singulièrement avancé dans l'espace de quelques jours: le patriotisme de carrefour avait rencontré dans le camp, avec lequel il communiquait librement, plus de sympathie qu'il n'eût osé l'espérer. Grâce à la diligence de la propagande parisienne, la route ne désemplissait pas de soldats que leurs nouveaux amis entraînaient dans les cabarets de la ville, où des copieuses libations cimentè-

Fortia de Pilles. La survivance de la place descendait presque à la troisième génération. M. le marquis de Pilles, dont il est ici question, était le père de M. de Fortia de Pilles, connu dans les lettres par plusieurs ouvrages estimables.

rent cette union fatale, qui, depuis, facilita tant d'horreurs; en un mot, on avait fraternisé (style de l'époque) tant et si bien, que lorsqu'il fut question de s'établir dans l'enceinte de la ville, le général ne pouvait plus compter que sur les Suisses.

Sans doute, M. de Caraman, en hésitant si longtemps, craignait la contagion du rapprochement; il fallait donc clouer le soldat au drapeau, chasser les visiteurs, et les faire saisir en cas de récidive. Loin de là, le général, à l'instar des dieux d'Epicure, semblait s'être renfermé dans une inconcevable indifférence.

Cependant, la défense intérieure de la ville était absolument nulle; cet état commençait à devenir inquiétant: les échevins ne pouvaient compromettre plus longtemps la sûreté publique. Rassurés par la présence et le concours du général, ils s'occupèrent de reprendre en sous-œuvre la réédification de la garde bourgeoise, tombée naguère; ils nommèrent un comité spécial mi-parti de militaires et de bourgeois. On fit un appel à la jeunesse commerçante; celle-ci s'empressa d'y répondre, mais à condition que les places d'officiers lui seraient exclusivement conférées; on n'osa pas refroidir par un refus le zèle un peu capricieux de ces jeunes têtes, et brevets d'officiers de pleuvoir sans discernement et sans mesure. *Inde mali labes.*

Deux questions d'importance se présentèrent : la garde bourgeoise aura-t-elle un uniforme? les officiers porteront-ils l'épaulette? Le comité décida qu'il y aurait un uniforme et que cet uniforme serait bleu. Les débats ne s'engagèrent que sur la seconde question, et ce ne fut pas une petite affaire. Une vieille croix dit d'un ton dédai-

gneux, qu'il lui paraissait fort singulier que la bourgeoisie prétendît aux honneurs des officiers du roi, mais qu'on saurait bien empêcher ce scandale. L'aristocratie des écus répliqua, d'un ton plus doux, que cette opposition de caserne était tyrannique, et qu'après tout on ne pouvait pas refuser une distinction à des gens qui ne faisaient pas payer leurs services. Les têtes s'échauffaient, quand une capacité administrative proposa de substituer à l'épaulette un collet brodé en or, ce qui ayant passé d'emblée, tout le monde se montra satisfait. Il ne restait plus qu'à remplir les cadres, mais c'était là précisément le nœud de l'affaire: on n'y avait pas pensé; on reconnut alors qu'on avait commencé l'édifice par les toits. Le petit commerce, les honnêtes artisans, piqués de leur exclusion aux honneurs, ne voulurent pas servir sous de jeunes fats, comme ils disaient, qui les avaient dédaignés, et tout le reste en fit autant: de façon que la nouvelle garde bourgeoise présenta le phénomène du serpent à mille têtes. Les collets brodés n'en furent pas moins commandés, en attendant qu'un autre Cadmus vînt faire sortir les soldats de dessous terre. Vraiment, les patriotes avaient beau jeu contre des adversaires de cette trempe.

On en était là, quand un beau matin un ordre, transmis de bouche en bouche, émané de je ne sais où, invitait les officiers *in partibus* à se rendre, à 4 heures du soir, sur l'esplanade de la Tourette. On ne connaissait pas davantage le motif d'un rendez-vous si mal choisi. Mais la démangeaison puérile de faire parade de l'uniforme fut plus forte que les soupçons.

Arrivés sur le terrain, nos jeunes amis, formés en

groupes, se demandent mutuellement ce qu'on était venu faire si loin et où étaient les officiers supérieurs, car il n'y en avait aucun de présent, quoiqu'il y en eût de nommés (1). On murmure, on s'alarme, on a été mystifié, trahi ; que veut donc dire tout ceci ? Tout à coup l'air retentit d'un bruit sinistre, et la rue qui débouche sur la Tourette vomit une nuée de misérables, armés de bâtons et dirigeant leur marche tumultueuse vers l'inoffensive réunion. Dans un clin-d'œil, l'effroi gagne tous les rangs : sauve qui peut, une volée de passereaux n'eût pas été plus prompte à prendre la fuite. Chacun cherche à regagner le logis par le chemin le plus court ou le plus sûr, mais quoi qu'on fasse, le trajet est de demi-lieue ; que de périls à redouter dans la route ! c'était tout une Odyssée. Les plus calmes arrivent au Port sans encombre, par de longs détours ; les plus effrayés se jettent à corps perdu dans la première issue qui se présente : c'était le grand nombre. On les poursuit, on les serre de près, on les atteint ; ils sont insultés, battus, secoués et depouillés comme Jodelet, heureux encore d'avoir la vie sauve ; mais ce n'était ici qu'un exercice préparatoire des révolutionnaires, un écho de la Bastille que la distance avait affaibli. Remarquez que ces choses-là se passaient à Marseille avec six mille hommes dans les faubourgs. Une multitude de nos jeunes gens trouvèrent la plus généreuse hospitalité chez les habitants des vieux quartiers, où les bons sentiments ne sont pas rares, comme chacun sait. On les reçut

(1) Le comte de Damas avait accepté le commandement.

à bras ouverts, et on les tint cachés en attendant que la nuit et des vêtements d'emprunt favorisassent leur rentrée dans leurs familles, préalablement rassurées.

Cependant la voix publique, exagérant les choses, suivant sa coutume, annonçait d'épouvantables événements. Tout avait été massacré; la Tourette était jonchée de morts et de blessés. Quel désespoir pour nous tous!

Le fils chéri d'une très honorable maison, dont j'étais le voisin, se trouvait par malheur enveloppé dans cette bagarre. Ceux-là seuls qui savent aimer, les mères surtout, comprendront les tourments de cette famille patriarcale. Depuis deux grandes heures, on stationnait sur la porte ou sur le trottoir, les regards fixés au loin, comme pour hâter le retour du bien-aimé. Le voici, le voici, s'écrie enfin la sœur; l'amitié y voit toujours de loin. En regardant bien, en effet, nous apercevons ce pauvre enfant au bout de la rue, au milieu des gamins; nous le distinguions à peine. Il marchait sur les aîles de la peur, le corps en chemise, les bras tendus vers le toit paternel qu'il avait cru sans doute ne plus revoir. Mal en point, haletant, éperdu, il arrive enfin, saute au cou de sa mère et s'évanouit.

Vers le soir, le bruit se répandit dans la ville qu'un homme avait été tué à la Tourette; que ses partisans avaient promené son cadavre dans les environs et que c'était la cause de la colère du peuple souverain. Tâchons de tirer au clair cet épisode.

Un meurtre sur un terrain aussi ouvert que la Tourette aurait eu inévitablement une foule de témoins; le coupable eût été reconnu sur-le-champ et dénoncé. Il n'en fut

rien. Ce qu'il y a de certain dans cette aventure, c'est qu'un coup de fusil parti des rangs de la garde nationale atteignit mortellement, au milieu de la bagarre, un volontaire de la compagnie Fabron, nommé Garcin. L'émeute, s'étant emparée du cadavre, le promena par la ville comme une victime des habits bleus. Au fond, l'accident, quelque déplorable qu'il soit en lui-même, ne peut être considéré que comme une maladresse ou une étourderie; or, la maladresse et l'étourderie n'ont jamais passé, que je sache, pour des cas pendables. Mais il fallait déchaîner la population marseillaise contre une partie d'elle-même; il fallait flétrir la plus belle fleur de notre sol; il fallait perdre dans l'opinion ces jeunes espérances, qui dépourvues de sens tant qu'on voudra, n'en étaient pas moins d'une race très inoffensive, très incapable d'une mauvaise action. La garde bourgeoise de cette époque eut un tort, il est vrai, et ce tort est immense: le ridicule.

Cette affaire prouve une fois de plus que lorsqu'il est question de perdre les gens, les hommes pervers ne manquent jamais d'employer sans scrupule le mensonge et la calomnie, parce qu'ils en connaissent par expérience l'infaillibilité. Qu'on me dispense, de grâce, d'en citer des exemples plus récents.

Ainsi finit l'histoire des collets brodés; leur existence fut plus courte que celle de la rose: une même soirée les vit naître et mourir. Mais enfin, comme il y avait eu dans l'échauffourée de la Tourette plus de peur que de mal, nous finîmes tous par en rire. La nuit suivante était grosse de scènes d'un genre plus sérieux.

Pour dissiper la garde bourgeoise enluminée de 89, il ne fallait que souffler dessus. Aussi, ce ne fut là qu'un jeu pour les héros de la Tourette, mais un jeu sans profit. Il leur fallait pourtant un butin; car, la victoire sans butin pour des guerriers de cette trempe, c'est la chasse sans curée pour une meute de chiens. La maison de M. Laflèche, premier échevin, fut en conséquence vouée au pillage, sa personne proscrite et l'exécution fixée au soir même. L'audace d'un pareil attentat semblait autorisée par l'impunité. Le général, avec quatre mille hommes dans les faubourgs, n'avait pas fait la moindre démonstration préventive au bruit de l'émeute. On eût dit que le sol de la ville était irrévocablement interdit aux troupes royales.

A la nuit close, le cortége des pillards déboucha sur le Cours, après avoir rencontré dans tous les quartiers de la vieille ville, cette espèce de sympathie qui fait fermer les boutiques. Des torches flamboyantes, tenues par des polissons en guenilles, jetaient au loin une immense et sinistre clarté. L'air retentissait de cris confus et de provocations menaçantes. La bande, portant des haches, des bûches et quelques armes à feu, se dirigeait au plus vite vers le quartier des Allées. L'imbécile vulgaire, subjugué par cette anxiété curieuse qui a des attraits si puissants, grossissait le tumulte.

La colonne de feu s'arrête enfin devant la maison dévouée (rue Noailles); la porte, vigoureusement attaquée par des bras de fer, cède, et les malfaiteurs se précipitent à l'envi dans les appartements depuis la cave jusqu'au grenier. Ils cherchaient, disaient-ils, le maître du

logis ; ils n'avaient garde de le trouver. M. Laflèche était alors réuni à l'autorité supérieure qui s'occupait du salut des citoyens paisibles (1) ; à cette recherche, qui ne fut pas longue, parce qu'elle n'était qu'un prétexte, succédèrent le pillage et la dévastation. Les choses n'allaient pas déjà trop mal, pour la partie prenante s'entend, lorsque le tambour retentit au dehors. C'était le régiment d'Ernest suisse, qui arrivait au pas de charge, soutenu par un fort détachement de dragons de Lorraine et salué par un houra de satisfaction universel. Il était temps, en vérité. Au moment où la troupe parut, l'incendie planait sur la rue Noailles.

Sans perdre de temps, le capitaine des grenadiers, se faisant jour à travers la bagarre, entra, le sabre à la main, suivi de sa compagnie. Dès lors, les amateurs du bien d'autrui ne songèrent plus qu'à se sauver ; on leur ouvrit le passage et le terrain fut promptement déblayé, sans effusion de sang, presque sans emploi de la force, et par la seule présence des habits rouges. Il y eut de grands dégâts, une infinité de vols, mais, à tout prendre, le mal ne fut pas excessif.

On dit pourtant le lendemain qu'on avait trouvé plusieurs cadavres dans les caves, mensonge inventé sans doute pour attirer l'animadversion populaire sur les Suisses coupables d'avoir préservé Marseille d'une catastrophe. Hélas! cette odieuse imputation porta, deux ans plus tard, des fruits bien amers. Non, encore une fois, il

(1) M. Laflèche ne tarda pas de partir pour Gênes, où son bonheur commercial l'abandonna ; il y mourut peu d'années après.

n'y eut pas de sang répandu, parce qu'il n'y avait pas eu de lutte: de braves soldats ne sont pas des assassins.

Mais voici bien une autre nouvelle. Cette échauffourée, disait la politique du club, n'est qu'une scène concertée entre M. de Caraman et M. Laflèche, pour créer l'occasion d'introduire la troupe de ligne dans la ville. Il faut mettre cette belle idée avec l'histoire des châteaux incendiés par les nobles, pour calomnier la révolution. Le *Constitutionnel* n'eut pas mieux dit, en vérité.

Dès le lendemain, la petite armée de M. de Caraman fit son entrée militaire dans Marseille. Cependant, la cavalerie conserva ses cantonnements aux faubourgs. On logea l'infanterie dans les grands quartiers de la ville et chez les habitants, fait jusqu'alors sans exemple. Cela n'empêcha pas les honnêtes gens d'accueillir les soldats du roi comme des libérateurs et de les traiter patriarcalement. A leur tour, les deux corps Royal-Marine et Ernest, répondirent à cette confiance par une conduite qui ne se démentit que dans de rares exceptions. Plusieurs de ces nouveaux hôtes s'établirent dans le pays: il en existe encore aujourd'hui. A son départ, qui n'eut lieu qu'un an après, Royal-Marine, bien que travaillé comme le reste de l'armée par le vertige révolutionnaire, laissa des regrets: la chronique prétend qu'il y eut même quelque chose de plus, et que les Ariane et les Didon foisonnaient à cette époque dans les cuisines de Marseille. Ces habitudes de foyer avaient sans doute neutralisé l'effervescence des corps de garde; car, le régiment de Vexin, qui occupait les forts, poussa l'esprit de révolte jusques aux plus déplorables excès.

Quant aux Suisses, on les reçut comme de vieilles connaissances : leur régiment, autrefois connu sous le nom d'Erlach, avait séjourné naguère à Marseille ; c'était le même corps avec un autre colonel.

Depuis la réunion de Marseille à la France, je ne sais quel esprit de vieille indépendance phocéenne s'était perpétué de race en race, au sein même des plus honorables familles du pays. A diverses époques, les débats entre les gouverneurs et les magistrats civils avaient dégénéré en sédition, et plus d'une fois le pavé de nos rues fut ensanglanté ; mais la portée de ces troubles n'alla jamais bien loin, malgré leur gravité. Dans ces temps si loin de nous, le tourbillon politique de Marseille tournait dans un cercle étroit et tout à fait isolé. Les rois de France, pénétrés des droits de leur couronne, savaient les faire valoir au besoin. Une fois leur patience poussée à bout, les grands moyens étaient efficacement employés, et l'ordre, assis sur des bases plus solides, reparaissait aussitôt et pour longtemps. Alors la volonté suprême, marchant dans sa force, usait à son gré de sévérité ou de clémence. Notre histoire est pleine d'exemples célèbres de ces dénouements à la Louis XIV.

Il est probable que les événements de 89 auraient fini de la même manière si la France avait eu un roi moins pacifique et si la révolution parisienne n'avait pas étendu ses bras gigantesques jusques à nous ; mais surtout si les révolutionnaires de Marseille n'avaient pas eu un Mirabeau pour maître et pour défenseur.

M. de Caraman, respirant enfin, jugea le moment venu de sévir contre les fauteurs de désordre. Il était

secondé dans ces velléités de vigueur par un homme de haute expérience et de forte résolution. M. l'intendant de La Tour, premier président du parlement de Provence, avait acquis, à l'aide de son admirable capacité et de son extrême vigilance, une connaissance parfaite du cœur humain et avait su la mettre à profit dans sa longue possession des deux premières places de la province. Le résultat immédiat du concours de ces deux personnages fut l'établissement à Marseille de la cour prévôtale. Ce tribunal qu'on ressuscitait et dont la révolution affecta de faire un épouvantail, ne parvint pas même à faire du bruit. Il était présidé par M. de Bournissac. L'homme de bien, le savant fut arraché, non sans peine et par un sort fatal, à ses philanthropiques études.

La procédure eut d'abord une marche assez ferme; les délinquants n'étaient que trop nombreux, mais attendu qu'on répugnait aux grandes mesures, on se borna pour le moment à l'arrestation de trois individus signalés comme les principaux boute-feux : Rebecqui, Pascal et Granet. On aurait pu prendre au hasard, car toute cette *patriotaille* (pardon du néologisme) n'avait réciproquement aucun reproche à se faire.

Rebecqui, liquoriste en boutique, était vain et hâbleur, mais nullement méchant. Son vote dans un procès à jamais mémorable le réhabilita jusqu'à un certain point dans l'estime de ses concitoyens.

Pascal, qui n'avait de commun que le nom avec une honorable famille de banquiers, était un sot à prétentions, d'une complète incapacité, mais il comptait dans son parti, grâces à une tête ardente et à des poumons de

bronze. Quant à Granet, qui n'a pas connu, qui n'a pas entendu parler du moins de ce tonnelier législateur, de ce régicide fanfaron? Qui n'a pas présent à la mémoire Granet, crasseux montagnard, ne paraissant à la tribune de la convention que pour désopiler la rate de ses collégues, gens peu rieurs cependant de leur nature? Granet, rouge et trapu, à crinière de barbet, se promenant par la ville en carmagnole, nu-tête, le col débraillé, un gourdin à la main; puis bonapartiste à tout rompre, se pavanant dans les salons de sa mairie au petit pied, et portant avec ostentation sur un costume recherché une décoration qu'il eût mieux fait de cacher soigneusement (1)? Mais revenons :

Les révolutionnaires, en apprenant l'arrestation de leurs coryphées, jetèrent les hauts cris. Le général fut circonvenu; il eut à subir des adresses qui ressemblaient à des notes diplomatiques de puissance à puissance, et des placets couverts de milliers de signatures. Tout ce vacarme eut d'abord pour effet d'amortir l'humeur justicière de M. de Caramau, de mettre en considération M. de La Tour lui-même, et de paralyser la cour prévôtale. De leur côté, les détenus, de concert avec leurs affidés, élevèrent des mains suppliantes vers le grand patron des patriotes provençaux. Mirabeau, comme de raison, n'abandonna pas ses amis, et bientôt les prisons de Marseille virent tomber leurs portes au bruit des déclamations du Démosthènes du Jeu-de-Paume.

(1) Les hommes les plus pervers ont parfois de bons moments. Granet défendit un jour les monuments de Marseille, que la convention voulait anéantir.

Au surplus, on se tromperait fort si on allait croire que le commerce de Marseille prit grand souci de ces misères politiques. L'existence du monde commercial était toute à part. Les maisons du premier rang, comme les petits marchands, ne s'occupaient que de leur négoce, au milieu du bruit des partis. Rien ne périclitait, à leur avis, quand la marchandise se vendait bien, et que le porte-feuille était hors d'atteinte ; car, la mévente et les faillites, voilà les seuls véritables cauchemars pour le négociant : voilà ce qui hérisse son oreiller de pointes aiguës. Singulière anomalie ! le commerce de Marseille était brillant tandis que l'horizon lointain se rembrunissait de jour en jour. Seulement, en passant dans les rues, on évitait les trois couleurs comme on évite les taureaux aux cornes empaillées, ou comme on franchit un bourbier sans regarder derrière soi.

Dans ces conjonctures diverses, M. d'André, conseiller au parlement de Provence et député à la constituante, fut envoyé à Marseille par le roi, en qualité de commissaire ; sa mission était toute pacifique ; elle échoua cependant. On aurait dû s'y attendre. Certes, ce n'était pas M. d'André qui eût pu contre-balancer, ni à plus forte raison, détruire l'ascendant immense de Mirabeau. Ce magistrat, dont la loyauté ne fut, d'ailleurs, jamais douteuse, était par malheur un de ces hommes qu'on rencontre à chaque pas dans le monde, gens qui prétendent connaître leurs semblables et ne se connaissent pas eux-mêmes, qui, tombant de bévue en bévue, dans les pièges les plus grossiers, brisent tout ce qu'ils touchent, gâtent les meilleures choses, achèvent de détériorer les

mauvaises, et finissent par tout perdre en ne doutant de rien. Tel avait paru M. d'André à Marseille en 1789, tel il se montra plus déplorablement encore à la veille des cent jours à Paris. Au reste, pour juger cet homme d'état il ne fallait pas l'entendre deux fois. Rien de si commun, rien de si décousu que son langage.

Ainsi s'écoula, tant bien que mal, le reste de l'année. Les anciens règlements de l'hôtel de ville avaient fixé au 25 octobre les élections consulaires. On hésitait pourtant dans ces temps de faction. Un ordre du roi voulut que rien ne fût changé à l'usage. A cause des précédentes démissions, il fallait nommer à quatre charges d'échevins. Grâces aux électeurs du vieux conseil de ville, elles échurent à des citoyens d'élite : M. Basile Samatan, dont la renommée commerciale s'étendait de père en fils jusques au bout du monde ; M. Samatan, le type du négociant homme d'état, l'ami désintéressé, le père nourricier de sa ville natale, l'arbitre et l'orgueil de la Bourse de Marseille ; M. Samatan que l'échafaud de 94 attendait comme l'apanage commun de l'honneur et du talent à cette époque de lamentable mémoire ; M. Gimon aîné, l'honnête M. Gimon, dont le nom seul faisait autorité dans notre ville comme à Alger, où il avait fait un long séjour ; M. Gabriel Merle, digne à tous égards de ses collègues ; M. Etienne Martin, qui méritait, sans contredit, cet honneur, car il n'avait pas encore donné des gages à la révolution. On parlait de lui comme d'un homme d'un sens droit.

Ces quatre citoyens recommandables s'excusèrent : on aurait dû le prévoir dans de telles circonstances. L'admi-

nistration municipale tomba aux mains des membres du conseil de ville régénéré, élus à la pluralité des suffrages. Dans la liste des noms se trouva celui de MOURAILLE. A cette apparition terrible, l'imagination se trouble et la plume tombe des mains.

CHAPITRE DEUXIÈME.

De 1790 *à* 1791.

—

SOMMAIRE.

M. Etienne Martin élu maire par le peuple. — M. Chomel. — M. Lejourdan. Bremond Julien. — Les officiers municipaux. — M. Lieutaud. — M. Corail. — L'abbé de Beausset. — La garde bourgeoise réorganisée. — Les assignats. — L'agiotage à la bourse. — Le club. — Ses coryphées. — Barbaroux. — Pierre Pierre. — Peyre Ferry. — Les délateurs. — Pont-neuf ordurier. — Les forts. — Leurs officiers. — Prise de Notre-Dame-de-la-Garde par le comédien Verteuil. — Assaut et prise de la citadelle Saint-Nicolas. — Sa démolition commencée — Prise du fort Saint-Jean. — Assassinat du major de Beausset. — Continuation de la dévastation des forts. — M. de Saint-Priest est baffoué. — Bremond à Paris. — Lieutaud, chef de la garde nationale. — Désorganisation de l'armée. — M. le colonel d'Ambert. — Madame de Caraman. — Le commerce. — Célébration du 14 juillet. — Madame Etienne Martin. — L'abbé Jaubert. — Les sections. — Assemblée d'Arquier. — Trève. — La révolution au village. — Assassinat de M. le marquis d'Albertas. — Exécution de l'assassin. — Allauch. — Mort tragique de M. Dieudé. — Paulet. — MM. de Guiraman, La Roquette et Pascalin pendus à Aix. — Sac du château d'Aubagne. — Chute et exil de Lieutaud. — M. Cabrol de Moncoussou. — Destitution de Bremond Julien. — Le roi. — L'émigration. — Le voyage de Varennes. — Lafayette. — L'agiotage. — Les Suisses. — L'acteur Lainés. — Désordre au théâtre. — Elections. — L'évêque Roux.

—

Le peuple de Marseille fit son premier essai d'omnipotence à l'inauguration du nouveau système municipal. La ville fut divisée en sections et, les cartes d'électeurs n'étant pas encore inventées, il n'y eut aucun contrôle. Tout citoyen actif, c'est-à-dire presque tous les individus portant bonnet ou chapeau furent admis à voter. Il y eut foule

partout et tumulte nulle part. Toutes les opinions se trouvèrent face à face sans se heurter. La liberté fut telle que plusieurs membres du haut clergé portèrent ostensiblement le candidat de l'opposition, sans que personne parût en prendre ombrage. Ces circonstances sont bonnes à noter, car elles sont rares. Les patriotes se trouvèrent au grand complet, tant il est vrai que les factions ont leur discipline; leurs adversaires, quoique nombreux, formaient la minorité. Avec plus d'exactitude ils auraient pu avoir l'avantage. « Qu'importe, dirent les tièdes, « secte vieille et vivace; un échec électoral aurait « irrité la révolution, et des troubles s'en seraient suivis. « Entreprendre d'arrêter un torrent, c'est folie; et puis « que sommes-nous vis à vis de Paris? » Le raisonnement n'est pas héroïque, mais pour qui ne cherche qu'à vivre au jour le jour et ne veut pas regarder dans l'avenir, l'événement a semblé plus d'une fois en démontrer la justesse.

M. Etienne Martin, candidat des patriotes, fut donc élu maire de Marseille; la faction triomphait, le reste de la population s'en émut peu. Le sentiment excité par le nouveau maire n'était pas de l'estime, sans doute, ce n'était pas non plus de l'aversion ou de mépris: on ne voulait voir en lui qu'un brave homme fourvoyé.

M. le lieutenant criminel Chomel était porté par les amis de l'ordre. Il jouissait d'une considération méritée parmi les honnêtes gens de toutes les classes. Hors de ses fonctions cet habile magistrat affectait des manières extrêmement simples; ni morgue, ni faste ne venaient trahir en lui l'homme habitué à parler au nom de la loi. Mais,

au palais, le crime tremblait devant lui, car personne ne porta jamais plus loin l'art de mettre une conscience à nu. Faut-il donc s'étonner qu'un candidat de ce caractère ne fût pas du goût de tout le monde? Il est probable que M. Chomel, habitué à voir tous les jours des gens de sac et de corde, avait dû en venir à ne pas faire grand cas de l'espèce humaine; était-ce bien là ce qu'il fallait pour présider convenablement un corps municipal?

M. Lejourdán, avocat disert et subtil, conspirateur à l'eau rose, fut nommé procureur de la commune. C'était l'assesseur sous un nom assorti au temps. Cet astucieux robin dirigeait la faction du fond de son cabinet. On lui donna un substitut, charge qu'on créa pour Bremond Julien, dont on ne savait que faire, et qui pourtant voulait et devait être placé. Des mœurs très libres, une exaltation factice, de l'esprit qui n'était pas celui des affaires, distinguaient ce séide de Mirabeau, qui, plus tard, fut sacrifié comme son maître pour l'avoir suivi jusques dans sa défection, la défection que les conjurés ne se pardonnent jamais entre eux.

Les sections firent en même temps une fournée d'officiers, dits municipaux, pour servir d'entourage au maire de leur choix. C'était la monnaie de l'échevinat, monnaie passablement altérée. Le patriotisme de seconde main se rua sur ces honneurs abâtardis. Fallait-il apprendre à ces vanités de la veille que la considération ne s'improvise pas, que la charge d'échevin n'était jadis honorée qu'autant que le sujet était personnellement honorable; que, même à l'Hôtel-de-Ville, un fauteuil banal perdait son éclat comme une couleur délayée; et qu'enfin,

tous les respects de commande que pourraient obtenir les officiers municipaux ne les sauveraient pas du ridicule. Le maire, cette personnification du peuple souverain, n'eut pas plus que ses alentours le don de surmonter les dédains des hommes graves et moins encore de se soustraire aux railleries de la partie moqueuse du public. On eut beau le guinder, le déifier, le couvrir d'oripeaux, se mettre sous les armes, battre aux champs à son passage, tout fut en pure perte. La considération est un trésor dont les honnêtes gens sont dépositaires ; ils ne l'ouvrent qu'à bon escient. Les méchants en sont exclus. Cette exclusion met certaines gens en fureur et trouble leur sommeil, quoi qu'ils disent : Mais de quoi se plaignent-ils ? nous leur abandonnons le profit ; qu'ils nous laissent l'honneur.

Il y avait pourtant dans cette collection de fonctionnaires tricolores, des gens de bien et d'honneur, et aussi quelques talents assez minces ; les créatures de Mirabeau, réunies aux patriotes purs, y dominaient. Deux d'entre eux, M. Lieutard, très estimable industriel. à demi-lettré, qu'une malencontreuse facilité d'élocution pédantesque avait fasciné, et l'inoffensif et très nul M. Corail, appartenant à une maison de commerce du premier ordre (MM. Favre et Dragon), payèrent de leur tête, en 94, un tardif amendement. D'autres en furent quittes pour le voyage d'Orange sous Maignet. Le 9 thermidor les sauva.

Un transfuge de l'autel se trouvait aussi dans le corps municipal comme un bien triste appendice.

Emmanuel de Beausset-Roquefort était un jeune effé-

miné, portant fort mal un beau nom qui a été si bien réhabilité depuis, surtout par le digne Archevêque d'Aix. On l'avait introduit dans le sanctuaire de l'abbaye de St.-Victor, où la prébende du privilége l'attendait sur l'autel. La contrainte sacerdotale et les exigences du costume lui furent de tout temps odieuses. Cette antipathie dirigea ses premiers pas vers un abîme. Les bornes étroites de son esprit et la peur firent le reste. A l'aide de son rang social, de quelques étincelles de talent et d'une certaine dose d'énergie, il aurait pu sans doute s'élever aux hauteurs révolutionnaires, car le patriotisme de province manquait en général de chefs habiles. Loin de là, le chanoine sans-culotte ne sortit pas des rangs subalternes de son parti. L'abbé de Beausset se *déprêtrisa*, s'encanailla, se maria, mais, homme de rapine ou de sang, il ne le fut point. Il cessa de figurer sur la scène politique avant la terreur, si je ne me trompe (1).

Voilà donc l'antique, le fier Hôtel-de-Ville de Marseille subissant l'affront du nom de *Maison commune*, la toge et le chaperon bien et dûment enterrés, sans qu'on pût raisonnablement leur reprocher autre chose que leur vieillesse, ce qui de nos jours, il est vrai, n'est pas un tort médiocre.

Les nouveaux venus songèrent d'abord à relever la

(1) A la représentation de l'*Ami des lois*, qu'on joua deux fois dans un jour, à midi et à six heures, l'acteur Decournois, singeant Aristophane, parut sous l'habit marron de notre abbé dans le rôle d'un intrigant de révolution. L'imitation du maintien et de l'allure du modèle fut surprenante. Ledoux, comédien médiocre, d'un caractère fantasque et d'un esprit orné, emprunta les traits d'Alexandre Ricord, auquel il ressemblait par sa face rubiconde et sa taille carrée.

garde bourgeoise ; tombée naguère sous les ordres d'un vieux chevalier de Saint-Louis, dont le ruban avait tant soit peu pâli. On dirait que le climat de Provence n'est pas favorable à cette importation parisienne, car, depuis environ cinquante ans, son existence n'y a jamais été qu'éphémère. A chaque péripétie politique, la voilà qui renaît, reverdit, brille au soleil comme une fleur printanière, puis décline à vue d'œil, s'effeuille, et disparaît enfin, sans que sa chute ait jamais obtenu les regrets de qui que ce soit, ses pensionnaires et son passementier exceptés.

Nous touchons à l'époque où la révolution se précipita à pas de géants vers son apogée ; deux auxiliaires de force surhumaine accélérèrent sa marche, et l'aidèrent puissamment à tout envahir : les assignats et les clubs.

Le système de Law, remis à neuf en 1790, apprit que les maladies des nations ont leur recrudescence comme celles du corps humain ; mais les saturnales de la rue Quincampoix avaient été des feux de paille en comparaison de l'embrasement de la France entière, vers la fin du siècle. La matière effleurée par le banquier écossais attendait le creuset révolutionnaire pour faire éclater la puissance de ses éléments.

Malgré les désastres de tout genre que les assignats amenèrent et devaient nécessairement amener, il y avait un grandiose effrayant dans ce chef-d'œuvre de l'école de Mirabeau, dans cette pensée d'immense et dévorant égoïsme, devinant les trésors cachés pour le profit de la révolution dans les flancs d'une montagne de papier. Les assignats fournirent le point d'appui au levier de la révo-

lution, plus heureuse qu'Archimède ; les assignats réalisèrent les merveilles des contes arabes. Avec la planche magique, il n'y eut plus d'impossibilité pour les gouvernants. On créa des armées formidables, on acheta des villes, on pénétra dans les conseils des rois, on trouva des partisans, des alliés et des traîtres; les biens du clergé discrédités par la pudeur publique, comme on vient de le voir une fois encore dans un pays voisin, furent assignés comme hypothèque au numéraire de chiffons. De là vinrent la chose et le mot. L'hypothèque fut écorniflée, qu'importe? la jonglerie avait fait fortune. Avec l'intarissable source des assignats, l'impôt, dont on voyait bien que la perception allait devenir difficile, et qui pis est, infructueuse, fut négligé; ainsi, le contribuable vécut tranquille; grand moyen de popularité; alors le jeu détourna de la politique, qui se mit au service de l'agiotage. Par là, les progrès du mal furent moins aperçus, moins contrariés. Les oscillations révolutionnaires servirent aux habiles contre les niais et les imprudents. Le papier-monnaie fut l'âge d'or des débiteurs malheureux ou fripons : autre source de popularité. Il est vrai que les créanciers et les capitalistes, dont le portefeuille s'en allait pièce à pièce, furent ruinés; que le cultivateur, forcé d'acheter à des prix exorbitants tout ce que ses terres ne produisaient pas, et n'obtenant pour ses récoltes qu'une valeur dérisoire, ne voulut plus aller au marché; alors vinrent les réquisitions en nature. alors le maximum renversa toutes les fortunes commerciales, alors il fallut raviver par la terreur un crédit que l'illusion ou même l'agiotage ne pouvaient plus soutenir,

et battre monnaie sur la place sanglante de la Révolution. Qu'importait aux auteurs de tant de maux ? L'œuvre n'avait pas cessé de marcher ; la révolution était consommée, et si elle avait quadruplé le nombre de ses ennemis, elle s'était donné des complices qui ne devaient plus croire au pardon.

Mais en 1790, l'assignat ne se montrait point sous ces traits effrayants ; on ne se doutait pas que la dette allait devenir quinze fois plus forte que l'hypothèque, et l'on ne voyait que le miracle d'un gouvernement qui marchait sans impôts.

Ajoutons, pour rentrer dans notre spécialité, que les ports de mer du royaume, et Marseille en particulier, se changèrent en tripots, où les enjeux affluaient de tous les points de l'intérieur ; car les assignats mobilisant toutes les valeurs, la circulation des capitaux produisit un inconcevable mouvement. Le commerce devint frénétique ; une fièvre intermittente et convulsive le poussait en le dévorant. Les denrées tropicales changeaient vingt fois de propriétaires avant que les navires qui devaient les apporter du Nouveau-Monde eussent mis à la voile. Dans le même temps où les démagogues préludaient à l'anéantissement de la société par l'incendie et l'assassinat, les commerçants, uniquement livrés aux jeux de la fortune, vivaient en épicuriens. L'imprévoyance, l'égoïsme et la cupidité régnaient au pays des affaires. Arrivait-il un estafette avec la nouvelle d'un grand malheur public, on s'en affectait un moment, à la vérité, mais on ne tardait pas à s'en distraire par le fol empressement d'exploiter à son propre avantage les chances qui en dérivaient. Chez

quelques spéculateurs peut-être, les dehors d'une douleur hypocrite cachaient le sentiment d'une secrète joie. On ne croyait pas encore qu'un temps viendrait où les richesses seraient aussi fatales que les distinctions, et que cette opulence convoitée avec tant d'ardeur conduirait un jour à l'échafaud. Combien, en effet, d'honnêtes négociats n'ont-ils pas perdu la vie pour avoir cru la conserver en pactisant avec le monstre, comme d'autres pour s'en être écartés ! et si les plus compromis trouvèrent leur salut dans la fuite, c'est qu'il n'était pas possible de se faire illusion sur le danger du séjour (1).

En résumé, les assignats favorisèrent merveilleusement la révolution de 89, mais les jacobins perdirent la France de mille autres manières. Les sociétés populaires, par exemple, leur furent d'un immense secours. Après tout, la révolution-assignat n'en voulait qu'aux propriétés, tandis que la révolution-club s'acharna sur les personnes.

Vous croirez sans peine que l'homme des vieux jours ne mit de sa vie les pieds dans un club. Cependant, il ne faut se dédire de rien. Nous irons donc au club, si vous voulez bien m'y suivre, non sans nous être munis d'eau de lavande et de gants.

La révolution de palais, secrètement ourdie par Mirabeau, ayant échoué dans la nuit du 5 au 6 octobre, la révolution radicale se mit à travailler pour son propre compte. L'audace des chefs était sans bornes, la plupart n'ayant rien à perdre; mais les Titans parisiens ne pou-

(1) Mémoire sur le commerce, 1825.

vaient pourtant pas tout faire sans aide. A défaut de la constituante (il y avait là du moins quelque respect humain), il leur fallait des tréteaux pour prêcher les doctrines expéditives, et des bras disposés à les mettre en pratique. On trouva toutes ces choses dans les clubs: quel grand homme que l'inventeur des clubs (1) !

De la capitale, le jacobinisme gagna la province. Des missionnaires y fondèrent partout des succursales. La dernière des municipalités eut son délégué et sa société populaire, ni plus ni moins que la grande ville, et malheur au municipal malencontreux que le club prenait en grippe; malheur à tout honorable citoyen qui lui faisait ombrage.

Marseille, ce pays de loyauté, où les aventuriers avaient de tout temps été repoussés par le bon sens méridional, devint le principal point de mire de la faction qui avait tant d'intérêt à s'y établir. Un ancien jeu de paume de la rue Thubaneau fit son affaire: c'était alors le bon temps des jeux de paume. Un arbre énorme de la liberté en indiquait l'entrée; fétiche sanglant qui servait tout à la fois d'enseigne, d'épouvante et de *specimen;* car, à son apparition une forêt tricolore remplaça, dans les rues de Marseille, les symboles religieux (2), tant l'exemple du club était impératif!

(1) Les clubs ressemblaient en France aux clubs d'outre-mer, à peu près comme le prétoire de nos juges-de-paix, ressemble au salon féodal du baronnet anglais distribuant la justice à une contrée peuplée de ses vassaux.

(2) Un pauvre diable s'acharnait un jour, dans la rue du Baignoir, s'il m'en souvient, contre un arbre de la liberté. Injures et tronçons de légumes pleuvaient comme grêle, lorsque les pendeurs

Dans cette enceinte, dont le vestibule étroit et sombre répondait à l'intérieur, s'entassait tous les soirs pêle-mêle, à la lueur nauséabonde de la chandelle plébéienne, le patriotisme de toute qualité: patriotes terribles, patriotes risibles, patriotes positifs, patriotes spéculatifs; des Mirabeaux par douzaine et des Brutus par boisseaux.

Maint observateur, favorisé par un déguisement et par l'obscurité, affronta de temps en temps l'odeur de bouc pour se donner le plaisir d'étudier *incognito* le cœur épanouï de l'animal pervers; une heure de cette incomparable école de misantrophie le brouillait sans retour avec son espèce. Certaines pusillanimités, irréprochables jusque-là, franchirent aussi le seuil de ce coupe-gorge, laissant à la porte leur bonnne renommée: une entre autres expia sa faute par la présidence.

Que n'ai-je en mon pouvoir la trompette de la Dunciade pour célébrer comme elle mérite la rue Thubaneau de 1790! Vous y fîtes vos premières armes à côté l'un de l'autre, Barbaroux et Pierre Pierre. Tous deux enfants du vieux quartier des Carmes, vous eûtes dans vos jeunes ans même éducation, mêmes jeux, même patrimoine et, pour ainsi dire, même toit et même berceau; mais que vos destinées furent diverses! Antinoüs triomphe au 10 août et va mourir tragiquement dans les champs de la Gascogne, exploitée plus tard par son ancien condisci-

d'office viennent à passer au retour d'une expédition. Dans un clin-d'œil le délinquant est empoigné et lanterné. Or, cet homme était fou et reconnu comme tel dans le quartier; personne n'avait osé le dire!

ciple (1). Et toi, digne Peyre Ferry, que les Antilles avaient enrichi, mais non pas décrassé; on dit que tu savais à peine griffoner ton nom; tu n'en étais pas moins une des plus fermes colonnes du temple, et ton éloquence nautique dérida plus d'une fois le front sévère des grands citoyens de la *Carmagnole.*

Il serait facile de continuer le dénombrement; mais à quoi bon tirer de l'oubli des misérables tels que Morin-Raton, au cœur de tigre; et Galibert, l'aboyeur; et Roybon, l'ami du bourreau; et Mary, l'entrepreneur de guillotines, et, brochant sur le tout, le bedeau Gobet, croquemitaine de la fruitière du Cours?

Une si noble assemblée promettait infiniment; aussi le club de Marseille surpassa-t-il les espérances de ses fondateurs. Les séances quotidiennes étaient remplies par des harangues à bâtons rompus qui contenaient autant de sottises que de mots; mauvaise parodie d'un drame détestable, réchauffée par l'éloquence des poumons, la seule à la portée de l'auditoire. Ces orateurs à la manière de Sganarelle, remuaient leur public avec les grands mots et les formules en crédit, qu'ils estropiaient et prodiguaient d'autant plus qu'ils les comprenaient moins. Un épouvantable bacchanal servait d'intermède.

C'était bien pis quand les banalités civiques cédaient la place aux délateurs. Car les clubs, que le seul mot d'inquisition mettait en fureur, avaient organisé dans leur

(1) Pierre Pierre jouait les Crispins chez madame Bonaparte. Il avait assez bien retenu les traditions de l'emploi. Bonaparte, devenu consul, nomma Pierre Pierre commissaire général de police à Bordeaux.

sein la plus tyrannique des inquisitions, suivant la logique révolutionnaire, qui consiste à mettre sans cesse les mots en contradiction avec les faits. Les théâtres, la Bourse, les églises même, étaient pavés des émissaires du club. Le foyer domestique n'échappait pas toujours à ses investigations. Les actes les plus insignifiants, que dis-je, les plus utiles à la ville, les paroles les moins hostiles, pour peu qu'elles prêtassent à l'équivoque, étaient dénaturées, commentées, torturées à la redoutable tribune, avec une infernale perfidie. Qu'un honorable négociant consacrât ses capitaux et ses veilles à la régularité des approvisionnements, il apprenait à son lever qu'on l'avait dénoncé au club comme accapareur. Il arriva de là, que le commerce des subsistances fut abandonné, ce qui prépara la disette, et que les maisons riches et par conséquent prudentes, dépaysèrent leur fortune, et la suivirent eux-mêmes de près. Le club découvrait-il que les secours religieux avaient été clandestinement administrés : Contre-révolution ! Toutes les lettres timbrées d'Allemagne venaient de Coblentz, et la moindre démarche révélait un stipendiaire de Pitt et Cobourg. Mort aux aristocrates ! C'était le cri de guerre. On le mit en chanson sur un air pastoral de *Paul et Virginie*, alors dans sa nouveauté. Les clubistes le hurlaient dans les rues après la séance, et les prolétaires faisaient chorus. Ce refrain appartenant à l'histoire, on m'excusera de l'avoir transcrit, c'est le *Ça ira* provençal :

Piça... senso façoun
Entre lou nas et lou mentoun
De touti leis aristocratos.

Les révolutionnaires, maîtres du pavé de Marseille,

brûlaient de signaler leur puissance autrement que par du bruit. Nos Thémistocles, portant envie aux lauriers du 14 juillet, arrêtèrent dans leurs conciliabules la destruction des forts. Ainsi, l'horrible scène du 4 mai fut le corollaire de la prise de la Bastille.

Sous l'ancienne monarchie, le gouvernement des places fortes était donné par le roi à des hommes de cour qui prenaient le revenu et laissaient les charges aux hommes du métier. Le gouverneur de fait était le commandant ou le major de la place, postes, du reste, fort honorables et très bien rétribués, et récompense ordinaire d'anciens services. Le gouverneur courtisan de la citadelle de Marseille était M. le maréchal de camp de Montazet, le commandant M. de Monlezan, et le major le chevalier de La Roque, homme recommandable, dont les jambes étaient paralysées par d'anciennes blessures. Deux domestiques en uniforme le promenaient habituellement par la ville dans une brouette (1). M. de La Roque avait pour second, avec le titre d'aide-major, le chevalier Marion, excellent homme, que les jeunes gens qui le voyaient tous les jours, comme, par exemple, l'écrivain de cette époque, aimaient à la folie (2).

(1) Le continuateur de Ruffi a confondu M. de La Roque avec M. de Miran, qu'il appelle Miran tout court. M. le lieutenant-général Roger de Verdusan marquis de Miran avait le commandement militaire en Provence, d'abord sous M. de Thiard, ensuite sous M. de Caraman, place fort supérieure, comme on voit, à celle de major d'une citadelle. M. de Miran habita longtemps Marseille, où il tenait un grand état de maison. Il donna, dans son hôtel (l'ancien hôtel Grignan, aujourd'hui démoli), une fête splendide à la naissance du duc de Normandie, Louis XVII.

(2) Le chevalier Marion s'était distingué dans la guerre de Hanovre; sa loyauté ne se démentit jamais un seul instant dans le

M. de Cerisey était gouverneur du fort Saint-Jean; M. de Calvet, commandant d'armes; M. le chevalier de Bausset, major de la place. Les circonstances de sa mort parlent assez haut en faveur de ce fidèle serviteur du roi. Les deux majors, au surplus, M. de La Roque et M. de Beausset, jouissaient depuis longues années d'une considération justement acquise par la régularité, l'urbanité de leurs mœurs et leur caractère chevaleresque. Les mêmes motifs les rendaient odieux à la canaille.

La bicoque de Notre-Dame-de-la-Garde avait aussi son gouverneur honoraire, M. le marquis de Jarente; une compagnie d'invalides, commandée par un capitaine du même corps, en composait la garnison. Cette conquête étant la plus facile, il fut décidé par les meneurs qu'on commencerait par là. Par une belle matinée d'avril, une escouade, mi-partie de comparses de théâtre et de batteurs de pavé, gravissait gaîment la montagne de la Garde. On arrive à pas de loup; on se tapit tout le long du mur: un peloton de faux pèlerins guette la chute du pont-levis, et, sans perdre un instant, saisit la sentinelle, la désarme, introduit le reste de la brigade, et le commandant surpris capitule. Le drapeau tricolore flottant dans les airs, et l'artillerie de la place, c'est-à-dire, quatre pièces de campagne, apprennent aux Marseillais ébahis l'entrée de la nation dans le fort de la Garde. Tel est, du moins, le bulletin des vainqueurs, mais, suivant une version plus

cours de sa longue vie. On lui offrit un commandement dans les bataillons fédéralistes de 93; il refusa par antipathie pour la cocarde et le drapeau. Forcé par les malheurs du temps de cacher sa croix de Saint-Louis, le bon M. Marion la suspendit comme une relique à son chevet, qu'elle ne quitta plus.

véridique, la comédie avait été arrangée d'avance, puis mise en scène et jouée par un passé-maître dont le nom justifiait de reste l'incrédulité publique, le comédien Verteuil. Après tout, quelle résistance pouvait faire le chef d'une poignée de vieux soldats probablement travaillés, invalide lui-même, dans une place démantelée? L'attaque n'était pas sérieuse; mais qu'importe, puisqu'il eût fallu céder d'une manière ou d'une autre?

La prise de la citadelle St.-Nicolas eut un caractère plus grave. Depuis plusieurs jours, le maire de Marseille, M. Etienne Martin, avait fait distribuer des armes sans choix et sans mesure. On ne parlait que d'une attaque prochaine de la citadelle; la ville était sur le qui-vive. D'un autre côté, la position de l'état-major, placé entre une garnison en révolte et la populace mutinée, était extrêmement critique. M. Martin, qui tâchait d'éviter une collision, mit les moments à profit pour parlementer. M. de La Roque refusa d'emblée toute proposition, tergiversa le lendemain, et finit par admettre, après un simulacre de siége, une partie de la garde nationale dans la place. Toutefois, cet arrangement n'autorise en aucune manière des soupçons sur la fidélité du major. Il céda, mais au désespoir: l'impossibilité, l'inutilité de la résistance, peut-être encore son âge avancé, triomphèrent de son courage et de ses premières résolutions.

C'est ainsi que tomba au pouvoir des démagogues la célèbre citadelle de Louis XIV, sujet éternel de déclamations insensées sans contredit, puisque le canon n'y gronda jamais qu'aux jours solennels, et que les embrasures du levant restèrent constamment vierges. Ce qui n'empê-

cha pas les patriotes de s'y porter avec fureur dès le lendemain de l'occupation et d'employer des milliers de mercenaires à une dévastation dont les vestiges subsistent encore.

Les fonctionnaires civils, depuis le premier jusqu'au dernier, s'y rendirent à tour de rôle; on eût dit un pèlerinage. Chacun de ces messieurs donna religieusement son coup de pioche avec offrande et beaux discours. Les curieux mal avisés étaient appelés, mis en ligne et à contribution.

La capitulation de la citadelle ne précéda que de peu de jours la funeste journée du 4 mai. Hélas! il m'en coûte d'en aborder le récit; que ne m'a-t-il été possible de l'omettre (1).

Les premiers jours du mois se passèrent en négociations entre la ville et le fort St.-Jean. Le commandant et le major, quoique témoins du mauvais esprit et des dispositions de la garnison, débris du régiment de Vexin, révolutionné, fermèrent longtemps l'oreille aux sollicitations de l'autorité tricolore, et plus encore aux menaces des soi-disant mandataires du peuple. M. de Calvet, enfin, vieillard moins énergique et moins vert que son bouillant collègue, M. de Beausset, dont le grade était d'ailleurs inférieur au sien, consentit, à l'exemple de M. de la Roque, à recevoir un fort détachement de la garde nationale. L'inflexible major protesta violemment contre ce consentement forcé du commandant, tant ce noble cœur renfer-

(1) M. Fabre a raconté les événements de cette journée avec plus ou moins d'exactitude, mais en termes convenables, j'aime à le reconnaître.

mait d'aversion pour tout ce qui avait l'apparence d'une lâcheté. Le fameux abbé, son neveu, alors à l'apogée de sa popularité, touché, dit-on, des périls d'un proche parent, auquel pourtant il ne ressemblait en aucune manière et dont il était souverainement méprisé, essaya, dans un colloque qu'on lui avait ménagé, de faire entendre raison à son oncle. Sans nier l'authenticité de l'entrevue, sans chercher à l'attribuer à une bouffée de respect humain, j'oserai dire que la démarche me paraît peu réfléchie, sinon invraisemblable. L'ancien comte de Saint-Victor connaissait trop bien le caractère entier du courageux vieillard et l'irritation dont il était lui-même l'objet, pour ne pas avoir compris que ses supplications et ses pleurs, supposé qu'il en ait versé, loin d'ébranler la résolution du major, ne serviraient qu'à l'y affermir; qu'il allait donc essuyer gratuitement l'explosion de ses reproches et de sa colère. Il savait, en outre, que le major du fort Saint-Jean serait, quoi qu'il fît, le Delaunay d'une seconde Bastille. Quant au vieux M. de Beausset, il connaissait parfaitement le sort qui le menaçait, et n'en était que plus résolu. Il espérait probablement, le loyal chevalier, que son martyre effacerait dans l'histoire la tache imprimée à son nom par un indigne neveu ; il était enfin convaincu qu'une faiblesse dans ce moment critique souillerait ses cheveux blancs sans les préserver.

La matinée du dimanche, 4 mai 1790, invitait aux plaisirs de la campagne par la sérénité de l'atmosphère; les rues de Marseille étaient à moitié désertes. Mais, vers trois heures du soir, la générale retentit, on prend les armes, le bruit d'une émeute se répand, les frères et

amis d'Allauch arrivent (1); on les attendait donc! Les abords du fort Saint-Jean sont obstrués par une populace exaltée; des figures sinistres apparaissent. La municipalité survient, pénètre d'autorité dans le fort, se fait délivrer les fusils de la salle d'armes, et, cherchant à donner au pillage un air de légalité, ordonne dérisoirement qu'on transporte ces fusils à l'Hôtel-de-Ville.

M. de Beausset, exposé dans ses appartements aux insultes d'une partie des gardes nationaux, mal défendu, ou ou pour mieux dire trahi par la troupe de ligne démoralisée, emprunte un habit, franchit les portes de la forteresse et parvient jusqu'à la place de la Consigne à travers la foule, se livrant ainsi lui-même à ses bourreaux. Reconnu et poursuivi par une troupe de malfaiteurs, il se jette dans une boutique dont la frêle clôture vole en éclats, et le pauvre gentilhomme, entraîné au dehors, tombe percé de coups après une vaine résistance de quelques minutes. Son cadavre mutilé, mis à nu, subit des outrages qu'une plume décente répugne à décrire.

Mais après l'occupation et le désarmement du fort, que voulait-on encore? du sang! et de pareilles abominations se commettaient au grand jour, en présence de la garde nationale qui attendait des ordres, et presque sous les yeux des officiers municipaux. Quelle sauve-garde, grands Dieux!

A Dieu ne plaise que je soupçonne la garde nationale sous le drapeau d'avoir autorisé cet horrible meurtre, à plus forte raison de s'y être mêlée. Sans aucun doute,

(1) Nid de jacobins.

elle l'aurait empêché si elle en avait eu le pouvoir ; toutefois il n'est pas impossible que des hommes appartenant à la milice citoyenne aient figuré dans cette tragédie? L'absence de tout contrôle dans les admissions, et certaines circonstances tant de cette journée que de celles du même genre qui survinrent plus tard, ne donnent que trop de poids à cette conjecture.

Vers six heures du soir du même jour, un homme jeune encore, avec épaulettes et hausse-col, l'épée haute comme un capitaine à la parade, descendait la rue d'Aubagne, à l'entrée de la rue Vacon (1). Il marchait au pas, promenant autour de lui un regard fier et satisfait, et précédant immédiatement un amas de monstres mâles et femelles qui défilaient en tumulte avec d'effroyables rugissements. Au bout des bâtons qui s'élevaient du milieu de la cohue jusqu'à la hauteur des fenêtres, étaient suspendus des objets d'abord confus, mais que de près on reconnaissait en frémissant. C'étaient des débris humains, ramassés dans la boue de la place Saint-Jean. Une tête de vieillard sanglante et défigurée, des mèches de cheveux tenant à des fragments de peau et souillés de cervelle broyée et de sang figé; un bras amputé, des tronçons charnus, des boyaux déchirés. Le cœur de la victime manquait : on l'avait mangé ! ! !

Les forts de Marseille ont perdu depuis longtemps leur importance. On ne fait plus aujourd'hui la guerre sur mer, comme on la faisait dans les temps plus ou moins

(1) Cet homme, que je ne veux pas mieux désigner, s'appelait Martin, il alla cacher sa honte et son désespoir peut-être à l'armée d'Italie.

reculés de leur fondation. Ce sont de spacieuses casernes et pas autre chose. Les bâtiments élevés dans leur enceinte depuis la vente de l'arsenal, gêneraient une défense régulière. Le donjon de la citadelle et la tour du fort St.-Jean sont vus par la population environnante comme les clochers de la ville. Toutefois, si la révolution avait eu le temps de les renverser de fond en comble, on les aurait regrettés, parce qu'il y a une espèce de prestige attaché aux vieilles choses. On s'habitue difficilement à ne plus les voir. Les patriotes eux-mêmes, malgré leurs clameurs, ne s'effrayèrent pas le moins du monde de ces sentinelles immuables du port. Ils s'y ruèrent la pioche et la sape à la main, par fanfaronnade et par esprit d'imitation; la passion de détruire, chère aux grands enfants comme aux petits, eut aussi sa part dans cette levée de boucliers. Elle n'était pas d'une excessive gravité au point de vue matériel, mais l'assassinat de M. de Beausset, les circonstances inouïes de cette terrible journée répandirent la consternation. La révolution, déconcertée, reculant devant ses prouesses, perdit du terrain; les partisans de la nouveauté, dont le cœur n'était pas encore tout-à-fait perverti, quittèrent ouvertement la partie ou se retirèrent incognito; d'autres engagés dans les fonctions publiques et trop à découvert pour oser déserter sur le champ, dissimulèrent encore un peu; les conspirateurs se divisèrent, Mirabeau conserva ses favoris, les démagogues se comptèrent, serrèrent leurs rangs et reprirent courage.

Cependant, les démolitions, ostensiblement prohibées, et secrètement encouragées par la majorité du conseil

municipal, se continuent avec ardeur, sans opposition de la part de l'autorité militaire; elle attendait, les bras croisés, les ordres formels d'un gouvernement dont elle connaissait par expérience la faiblesse et l'irrésolution. D'ailleurs, elle ne pouvait compter que sur les Suisses et ne l'ignorait pas; mais enfin, l'autorité royale eut une velléité de résistance. Le ministre de l'intérieur, M. de Saint-Priest, ordonna la discontinuation des travaux; on se moqua de lui; le conseil municipal s'assembla, les expressions de celui qui parlait au nom du roi, furent contrôlées, vitupérées, déclarées impertinentes, attentatoires à la majesté du peuple souverain, et la cohue rebelle arrêta de cesser à l'avenir toute relation avec le ministre. Il y avait pourtant dans le conseil quelques hommes loyaux et judicieux, à leur tête M. Gabriel Merle, qui jugea sans doute inutile, dans un pareil moment, de faire entendre à des fous le langage de la raison; M. Merle ne tarda pas à se retirer.

Les municipaux frappaient impunément le lion malade; mais l'assemblée nationale étant alors toute puissante, il n'y avait pas moyen de lui échapper. Or, un récit fidèle des événements de mai pouvait compromettre le conseil municipal. On le comprit, et Bremond Julien, substitut du procureur de la commune, fut chargé, lui troisième, d'aller défendre ses collègues à Paris. Julien trouva Mirabeau prévenu contre ses commettants, car Mirabeau n'était plus l'apôtre de l'insurrection. Le disciple se tint au ton du maître, qui lui fit voir la récompense de son amendement, et lui tint parole. A son retour, Bremond Julien fut nommé procureur syndic au district

(sous-préfet avec un autre nom). L'avoué Etienne Seytres prit à l'Hôtel-de-ville la place de substitut.

Le tableau des troubles de Marseille fut exposé à la tribune sans exagération, mais sans réticence, par M. d'André. On entendit l'envoyé des municipaux : ses déclamations à vide produisirent peu d'effet. Mirabeau répondit mollement à M. d'André, et de la discussion sortit un décret portant défense de poursuivre l'œuvre de destruction, ce qui sauva les restes des deux forteresses, dont les mutilations sont une insulte aux manes de Vauban : elles demeurèrent donc dans leur état actuel, sauf quelques réparations de fraîche date. Ainsi, la partie modérée du conseil municipal fut satisfaite, y compris M. Etienne Martin, alors désillusionné à demi. On chargea M. J. F. Lieutaud, nouveau commandant de la garde nationale, de l'exécution du décret. Comme il procédait sans arrière pensée, il sut se faire obéir (1).

Le premier soin de cet homme vain, mais judicieux, fut de se composer un état-major choisi parmi d'anciens camarades, aussi peu militaires que lui. Il eut ses aides-de-camp, ni plus ni moins qu'un général d'armée. Les frondeurs taxèrent d'ostentation un luxe qui n'était, au fond, que le conseil d'une haute raison. M. Lieutaud avait pensé que le chef bourgeois d'une milice bourgeoise ne pouvait devenir utile qu'à condition d'être respecté,

(1) Le chevalier Greling précéda M. Lieutaud, il appartenait à la classe peu nombreuse des officiers-frondeurs. Avant lui, M. le bailli de Foresta avait complaisamment accepté le commandement. Il ne fit qu'y passer. L'âge, les opinions et les habitudes du noble personnage cadraient mal avec les exigences de la charge.

et ne pouvait se dispenser de prendre une attitude imposante à son entrée en exercice.

Quoiqu'il en soit, on s'aperçut bientôt de l'influence d'un homme énergique. Les cadres de la garde se remplirent, les âmis de l'ordre reprirent courage, les projets sinistres s'ajournèrent, les malfaiteurs frémirent et la révolution recula; mais les jours sereins n'eurent pas une longue durée. M. Lieutaud, dont les opinions s'étaient modifiées à l'instar de celles de Mirabeau, son patron, M. Lieutaud, devenu le bras droit du général qui commandait au nom du roi, tomba forcément dans la disgrâce des patriotes. Harcelé sans relâche par d'implacables ennemis, il dut enfin abandonner une position qui n'était plus tenable, bien que courageusement défendue.

La désorganisation de la troupe de ligne avait précédé et déterminé l'envahissement des forts. Les soldats, après avoir brutalement congédié leurs officiers, en avaient choisi d'autres parmi les chefs de la sédition. Les deux régiments de dragons cesernés aux faubourgs (Lorraine et du roi) étaient en dissolusion complète. Il n'y avait plus de sûreté pour les officiers évincés : un plus long séjour à Marseille n'aurait été pour eux ni sans amertume ni sans péril. Ils partirent donc, chacun de son côté, sans qu'on s'en aperçut. Le brillant colonel de Royal-Marine, M. le marquis d'Ambert, les avait dévancés. Il n'était arrivé à Marseille que le 20 mai. Bien qu'il eût été reconnu tout de suite par ses soldats stationnés à la Porte-d'Aix conjointement avec la garde nationale, celle-ci s'avisa de lui demander ses passeports. Sur son refus, une rixe s'en-

gagea entre le jeune colonel, qui s'exprima fort cavalièrement sur le compte de la garde citoyenne, et le chef du poste, qui défendit l'honneur du corps. Un ressemblement se forma, comme il arrive toujours au moindre événement. Il y eut un moment critique; mais on fit escorter M. d'Ambert jusques à son hôtel par une patrouille de son régiment. Le lendemain matin il se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour y recevoir et donner des explications: la populace ameutée l'y suivit: on ferma les portes, et le colonel fut claquemuré jusqu'à la réception des ordres du roi et de l'assemblée nationale, qui renvoyèrent de concert l'affaire à la sénéchaussée de Marseille. On conduisit alors M. d'Ambert dans les prisons du Palais; et comme il n'avait été ni décrété ni écroué, le juge, M. Chomel, profita de ce vice de forme pour l'élargir clandestinement. Il y eut un jugement par défaut. Ainsi le vautour manqua sa proie. Cette conduite hardie du magistrat fut louée par ses amis et acheva de le perdre auprès des révolutionnaires. M. le comte de Damas, colonel de Vexin, aussi fidèle, mais plus sage que son camarade, ne fut pas inquiété.

Au bout de quelques mois, le régiment de Vexin (si des soldats révoltés méritent le nom de régiment) reçut un ordre de départ. La municipalité, voyant partir à regret ces baïonettes intelligentes, essaya d'obtenir une prolongation de séjour qui fut refusée; cependant, M. de Caraman était en bons termes avec l'Hôtel-de-ville, lequel s'accommodait à merveille de la longanimité du général; car, celui-ci ayant un jour manifesté le désir d'aller prendre quelque repos dans une de ses terres, au-

près de sa femme, la municipalité, pour l'en détourner, imagina d'inviter par une lettre obséquieuse Mme la comtesse à venir elle-même à Marseille. La réponse négative fut d'une convenance parfaite et surtout d'un style tout à fait diplomatique. Mme de Caraman sortait de la maison princière de Chimai.

Le commerce, préoccupé avant tout des viscissitudes du papier monnaie, n'aurait eu que de l'indifférence pour tout le reste, si l'état permanent d'agitation de la cité ne l'avait pas tenu sans cesse sur le qui-vive; car les magasins regorgeaient de marchandises, et les espèces, devenues par un changement de rôle objet de spéculation, encombraient toutes les caisses; d'ailleurs la majorité de la Bourse affichait des opinions anti-civiques, mais avec des nuances diverses. Les fonctions municipales, jadis si convoitées, étaient tombées dans le décri. La coterie patriotique, composée de quelques négociants orgueilleusement imbéciles, du rebut du barreau et de la pédagogie, de chefs d'ateliers méchants ou insensés, et d'hommes du néant cherchant une pâture, ne jouissait d'aucune considération. Seulement on se taisait en la présence de ces gens-là lorsqu'on était forcé de la subir, et tel d'entre eux qui faisait l'important au conseil n'aurait pas trouvé sur la place un écu contre sa signature.

On s'apprêta bientôt à célébrer le *glorieux* anniversaire de la prise de la Bastille. Par contrainte ou prudence, par peur ou par curiosité, tout le monde prit un rôle dans cette parodie, sans en excepter le beau sexe. Le patriotisme en jupon avait siégé dans les formes, avec président et secrétaire, pour délibérer sur le costume; robe

blanche, rubans de même, gants *ad libitum* Mme Etienne Martin, après avoir voté tout comme les autres, figura dans la mascarade entourée des notabilités de la friperie et du marché. C'était une femme de bon sens, mais il y a d'étranges nécessités dans la vie. On avait élevé entre le Cours et la place Saint-Louis un autel quadruple, où quatre messes furent célébrées simultanément. Au nombre des officiants se trouvaient l'abbé de Beausset, Talleyrand de province, et, si je ne me trompe, l'abbé Jaubert, le prêtre-gendarme, qui, dans la suite, fit sa belle rétraction. Dieu seul sait si elle fut sincère.

Depuis que la ville avait été divisée en sections pour les premières élections municipales, les citoyens actifs avaient continué de s'y rassembler de temps en temps, c'est-à-dire, quand il convenait aux meneurs. Les présidents prenaient le mot d'ordre à l'Hôtel-de-Ville et dirigeaient la séance là-dessus. Le Cicéron de la bande faisait un beau discours qu'on portait le lendemain de section en section pour recueillir les adhésions. Les arts mécaniques avaient aussi gagné la fièvre délibérante. Les corps des tonneliers, des tailleurs, des cordonniers et *tuti quanti* eurent leurs faiseurs de motions et d'adresses. C'était le bon temps des mauvaises paroles; les grands orateurs couraient les rues comme les grands citoyens.

La salle du traiteur Arquier, près la place Noailles, et l'église des Carmes de la rue Paradis, servaient quelquefois de rendez-vous à l'opposition quasi-royaliste; autel contre autel, tous voulaient avoir part au gâteau.

C'est là que déployèrent leur faconde l'impétueux procureur Arnaud, le mielleux Fournier qui, de l'Oratoire, avait sauté à la Bourse; le poète Esménard, Bremond l'Américain, créature et parent de son homonyme. On y nomma commissaires auprès de l'assemblée nationale MM. Esménard et Fournier. Bremond, le procureur syndic, fut leur Mentor : il ne s'était pas montré dans les réunions, mais il passait pour en être le directeur (1). M. Fournier partit précipitamment de Paris pour l'Italie; Bremond y demeura jusqu'à la mort de Mirabeau, arrivée en avril 1791. Ces événements ayant renversé ses espérances, il se retira dans les environs d'Aix.

Cette époque fut remarquable par une tranquilité précaire et relative sans doute, mais à son ombre les affaires mercantiles avaient pris un essor immense. Les fortunes s'élevaient par enchantement, mais aussi les capitalistes routiniers, dupes des chiffres apparents, couraient à l'hôpital les yeux fermés. L'éclat de l'étoile marseillaise était celui d'un flambeau près de s'éteindre, un jour magnifique avant-coureur d'un déluge.

Cette halte de la révolution, qui laissa le champ libre au commerce, se prolongea jusqu'à l'année suivante, sauf les épisodes : elle avait diverses causes. Mirabeau régnait toujours à la tribune ; mais Mirabeau conservateur et réparateur. Par son revirement, les positions tendaient à changer et l'avantage à passer aux royalistes. L'efferves-

(1) La seule présence, chez Arquier ou aux Carmes, constatée ou non, devint un titre de proscription. Les sections avaient dénoncé ces assemblées comme des conciliabules de 1789.

cence des esprits, dans les grandes villes, n'était plus la même, surtout depuis le rapprochement momentané du roi et de la constituante, où les radicaux ne dominaient pas. Alors aussi le bon Louis XVI était aimé de son peuple, témoin la joie presque universelle à la nouvelle d'une trève politique. Quant à Marseille, le bon esprit du pays tenait les agitateurs en respect.

Les besoins mutuels rapprochent les hommes, les passions les divisent. Nos défauts ne peuvent pas se cacher éternellement: ils percent malgré nous. Notre égoïsme, nos prétentions, nos petitesses, nos bizarreries, nos défectuosités physiques, trop ou trop peu de soin de nos personnes, que sais-je enfin ? un simple tic nous rendent insupportables à la longue à ceux qui nous voient de près tous les jours et longtemps, sans compter la soif de l'indépendance et de la supériorité, cette incurable plaie sociale. L'amitié n'est pas une chimère, je le crois; il arrive pourtant quelquefois qu'entre deux amis, si l'un ne se résigne pas à la domination de l'autre, ils finissent par se brouiller et se haïr ensuite à la mort. Les querelles domestiques, les dissentions claustrales, les antipathies de village viennent de là, indépendamment de l'intérêt qui s'y trouve toujours mêlé. Or, ces haines, pour ainsi dire, en-

(1) Lorsqu'on sut à Marseille que le roi venait d'accepter la constitution, on s'empressa de remettre au théâtre le *Déserteur*, de Sedaine; exclu du répertoire depuis deux ans. Le jour de la représentation, les innombrables spectateurs, électrisés par le cri de *vive le roi!* alors si sympathique, unirent leurs voix méridionales à celle de Courchemin, avec un éclat tel que l'enthousiasme se prolongea jusques dans la rue, à la grande confusion du club qui se tut.

démiques des petites localités, doublèrent d'intensité lorsque le souffle révolutionnaire les attisa. Cela se conçoit bien: au village les esprits sont étroits comme l'espace. La Provence tout entière fut donc infectée dans un clin-d'œil; le plus humble clocher eut son club, ses boute-feux et ses proscrits; partout les mutins usurpèrent le nom de patriote en le gâtant, et jetèrent le fatal sobriquet d'aristocrates à tout ce qui n'était pas de leur bord. Partout l'homme pacifique, le propriétaire ami de l'ordre fut harcelé, honni, volé, comme ces voyageurs qu'on deshabille en les injuriant. Partout le riche calomnié se vit, sans y songer, en butte à l'exécration du pauvre; partout on lâcha la bride à la populace; partout on préconisa, on encouragea l'insurrection et la vengeance; partout des armes furent livrées aux prolétaires, et si par hasard il se rencontrait des retardataires, la propagande de la rue Thubaneau arrivait pour les faire marcher. Tandis que l'orage allait s'apaisant à Marseille, on n'entendait parler que de désordres dans l'environs.

On apprit que M. d'Albertas, ancien président de la cour de comptes de la province, venait d'être assassiné dans son château de Gémenos, au milieu d'une fête qu'il donnait pour célébrer la fédération, et dans l'instant même où la santé de Mme d'Albertas allait être portée. L'assassin était un garçon barbier, venu de Toulon pour exécuter son horrible projet; il s'appelait Martel. La victime avait commis des actes de philantrophie, des œuvres de charité sans nombre et sans mesure; c'est ce que la perversité pardonne le moins. Martel, qui portait une tête disgracieuse sur des épaules contrefaites, fut con-

damné à la roue par sentence du parlement. Au moment de l'exécution, qui eut lieu à Aix, une bande de malfaiteurs envahit les toits des maisons qui donnaient sur la place; ils détachèrent les tuiles, et les ayant brisées, ils les lancèrent à l'improviste sur les soldats qui ceignaient l'échafaud : cela occasionna du tumulte; la panique gagna les spectateurs, qui se mirent à fuir de tous côtés, l'exécuteur comme les autres. A la faveur du désordre, le condamné, ayant pu se glisser en bas, vint se jeter tout éperdu au milieu de la troupe de ligne, Un officier le saisit, et lui tenant l'épée sur la gorge, il le força de remonter. On le garrota, en attendant qu'on eût retrouvé l'exécuteur, qui s'était allé cacher dans une église voisine. La tranquilité revenue, Martel fut exécuté. Il est à peu près certain que cette scène avait été arrangée d'avance entre le condamné, le bourreau et leurs amis; la fermeté d'un officier de Lyonnais la fit échouer (1). Les habitants de Gémenos ne manquèrent pas de proclamer fastueusement leur indignation et leur regret. A la bonne heure!

La commune d'Allauch, située à l'est de Marseille, au pied des Montagnes qui couronnent son territoire, se signala des premières par ses bruyantes tracasseries. Depuis longtemps, les notabilités de l'endroit, gens recommandables à très juste titre, faisaient ombrage aux hommes nouveaux. Quelques bouffées d'outrecuidance intempestive, quelques jactances aristocratiques, tel était leur

(1) M. Payan-Latour, capitaine des grenadiers, frère de l'infortuné M. Jean Payan.

unique tort. Le sage n'y eût aperçu que des préjugés fort naturels et fort excusables chez des Français de la vieille roche: l'envieux y vit un délit. M. le chevalier Dieudé, issu de l'échevin de ce nom, qui avait été ennobli par sa courageuse conduite lors de la peste de 1720, vivait patriarcalement dans sa propriété de la *Vieille*, qui avoisine le village. Il avait jadis servi dans les gardes du corps du roi, il en avait conservé l'esprit chevaleresque et la fidélité. C'était un vieillard robuste, de haute taille. M. le chevalier Pistoie, capitaine au corps royal d'artillerie, originaire de Martigues, avait pris femme à Allauch, dès lors sa patrie adoptive; il commandait la garde nationale, c'est-à-dire une bande de paysans mal équipés. M. Dieudé était maire en 89; la communauté de principes et de mœurs liait d'une étroite amitié ces honorables campagnards. Les jeunes ambitions les avaient pris pour point de mire de leurs sarcasmes dès l'aurore de la révolution. M. Ricard, que son incontestable talent et ses opinions avancées portèrent, dans d'autres circonstances, à une haute place de magistrature, succéda à la mairie de M. Dieudé et le chicana sur sa gestion. On se fit une guerre de plume fort envenimée de part et d'autre; il y eut du scandale, mais point de voies de fait. M. Ricard avait sur ses adversaires l'avantage de la jeunesse, de l'esprit et de la faveur chez la partie révolutionnaire de la population. En définitive, le jeune parti resta le maître du pavé. M. Pistoie quitta momentanément Allauch; le vieux M. Dieudé ne voulut pas s'éloigner de son manoir; M. Ricard lui-même vint se réfugier à Marseille presque en même temps. Assurément, le bruit de cette lutte, dans

un hameau, entre la vieille fidélité royaliste et les adeptes des nouvelles idées, se serait perdu parmi le fracas d'une grande ville, mais la mort tragique de M. Dieudé, survenue après un certain intervalle, plaça le nom d'Allauch dans les pages sanglantes de l'histoire et donna d'épouvantables enseignements aux optimistes. Un valet de ferme, nommé Paulet, suivi de deux ou trois scélérats de sa trempe, s'introduisit furtivement dans le château de la *Vieille*, vers le soir; il y assassina le maître et le domestique, et s'y établit à la face du ciel, passant les jours et les nuits dans la plus sale débauche. Il venait de temps en temps à Marseille pour s'orienter et se recommander à ses nombreux amis; le club n'avait pas de plus zélé serviteur. C'est le même coquin qui donna, dans le mois de novembre 1791, la mairie à Mouraille, en parcourant les sections un faisceau de cordes de reverbères à la main, dont il menaçait, en les secouant, les électeurs indécis.

Le 12 décembre 1790, le club d'Aix, dit des frères-antipolitiques, fraternisa avec celui des amis de la constitution, *cantare pares*. Les deux bandes réunies, passant sur le Cours, à cinq heures du soir, se livrèrent à des provocations contre les cafés Casati et Guion, d'où elles prétendirent qu'il était parti des coups de sifflet. Quelques officiers du régiment de Lyonnais avec M. de Guiraman, ancien officier de cavalerie, se firent jour, le pistolet et l'épée à la main, jusqu'à la caserne. Le régiment prit les armes; mais un grand nombre de soldats gagnés déclarèrent que, sans une ordre de la municipalité, ils n'iraient pas même au secours des officiers, encore

engagés dans la ville. Ainsi, les clubistes eurent leurs franches coudées; ils en profitèrent pendant la nuit, pour aller saisir, dans sa campagne, M. de Guiraman, qu'ils menèrent à l'Hôtel-de-Ville, ainsi que M. de La Roquette, très honorable gentilhomme, et M. l'avocat Pascalis, le même qui s'était distingué des premiers par un écrit en faveur du tiers-état. Soit connivence, soit impuissance de la part de la municipalité, les trois prisonniers furent conduits sur le Cours au point du jour, et pendus aux lanternes placées vis-à-vis le cercle des nobles. Les pendeurs avaient pour auxiliaires un détachement de clubistes marseillais, sans doute appelés en toute hâte. Un monstre nommé Bonnefoi sépara du tronc la tête de M. Pascalis, et la porta, entouré de ses aides, jusqu'au relais du Pin, à mi-chemin de Marseille. Un piquet de gendarmerie, envoyé à leur rencontre, les empêcha d'aller plus loin. La tête fut enterrée, le triomphe avorta, et Marseille n'eut pas un autre 4 mai. Le jour même, l'accusateur public du district d'Aix, *querellant* en coups d'épée et coups de pistolet, sédition, etc., fit commencer contre les officiers de Lyonnais des informations dans lesquelles il n'est pas fait la moindre mention des pendaisons du Cours.

M. de Belloy, évêque de Marseille, possédait à Aubagne, petite ville sur la route de Toulon, un château, bâti de ses propres deniers, qu'il s'était plu à embellir, et dont il faisait ses délices. Il y passait en riche bourgeois la plus grande partie de l'année, entouré du respect et de l'amour de tous les honnêtes gens de la contrée. Certes, si le grand âge, la mansuétude et la charité eussent

été dans ces temps déplorables un préservatif, qui mieux que le bon prélat eût pu se croire à l'abri de la tempête? Loin de là, ses vertus devinrent la mesure de ses tribulations. Présent, il fut critiqué dans son administration et dans ses habitudes, menacé dans sa personne, obligé de s'éloigner pour éviter la mort; absent, son château fut incendié, après un pillage et une dévastation sans exemple, où les émissaires du club de Marseille, unis à quelques mauvais sujets du pays, déployèrent largement leur infernale industrie: on faisait de la besogne avec de pareils associés (1)! et la même scène fut reproduite à quelque temps de là, dans le château de Mazargues, à une petite lieue de Marseille, avec des circonstances identiques et des acteurs de la même force.

Les agitateurs brûlaient d'être débarrassés du commandant de la garde nationale; le club et ses annexes l'accusèrent de despotisme, de trahison et de péculat; car, on perdait alors les gens avec de grands mots. M. Lieutaud fit bonne contenance, mais son règne était fini. Il essaya sans succès de se maintenir par la violence: il fut abandonné par sa troupe, et le club triompha. M. Cabrol de Moncoussou, qui présidait la Caverne, succéda à M. Lieutaud (2). C'était un Languedocien protestant, infatué du

(1) Les grandeurs de ses dernières années n'avaient pas fait oublier à M. de Belloy, cardinal-archevêque de Paris, son modeste château d'Aubagne. Lorsque ce lieu désolé fut rentré dans sa possession, il en vendit à viager les décombres et les dépendances au très honorable notaire feu M. de Bonsignour. La pension était servie avec autant d'exactitude que de plaisir. L'illustre pensionnaire, parvenu à quatre-vingt-douze ans, la fit cesser comme abusive; on sait que M. de Belloy a vécu près d'un siècle.

(2) M. Moncoussou périt sous le proconsulat de Maignet. Dans le

républicanisme systématique des calvinistes fervents. Ce bonhomme était riche et considéré, comme bourgeois; mais il se montra tout à fait au dessous de son rôle.

M. Lieutaud se retira dans une bastide; il y demeura jusqu'à l'hiver. Le danger de sa position, qui devenait tous les jours plus critique, le porta à s'expatrier comme tant d'autres que l'avenir effrayait; il s'embarqua sur une felouque de Nice que le mauvais temps força de relâcher sur une côte inhospitalière, près de Toulon. Décrété par le tribunal de Marseille où dominaient les hommes de parti, et transféré dans les prisons de la ville, il y languit quelque temps. Un décret de l'assemblée nationale, provoqué par Mirabeau et M. Dandré, vint enfin briser ses fers. Il sortit, suivi de son aide de camp Lambarine, qui ne l'avait pas quitté, confondus l'un et l'autre dans les rangs de la garde suisse descendante: un détachement du même régiment les escorta jusqu'à une lieue de Marseille. C'était de la part de leurs amis et de leurs protecteurs une précaution fort sage. De là le brave Lieutaud partit pour Paris, quittant son pays sans retour.

Dans les premiers jours d'avril, Bremond Julien, absent et tout à fait discrédité parmi les patriotes purs (1), fut dénoncé dans une section par Alexandre Ricord, qui lui devait tout. Cet homme de boue fit toute sa vie métier de délation. Le trop fameux Mouraille, qui préludait à sa

trajet de la prison à l'échafaud, il ne cessa de vociférer contre les tyrans de la France, du haut de la fatale charrette. Sa fortune fit son crime.

(1) Par patriotes purs, il faut entendre ceux qui n'avaient pas encore pris part au gâteau. Leurs clameurs n'étaient que des cris de famine.

future tyrannie, protégeait spécialement Ricord. Le maire de Marseille en perspective redoutait les indiscrétions de Bremond Julien, qu'il regrettait d'avoir initié trop avant dans ses abominables confidences à l'époque de leur intimité. L'accusation roulait sur des griefs insignifiants; Bremond fut pourtant destitué, Lejourdan fut mis à sa place de procureur au district, et remplacé lui-même à l'Hôtel-de-Ville par Etienne Seytres. Quand à Ricord, qui demandait son salaire, il n'en fut pas question.

Les oiseaux de proie se battent entre eux pour le partage du butin; tous, jusques aux derniers, prétendent aux meilleurs lots: c'est la règle. Rien donc de si naturel que les querelles de patriotes à patriotes. En vérité, cela faisait pitié; les négociants de Marseille riches et vains se bouchaient les oreilles; le bruit de la crapaudière n'allait pas jusqu'à la Bourse: la mort de Mirabeau rendit le haut commerce plus attentif.

Les hommes à fortes passions vivent peu. La nature qui donna la force à Mirabeau lui refusa la longévité; l'Hercule moderne semblait devoir périr par le feu comme l'Hercule antique, puisqu'il portait un volcan dans la poitrine. Le poison prévint l'incendie. Qui peut en douter? Les jacobins terrassés au grand jour se vengèrent à huis-clos; mais le député provençal faisant volte-face avec l'assurance présomptueuse de son caractère, n'avait pas compris que, la force révolutionnaire lui manquant, il n'était plus qu'un géant désarmé; il faut avouer, toutefois, qu'il y avait au fond de l'âme de ce lion imprudemment irrité des passions généreuses et de la grandeur.

L'apothéose de Mirabeau retentit dans tous les coins de

la France ; thème admirable pour les bavards de la démagogie, ils s'en donnèrent à cœur joie. Les habiles riaient sous cape de cet enthousiasme de commande. La mort du grand homme les servait trop bien pour qu'ils en fussent affligés. Les Français fidèles qui tiraient de cet événement inopiné un pronostic funeste pour la monarchie, furent peut-être les seuls à regretter franchement Mirabeau. Dans cette circonstance d'apparat, la jacobinière marseillaise se montra digne d'elle-même, et le patriotisme loquace de toute la Provence imita son modèle ; quel cataclysme de banalités furibondes !

A proprement parler, l'espoir de la famille royale en Mirabeau n'était qu'une chimère ; cependant, cette chimère endormait d'augustes douleurs.

Une insolente faction, insatiable d'usurpation et de ruines, renouvelait sur sa royale victime le tourment de Sisyphe. Louis XVI, en butte à tous les genres de persécutions, entouré d'espions, forcé de s'abaisser à la feinte, redoutant, comme tous les honnêtes gens, l'écho même de ses appartements les plus retirés, réduit à un petit nombre d'amis aussi découragés que fidèles ; le père de famille couronné, tremblant pour les jours de ce qu'il avait de plus cher au monde, quelle affreuse situation ?

On me pardonnera peut-être cette digression. Combien n'y aurait-il pas eu d'à-propos, de grandeur et d'avenir dans un rendez-vous solennellement donné, au milieu de ces conjonctures, à la noblesse militaire française, autour de la demeure royale. Que n'aurait-on pas dû attendre de cette réunion homérique de cinquante mille preux armés pour la défense du trône ébranlé ?

Sans aucun doute, la jeune France royalisée par son éducation, électrisée par un éclatant exemple, aurait accouru de toutes parts pour grossir les nobles phalanges et partager leurs dangers. Alors, la loyauté des provinces l'eût emporté au moins une fois sur la désaffection parisienne, et la révolution aurait été rejetée dans l'abîme aux acclamations de l'univers. Hélas! le rendez-vous fut donné, mais au delà du Rhin, par le plus inconcevable et le plus fatal contre-sens. Respect aux lauriers des Condés; qu'il soit néanmoins permis de dire ici que l'émigration militaire fut une faute énorme que la gloire a couverte.

Cependant, les projets hostiles à la cour apparaissaient aux moins clairvoyants. On craignit pour la liberté, pour la vie même du roi, et la fuite devint une nécessité. Le mois de mai se passa en préparatifs secrets, et la famille royale se mit en route dans la nuit du 14 au 15 juin; les diverses circonstances de cet événement si déplorable dans ses suites ne sont pas de mon sujet, je le sais; mais, de grâce, qu'on me passe encore quelques réflexions épisodiques.

M. de Lafayette, instruit par le détestable abus de confiance d'une femme de service, fut aperçu, non sans effroi, dans la nuit de l'évasion du roi, stationnant sur la place du Carrousel sous un déguisement. M. de Lafayette pourtant ne fit partir M. de Romeuf, son aide-de-camp, pour la route de Varennes, que le lendemain. D'où vint cette perte de temps? Le premier mouvement de M. de Lafayette partait-il d'un louable sentiment de bienveillance, d'un reste d'intérêt pour son ancien maître, et

n'attendit-il le matin pour faire courir après le roi qu'afin de lui donner le temps de gagner la frontière, tout en mettant, jusqu'à un certain point, sa propre responsabilité à couvert ? hypothèse, à mon avis, que la fin de la vie politique du héros des deux mondes a suffisamment démentie. Ou bien, du soir au lendemain, Lafayette avait-il passé du blanc au noir, les réflexions de la nuit ayant fait évanouir les bonnes dispositions de la veille ? Non, rien de tout cela.

M. de Lafayette, dans cette aventure du départ du roi, ne fut ni plus ni moins que le Lafayette des 5 et 6 octobre précédents. Mais sa conduite, dans la soirée du 14 juin, portait une empreinte bien plus profonde de cette ridicule manie de présidence à la Washington, à laquelle la disparition du roi lui parut un acheminement. C'est cette même manie qui le poussa plus tard à vouloir, très inutilement, diriger sur Paris l'armée du Nord qu'il commandait (1) ; manie, du reste, dont les verroux d'Olmutz auraient dû le guérir, mais qui, cependant, se réveillant trente-huit ans après plus vivace que jamais, fut si adroitement exploitée à ses dépens par les escamoteurs de juillet. Pour en finir sur ce petit grand homme, j'ajouterai que cette route de Varennes, choisie de préférence à toute autre, me semble prouver qu'effectivement Lafayette savait tout.

Quoi qu'il en soit, une estafette venue dans deux jours de Paris apprit à Marseille la fuite du roi, et les bons Marseillais en reçurent la nouvelle avec grand plaisir.

(1) *Mémoires de Dumouriez.*

On avait souffert des peines de Louis XVI ; on fut soulagé de sa délivrance ; on se sentait, pour ainsi dire, plus libre de sa liberté. On vit à peu près la même chose dans toutes les grandes villes de province; à Nantes, particulièrement (1). Quant aux conséquences possibles, personne n'y songea : le roi est sauvé, vive le roi ! et tout est dit. Le déménagement royal abattit la gent tricolore, la couleur pâlit, autre motif de satisfaction pour ses antagonistes. En outre, les assignats baissèrent à la Bourse de dix pour cent; or, le vent de Marseille étant presque invariablement à la baisse, attendu que les chiffons n'étaient pas en trop bon prédicament, il y eut de gros bénéfices en perspective.

Cette joie fut courte comme toutes les joies. Dès l'aurore du lendemain, un négociant eut connaissance de l'arrestation de Louis XVI et de la reprise du papier-monnaie. Ainsi, le désappointement fut complet ; les royalistes retombèrent dans leurs inquiétudes, et les joueurs à la baisse sortirent de leur rêve avec une brêche au portefeuille (2).

La conversion de Barnave, des velléités de respect humain chez d'autres, la voix puissante de l'opinion à demi-désabusée, et surtout la prochaine retraite d'une assemblée aux abois (3), avaient donné quelque repos à

(1) *Mémoires de Dumouriez.*

(2) Les estafettes se croisaient sans relâche sur la route de Paris à Marseille. Chaque variation du grand thermomètre financier mettait en jeu d'énormes capitaux sur tous les marchés de l'Europe. Ces variations étaient fréquentes sous le régime des assignats. Marseille était aux postes avancés de ces batailles de chiffres. Bénéfices pour les diligents : gare aux traînards.

(3) « La partie saine de l'assemblé constituante, honteuse d'une

Louis XVI. Par un reflet de cette trève, Marseille jouit pendant deux ou trois mois d'une tranquillité merveilleuse pour une époque où les temps n'étaient jamais sûrs. Ce calme réparateur était en partie dû aux soins de M. Etienne Martin, soutenu par un homme ami du bon ordre.

M. le lieutenant général de Coincy avait reçu le commandement militaire des mains de M. de Caraman. C'était un vieux guerrier fort peu enclin à la nouveauté. Le régiment d'Ernest-Suisse occupait les forts; il semble que cela ne suffisait pas ; mais avec un général de cette trempe et des soldats si bien disciplinés, on pouvait dormir tranquille. Sans doute, les Suisses auraient été plus utiles dans la ville même; on les avait casernés par une sorte de concession au parti patriote ; mais enfin, les honnêtes gens étaient rassurés par leur voisinage, et la population les regardait comme de vieux amis ; car, ce n'était pas pour la première fois qu'on les voyait à Marseille. Leur état-major était considéré, recherché, fêté dans toutes les réunions distinguées ; ils étaient, pour ainsi dire, naturalisés dans le pays. De là, l'aversion des entrepreneurs de désordre (1).

Les Démosthènes de la révolution, qui n'étaient pas

fin si différente de son début, n'aspirait qu'à s'en aller ; elle ne faisait plus rien ; elle fatiguait si fort la France par son avilissement, que tout le monde soupirait après son remplacement. »

Mémoires de Dumouriez, vol. II, pag. 116.

(1) Il fallait au club des soldats clubistes, et l'assemblée nationale, abondant dans ce sens, avait, par un décret qui peint à merveille l'esprit du temps, autorisé, encouragé même les militaires à fréquenter les sociétés populaires ; or, les Suisses ignoraient qu'il y eût des clubs au monde.

très forts en imaginative, s'étaient fait une rhétorique, qui consistait en certains thèmes favoris, dont la mode changeait suivant les circonstances, comme celle des vêtements. Les déclamations patriotiques contre les troupes auxiliaires étaient alors en grande vogue. La synagogue-mère de la rue Saint-Honoré ouvrit la croisade contre les habits rouges, et la succursale de la rue Thubaneau, en fille docile, répondit avec fracas: A bas les Suisses. Tel était le refrain quotidien des Catons des Bouches-du-Rhône. A force de crier, ces honorables citoyens reçurent en temps opportun le prix de leur persévérance en Provence, le licenciement brutal d'un des plus beaux régiments de l'Europe; c'était déjà quelque chose; à Paris, le 10 août; cela valait mieux; mais, n'anticipons pas.

Le conseil municipal de Marseille, ouvert aux affidés du club, embouchа la trompette à l'exemple des maîtres. Barbaroux, alors à son début, en était le coryphée, sous les inspirations de Mouraille. Motions sur motions, adresses sur adresses; mais si l'attaque était bien nourrie, la défense n'était pas moins vive. L'autorité supérieure tint bon, Dieu merci, le général, parce qu'il était inaccessible à la peur; le maire, par un motif opposé peut-être. « Je concevrais vos craintes, répliquait aux boute-feux le magistrat desabusé, si Louis XVI fugitif eût suscité la guerre étrangère; il n'en est point ainsi, fort heureusement. Le retour du roi a conjuré l'orage. Le roi lui-même ne vient-il pas de se réconcilier avec la nation? » L'argument n'était pas très fort, comme on voit; c'est que M. Martin ne disait pas tout; car il était intimement convaincu que, sans les Suisses à portée, il n'y avait pas à compter

sur une tranquillité durable, et que leur congé ouvrirait inévitablement les portes à la sédition. Il entrevoyait l'impatience des bourreaux dans cet acharnement contre les enfants de l'Helvétie. Certes, M. Martin n'avait pas toujours pensé aussi sagement. Une prudente retraite devint désormais sa pensée fixe, et son dernier vœu fut d'aller ensevelir au plus vite sa gloire municipale dans les rangs de l'assemblée législative condamnée d'avance elle-même à ne vivre que le temps qu'il fallait pour faire le lit à la convention.

De leur côté, l'état-major du régiment, et surtout le vieux lieutenant colonel commandant Olivier, aimaient singulièrement le séjour de Marseille. Ils proposèrent, pour avoir la paix, de faire prêter dans une revue le serment civique à leurs soldats : ce n'était pas le compte de leurs ennemis.

Les clubistes eurent recours à des moyens plus conformes à leur tempérament. Les officiers suisses furent insultés, assaillis en plein théâtre par une poignée de misérables. Obligés de se défendre, ils mirent l'épée à la main, et, quoique en très petit nombre, ils refoulèrent l'émeute sur la place en soufflant dessus.

Une scène plus sérieuse, mais jusqu'à un certain point étrangère à la garnison suisse, fut arrangée par les capacités de la rue Thubaneau, à l'occasion de l'acteur Lainez, alors à l'apogée de son talent; on l'avait annoncé à Marseille non-seulement comme un artiste excellent, mais encore comme un royaliste prononcé : il justifia doublement sa renommée.

On avait affiché la reprise d'*Alceste*. Ce vieux drame

lyrique de Quinault, remis à neuf, Dieu sait comment, par le bailli Du Rollet, et rechauffé par la musique de Gluck, est plein, comme chacun sait, de manifestations monarchiques, adressées indirectement au grand roi. Les répétitions en étaient dirigées avec un soin particulier par Laiuez lui-même, qui se proposait de faire éclater dans cette représentation solennelle ses sympathies pour Marseille royaliste. Le jour est enfin fixé, et tout ce que la ville des deux sexes contenait d'amis du roi, s'y donna rendez-vous. Quand la salle eût été vingt fois plus grande, elle n'aurait pas suffi pour contenir tout ce monde. Les derniers venus stationnèrent sur la place; la discorde pénétra dans l'intérieur.

Admète ne paraissant qu'au second acte, l'opéra commença au milieu d'un calme parfait malgré l'encombrement. Une vive satisfaction brillait sur toutes les figures; tous avaient l'air triomphant sur les planches aussi bien que dans les loges; c'était superbe! Peu à peu, la scène se garnit du peuple des coulisses; on annonce Admète: il paraît tenant Alceste par la main. A l'aspect de cette imposante personnification de la royauté, de ces traits si beaux, si nobles et si dramatiques de Lainez, de sa démarche si royale et si majestueuse, l'assistance saisie, se lève en laissant échapper un cri d'admiration. A l'instant, l'ignoble *Ça ira* s'élève, mais timide encore, du fond du parterre; un houra général l'accueille, l'interpellation homicide reparaît; mais, cette fois, plus énergique: *Ça ira, à genoux*. Lainez, interdit, mais non intimidé, exprime son degoût et son refus par un geste négatif, et commence son rôle; sa voix est couverte par d'épouvan-

tables cris ; de violentes rixes s'élèvent de tous côtés, le tumulte domine tout. Les satellites du club franchissent la barrière du parquet pour grimper de là sur l'avant-scène ; ils sont arrêtés par une forêt de bras royalistes. Le parquet tout entier, ses nymphes elles-mêmes, participent vaillamment au combat. Ce moment est mis à profit ; Lainez, au milieu de la foule de figurants qui se serre autour de lui, se retire en s'inclinant comme d'ordinaire, disparaît sain et sauf dans la coulisse, et la toile tombe. Cependant, la mêlée continue dans la salle. Accablés par le nombre, les patriotes battent enfin en retraite. D'innombrables huées les poursuivent jusqu'au péristyle, où les attendaient les groupes de la place pour les saluer d'un concert de malédictions. Le club était vaincu.

Au milieu de ce bacchanal, une file d'officiers municipaux occupait le fond d'une loge d'avant-scène ; ils paraissaient aussi indifférents que les dieux d'Epicure ; un tapageur plus hardi que les autres, prenant position vis à vis de l'écharpe, entreprit de faire sortir les pères de la patrie de leur léthargie en les apostrophant. Un vigoureux soufflet, lui coupant la parole, l'étendit par terre comme Montauciel. Le battu, je crois, s'appelait Albertin, et le battant Monginot : c'était un négociant lyonnais d'une force prodigieuse.

Une compagnie de grenadiers suisses escorta Lainez jusques à la citadelle, où il passa la nuit. A quatre heures du matin, Admète était sur la route de Paris.

Cependant, le club, loin de perdre courage, travaillait sans relâche à consolider sa domination. Toutes les

administrations étaient inondées de ses créatures, au moyen d'une masse d'électeurs-compères. Les dénonciations contre les Suisses avaient recommencé de plus belle, et, cette fois, elles parvinrent à les faire confiner à Aix, où les attendait un affront; le général adopta ce parti, soit qu'il y fût forcé par les ordres du ministre, soit comme un moyen terme, parce qu'il jugeait la résistance dangereuse; M. de Coincy partit ensuite pour Toulon.

Le patriotisme électoral se réunit à diverses reprises vers la fin de l'année : il eut à nommer l'Evêque du département et les députés à l'assemblée législative; l'élection du maire appartenait aux sections, l'ancien maire abdiqua avant de partir pour sa nouvelle mission. Les députés de Marseille à la législature furent M. Etienne Martin Escalon, le tonnelier Granet, régicide en herbe, et l'inoffensif Blanc Gilly.

On voyait d'étranges choses dans ces temps-là; des clubistes faisant des évêques! Un riche et vieux négociant très considéré, quoique aristocrate au premier chef, apprit un jour par son valet de chambre que les électeurs de Marseille partaient pour Aix afin d'y participer au choix d'un Evêque. « Eh bien! s'écria-t-il, ce sont des gueux qui vont élire un gueux.

Tel n'était point, cependant, le prélat de contrefaçon. Le malheur de ce pauvre curé de village fut de boiter par l'esprit comme par le corps. La vanité puérile, la crédulité sénile et le sot orgueil avaient perdu le bonhomme Roux qui, n'étant jamais sorti de son trou, ne connaissait que les capacités de l'endroit où tout le monde allait au club; on n'eut donc pas une peine infinie à lui

persuader qu'il était destiné à ramener les temps primitifs de l'Eglise, sans qu'il réfléchît le moins du monde à ses devoirs envers Rome. Il me semble voir ce faux Belzunce se prélassant en costume d'Evêque sur la place du marché St.-Louis, bénissant de çà de là les fruitières qui se moquaient de lui. Le grand vicaire de la même étoffe s'était chargé de l'allocution provençale.

Mais il est de mon devoir de rendre hommage au retour sincère du prêtre égaré. Nous retrouverons l'Evêque Roux au milieu d'une scène de sang, exposant ses jours pour mettre à couvert ceux de deux saints martyrs livrés à leurs bourreaux; nous le verrons consolant par ses exhortations les détenus de la maison d'arrêt de Saint-Jaume, ses compagnons d'infortune, les édifiant par les plus touchants exemples de résignation et de piété, portant enfin avec joie sa tête sur l'échafaud en expiation de ses erreurs.

CHAPITRE TROISIÈME.

De 1791 *à* 1792.

SOMMAIRE.

Mouraille élu maire par les sections. — Son portrait. — Sa perfidie envers son prédécesseur. — Retraite politique de M. Etienne Martin. — Les armes d'Espagne enlevées et retablies sur la porte du Consul. — Soldats de Toulon au club. — M. de Coincy destitué. — Les patriotes d'Arles opprimés à Marseille. — Leur promesse de servir Barbaroux. — Le directoire du département poursuivi. — Complot pour l'attirer à Marseille. — Le général Puget Barbantane. — Départ de la bande marseillaise pour Aix et Arles. — Leur arrivée à Aix. — Désarmement des Suisses. — Puget Barbantanne. — Le major suisse de Wateville. — Départ du régiment d'Ernest. — Son arrivée à Ollioules. — État moral de ce corps. — Situation critique de ses chefs. — Retour des Marseillais. — Suite de cette rentrée. — La bouquetière Cayol. — M. Louis Guiraud. — La Fassy. — Rebequy en Provence à la tête d'un corps de 2000 hommes, qui marche sur Arles et réduit cette ville à l'obéissance. — Le général Witgenstein. — Rebequy dénoncé à l'assemblée législative. — Il est acquitté. — Le général Barbantane destitué, se met sous la protection du club de Marseille. — Il est mis à la place de M. de Coincy. — Alexandre Ricord. — M. de Montesquiou Fezenzac. — Emissaires de Mouraille. — Assassinat de Bremond Julien. — La guerre. — La Marseillaise. — Les Girondins. — Bataillon du 10 août. — Leur départ de Marseille. — Fermentation à Marseille. — Maillet. — Nouveau massacre. — Le marchand drapier Boyer. — Les frères Savon. — Galibert l'aîné. — Anecdote. — Le haut commerce préservé. — Projet d'une septembrisation. — Isouard. — Mort tragique de Cadet et Olivier. — Celle des deux saints Minimes Nuirate et Taxi. — Le perruquier Belan. — Le carrossier Begon, pendu. — Melon, Chabert le suivent. — Histoire de Coudoulet père et fils.

—

Les sections de Marseille furent convoquées vers le milieu du mois de novembre 1791 pour l'élection d'un

maire. L'officier municipal Mouraille, en dépit de ses quatorze lustres et de sa surdité, ambitionnait avec fureur cette magistrature. Cet homme altier méprisait le club ; il n'y allait pas. La soif du commandement faisant taire ses dédains, il se rapprocha des chefs de file. Ceux-ci traitèrent avec le candidat septuagénaire et lui imposèrent leurs conditions. Mouraille se réserva l'omnipotence municipale, et les jacobins la domination du pavé. C'était, en d'autres termes, un bil d'indemnité réciproque, abominable parodie du triumvirat d'Octave, alliance monstrueuse qui, pendant quinze mois, fit de Marseille une autre Syracuse !

Les fers électoraux furent mis au feu, et les ouvriers se mirent à l'œuvre. Les âmes damnées du parti reçurent la mission de prôner Mouraille dans les lieux publics et de menacer de la colère du peuple ceux qui s'aviseraient de manquer à l'appel ; car, on avait des moyens infaillibles pour dompter une opposition ; Paulet, l'assassin de M. Dieudé, à la tête d'une bande de coupe-jarrets, promenant la terreur dans les réunions, prit le scrutin d'assaut. La peur fit un maire de Marseille comme elle faisait jadis les faux dieux : *Timor fecit deos.*

Raymond Mouraille était originaire de Séon-St.-Henri, village de la banlieue de Marseille (1) ; son éducation fut commune ; étranger aux douces émotions de l'âme, il

(1) Saint-Henri, situé sur le littoral nord de la rade, à deux petites lieues de Marseille, fut aussi le berceau du célèbre sculpteur Puget. La contrée est très populeuse, à cause de ses nombreuses manufactures de briques. On y rencontre encore des familles de Puget et de Mouraille. Ce sont de fort honnêtes cultivateurs.

aima la solitude dès son bas âge, ce qui fit naître chez lui le goût des sciences exactes qu'il étudia uniquement jusques au temps de sa vie publique ; à la longue, il était devenu un bon astronome du second ordre. Sa fortune n'allait pas au delà de celle d'un bourgeois aisé qui a de la conduite. Heureux s'il avait toujours vécu dans cette studieuse médiocrité ! La taille de Mouraille était haute et droite pour un vieillard, ses membres forts et dispos, ses yeux ombragés par d'énormes sourcils grisâtres, ses traits mâles et brunis, sa constitution robuste, sa démarche ferme et hâtée ; le regard terrible, le ton haut, la parole brève ; il aimait qu'on tremblât devant lui.

Le tyran de Marseille avait apporté en naissant un cœur de bronze, un tempérament bilieux, un caractère violent et vindicatif ; son orgueil était immense. La nature s'était apparemment trompée en lui donnant les formes humaines ; car, les énormes défauts de cet être exceptionnel n'étaient mélangés d'aucune bonne qualité, au rebours de la règle ordinaire de notre pauvre espèce. Matérialiste par système et par instinct, il voyait du même œil le vice et la vertu, et l'amitié n'était, selon lui, que fourberie d'une part et sottise de l'autre. Ses hommes de prédilection furent, dans sa grandeur, les esclaves salariés et les sicaires à gages. Il fut marié, mais il n'eut point d'enfants ; les monstres n'engendrent pas. Cependant, à la faveur de dehors imposants, Mouraille jouissait à Marseille de cette considération stérile que le vulgaire accorde aveuglément à tout homme de savoir ou réputé tel, qui vit de son revenu, dans un pays où les savants ne foisonnent pas.

On a cherché à comparer le maire de 92 au ligueur Casaulx, qui tint longtemps Marseille sous ses pieds. Ces deux personnages n'ont entre eux que des rapports fort éloignés. Casaulx n'était pas sanguinaire, comme Dairie, son devancier (1). Il fallait à Mouraille la domination sanglante du lion de la forêt. Casaulx, glorieux, magnifique et vain, rechercha les grands, et la politique intéressée des cours descendit plus d'une fois jusqu'à lui. Aussi fier que Diogène, le faux philosophe Mouraille affectait un souverain mépris pour les sommités sociales ; il voulait être seul grand. Une fois pourtant, une seule fois, au plus fort de ses rêves de puissance, il fit des avances à un homme de marque, mais cet homme était le corse Paoli. Le républicain devina le despote et lui tourna le dos. Casaulx possédait des terres, des châteaux, un nombreux domestique ; en un mot, il vivait en grand seigneur ; la simplicité tout au plus décente des vêtements du maire de Marseille était à l'avenant du reste : il n'avait dans sa modeste demeure de la rue des Minimes qu'une vieille servante pour seul domestique, et la garde qui veillait à sa porte n'était qu'une précaution, tout comme les deux sbires qui le précédaient toujours dans la rue. Sincère ou hypocrite, Casaulx allait régulièrement à la messe ; le contempteur Mouraille abhorrait la religion ; et plus encore ses ministres.

Mouraille cultivait les lettres, mais qu'est-ce à dire ? Denis et Néron se montrèrent-ils plus doux pour avoir l'un et l'autre convoité la couronne olympique ? Au reste, cet étrange littérateur, nul dans l'art de parler, était illi-

(1) Ruffi, *Histoire de Marseille.*

sible comme écrivain; du goût, un homme sans entrailles peut-il en avoir ?

La violence du caractère de Mouraille, longtemps contenue dans le cercle de la vie privée, fit sa première explosion au grand jour dans le sein de l'Académie dont il était secrétaire perpétuel. Le directeur de l'Observatoire, M. de St.-Jacques Silvabelle, que le monde savant, de concert avec les gens de bien, honorait à très juste titre, avait pour adjoint M. Bernard, dont la modestie égalait le mérite. Par l'influence de son chef, M. Bernard obtint le fauteuil. L'irascible secrétaire crut voir dans son nouveau confrère un prétendant à la succession astronomique du vieux directeur, et partant un rival, car il aspirait aussi à la survivance, comme semblent l'indiquer ses démonstrations obséquieuses envers M. de St.-Jacques ; il se déclara l'ennemi mortel du nouvel académicien qu'il accabla de mauvais procédés. L'astronome, poussé à bout, eut recours à la protection de M. Malouet, intendant de la marine à Toulon et commissaire du roi à Marseille pour la vente de l'Arsenal. Celui-ci, prenant à cœur la cause du faible, écrivit en termes un peu vifs, mais polis, à Mouraille, son inférieur, lequel, se guindant au niveau de l'auteur de l'épître, répondit avec hauteur et glissa subreptivement sa réponse dans les registres académiques. L'homme du roi offensé demanda la radiation de ce monument d'outrecuidance, et l'Académie, piquée contre son secrétaire, y ayant consenti, la page inconvenante fut croisée; alors Mouraille se retira (1).

(1) Mouraille, naturellement âpre et violent, heurtait toujours

Tel fut le prélude de celui qu'un grave historien, sans doute dans un moment de préoccupation, a qualifié d'esprit vaste et solide, en ajoutant que Mouraille avait rendu quelque activité à l'Académie ; on vient de voir comment. Mais, il est temps de considérer ce terrible maire dans sa vie publique.

Mouraille commença sa carrière municipale par une indignité qui ne s'est que trop souvent renouvelée dans la suite. M. Etienne Martin se livrait de temps en temps par correspondance à des épanchements intimes avec M. Spigne, une de ses anciennes créatures, dont il avait pu apprécier la droiture et le bon sens. L'envieux Mouraille s'empara frauduleusement de sa dernière lettre, et n'y trouva que de sages réflexions sur les moyens d'assurer la tranquillité de la ville, dont le principal était, selon lui, de prolonger le séjour des Suisses dans le département. La lettre de M. Martin, arguée d'incivisme, fut envoyée au club, qui déclara mauvais citoyen celui qui l'avait écrite. Les révolutions sont ainsi faites ; on s'y culbute tour à tour. Dès lors, les relations cessèrent entre les commettants et leur délégué, et Marseille perdit par là un correspondant d'autant plus précieux que le bateleur Granet était d'une incapacité radicale et que Blanc-Gilly n'en-

de front l'opinion qui le blessait, et prétendait constamment enlever de vive force les suffrages de ses égaux. Dans cette disposition d'esprit, il était journellement en état d'hostilité. Les discussions les plus simples devenaient pour lui de veritables batailles, et l'habitude de la domination le rendait si redoutable que ses collègues ne pouvaient plus opter qu'entre sa retraite et sa tyrannie. » — *Histoire de l'Académie de Marseille*, par M. le docteur J. B. Lautard.

tendait rien au commerce (1). M. Martin, homme de précaution, abandonnant peu de temps après Paris et ses bonnets rouges, transporta ses pénates ambulants à Reims, où il occupa lucrativement ses loisirs au trafic rétréci de la localité (2).

Un maire qui ne connaissait d'autre règle que sa volonté, secondé, et, de temps en temps, débordé par la société populaire ; ce maire, se mêlant de tout sans avoir la moindre teinture des affaires, offrait à l'observateur un spectacle fort curieux ; une extravagance en appelait une autre.

Le roi d'Espagne, Charles IV, sortant enfin de sa léthargie politique, s'avisa d'adresser au gouvernement français une note favorable au chef de sa race et écrite sur un ton assez ferme. La note diplomatique irrita la révolution, mais n'eut pas de suite. Cependant, M. de La Rosa, consul général à Marseille, où il résidait depuis trente ans, s'aperçut un jour, que les armoiries espagnoles, placées sur sa porte, avaient été enlevées pendant la nuit. Les collègues de M. de La Rosa, considérant cette violation du droit des gens comme un affront qui les regardait tous, chargèrent M. Kick, consul général d'Autriche, de déclarer en leur nom à l'autorité, qu'ils allaient chacun d'eux retirer l'écusson consulaire de la façade de leur domicile, afin de le préserver d'une in-

(1) *Mémoires de Barbaroux.*

(2) La vieillesse de cet homme, médiocre mais bon, fut heureuse. L'orage apaisé, il revint dans son pays où il a vécu longtemps dans une retraite pieuse et considérée. On oublia qu'il avait passé par l'Hôtel-de-Ville de 1790 pour arriver, 15 ans plus tard, au banc de l'œuvre de sa paroisse.

sulte. L'Hôtel-de-Ville, réfléchissant sur les conséquences de cette déclaration, bravant, cette fois, les clameurs du club, fit rétablir à leur place les armes d'Espagne sans attendre le lendemain.

Grâce à la vigilance de M. de Coincy, la gangrène n'avait pas encore pénétré jusqu'au vif parmi la garnison de Toulon; cependant l'édifice menaçait ruine: des missionnaires réunis à un certain nombre de sous-officiers du régiment de Barrois poussaient les soldats à la révolte. Douze de ces déloyaux militaires furent ignominieusement chassés; l'esprit de parti changea leur honte en triomphe. Les frères et amis de Marseille qui les avaient appelés se portèrent en cérémonie à leur rencontre; le club accueillit avec amour ces intéressantes victimes du *despotisme*; elles furent embrassées, affiliées, rénumérées et repues. Quelle journée pour le club!

De là aux invectives contre le général de Coincy la transition était naturelle. Une de ses lettres, réveillant la vieille antipathie contre les Suisses, fut vilipendée avec son auteur à la sale tribune de la rue Thubaneau. « Qu'on destitue le partisan de ces barbares stipendiés; qu'ils soient eux-mêmes chassés de sol français! » Les effets suivirent de près la menace.

Les royalistes d'Arles, ville fidèle, mais passablement turbulente, avaient pris le dessus sur la révolution. Les patriotes soi-disant opprimés tournèrent leurs regards vers Marseille, leur Providence, et crièrent miséricorde. La propagande courroucée promit des secours efficaces aussitôt qu'on serait débarrassé des habits rouges. En même temps, l'incivisme du directoire du département, qui

penchait vers les Arlésiens de la droite, fut dénoncé à l'assemblée législative par les municipaux de Marseille dans une belle adresse du cru de Barbaroux, qui avait dirigé toute l'intrigue, et qui obtint l'honneur de porter la dénonciation à Paris en compagnie d'un conseiller nommé Loys (1). Les ambassadeurs obtinrent un décret qui manda le département à la barre. On aurait voulu autre chose. C'est ainsi que s'ouvrit une carrière politique si lamentable dans sa brièveté (2).

L'exécution d'un grand projet contre les Suisses fut arrêtée sans différer davantage. Cette ardeur guerrière était surexcitée par un motif plus direct que l'intérêt des patriotes arlésiens. On en voulait à l'existence du directoire du département, parce que cette administration supérieure était en majorité dans des mains pures. Les Suisses donnant du cœur à ces honnêtes gens, ils luttaient avec courage, quelquefois avec succès contre les envahissements des communes et des sociétés populaires,

(1) *Mémoires de Barbaroux.*

(2) Barbaroux avait des passions et point de fortune. La nécessité l'attira vers Mouraille, qu'il servit sans dévouement, dont il se sépara sans regret. Il s'était éloigné de Mirabeau par amour-propre et par légèreté, car Mirabeau, qui le regardait comme un étourdi, paraissait faire peu cas de son esprit, encore moins de son caractère. En effet, les premières pensées du jeune ambitieux avaient un parfum de collége, à l'instar des Girondins, ses amis et ses maîtres, utopistes novices qui n'avaient de puissance que dans la langue. Les renards à bonnet rouge flattèrent ce groupe fraîchement émancipé pour s'en faire un marche-pied. Lorsque l'instrument fut usé ou qu'on le crut dangereux, on le brisa. Quant à Barbaroux, son imagination lui peignait une république dont il pourrait devenir un jour le Périclès ou l'Alcibiade. L'amour fut un moteur de plus. Mais il y avait au milieu de cette pléiade une étoile sinistre : Pétion.

qui rongeaient leur frein de fort mauvaise humeur, en attendant de le briser. Mettons en pièces le bouclier helvétique, et le département n'est plus rien. Voilà ce que dit la faction et ce qu'elle accomplit.

Le complot dirigé par les sociétés populaires, sous les auspices de l'Hôtel-de-Ville, fut ourdi mystérieusement entre Aix et Marseille. Les émissaires allaient et venaient se croisant sur la route. Les liens de la confédération furent resserrés ; on s'arrangea avec la municipalité du lieu ; le club d'Aix promit des auxiliaires solides, qu'il ferait venir des villages circonvoisins, et le maréchal de camp Puget de Barbentane, commandant militaire, qui affichait des opinions démocratiques, ferma les yeux, pour ne rien dire de plus ; cette circonstance fut décisive.

Dès l'aurore du 25 février, les tambours de la garde nationale de Marseille battirent la générale à plusieurs reprises. Les soldats-citoyens qui, eux au moins, n'avaient pas perdu toute honte, firent la sourde oreille. On suppléa à cette froideur anti-civique qu'on avait prévue, par des enrôlements improvisés à coups d'assignats, et l'on parvint, non sans peine, à mettre sur pied une bande de vagabonds, gens de sac et de corde. Cette canaille (c'est le mot propre), au nombre de 7 à 800 hommes tout au plus, se mit en route vers 11 heures du soir, sous les ordres d'un garçon perruquier, général digne des soldats ; plusieurs pièces de campagne marchaient à leur suite. La moitié de ces héros à manches retroussées reprit le chemin de Marseille, après avoir bu son prêt dans les cabarets de la route ; de sorte qu'ils n'étaient plus qu'environ 500, quoi qu'on dise, lorsqu'ils arrivèrent à Aix, vers

les 9 heures du matin du 27 ; c'était un dimanche. Des partisans clair-semés étaient venus les recevoir ; quelques intrépides curieux stationnaient à la grille du cours ; mais il était manifeste que les pacifiques habitants de la ville de Sextius n'étaient que médiocrement satisfaits de cette visite à main armée.

Les Marseillais entrèrent dans la ville sans obstacles, à leur très grand contentement, attendu que le froid, la faim et la peur commençaient déjà à les travailler de la belle manière. Depuis ce moment jusqu'à midi, on vit arriver par groupes des paysans armés, accourus de toutes parts sur l'invitation du parti. Ces estimables patriotes ne manquaient jamais les grandes occasions. Ce renfort venait fort à propos pour grossir les rangs et réchauffer le courage des ennemis des Suisses. En un mot, la ville d'Aix se trouva tout à coup à la merci de la confédération, grâce à la connivence secrète des municipaux, aux tâtonnements et aux inconséquences calculées du général. Rien n'était pourtant plus facile que de désarmer ces bandes. Le commandant des Suisses en fit la proposition au général en l'assurant qu'une compagnie de grenadiers suffisait. M. de Barbentane s'y refusant enjoignit au régiment de rentrer au quartier et d'y rester consigné.

Cependant l'administration départementale résistait, mais voyant bien que la rentrée des Suisses les mettait à la discrétion de l'insurrection, les administrateurs se cachèrent. Il y eut pourtant dans le courant du reste du jour des pourparlers entre les magistrats qui ne voulaient pas aller à Marseille, le général et les chefs des insur-

gés. Ces négociations restèrent sans effet, attendu que les Marseillais sachant bien qu'ils ne pourraient se rendre maîtres de l'administration protégée par les Suisses, étaient déterminés à tenter le désarmement du régiment. Pendant la nuit suivante ils entourent la caserne de canons, perçent le mur de l'esplanade dans le ridicule espoir d'effrayer les soldats ; au surplus le régiment aurait pu s'opposer aux dispositions nocturnes qui ne se faisaient pas sans bruit, mais il était défendu de bouger.

Enfin le jour paraît, l'émeute demande à grands cris le désarmement et le renvoi des Suisses. Ceux-ci, malgré les bouches à feu qui les environnent, déclarent qu'ils sont déterminés à périr jusqu'au dernier, plutôt que d'être désarmés. L'hypocrite Barbentane, après avoir employé la prière et les invitations, ordonna le départ immédiat du régiment pour Toulon, après avoir mis bas les armes. Les lois de la guerre prescrivant l'obéissance aux chefs, et le général Barbentane commandant militairement le département, il fallut obéir, non sans quelque hésitation. Il est impossible de se faire une idée de la rage de tant de braves soldats, en se soumettant à cet ordre inconcevable. Les armes et les gibernes, les sabres même des officiers furent déposés contre le mur (1).

M. de Barbentane avait promis à M. de Wateville, commandant des Suisses, de le devancer à Roquevaire. Il paraît qu'il oublia sa promesse. Le régiment sortit d'Aix avec ses drapeaux et accompagné pendant une

(1) Un grand nombre de ces hommes de cœur brisèrent leurs armes sur leur genou avant de s'en séparer.

centaine de pas de plusieurs chefs des vainqueurs (1). Les Suisses arrivèrent le lendemain matin à Ollioules ; la population de ce village considérable des environs de Toulon, jusques-là préservée de la contagion, les reçut comme des amis ; faible consolation pour de si grandes infortunes.

Je m'abstiendrai d'un jugement absolu sur M. Puget de Barbentane, dont la mollesse et les tergiversations paraîtraient inexplicables en les supposant exemptes de perfidie. Le ministre de la guerre Dumouriez, appréciant sévèrement la conduite du général, le destitua sans balancer. M. de Barbentane se justifia bien ou mal dans un volumineux factum où il blâme inconsidérément l'absence de son collègue, le maréchal de camp Dumuy, le même dont le commandement à Marseille a laissé d'honorables souvenirs (2). Mais en pareille matière, l'opinion d'un juge tel que Dumouriez fait autorité. Aussi, tout le monde pensa-t-il à Marseille comme le ministre, les patriotes exceptés (3).

Quant à M. de Watteville, qui commandait le régiment d'Ernest, en l'absence du colonel propriétaire, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici quelques réflexions.

(1) Voy. aux pièces justificatives la relation officielle de M. de Watteville.

(2) *Mémoires de Barbaroux*, pièces justificatives.

(3) Le général Barbentane fut condamné par ses meilleurs amis, entre autres par M. de Narbonne, celui dont le patriotisme de parade fut recompensé par l'échafaud au retour de son odieuse campagne contre la Vendée.

Ai-je besoin de dire que la bravoure et la loyauté de cet officier distingué sont incontestables? Les Watteville ne forlignent pas. Cependant, il ne manqua pas de gens à Marseille pour critiquer une condescendance qui paraissait toucher à la faiblesse. Voici ce qu'on disait : M. de Watteville, s'apercevant qu'il était joué, n'aurait-il pas dû proposer à son état-major, qui l'aurait approuvé sans aucun doute, de se mettre à l'abri d'un guet-apens par une retraite spontanée? L'honneur et les armes auraient été sauvés tout à la fois. En outre, n'est-il pas évident que des troupes placées à propos aux avenues de la ville auraient suffi pour achever la démoralisation déjà fort avancée d'un ramassis de misérables qui se seraient vus tout à coup en présence d'un ennemi décidé à leur faire tête ? Et puis, lorsqu'une batterie de canon menaçait les drapeaux, dans la première journée, ne valait-il pas mieux tomber sur les assaillants que de perdre son temps en vaines paroles? car, on peut affirmer que cette multitude mal aguerrie aurait lâché le pied après la première décharge, et peut-être avant : ce qui aurait tout fini. Le lendemain, il n'était plus temps; et encore..... On dirait, en vérité, que M. de Watteville était aussi du complot. — Mais, répondaient les amis du major, pour exécuter une manœuvre, que le bon sens d'accord avec l'honneur semblait indiquer, il fallait désobéir au général, et partant se rendre coupable d'un délit inconnu chez les Suisses. Des considérations d'un autre ordre purent aussi contribuer à paralyser la vaillance de M. de Watteville.

L'état-major du régiment était partagé en deux classes d'officiers, les Bernois et les Vaudois. Les premiers, pres-

que tous, n'ayant pour fortune que leurs parchemins et leurs épaulettes, étaient naturellement portés à se cramponner à leurs noms et à leurs emplois. Les autres, les plus jeunes surtout, issus des plus riches familles du pays de Vaud, avaient des idées différentes, bien que le courage et la résolution fussent des vertus familières à tous les officiers de ce brave régiment. Mais, au milieu de cette diversité d'opinion, ne pouvait-on pas remarquer des symptômes d'antipathie, mal déguisés par la discipline allemande? Dans cette circonstance critique, une scission soudaine ne pouvait-elle pas tout compromettre? et qui sait si déjà le poison ne s'était pas infiltré dans les rangs malgré toute vigilance? Ces considérations, avouons-le, n'étaient que trop capables d'arrêter un officier sur qui pesait toute la responsabilité des événements. Il faut plaindre M. de Watteville, il faut plaindre ses nobles compagnons, indignement sacrifiés à la lie du peuple par un général félon. La grande âme de ces guerriers, si loyaux et si vaillants, dut éprouver, dans une agonie de quarante-huit heures, d'ineffables déchirements.

Les bons habitants de Marseille n'ont jamais pu comprendre qu'il y a des temps où l'inattendu arrive toujours et que l'invraisemblance d'une nouvelle n'est pas une raison pour en douter. Varennes, les plaines de la Champagne, Quiberon, et, de nos jours, la révolution de juillet l'ont prouvé.

Le désarmement des Suisses était connu à Marseille dans la soirée même de l'événement. On n'y crut pas d'abord. Il est impossible, disait-on, que de vieilles bandes étrangères

et fidèles aient fléchi devant une sédition. L'arrivée des vainqueurs qui, satisfaits d'un premier succès à Aix, ne s'étaient pas souciés d'en aller chercher un second à Arles, dissipa dès le lendemain toutes les incertitudes. L'envie de revenir leur avait fait perdre de vue qu'ils devaient amener l'administration départementale à Marseille. D'ailleurs, les membres récalcitrants ayant disparu, la translation n'aurait pu s'exécuter qu'à demi. Ils entrèrent donc dans la ville tambour battant, réunis à des camarades qui s'étaient portés sur la route. Les armes des vaincus brillaient dans leurs mains, ils avaient eu la peine de les prendre, genre d'exercice alors fort en vogue; les sabres à poignée d'argent n'avaient pas été oubliés, quoique rompus; on assurait même que les Ajax et les Ulysse du coin s'en étaient vivement disputé la possession en famille. Ajoutons que les chants patriotiques, les cris de mort, les quolibets orduriers embellirent l'ovation. Il n'y manquait qu'un public plus nombreux; car, la population paisible, tremblant pour la fin du jour, s'était claquemurée. Que ne devait-on pas redouter, en effet, de la part d'une multitude frénétique, et qu'espérer d'une garde nationale avec une majorité factieuse, une minorité subjuguée et des officiers clubistes? Le rebut des vieux quartiers s'étant joint aux arrivants, des groupes animés se formèrent et se mirent à rôder tumultueusement par la ville; l'assassinat d'une femme termina la fête.

La bouquetière du Cours Cayole, se querellant avec la femme d'un des volontaires de retour, avait, dit-on, qualifié de brigands les acteurs de l'expédition. Le pro-

pos fut répété et la vengeance suivit de près ; la vérité fait la haine, a dit le poète ; on a écrit que les femmes toutes seules saisirent Cayole et la traînèrent, circonstance peu croyable bien qu'elle ne soit pas absolument impossible ; tant il y a qu'on allait la lanterner au beau milieu du Cours lorsqu'un officier municipal en écharpe, M. Louis Guiraud, apparut à la tête d'un détachement armé. S'étant fait jour, il prit cette malheureuse sous son Dur la couvrit de son corps et parvint, à la préserver l'en s à l'Hôtel-de-Ville qu'il prenait pour un asile sûr, exige candide qu'il était (1) ! Il est vrai que le guetsur n'y était pas encore à domicile fixe. Parvenu co le vestibule, les assassins s'y jetèrent en même qus. M. Guiraud, sans considérer son propre péril, ine de les repousser de la voix et du geste ; il est nacé, battu, renvoyé au loin. Alors cinq ou six brigands, justifiant l'application du mot, saisissent leur proie et s'élancent vers le premier réverbère de la rue de la Prison. Peu d'instants après, une femme, la corde au cou, s'élève dans l'air sous les fenêtres municipales. La corde casse ; la lanterne voisine y supplée. Le cadavre, traîné dans la boue, souillé d'immondices, est enfin aban-

(1) La station à l'Hôtel-de-Ville, espèce d'hommage des pendeurs à leur maître, commençait le supplice des proscrits. Ils ne sortaient de ce prétoire que pour aller mourir. Caligula faisait passer devant lui ceux qu'on allait tuer pour le divertir. *Morituri te salutant.*

Il arrivait quelquefois que les bourreaux pressés pendaient les gens à la première lanterne venue. Ceux qu'on expédiait ainsi sans cérémonie étaient les recommandés particuliers du club.

donné par lassitude au mépris des saintes lois de la pu-
deur et de l'humanité (1).

La bouquetière Cayole, quoique violente, était dou
de l'instinct de la probité. Son antipathie pour tout ce
ressemblait au *patriotisme* était extrême, et l'éloqu
pittoresque du marché, qu'elle possédait à fond, ne
vait que trop bien la franchise et l'impétuosité de s
ractère. Toutefois, cette fille de Marseille n'était p
reprochable sur ce point que mille autres femme
état. On la choisit sans doute de préférence pou
vanter ses pareilles, à cause de sa renommée q
crate. Ses ennemis prétendaient qu'elle avait plu
grave magistrat, mais on mentait, Cayole avait
un de ses enfants; M. Chomel ne se piquait gu
galanterie. Mais enfin, aurait-on dit vrai, le cas
pas pendable assurément. La véritable cause de la m
de Cayole, la voici; la querelle de la place n'en fut que
l'occasion.

Lequel de mes contemporains n'a pas connu, au moins de réputation, une espèce de mère du compagnonage en bonnet rouge, une enragée qu'on appelait la Fassy ? Or, cette virago demeurait dans la rue des Feuillants, tout près de la maison de la bouquetière. Deux êtres aussi opposés ne pouvaient pas vivre en bonnes voisines ; aussi, leurs altercations étaient-elles journalières. La royaliste Cayole avait en sa faveur l'opinion, le bon droit et le

(1) M. Louis Guiraud, qui montra tant de courage et d'humanité dans la journée du 28 février, était un jeune et riche négociant protestant, originaire de Bordeaux, au caractère passionné, mais sensible et généreux.

génie de l'épithète. La citoyenne Fassy était l'idole d'un parti sans pitié ; malheur à la royaliste.

Tel fut à Marseille le coup d'essai de la lanterne ; une faible femme en eut les prémices; ainsi se vérifièrent les funestes pressentiments de M. Martin le juste.

L'affaire d'Aix, ouvrage de la trahison, rehaussa le jacobinisme provençal. L'insolence de la révolution parisienne et les craintes des amis du roi redoublèrent. Dumouriez, à la veille de quitter le ministère, décida l'envoi d'une force imposante dans le Midi. La mesure exigeait de la diligence, on temporisa. Cette lenteur assura le succès d'une entreprise dirigée en apparence contre les royalistes arlésiens, mais qui n'était rien moins qu'un premier pas vers le démembrement du Midi, projet insensé de Mouraille, auquel Paoli refusa de s'associer. Le liquoriste Rebequy fut mis à la tête de l'expédition. On lui donna pour second Bertin, le marchand de bois, qui passait pour un homme de résolution. Pour se donner un air de légalité, les deux capitaines se firent délivrer par le conseil général du département, l'ordre de veiller sur Arles en qualité de commissaires. Sous ce titre équivoque, ils mirent sur pied un corps de deux milles hommes, tirés en grande partie des rangs infimes de la garde nationale; il s'emparèrent arbitrairement de l'artillerie de l'Arsenal, et les caisses publiques furent mises à sec. Le directoire séant à Aix, qu'il ne faut pas confondre avec le conseil général, dominé par le parti, s'émut de tant d'énormités, et manda les délinquants. Ils se présentèrent avec une grosse escorte et furent absous. Alors ils marchèrent sur Arles qu'ils réduisirent sans coup férir,

attendu que les forces respectives des deux partis qui s'agitaient dans cette ville remuante étaient compensées, et que le maire, Sabathier, marquis d'Antonelle, l'ami de Jourdan Coupe-Tête, s'entendait avec les assaillants. Rebequy, jouant le héros, voulut entrer par la brèche qu'il fit ouvrir exprès. Enivrés de leur facile victoire, enhardis par la mollesse ou la sympathie du ministère, et par les excitations de leurs maîtres, les commissaires marseillais soumirent Avignon et envahirent les anciens états des Papes, où leurs compagnons, dit un historien, n'observèrent pas toujours les règles de l'honneur et de la discipline. Il y avait pourtant dans nos contrées douze mille hommes sous les ordres du brave général Witgenstein, mais quelles troupes! Le général s'en tint à des avertissements dont la sévérité le brouilla avec la propagande. L'assemblée législative, qui n'entendait pas qu'on se mêlât de ses affaires sans l'en prévenir, prit en mauvaise part les exploits de Rebecquy, tranchant du conquérant, opprimant le Comtat, dissipant la réunion de Jalès. Il fut question de le décréter d'accusation, lui et son collègue. Les intrigues de Barbaroux et l'influence de Rolland les tirèrent d'embarras; ils en furent quittes pour un acte de présentation à la barre; ainsi s'évanouirent la gloire de Rebequy et les chimères de Mouraille. Cependant, telle était à cette époque la pusillanimité parisienne et le peu de solidité de la machine, que la campagne dans le Comtat effraya la grand'ville. Vous verrez ces gens-là, disaient les trembleurs, arriver à Paris un de ces matins. Ils ne croyaient pas si bien parler.

Dumouriez avait destitué le général Hilarion Puget,

marquis de Barbentane. Celui-ci, levant le masque, implora la protection du club de Marseille et l'obtint. Alexandre Ricord accoucha d'une de ces adresses qu'il tenait en réserve pour les grandes occasions, et dont chaque phrase était une sottise, chaque mot un blasphème. On fit un lieutenant général du client de Ricord pour le substituer au vénérable M. de Coincy, suspecté depuis longtemps d'incivisme. M. de Montesquiou-Fézenzac, flétrissant comme à plaisir un des plus anciens noms de la monarchie par ses hypocrites adulations, remplaça M. de Witgenstein, qui s'était avisé de blâmer Rebecquy par écrit.

Mouraille, cependant, avait toujours dans la tête l'établissement d'une domination indépendante. Barbaroux lui conseilla d'inonder la Provence d'émissaires pour y réchauffer, disait-il, l'esprit public, c'est-à-dire pour s'y assurer des amis dévoués. L'ambitieux maire de Marseille, reprenant son projet en sous-œuvre, s'empara de la pensée de sa créature et la réalisa. Par politique et par nécessité, le choix des sujets fut laissé à la société populaire; le démon de l'homicide suivit les élus.

Il n'était pas d'une moindre importance, suivant Mouraille, de tenir en respect le chef-lieu en l'épouvantant par intervalles, et de flatter le club dans ses appétits sanguinaires pour conserver un appui chanceux, il est vrai, mais indispensable. De là la reprise des meurtres publics, qui n'étaient après tout pour le promoteur qu'une délectable anticipation d'un avenir chimérique.

L'ancien procureur général du district Bremond Julien vivait à l'écart, depuis la mort de Mirabeau, dans les en-

virons d'Aix. Il avait pour compagnon d'exil son parent, Bremond, dit l'Américain, et un jeune homme à peu près inconnu nommé Obscur (1). Les satellites du club découvrirent cette retraite mal choisie. Au reçu de la nouvelle, Mouraille découpla ses limiers, et les proscrits arrivèrent avec eux à pied vers cinq heures du soir. A l'instant même, Bremond subit le supplice de la lanterne ; ses deux amis eurent le même sort sur le Cours, près des Méduses. Leurs premiers bourreaux furent les hommes qui les avaient amenés, d'autres les achevèrent à coups de sabre. Des tourments inouis, des hurlements de cannibales, une foule stupéfaite, quel spectacle ! La garde nationale arriva tout juste pour y assister. Quelle était donc la mission de cette milice inerte et sans entrailles ?

Ainsi périt un homme d'esprit et de verve, mais immoral, superficiel et paresseux. Bremond avait imité le revirement de Mirabeau, son patron ; il avait lu dans la poitrine de Mouraille, et c'est ce qui le perdit. Mais détournons nos regards de ces scènes de deuil, de la partie la plus pénible de notre tâche ; nous y reviendrons assez tôt : les tigres ne sont pas désaltérés (2).

(1) Je crois le nom d'*Obscur* mal orthographié, mais j'ignore la véritable leçon.

(2) J'ai placé au printemps l'assassinat de Bremond Julien, d'après mes souvenirs, qui du reste ne sont pas infaillibles Il m'a été jusqu'à présent impossible d'en découvrir la date précise. J'ai feuilleté vainement les registres publics, et la tradition domestique ne m'en a pas appris davantage ; la famille Bremond est éteinte. Je ne puis donc affirmer comme témoin oculaire qu'une seule chose, c'est que dans la journée du 8 septembre il n'y eut de pendu que Vasque, le voilier. La mort de Bremond est donc antérieure. Le silence des registres ne serait-il pas par hasard une précaution de Mouraille ? L'assassin lave les taches de sang de ses vêtements.

La guerre, cette fièvre intermittente, maladie originelle de l'espèce humaine, venait d'être déclarée à l'Autriche par le roi. Ses conseils, ses amis eux-mêmes lui proposèrent cet acte désespéré comme une diversion salutaire, comme le dernier coup de dé que la fortune favorise parfois. La révolution, que l'Europe endormie n'effrayait plus, devint belliqueuse et fanfaronne ; elle se mit à faire de l'enthousiasme guerrier.

Alors, s'ouvrit la croisade contre les rois : pamphlets sur pamphets, bravades sur bravades, et dans ce brouhaha, la démagogie des Bouches-du-Rhône eut un rôle bruyant.

L'éternel Ricord publiait alors un nouveau journal. Le marchand d'huile Micoulin, écrivain de la même force et détestable parleur, donnait des articles ; c'était, pour ainsi dire, le borgne parmi les aveugles du proverbe; car, Micoulin passait pour un aigle dans le parti (1). La *Marseillaise*, dont le nom est une usurpation, puisque, née à Strasbourg, elle est venue à Marseille par Montpellier, parut alors pour la première fois dans le susdit journal (2).

(1) Micoulin exerça longtemps des fonctions exceptionnelles sous le titre de magistrat de sûreté. A la faveur de sa réputation de jacobin accommodant, il s'était fait une petite existence assez douce de parasite campagnard. Cet homme, fort ordinaire, entra dans la vie sociale par le club, et en sortit par le lutrin, sans cesser d'être irréligieux.

(2) Le mérite littéraire de la *Marseillaise*, ce Pont-Neuf des septembriseurs, galvanisé en 1830, ne répond guère à sa renommée. A part deux ou trois strophes assez remarquables, ce n'est que du rabachage de club. Un air magnifique, dont l'oreille provençale avait admirablement saisi le rhythme, un refrain de sang, qui dans le bon temps donnait tous les soirs la rage aux parterres

Les girondins, marchant à l'accomplissement de leurs projets, firent rendre, par l'assemblée législative, un décret qui appelait à Paris vingt milles gardes nationaux, sous le prétexte d'y assister à la fête du 14 juillet. Le roi, par une sorte de confiance dans sa prérogative constitutionnelle, apposa son *veto*, et l'appel échoua. Barbaroux, quoiqu'il ne fût pas encore en première ligne, promit le contingent de Marseille, malgré toute la terre, et Barbaroux tint parole. Pour le coup, les oisons révolutionnaires firent un beau vacarme; on épuisa le vocabulaire des imprécations et des gros mots. La rue Thubaneau se se mit à la suite, une diatribe bien conditionnée contre monsieur *Veto* fit gémir la presse, et Mouraille se chargea de la propager.

En même temps, le confident de Barbaroux, animé d'un beau zèle, et bien aise, peut-être aussi, de soulager le pavé, réunit, dans l'espace de quelques jours, cinq cents hommes sous le drapeau : Savoyards, Italiens, Espagnols chassés de leurs pays; spadassins, suppôts de mauvais lieux, tout fut trouvé bon. La physionomie de cette troupe répondait de son esprit.

Les véritables Marseillais y étaient en petit nombre; mais il y en avait, et j'en pourrais citer qui ne sortaient pas absolument de la classe prolétaire. Ceux-là furent accueillis, à leur retour, par la réprobation des honnêtes gens : la tache resta sur leurs fronts en caractères ineffaçables.

et la peur aux loges de la France entière, fondèrent sa popularité. Le reflet de cette gloire éphémère, car, elle va baissant à vue d'œil, mit en lumière un poète de garnison qui, satisfait de son immortalité de hasard, retourna à la guerre après l'avoir chantée.

Les hommes du 10 août, commandés par un ancien militaire nommé Moisson, se mirent en route dans la soirée du 2 juillet, avec deux pièces de campagne, malgré la défense du ministère. On les avait, au préalable, solennellement rangés autour de l'arbre de la liberté du marché au fruit, pour y recevoir les adieux et les exhortations du club, par l'organe de Maillet, président du jour (1).

Malheureusement, pour les meneurs qui visaient à l'effet, les paroles creuses de l'orateur se perdaient dans l'air; il y avait peu d'inconvénient, car la fermentation des masses était extrême dans les deux camps. Le druide de la rue des Minimes en profita pour faire recommencer les sacrifices humains. L'histoire des mois de juillet et d'août 1792 est écrite en lettres de sang dans les annales de Marseille.

Le premier nom inscrit dans ce martyrologe est celui de M. Boyer, marchand drapier à l'entrée de la Grand'rue, et l'homme du monde le plus inoffensif. M. Boyer avait un frère peu circonspect qui appelait chaque chose par son nom, à l'endroit des patriotes, gens châtouilleux et vindicatifs à l'excès. C'était probablement le véritable proscrit; il s'en doutait et ne s'exposait pas. L'aîné, au contraire, qui s'attachait à ne pas donner prise sur lui, vivait sans défiance. Il paya la dette de son nom.

(1) Le maitre d'école Maillet ne faisait là que du pathos; il fit plus tard des veuves et des orphelins, en sa qualité de président du tribunal de Maignet. Sous la restauration, un Marseillais découvrit Maillet dans les bureaux du ministère de la marine. Il ne voulait pas en croire ses yeux.

Vers le soir du 23 juillet, un gros de gens armés, débouchant par le Cours, tombe à l'improviste dans le magasin désigné. M. Boyer l'aîné montait pacifiquement la garde à l'Hôtel-de-Ville; la tourbe s'y porte à grand bruit; et sans s'être assurés que c'était bien là le Boyer qu'ils cherchent, les malfaiteurs s'emparent de celui qu'ils trouvent, et le traînent dans la prison du Palais-de-Justice. Pendant la nuit, le poste se fait désarmer, le geôlier se fait forcer, et l'infortuné Boyer, après avoir souffert mille morts, est pendu à deux pas du corps-de-garde pétrifié.

Un individu du même nom passait sur le Cours au moment de l'émeute; il s'entend nommer. Serait-ce à moi qu'on en veut? dit à part soi l'homonyme, en gagnant le large. Il craignait, le brave homme, qu'on ne se fût trompé d'adresse (1).

Le vague témoignage d'une servante renvoyée fut plus fatal encore à M. Boyer que la haine qu'on portait à son frère. Cette méchante créature va trouver un de ses amis, chef de bataillon de la garde nationale, et lui confie qu'elle a entendu une conversation entre les deux Boyer, *qui paraît prouver qu'ils sont l'un et l'autre des conspirateurs.* Paroles évidemment arrangées, car ce n'est point ainsi que parlent les cuisinières. Là-dessus, pourtant, le chef de bataillon, en zélé patriote, court informer Mouraille. On devine le reste; mais que penser du délateur, de l'infâme magistrat qui exploite la délation, et d'une garde nationale si bien commandée?

(1) Ces méprises arrivèrent dans la suite; on commençait par pendre les gens, sauf à reconnaître l'erreur lorsqu'il n'était plus temps; tant pis pour le pendu.

Tout le monde sait que les pendeurs d'office étaient les deux Savon, Jean et Laurent; ils sortaient d'une famille d'artisans dans une profession qui, de tout temps, s'est recommandée par sa probité, et dont les chefs actuels jouissent à bon droit de la confiance illimitée du haut commerce. Le goût des plaisirs avait fait perdre aux jeunes Savon celui du travail. L'aîné, bien plus atroce que son frère, avait entraîné celui-ci dans la mauvaise voie, Laurent aurait dû naître fils unique. Ils avaient pour conseil et pour associé le vieux escroc Amant Gueit; on lui avait laissé la partie financière; c'est-à-dire qu'il rançonnait les riches pour le compte social, fonction qu'il remplissait en homme consommé. Lorsque les Savon avaient assez pendu, ils allaient se décrasser, laver leurs mains, prendre des vêtements élégants et tuer le reste du temps dans les tripots. Une fois, engraissés, ils prirent du dégoût pour le métier, Jean obtint une place d'officier dans la gendarmerïe, grâce à ses protecteurs. Pourquoi pas? Rollando s'était bien fait alguasil (1).

(1) La voix publique accusait, non sans raison, Mouraille de soudoyer les Savon. Quelques personnes, aussi difficiles à convaincre que Mme. Pernelle, l'ont nié, en alléguant l'acquittement du tribunal populaire de 93. En attendant que nous discutions ce dernier point, une anecdote dont nous garantissons l'authenticité pourra jeter quelque jour sur la question:

Dans les premiers mois de 93, le club se brouilla avec Mouraille. Les raisons de cette brouillerie trouveront ailleurs leur place. Le menuisier Galibert, homme puissant en paroles et en actions, attaqua vivement Mouraille à la section n° 11, sur laquelle il dominait. Deux jours après cette sortie, le téméraire orateur vit entrer les Savon dans sa boutique. Jugez de sa frayeur; car il connaissait son monde, et le remords de son irrévérence à l'égard du maire troublait sa conscience. « Galibert, lui dit Jean, *aven d'ordré* (nous avons des ordres); mais rassure-toi, tu as un

Il est digne de remarque que, dans la boucherie qui ensanglanta les rues de Marseille, pendant l'été de 1792. la population commerçante et les notabilités de la Bourse furent épargnées; les personnages politiques, les hommes de cœur, le sacerdoce, la bourgeoisie, la petite industrie, les arts mécaniques, jusqu'aux femmes, étaient décimés sur la place publique, sous le plus léger prétexte, tandis que les négociants, cette classe opulente, incivique, fière, étaient respectés en dépit de la haine, et des cris de sang de leurs ennemis. C'est qu'une puissance invisible veillait à leur conservation. Mouraille, le cruel Mouraille était la sauvegarde des comptoirs: j'en dirai la raison.

De tout temps, le commerce maritime a fourni l'approvisionnement des greniers de Marseille. En faisant, en laissant assassiner les négociants, Mouraille aurait tué les affaires, et partant affamé ses administrés. Or, la famine

moyen, un seul moyen de salut : c'est de venir avec nous chez le maire; tu te jetteras à ses pieds, tu lui demanderas pardon de ta faute, et tu seras pardonné. » Bon gré, mal gré, ils partent ensemble. Certes, le trajet du Cheval-Blanc à la Plaine parut bien long à Galibert, et il est long en effet. Mouraille les attendait sur le seuil de sa porte, apparemment pour donner du retentissement à la scène qui allait se passer. Le coupable, à sa vue, se précipite à ses pieds en désespéré, mord la poussière, crie miséricorde en élévant ses mains tremblantes vers l'arbitre suprême de son sort. « Galibert, lève-toi et va-t-en » s'écrie la voix redoutable du juge et partie; et Galibert ne se le fit pas dire deux fois. « Monsieur, disait cet homme lui-même, longtemps après, au personnage honorable qui m'a raconté cette histoire, j'étais tellement hors de moi, que je m'aperçus seulement au bout de la rue d'Aubagne que j'étais inondé par en bas. »

Notez que dans ce temps-là, l'étoile de Mouraille commençait à pâlir; six mois plus tôt, Galibert était perdu.

appelle la sédition, et la sédition, qui emporte tout, aurait bien pu emporter Mouraille lui-même. Voilà ce qui détermina le patron de la lanterne à laisser le champ libre à des gens qui, du moins, le laissaient vivre et régner tout en l'abhorrant.

Les conventionnels raisonnèrent autrement. Des jouissances et des ruines, que leur importait le lendemain !

Les frères Savon, de leur côté, n'étant mus que par l'intérêt, les mots de patriote et d'aristocrate étaient pour eux vides de sens ; les Savon auraient probablement refusé de tuer ceux que l'intimidation rendait leurs tributaires, et si des excitations contre les hommes à portefeuille furent mises en jeu, ils les rejetèrent, en répondant, dit-on, qu'ils n'oseraient jamais mettre la main sur leurs maîtres ; paroles hypocrites, après tout. Le projet d'un massacre sur une grande échelle a pourtant existé ; les égorgeurs de l'Abbaye eurent leurs émules à Marseille. Le substitut Isouard avait conçu, dans un moment de verve assassine, le projet de parquer la fleur de la population dans l'église de Saint-Homobon (1), et de l'y faire abattre à la manière expéditive de Sylla (2). Mais Mouraille recula devant le grandiose de l'attentat, non moins que devant la violente opposition de ses alentours. Le procureur de la commune, Etienne Seytres, parla si haut, qu'il fit échouer la conspiration ; il faut lui en tenir compte. Barbaroux, à son retour de Paris, se réunit à Seytres ; rendons aussi justice à Barbaroux, et revenons, quoique

(1) L'église de St.-Homobon fut démolie lors de la vente de la maison des prêtres du St.-Sacrement, en entrant par le Cours dans la rue Dauphine.
(2) Voyez aux pièces justificatives.

à contre-cœur, aux scènes tragiques de juillet et août.

Le meurtre de Boyer ne précéda que de quelques jours celui de deux professeurs d'escrime, Cadet dit Beaucaire et Olivier, tous deux hommes de cœur et de loyauté, le second surtout qui avait longtemps porté l'uniforme. On faisait courir le bruit que leurs salles d'armes étaient le rendez-vous d'une bande de sicaires royalistes, dont ils étaient les chefs. C'est apparemment à ces deux braves que Barbaroux fait allusion dans ses mémoires, lorsqu'il dit que Mouraille, se croyant sans cesse menacé d'un assassinat, sacrifiait des victimes à la peur. Mais tous ceux que Mouraille fit mourir n'étaient pas des fiers-à-bras assurément; d'ailleurs, Barbaroux ne prend pas garde que cette déplorable excuse renferme l'aveu de la complicité de cet homme: il ne lui reproche que son silence; mais sa véritable pensée se laisse apercevoir aisément.

Depuis le célèbre serment qui désola le clergé de France, les églises étaient désertes; il n'était pas au pouvoir des prêtres assermentés de les repeupler, puisqu'ils étaient eux-mêmes un objet de scandale. Le véritable clergé catholique quittait le royaume ou se tenait caché en attendant une occasion sûre (1). Mais il y eut des impru-

(1) Les communautés religieuses d'hommes étaient dispersées depuis plus d'un an; on avait temporisé jusque à l'été de 1792, à l'égard des femmes. Ont eût dit que la révolution répugnait à consommer cette énorme injustice, car on volait à des propriétaires une demeure payée avec les dots individuelles. La pension qu'on promettait n'étant qu'une déception, les religieuses qui n'avaient pas de parents, les vieilles surtout seraient, à la lettre, mortes de faim, sans les honnêtes gens. Les couvents d'Italie, ceux d'Espagne surtout s'empressèrent d'offrir l'hospitalité à celles que le devoir ou le besoin porteraient à s'expatrier. Un grand nombre acceptèrent avec joie, dans les ordres austères principalement, sans être retenues par l'âge ou les infirmités.

dences; des précautions négligées, des amitiés indiscrètes et des ferveurs à contre-temps; le secret d'où dépendait une vie précieuse était connu de trop de gens pour être bien gardé. De là l'épouvantable forfait qui jeta la consternation dans tout Marseille, et en particulier dans le quartier des Minimes.

Le saint martyr Nuyrate, car depuis longtemps l'opinion publique a placé la céleste auréole autour de son front, était originaire de la petite ville maritime du Martigues (1), à cinq lieues nord-ouest de Marseille. Issu d'une famille patriarcale, dont le nom ne fut jamais prononcé qu'avec respect, sa piété, son goût pour la vie ascétique et ses fortes études déterminèrent le vertueux jeune homme à se présenter au noviciat des Minimes de Marseille. La Providence avait sans doute marqué sa place dans cette pépinière de savants et de saints. Tour-à-tour professeur, supérieur et provincial de son ordre, il y passa plus d'un demi-siècle, dispensant la lumière et l'édification à l'instar du fondateur, qui semblait revivre en lui. La sainte renommée de l'Aristide cloîtré excita l'envie de Mouraille, devenu depuis peu, par une fatale aberration d'esprit, habitant de la Plaine. Quel contraste, en effet, entre le calme habituel et la pureté de l'air de ce quartier solitaire, et les orages intérieurs d'un réprouvé, entre les vertus sacerdotales et les passions révolutionnaires!

Le père Nuyrate avait à ses côtés un jeune confrère

(1) Le séjour du Martigues a des charmes inexprimables pour un amateur de l'indépendance désabusé. Heureux habitants du Martigues, que ne puis-je aller m'éteindre au milieu de vous!

qu'il affectionnait; le maître avait jeté à pleines mains les bonnes semences sur un champ de prédilection, et les semences avaient fructifié. Le père Nuyrate et le père Taxi se glorifiaient l'un dans l'autre, et tous deux témoignaient de l'existence de la vertu. Depuis leur sortie du cloître, ils ne s'étaient pas quittés. Tout fut commun entre eux, la vie et la mort. Au lieu de fuir le danger, ils s'y habituèrent et périrent.

Les deux amis furent surpris dans leur retraite et traduits sans délai devant le minotaure de l'Hôtel-de-Ville. Le bruit de cette capture s'étant répandu, la place fut bientôt inondée de malfaiteurs. Un bataillon de la garde nationale arriva et prit position ; ce n'était qu'une vaine démonstration. L'évêque constitutionnel Roux, apprenant le péril des Minimes, accourut avec l'espérance de les sauver d'une manière quelconque. Un colloque s'établit entre le curé prévaricateur et les prêtres fidèles ; peine fort inutile, assurément; une apostasie était impossible et n'eût rien changé, car Mouraille n'était pas homme à lâcher prise pour un serment; l'évêque Roux, dont l'intelligence n'allait pas jusqu'à comprendre cela, était au moins de bonne foi; loin de moi la pensée de le supposer capable de s'être prêté à une infâme comédie; mais les athlètes furent inébranlables. Le courageux vieillard crut remarquer sur les traits de son compagnon un léger symptôme de faiblesse ; un regard sévère rendit au jeune homme toute sa fermeté! Alors Mouraille, impatienté de la longueur de cette scène, ayant donné le signal (1), les

(1) Il est de tradition constante, ou pour mieux dire admis

saints confesseurs furent entraînés vers l'escalier et jetés dans la rue. L'évêque Roux, répudiant en quelque sorte sa nouvelle bannière, prit place au milieu d'eux, implorant à grands cris la pitié des uns et l'assistance des autres. On parvint ainsi jusqu'au coin de la rue de la Prison, où on se débarrassa du défenseur mitré en le poussant vers la place Vivaux, et les bourreaux, plus nombreux que de coutume, prirent la direction du Palais-de-Justice. A quelques pas de là, le père Nuyrate, qui marchait avec peine, trébucha et perdit son bonnet; en se baissant pour le ramasser, il reçut sur la tête un coup de poing qui le fit tomber; il fut à l'instant percé de coups, et la lanterne voisine acheva le sacrifice. Le père Taxi fut pendu en même temps, mais plus avant dans la rue; ils moururent l'un et l'autre en martyrs. Après ce double meurtre, les dépouilles mortelles de ces nouveaux habitants du Ciel furent traînées par la ville jusqu'à la rue des Minimes, où on les abandonna. Était-ce une menace, était-ce une insulte aux gens de bien du quartier? Je ne sais; mais ce dépôt dans un pareil lieu tient du prodige; car il arriva que les reliques des dignes fils de saint François-de-Paule reçurent la sépulture pendant la nuit, dans le cimetière du couvent.

Plusieurs officiers de la garde nationale, désespérés de l'infâme rôle qu'on leur avait imposé, envoyèrent leur démission; on se moqua d'eux.

comme un fait avéré, que Mouraille distribuait la mort en silence et d'un seul mouvement horizontal de la main autour du cou. Le geste est incontestable; mais des personnes qui ont fréquenté la maison de Mouraille dans le temps où cette maison était honorable, m'ont assuré que c'était un travers habituel, un tic qui venait du berceau. *Credat judæus Apella.*

Le perruquier Belan était royaliste par état. Ses pratiques (et il en avait parmi les gens du grand monde), le traitaient avec familiarité dans leur intérieur; non, certes, à cause de son esprit, car le brave homme n'en avait guère, mais pour son honnêteté; en coiffant les aristocrates, il en avait pris les opinions. Il avait fait la sottise, à cinquante ans, d'épouser une femme de vingt. La perruquière était jolie, et la boutique, voisine de la Bourse, ne manquait pas de chalands. Pour échapper à l'ennui de l'attente, on y faisait de la politique, et le pauvre Belan fut rendu responsable des conversations qui se tenaient chez lui, presque toujours en son absence. Son arrestation, son jugement et sa suspension au réverbère de la Loge, furent l'affaire d'une demi-heure.

Bégon, le carrossier de Saint-Régis, détestait la révolution, sentiment fort naturel dans une profession que le luxe soutient; au demeurant, c'était le meilleur garçon du monde, un vivant à qui sa langue coûta cher comme à tant d'autres. Une rixe de cabaret le fit dénoncer au club, et le lendemain les hommes du cordeau, dûment commandés, ayant saisi Bégon dans son atelier, le traduisirent devant le vieux de la Montagne, lequel, sans plus de cérémonie, le condamna de la main. Alors le gros Bégon fut entraîné dans la petite rue des Olives, au nord de l'Hôtel-de-Ville, la garde du poste à la suite, et ses bourreaux retroussèrent leurs manches. La corpulence du patient n'ayant pas sa pareille dans le pays, on ne put jamais lui faire perdre terre; la corde cassait toujours; mais il y a des expédients; celui, par exemple, de la baïonnette et du sabre, et l'on se mit à piquer, à taillader l'infortuné

carrossier sans trêve et sans pitié. Cela fut long, vu que la plupart des coups s'arrêtaient dans les chairs, et que certaines gens se délectaient à cet infernal passe-temps. Il fallait voir, disait le surlendemain, dans un corps-de-garde, une de ces honnêtes personnes, il fallait voir les lambeaux de chair, *lei troué dé viande* (1). Le cadavre mutilé fut enfin enlevé par des corbeaux.

Nous nous croirions répréhensibles si nous laissions tomber dans l'oubli l'assassinat de deux honnêtes citoyens, parce que leur nom est sans éclat. Le malheur obscur doit trouver sa place dans la mémoire des hommes de bien, tout comme les grandes infortunes. L'ancien valet de ville Melon n'avait pu voir, sans la maudire, une révolution qui avait intrônisé le crime dans la même enceinte où il avait vu jadis régner l'honneur et la probité dans la personne des échevins. Il n'en fallut pas davantage pour perdre le vieux serviteur; quant au courtier marron Chabert, il fut un millième exemple des inconvénients de l'intempérance de langue.

Mais nous raconterons *in extenso*, la catastrophe de deux notabilités bourgeoises de Salon, petite ville de six mille âmes, à huit lieues de Marseille, illustrée par le berceau des deux Nostradamus, et d'un grand nombre de renommées plus modernes.

Les deux messieurs Coudoulet père et fils appartenaient à une des plus anciennes et des meilleures familles bour-

(2) L'auteur de ces essais, forcé de se trouver là comme quelques-uns de ses voisins, entendit ces horribles vanteries. Nous étions les parias de la compagnie. Il est vrai qu'on nous laissait aller coucher dans nos lits après avoir régalé le poste au cabaret.

geoises de Salon (1). Ils avaient de la fortune, et la manière dont ils en usaient depuis longtemps les avaient fait surnommer le duc. M. Coudoulet le père était avocat, titre tout-à-fait honorifique, et ne s'occupait que de ses propres affaires ou de celles de la ville, ce qui était alors toute l'ambition de la bourgeoisie en général et de M. Coudoulet en particulier. Il avait été plusieurs fois premier consul, poste qu'il occupait au commencement de la révolution. Les premières nominations populaires le remplacèrent par le notaire David, chef des sans-culottes, qui joua un rôle assez actif dans les crimes de cette époque, pour s'attirer plus tard une condamnation capitale. M. Coudoulet, après s'être opposé de toute sa force à cette élection, crut ne pouvoir se mettre à l'abri de la haine de son successeur, qu'en allant s'établir dans une de ses propriétés, *la Figuière*, près des Pennes. M. Coudoulet fils, homme du monde, avait été l'un des députés de Salon à la fédération, et n'avait plus quitté cette ville depuis son retour de Paris. Il passait pour aristocrate parce qu'il ne s'occupait que de plaisirs, et en aucune manière des événements politiques. Prévenu qu'on avait décidé au club de murer le cercle de la bourgeoisie dont il faisait partie, il craignit qu'on ne se portât à des excès dont il serait la première victime, et cédant aux conseils de Mme Magnan, femme d'un futur administrateur du département, qui périt dans

(1) La cause et les circonstances de la mort tragique de MM. Coudoulet père et fils ont été recueillies naguère avec un soin particulier par un personnage dont le nom serait la plus haute garantie s'il était permis de le révéler. J'ai suivi de point en point ce véridique récit, en y ajoutant quelques particularités du dénouement auquel j'ai assisté moi-même.

la suite par la révolution dont il était alors le protecteur, il suivit cette dame à Aix, et envoya un exprès à son père pour l'instruire de son déplacement; l'exprès arriva à la Figuière au moment où le propriétaire du lieu venait d'être arrêté par des émissaires du club de Marseille. Voici ce qui était arrivé :

Le nommé Barbier, fermier de M. Coudoulet, poussé par David, était venu dénoncer son maître comme aristocrate, et l'arrestation de la Figuière était la conséquence de cette dénonciation. La lettre interceptée fit connaître l'asile de M. Coudoulet fils, et le lendemain tous les deux étaient dans les prisons de Marseille. M. Faïsse, gendre de M. Coudoulet, avait gagné le nommé Truchement, camarade de David, et avec ce secours, il avait obtenu, à prix d'argent, des Savon, que les prisonniers seraient relâchés (1); mais conduits le deuxième ou le troisième jour devant Mouraille, celui-ci ayant fait le geste fatal, on les traîna à l'heure de midi sur la Canebière, où il y avait fort peu de monde à cause de la chaleur. Coudoulet fils fut accroché le premier au réverbère des messageries royales, et la dernière scène de cette tragédie sanglante se passa dans la rue du Pavillon, vis-à-vis le théâtre des Variétés, M. Coudoulet ayant demandé avec instance, dit-on, qu'on ne le rendît point témoin de la mort de son fils. Il est possible aussi que les pendeurs eussent cédé spontanément à un mouvement de commisération. Des hommes de peine, occupés dans ce moment à remuer des

(1) Les Savon promettaient ce qui n'était pas en leur pouvoir, mais l'argent était toujours bon à prendre.

ballots, mirent la main à l'œuvre, moyennant un pourboire de quelques sous, et s'en vantèrent. *Ajudavian*, disaient le lendemain ces misérables gibiers de potence.

Ainsi finit la famille Coudoulet. On n'a pu lui reprocher que son excès de confiance pour des hommes comblés de ses bienfaits.

Tandis qu'un maire bourreau et ses complices tenaient Marseille au doux régime de la corde, le soleil se levait et se couchait comme à l'ordinaire, c'est-à-dire que le commerce suivait son cours régulier; on pendait dans la rue au milieu des balles de coton. C'est à peine si l'on y prenait garde; on s'écartait seulement tant soit peu pour ne pas gêner le travail. On allait à la Bourse en passant sous des cadavres, et le meurtre quotidien était pour ainsi dire l'état normal du pays.

CHAPITRE TROISIÈME.

De 1792 *à* 1793

—

SOMMAIRE.

Camoin pendu. — Philip sauvé par Savon. — Massacre de Vasque. — Le Directoire départemental à Marseille. — Episode de Manosque. — Isoard. — Tourneau. — Le lieutenant colonel Serrurier. — Barbaroux. — Intrigues. — Les Marseillais à Paris. — Banquet. — Le parti d'Orléans. — Marat. — Robespierre. — Lafayette. — Barbaroux se prétend marchandé par la Cour. — Le 10 août. — Les Suisses. — Les Marseillais peints par Bertrand de Moleville. — Ils reviennent à Marseille. — Suite de leur rentrée. — Violences au théâtre. — Second bataillon envoyé à Paris. — Ses commandants. — Blanc Gilly dénoncé. — Barbaroux revient à Marseille avec Rebequy et Bertin. — Les Electeurs à Avignon. — Pendaisons à Brignoles et à Auriol. — Noms des députés à la convention. — Politique de Mouraille. — Trait honorable de Barbaroux. — Le tribunal populaire. — Rebequy échoue à la tribune. — Barbaroux vient en vain à son aide. — Entrée en France des Autrichiens et des Prussiens. — L'agiotage. — Accusation de Louis XVI par Maille et Barbaroux. — Adresse de Marseille. — Elle répudie Barbaroux. — Serments de haine à la royauté le jour des Rois. — Assassinat du curé de Saint-Ferréol. — Le 21 janvier. — Le testament du roi. — Le bataillon marseillais de retour. — Boisset et Moïse Bayle. — Révolte des sections. — Les deux conventionels veulent organiser le pillage et le meurtre. — Ils échouent. — L'oratorien Isoard. — Frédéric Hugues. — Désarmement. — Prélude de la loi des suspects. — Mouraille et Seytres dénoncés. — Destitués. — Saisis. — Boisset et Bayle aux sections. — Ils sont vilipendés et chassés de Marseille. — Arrêté de Montelimart. — On s'en moque à Marseille. — Mouraille et Seytres amenés par-devant le tribunal populaire. — Ils sont acquittés. — Mort de Mouraille en 1808.

—

Tant d'assassinats n'avaient pas appaisé l'humeur sanguinaire du despote, et l'ardeur du club ne se ralentissait pas. L'impunité favorisait cet acharnement;

car, l'assemblée législative, tenue à dessein dans l'ignorance des événements par les députés du Midi, et le pouvoir exécutif aux abois, semblaient avoir oublié qu'il y eût une Provence au monde. Les maraudeurs avaient ordre de poursuivre de préférence les hommes de courage anti-patriotes, compagnons ou non de Lieutaud. On les savait disposés à user largement de représailles, dans un revirement; mais leur nombre était fort réduit, et ceux qui restaient dans le pays, avaient trouvé des retraites inaccessibles.

Camoin était signalé; il fut découvert. Les exécuteurs d'office le pendirent sur le Cours près des Méduses; il ne resta suspendu qu'un instant, ce qui donna lieu au faux bruit de son évasion; l'exécution fut si prompte, qu'à peine les passants s'en aperçurent (1).

Philip, surnommé le grenadier, ancien lieutenant dans le régiment de Hainault, n'avait en sa faveur qu'une tournure martiale et sa prodigalité, ce qui lui donnait un certain relief parmi les femmes. Lorsque la révolution commença, il avait déjà dissipé son patrimoine; position fâcheuse, qui lui fit rechercher Lieutaud. Celui-ci, malgré son antipathie, l'admit au nombre de ses pensionnaires; Lieutaud était le plus généreux et le plus obligeant des hommes. Philip avait hanté dans sa vie de joueur des compagnies de toute sorte, jusqu'à celle des Savon. Or, le grenadier, en fort mauvaise odeur au club, se tenait caché. Sa retraite fut dénoncée, et des ordres homicides furent

(1) Barbaroux prétend que Camoin ne méritait que les galères; il ne dit pas pourquoi.

donnés. Ses amis, les Savon, l'en avertirent, et, le prenant sous leur sauve-garde, ils l'amenèrent en face de l'autel de la patrie en permanence sur la place Saint-Louis, le promenèrent autour, et le firent monter sur l'estrade, où son apparition excita des vociférations patriotiques qui couvrirent sa voix défaillante. Il n'eut donc que le mal de la peur, à la grande satisfaction d'une assistance de dix mille âmes. Le domestique de Philip, auquel on avait pareillement envie de faire passer un mauvais quart-d'heure, fut sauvé par l'intervention de Barbaroux, qui arrivait de Paris ; le voilier Vasque eut un autre sort.

Vasque, enfant de la Rive-Neuve, vaillant et loyal, avait passé sa jeunesse dans les chantiers de la marine marchande. Homme de plaisir et d'humeur joviale, Vasque était royaliste. Lieutaud, grand connaisseur en braves, voulut l'avoir. La chute de son patron, obligea Vasque de se tenir à l'écart. Les clubistes mirent tant de gens à ses trousses, qu'il fut enfin surpris dans un champ aux environs d'Aix, et conduit à Marseille par un groupe de prolétaires, qu'on disait sortis du quatier des Grands-Carmes ; c'était le 8 septembre, jour de fête. Au moment de son passage à Notre-Dame, l'auteur de ces essais se trouvait là par hasard. Ni sur les traits de Vasque, ni dans son allure, rien n'annonçait le trouble et l'effroi. Ce brave garçon faisait son chemin comme un braconnier fatigué ; il était vêtu en chasseur : la veste ronde, le chapeau à larges bords, la carnassière et les guêtres de cuir ; son fusil avait passé en d'autres mains.

Il était près de deux heures, lorsque la brigade parvint à la Porte-d'Aix. Une population innombrable couvrait le

pavé de Marseille. Sans perdre un moment, les sbires du cortége ayant eux-mêmes détaché la lanterne voisine, y suspendirent leur proie. Vasque essaya de résister, espérant probablement que de tant de milliers de bras il en sortirait de secourables ; tous les bras étaient paralysés, hors ceux des bourreaux. Vasque fut attaché à la corde fatale, exhaussé et descendu sur-le-champ : il n'était pas mort. Le même traitement l'attendait sur le Cours, et la dernière station de son supplice fut dans la rue de Noailles, vis-à-vis la maison Laflèche, dont sa profession lui avait jadis facilité l'accès. La plume se refuse à décrire les tourments qu'on fit endurer à l'infortuné voilier. Il fut pendu, rependu, mutilé, haché, et lorsque ce corps méconnaissable, à force de plaies, tomba par terre, les membres séparés du tronc furent promenés par la ville sur des perches, en présence d'une fourmillière d'hommes qui n'eurent de mains que pour se découvrir, en criant de peur : « Vive la nation ! » Courage, égorgeurs de 92, vous avez vaincu les antropophages de l'Amérique (1).

Le directoire du département, qui tenait encore bon à Aix, fut obligé de céder au torrent, et l'audacieux Isoard put se vanter de l'avoir fait marcher à sa suite au retour d'une campagne patriotique et lucrative dans les Basses-

(1) L'exemple de Marseille, proposé par le club à tous les affiliés du Midi, trouva partout des imitateurs. Il n'y a presque pas de localité, grande ou petite, en Provence, qui n'ait offert dans ce fatal été de 1792 le spectacle du meurtre. A Toulon surtout, où les membres du département du Var, hommes très recommandables, furent massacrés dans le mois de juillet. Une narration circonstanciée de tant d'horreurs pourrait enfin exciter le dégoût du lecteur, et nous avons hésité sur l'admission des événements de Manosque, car il est temps de changer d'horizon.

Alpes. Nous avons pensé que nos amis ne regretteraient pas la conservation de cet épisode.

Manosque, petite ville dont le territoire est admirablement défendu par la nature contre le froid, avait sa société populaire de rigueur, en étroite liaison avec celle de Marseille. L'esprit de cette caverne se reflétait sur toute la contrée révolutionnaire. Dans les premiers jours du mois d'août, un misérable gueux du pays partit avec la mission de disperser les prêtres réfractaires, réunis dans une habitation de la campagne de Ceyreste, à trois lieues de Manosque. Outre-passant ses pouvoirs, les pouvoirs d'un club! ou plutôt obéissant à ses instructions secrètes, le noble délégué de la propagande, assisté de cinq ou six bandits, arrêta le curé de Ceyreste ainsi que deux autres prêtres, et les amena dans les prisons de la ville. Les premiers jours de leur détention, la garde nationale du lieu veilla à la sûreté des prisonniers avec autant de zèle que de succès, rare exemple de loyauté dans des temps si mauvais! Les révolutionnaires, n'osant pas prendre l'initiative d'un assassinat, demandèrent des conseils à la sagesse de la rue Thubaneau. La réponse signée du président était ainsi conçue: « La Providence (le mot est bien choisi) a mis dans vos mains trois coquins de prêtres; c'est à vous à en faire justice; Marseille vous en donne l'exemple. » A la réception de cette lettre, on essaya d'enlever les détenus sans y réussir, grâce à la vigilance de la garde. Les honnêtes gens espéraient; mais la faction menace, parle haut, on s'épouvante, et la nuit venue, la garde est retirée. Aussitôt, une troupe de scélérats s'empare des prêtres pour les mener à la mort au loin. Chemin faisant, un

homme de la bande propose de leur adjoindre un vieux moine nommé le père Potion, dont la retraite lui est connue. Sur l'assentiment unanime, un vieillard inoffensif est violemment arraché de son lit et traîné comme les autres prêtres au lieu dit *San-Peiré*, où tous les quatre sont diligemment pendus à des amandiers (1).

L'indignation publique, surmontant les premières sensations de terreur, ne tarda pas à se prononcer, et bientôt Isoard et Tourneau, (2) coryphées des clubistes de Mar-

(1) La plupart des assassins périrent de mort violente dans les diverses réactions du pays, entre autres deux des plus fameux qui avaient osé signer une delibération de clubistes rassemblés à Digne, députés des anti-politiques-*amandiers* de Manosque. M. Thomas, sortant à peine de l'école de droit, présidait ce conciliabule. C'est le même personnage que Marseille a vu vingt-cinq ans procureur, puis avocat, puis député, ensuite 221, enfin préfet du département, et qui mourut regretté, de la maladie des ministres disgraciés. Il y avait du bon et beaucoup dans la tête de cet habile administrateur : l'homme d'affaires faisait oublier l'homme de parti.

(2) Isoard était fils d'un maçon pauvre, sa mère sortait d'une ancienne famille de négociant déchue. Il passa ses premières années à la sacristie des Accoules. Le petit clerc (*lou cleisoun*), s'y fit remarquer par son intelligence, et le vénérable doyen du chapitre, M. Fauchier, l'introduisit comme externe au collége oratorien de Belzunce. Isoard, après de très bonnes études, fut admis dans la congrégation de l'oratoire. La révolution étant bientôt survenue, il s'y jeta à corps perdu. Le club de Marseille qu'il dominait par un peu de talent et beaucoup de folie, le fit nommer substitut du procureur de la commune sous Mouraille et Seytres dont il s'établit l'antagoniste et l'espion. Ses deux supérieurs le trouvèrent trop indocile, et, chose merveilleuse, plus révolutionnaire qu'eux-mêmes. Sa vie politique, qui n'avait été qu'une série de crimes, finit par une condamnation capitale.

Tourneau, le collègue d'Isoard à Manosque, était la première célébrité patriotique d'Aubagne; ses titres divers le mirent en crédit auprès du Capharnaüm de Marseille; il s'y appliqua sans relâche à justifier la terreur attachée à son nom.

seille, appelés au secours, arrivent à Manosque, mais, à ce qu'il paraît, avec une suite trop peu nombreuse. Rendus à l'Hôtel-de-Ville, ils y sont assiégés, menacés, honnis comme les premiers auteurs du forfait. Ils parviennent à s'échapper, on les poursuit à coups de pierres en dépit de la protection municipale. Forcés de reprendre le chemin de Marseille, ils hâtent leur retour pour y organiser la vengeance. Ils parviennent, en effet, à gagner, par la perspective du pillage, quelques centaines de vagabonds, et se dirigent avec eux au plus vite vers l'insolente population qui leur avait manqué de respect. Heureusement, Manosque avait pour garnison un bataillon du régiment de Medoc, commandé par le lieutenant colonel Serrurier (2). Ce corps était animé d'un excellent esprit, celui de son noble chef. Ces braves soldats, confondus avec la partie saine de la garde nationale, attendirent les Marseillais de pied ferme; ceux-ci ayant eu recours à l'intrigue, un ordre du général Barbantane fit partir le bataillon de Medoc pour l'armée du Var.

Manosque eut peur et songea à capituler. Six commissaires furent envoyés vers les chefs de l'expédition, qui s'arrêtèrent à Peyrolles. Un traité y fut conclu, et pour prix de leur retour immédiat, ils reçurent 500,000 fr. en assignats, soit environ 200,000 fr. en espèces : somme énorme pour le pays; mais il n'y a pas de bourse qui tienne contre la peur. La petite armée, glorieuse et rem-

2) Le lieutenant colonel de 92, devint une des gloires de la France militaire. Tout le monde sait que le maréchal Serrurier mourut sous la restauration, gouverneur des Invalides.

plumée, rétrograda, et pour n'être pas accusés d'avoir perdu leur temps, les commandants, en arrivant à Aix, proposèrent et exécutèrent la translation à Marseille du directoire du département, *mis au pas*, comme ils disaient, et régénéré.

Tandis que dans cette ville chaque jour éclairait une nouvelle scène de désolation, Barbaroux s'agitait à Paris en attendant l'arrivée prochaine du bataillon marseillais. Ce jeune tribun dressait avec ses amis, au quatrième étage d'une maison de la rue St.-Jacques, des plans de défense et de partage de la France, et rêvait le renversement du trône dans un tour de main. Voici le projet :

Les faubourgs, conduits par Santerre, iront jusqu'à Charenton, à la rencontre des Marseillais, qui seront placés au centre du rassemblement. Cette troupe mi-partie marchera tout de suite sur les Tuileries. Le château, pris au dépourvu, recevra la loi sans se défendre ; les conjurés le décidaient ainsi. Quatre cents hommes jetés à l'Hôtel-de-Ville en passant tiendront fictivement le maire Pétion en échec. Ces dispositions, mal digérées, décèlent beaucoup de légèreté, et le soin que met Barbaroux dans ses mémoires à bien développer ses idées, indique l'intention de justifier le 10 août, du moins de rejeter sur autrui le sang répandu dans cette journée. Quoi qu'il en soit, les partisans de Barbaroux eux-mêmes avaient jugé l'exécution de son projet impossible et les conséquences d'un mauvais succès incalculables.

Les Marseillais arrivèrent à Charenton, mais Santerre n'y parut pas. Il n'y vint que 200 individus environ, étrangers à Paris, et 24 Parisiens bien comptés. On con-

çoit l'absence de Santerre; cette brute était l'esclave de Danton; or, il ne convenait pas à Danton de grandir Barbaroux. D'ailleurs, le confident du Palais-Royal voulait un 10 août à sa manière. Bien que les Marseillais lui parussent un instrument parfait, il importait avant tout de les détacher d'un chef dont les vues étaient diamétralement opposées aux siennes, entreprise peu difficile, car Danton était l'homme qu'il fallait à des gens capables de tout.

Une première troupe de Marseillais, ou soi-disant tels, armés de bâtons (1), était tombée des nues à Paris vers le milieu du mois de juin. Ces aventuriers, dont la mission n'était pas trop nettement établie, avaient été admis à la barre de l'assemblée. Voici quelques passages de leur adresse :

Les hommes libres du Midi sont prêts à marcher.... Le jour de la colère du peuple est arrivé. Ce peuple est las de parer des coups; il veut en porter!... Il est temps que le peuple se lève. La force populaire fait notre force; employez-la.... point de quartier puisque vous n'en avez point à espérer... Le peuple veut finir une révolution qui doit assurer son bonheur, son salut et sa gloire...

L'assemblée en décrétant l'impression de cette adresse s'unit à des hommes sans aveu pour sonner le tocsin de la révolte dans tout le royaume (2).

De son côté, le conseil général de la commune de Marseille expédiait en même temps une adresse semblable à

(1) Bertrand de Moleville.
(2) *Ibid.*

Paris, et le 20 juin une avalanche de brigands tomba sur les Tuileries; c'était la menace en action, le prologue du terrible drame dont le 21 janvier fut le dénouement.

Les Marseillais de juin célébrèrent dans un banquet leur union à leurs frères d'août en expectative. Fortuitement ou à dessein le local se trouva précisément le même ou dînaient ensemble sans penser à mal, des grenadiers de la garde nationale, un petit nombre de sous-officiers Suisses et diverses personnes attachées au château (1). A la fin du repas on entendit, dans la salle des Marseillais, les cris mille fois répétés : Vive la nation, vivent les fédérés, vivent nos braves frères de Marseille ! Ces élans se renouvelèrent encore plus vivement lorsqu'on vit paraître aux fenêtres les gardes nationaux. Irrités de l'air de bravade et d'insulte des crieurs, ils firent entendre à leur tour le cri de : Vive le roi. La populace animée par cette espèce de défi répondit à coups de pierres. Les grenadiers voyant le nombre des assaillants grossir d'un moment à l'autre se décidèrent à descendre dans la rue le sabre à la main. Un lieutenant du bataillon des Petits-Pères ayant voulu faire usage de ses pistolets, fut laissé mort sur la place. Alors les Marseillais, s'étant joints à la populace, désarmèrent et assommèrent tous les grenadiers ou officiers Suisses qu'ils purent atteindre. Après cette expédition, ils prirent le chemin de leur caserne, arrêtant et insultant toutes les personnes qui ne portaient pas des cocardes de laine (2). Ils arrachaient avec violence toutes

(1) Bertrand de Moleville.
(2) *Ibid.*

les cocardes de soie, et jetaient les chapeaux par dessus la foule, qui applaudissait à ces brutalités patriotiques. Ils arrêtèrent un ou deux individus de la classe bourgeoise, qui avaient voulu résister et les conduisirent sur la place de la Bastille où on les aurait probablement pendus si la peine n'avait pas été commuée en une amende honorable, sur la motion d'un des spectateurs. Vingt-cinq hommes à cheval bien armés auraient facilement culbuté et dispersé cette bande de forcenés à moitié ivres. La stupeur et l'épouvante étaient peintes sur toutes les figures. Chacun s'empressait de mettre à la poche la cocarde de soie. Ces braves Parisiens, ces vainqueurs de la Bastille, ces premiers héros de la révolution, étaient tout tremblants devant une poignée de provençaux en guenilles (1).

Cependant, Barbaroux prenait de l'importance. Le parti d'Orléans le fit sonder par Marat, qui lui avait donné des leçons de mathématiques. Le jeune fils de Marseille n'était pas assez roué pour convenir à ces grands maîtres en rouerie. Du reste, Marat se croyait dans ce moment-là si peu sûr du pavé de Paris, qu'il voulait accompagner Barbaroux lors de son retour à Marseille. Il revint sur cette idée à plusieurs reprises; c'était un beau présent à nous faire. Robespierre, dans plusieurs conférences, parla de son projet de dictature, et voulut savoir l'opinion de Marseille là dessus. La réponse déplut; de là, la haine acharnée de Robespierre. Paris était alors préoccupé de la crainte de voir arriver Lafayette et son armée; on le

(1) Bertrand de Moleville.

disait vendu à la cour. L'erreur était grossière, mais Paris s'est toujours trompé sur le compte de Lafayette.

Barbaroux prétend que la cour devait lui donner un million ; voici seulement ce qu'il y a de vrai dans cette affaire. Lieutaud, qui était au service du roi, fut chargé d'écrire à son compatriote ; il le fit avec précaution, et son langage fut mesuré. Surtout, il ne parla pas du million prétendu. Les choses en restèrent là, peut-être bien à cause de la réticence. Barbaroux aurait refusé, la chose est possible ; car, un demi-siècle s'est écoulé depuis lors. Sans doute, la cour ne pensa pas devoir mettre à si haut prix la conquête d'un homme d'avenir, il est vrai, mais dominé par des géants.

Osez ! telle était la maxime de Danton, écho de César et de Machiavel, maxime incontestable, moralité à part. L'exemple suivit le précepte, et le 10 août s'accomplit ; les Girondins, ces fous éloquents, avaient pourtant ourdi la trame ; mais, dans cette journée d'exécrable mémoire, les Marseillais servirent Danton et Robespierre, au préjudice de ceux qui les avaient mis en avant ; car, la Gironde, malgré ses machinations, vit son étoile aller toujours en déclinant, depuis la catastrophe des Tuileries jusques au 31 mai, qui l'anéantit : *Sic vos non vobis...*

Sans nous arrêter aux événements qui sont en dehors de notre sujet, considérons isolément les exploits des héros du 10 août, si vantés par les uns, si vilipendés par les autres.

Les Marseillais, puisque ce nom honorable est resté à des combattants d'origine douteuse, commencèrent l'attaque avec une impétuosité louable dans toute autre con-

joncture; ils étaient merveilleusement placés pour se faire connaître. Les Parisiens, moins soucieux de la gloire que du profit de l'aventure, avaient eu l'adresse de placer sous le premier feu les fédérés, qui s'aperçurent du piége trop tard pour l'éviter. Il est certain, en effet, que si les canonniers avaient pointé sur eux les six pièces, qu'ils tournèrent traîtreusement contre le château, les fédérés, foudroyés à bout portant, auraient horriblement souffert. Cette défection ayant laissé le passage libre, ils s'y précipitèrent avec résolution; ils ne rencontrèrent aucune opposition dans le premier moment. Les Suisses, retenus par l'irrésolution de leur général, M. le baron d'Affry, au grand regret du vaillant M. de Maillardoz et de ses camarades, se laissèrent longtemps tuer un à un, en attendant des ordres qui n'arrivèrent pas. Ces braves, poussés à bout, s'étant enfin décidés à repousser la force par la force, eurent bientôt fait place nette (1).

Il est vrai que les fédérés, soutenus par d'énormes masses de faubouriens, reprirent leur position; mais ils se perdirent dans la foule peu d'instants après; ajoutez que, lorsque le combat devint sanglant, le roi avait quitté les Tuileries, ce qui rendait l'agression inutile : les assaillants l'ignoraient peut-être.

Que sont les apothéoses de parti devant l'authenticité historique? Quoi qu'on dise et quoi qu'il arrive, les attentats du 10 août accuseront jusques à nos derniers neveux la troupe sortie de Marseille, afin d'en faciliter la per-

(1) Dans cette mêlée, le commandant des Marseillais, Moisson, blessé, céda sa place à Garnier, son second, lequel parvint dans la suite au grade de général de brigade.

pétration en y prenant part, et ce n'est pas tout à fait sans raison que le mot Marseillais et d'injurieuses qualifications furent longtemps synonimes. Plus ces considérations sont affligeantes pour nous, qui sommes, après tout, de notre pays, plus nous devons mettre de soin à chercher des tempéraments.

Et d'abord, pendant le sac du château, les Marseillais et les Parisiens étaient entre eux comme un à cinquante; donc on ne peut imputer rigoureusement à nos soi-disant compatriotes que la cinquantième partie du mal. A la vérité, ce ne serait point là une circonstance atténuante; on peut toutefois présumer que des brigands de profession, familiers avec la localité non moins qu'avec les forfaits, auraient laissé bien loin derrière eux des étrangers en partie encore novices dans le crime (1).

Des traits d'humanité coupèrent çà et là la monotonie du meurtre; ces traits rares dans un océan de sang sont généralement attribués à des Marseillais. Nous en faisons l'observation de très grand cœur.

Cependant, le 10 août eut d'épouvantables suites, et nous voyons avec douleur le nom de Marseillais reparaître sous un mauvais jour dans presque toutes les pages de l'historien véridique que nous avons sous les yeux. Écoutons :

« Après le 10 août, les déclarations menaçantes des « jacobins augmentèrent de violence; elles étaient ap- « puyées par la terreur qu'inspiraient les *Marseillais*. La « seule présence des Marseillais et des fédérés entrete-

(1) Le vilain mot sans-culottes date du 10 août.

« nait la fermentation et les alarmes dans Paris, et La-
« fayette lui-même les traitait de factieux en haranguant
« ses soldats.

« La commune de Paris envoya dans la campagne un « bataillon de gardes nationaux et un détachement de « *Marseillais*. Les maisons, les parcs, les bois, furent « fouillés six lieues à la ronde, un grand nombre de « prêtres et quelques royalistes furent arrêtés et conduits « à l'Abbaye. Des voitures remplies de prêtres furent « amenées à l'Hôtel-de-Ville, sous l'escorte d'une foule « de *Marseillais* et de fédérés chantant : *Nous allons* « *faire danser la carmagnole aux calotins.* Trois ou quatre « cents scélérats, *choisis* (1) parmi les *Marseillais* et les « fédérés, furent les instruments du massacre des pri- « sons, résolu par Danton et ses acolytes. Le peuple « n'assista qu'aux derniers meurtres des Carmes.

« Dans les derniers jours du mois d'août, deux cents « *Marseillais* se rendirent à Longjumeau pour aller, « écrivaient-ils à l'assemblée, chercher à Orléans les « prisonniers de la haute cour ; un renfort de douze cents « hommes, pris dans la garde nationale et commandés « par Fournier l'Américain, se joignit à eux. Arrivés « tous ensemble à Orléans, les deux cents Marseillais « forcent les prisons et se précipitent dans les corridors « et dans les chambres, se hâtant de faire main-basse « sur les effets des prisonniers, pour ne pas laisser aux « Parisiens, leurs camarades, le temps de venir prendre « part au pillage. Et lorsque les commissaires de l'assem-

(1) Ils n'étaient donc pas tous des scélérats ?

« blée eurent obtenu que le convoi parti d'Orléans séjour-
« nerait à Etampes, les Marseillais, irrités de l'inaction
« dans laquelle ils prétendaient qu'on voulait les retenir,
« firent entendre les plus violents murmures. »

Tels sont les faits articulés par Bertrand de Moleville, exact et consciencieux écrivain, d'autant plus digne de foi qu'aucune voix ne s'est jamais élevée pour s'inscrire en faux contre lui.

Serait-il pourtant impossible de supposer que le titre de Marseillais, à force de passer de bouche en bouche, ne soit enfin devenu qu'une désignation banale appliquée à toute espèce de réunions d'individus porteurs d'une mauvaise mine? Remarquez, je vous prie, que partout où il est question des Marseillais, après le 10 août, aucun d'eux n'est cité personnellement, hormis Fournier l'Américain. Celui-là, par exemple, était bien, si j'ai bonne mémoire, un véritable descendant des Phocéens; mais il commandait des gardes nationaux de Paris. Qui sait, en outre, si les révolutionnaires parisiens qui s'étaient si adroitement abrités des Marseillais à l'attaque du château, n'avaient pas mis à couvert avec une adresse pareille leurs propres méfaits sous un nom déjà compromis? Qui sait si l'on n'a pas vu des Marseillais là même où il n'y en avait pas un seul; car on prête volontiers aux riches?

Quoi qu'il en soit, le fameux bataillon, saturé d'omnipotence, se souvint du pays; il y arriva vers la fin d'octobre. Un triomphe pompeux l'attendait à son entrée dans la ville. C'est bien; accourez, célébrités de la lanterne, des couronnes à vos *condottieri;* ils ont rempli dignement leur mission; ils ont épouvanté la grande ville, violé la de-

meure royale, conquis l'immortalité des hordes d'Attila! Et vous, noble commandant Moisson, soyez fier, le municipal Chompré vient de vous embrasser, Chompré, le président du club, le sergent des cloîtres voilés (1), l'ami de tout le monde, excepté des honnêtes gens. Quel immense dédommagement de votre glorieuse blessure!

Le lendemain de cette ovation, les triomphateurs et leur cortége assorti de femmes à leur guise envahirent le théâtre. La *Mort de César*, malgré son à propos, fut obligée de se retirer devant la *Marseillaise* (2). Le couplet de la liberté fut entonné, toute la salle à genoux, et malheur à qui aurait résisté. Une dame, habituée du lieu, n'ayant pas obéi assez prestement au commandement de la génuflexion, se voit tomber sur le corps un groupe d'estaffiers qui la saisissent, la traînent devant la rampe, la font agenouiller en pesant sur ses épaules, et le couplet est repris. La pauvre créature était mourante. Certes, il y avait de quoi; nous crûmes, quand on la saisit, qu'on allait la pendre (3).

On songea bientôt que de nouveaux lauriers attendaient à Paris de nouveaux envoyés! Le roi vivait encore. Barbaroux et Mouraille s'entendirent de loin pour la formation d'un bataillon pareil au premier qui fut promptement recruté, et qui se mit en route au milieu du mois de

(1) Chompré, en sa qualité d'officier municipal, venait de mettre les religieuses de Marseille sur le pavé.

(2) Il faut des liqueurs fortes aux peuples corrompus, a dit Rousseau.

(3) La cérémonie plut si fort au peuple souverain qu'on la répétait presque tous les soirs, et l'on allait à la comédie! *Volenti non fit injuria.*

novembre, après avoir prêté du haut de la tribune enfumée, et par l'organe de ses officiers, les serments de fidélité à la république, et de haine à la royauté! Ceux-là furent religieusement observés contre l'usage des serments. Il y avait beaucoup plus de Marseillais de bon aloi dans ce corps que dans l'autre; c'était la fine fleur du parti : le bataillon sacré des tueurs de rois. Un teinturier, nommé Masson, le commandait; j'ignore son origine. Quant à Hardoin, son second, c'était un horloger genevois, au caractère et au poil ardent, infatué de républicanisme. Il a survécu longtemps à sa glorieuse campagne. Je reviens maintenant sur mes pas.

Barbaroux, contrarié mais non refroidi par l'ascendant progressif du jacobinisme Dantonien, était parti de Paris vers la fin du mois d'août, après avoir dénoncé à l'assemblée son collègue Blanc-Gilly, qu'on décréta d'accusation. Le député des Bouches-du-Rhône disparut prudemment, et dès lors sa concurrence ne fut plus à craindre; Rebequy et Bertin avaient accompagné Barbaroux à Marseille, où les brigues électorales le pressaient d'arriver. Ils trouvèrent Mouraille toujours le maître; son influence s'étendait jusqu'à Avignon, où les électeurs étaient convoqués; cette influence était transcendante. Mouraille était donc un homme à soigner; l'ambition et la sûreté personnelle le voulaient ainsi; Barbaroux n'y manqua pas, de sorte que deux âges antipathiques se donnèrent la main. Le vieillard céda le pas au jeune homme, lequel, au surplus, n'approuvait nullement dans le fond de l'âme les violences de son patron.

Les électeurs s'assemblèrent sous la présidence de Bar-

baroux. Noble et digne réunion! On apprit dans une des premières séances les massacres de septembre, et le repaire de retentir d'applaudissements convulsifs ; c'est Barbaroux lui-même qui raconte ce trait caractéristique.

Autre trait de caractère! A la même époque, un corps parti de Marseille passa par Brignolles, jolie petite ville du Var. Les sans-culottes du pays, bien aises de faire la cour aux visiteurs, amenèrent au quartier un malheureux boulanger accusé d'avoir craché sur un assignat. Quelle abomination! nos gens, sans autre forme de procès, se mettent à pendre le délinquant à un arbre, faute de lanterne. Ils s'y prenaient si mal qu'un de leurs capitaines, impatienté de tant de maladresse, sort des rangs, quitte son habit et fait gaiement l'office de bourreau à la grande jubilation de l'assistance. Cet homme, apparemment, n'était pas à son coup d'essai (1).

Voici la liste des élus à la convention : Barbaroux, Mouraille, Duprat, le liquoriste Rebequy, le tonnelier Granet, les deux Bayle, étrangers l'un à l'autre, à l'opinion près; Gasparin, père de M. de Gasparin le pair de France, Deperret, Rovère (le marquis de), le girondin

(1) La même bande s'était signalée en passant à Auriol, gros bourg entre Roquevaire et St.-Maximin, justifiant par ses faits et gestes l'épouvante qui la précédait. Ces misérables y blessèrent une fille de 16 ans et s'acharnèrent, après avoir battu les habitants assez mal avisés pour oser sortir, sur un bon garçon qui n'avait d'autre tort que celui d'avoir abandonné le lutrin constitutionnel. Le chanteur récalcitrant s'était tapi sous un monceau de fagots dans une cave, les expéditionaires l'ayant bientôt découvert le pendirent à un peuplier de la place, il s'appelait Dol et ceci se passait le 12 septembre 92. Un petit propriétaire nommé Gorce eut le même sort dans la même nuit, qu'ai-je donc fait pour être traité de la sorte, disait-il, lorsqu'on le saisit? — Tu le sauras en prison, où le second peuplier l'empêcha d'arriver.

Carra. Laurent Bernard remplaça Mouraille refusant, et Pélissier, de St.-Remi (1), fut substitué à Carra, élu dans un autre département.

Mouraille ne s'aveuglait pas sur sa position; il savait fort bien que Paris, débarrassé de la royauté, ne tarderait pas de se retourner contre les provinces pour y reconstituer son autorité, et par conséquent les Denys au petit pied auraient incessamment leur Timoléon. Mouraille cependant refusa la députation; il y fut déterminé sans doute par un retour sur lui-même; son orgueil se tut aux avertissements du for intérieur qui lui disait : Quoi, après avoir tenu dans ta main une ville puissante, iras-tu, vieillard sans ouïe, sans éloquence et sans connaissance approfondie du terrain, figurer dans les rangs subalternes d'un parti; car, viser à la domination serait folie! De quelque côté que tu te jettes, tu trouveras sur ton chemin la jeunesse, la force, l'audace, et le triple talent de la tribune, du cabinet et de la grande intrigue, toutes choses que tu n'as pas. Dans l'impossibilité de dominer nulle part, le fier Mouraille, ne voulant se faire le valet de personne, deviendrait donc enfin le rebut de tout le monde, et sa carrière finirait par l'abandon et par le ridicule pire que l'abandon? Non, non. Tandis que les factions s'entredéchireront à Paris, cramponne-toi à Marseille. On te harcèlera, tiens-toi ferme et laisse agir le temps, il est gros d'orages. Telle chance peut s'ouvrir qui

(1) Il faut bien se garder de confondre ce Pélissier de Saint-Remi avec ses homonymes de Saint-Chamas, une des familles du pays les plus honorables et les plus honorées; le chef des Pélissier de Saint-Chamas est aujourd'hui philosophiquement retiré dans sa maison de campagne des Petites-Crottes, lez Marseille.

te fasse une part assez belle, et si la France doit être morcelée, le lambeau méridional peut encore t'appartenir.

Barbaroux, avant d'aller à la convention, mérita les éloges des bons citoyens par la proposition d'un tribunal spécialement chargé de prononcer sur les délits politiques. Il fit plus : il accéléra l'inauguration d'un établissement qui tendait à briser la verge de Mouraille. Le club, que l'arrogance du maire blessait depuis quelque temps dans ses prétentions de souveraineté, applaudit presque. Au surplus, la création n'était au fond qu'une imitation libre du tribunal populaire fondé par les jacobins après le 10 août, avec cette différence qu'ici on voulait bander la saignée, et que là bas on cherchait à l'agrandir. On peut bien croire que la rue Thubaneau ne se doutait pas le moins du monde qu'elle se repentirait un jour de sa longanimité. Le tribunal de 93, qui, pendant la lutte fédéraliste, fit si bonne justice du jacobinisme assassin, était une recrudescence de celui de 92.

La population amie de l'ordre put alors espérer que le règne des bourreaux allait finir, et s'en réjouit. Les nouveaux juges ne punirent pas les assassinats précédents, mais ils en empêchèrent le retour : c'était beaucoup dans la circonstance (1). On pouvait contester la légalité de la mesure, mais non son urgence (2). Le tribunal fut composé de quarante-huit membres pris deux à deux dans les vingt-quatre sections de Marseille ; on le divisa en cham-

(1) Mémoires de Barbaroux.

(2) Le corps municipal institua le tribunal populaire en lui livrant le terrible droit de vie et de mort qu'il n'avait pas lui-même. La hiérarchie des pouvoirs n'était alors qu'un mot.

bre d'accusation et chambre de jugement, mode qui, plus tard, sauva certains coupables, et notamment Mouraille, attendu que la chambre d'accusation, contenant une majorité de notabilités révolutionnaires, avait un intérêt direct ou indirect à l'indulgence. Pour le moment, il suffisait d'être expéditif et juste. M. Pierre Laugier, personnage grave et sententieux, quelque peu voltairien, au langage net et mesuré, homme de sens et d'expérience, présidait la chambre d'accusation. M. Arnaud, dit l'Américain, pour le distinguer de la multitude de ses homonymes, fut mis à la tête de l'autre chambre; c'était un très honorable capitaine marin retiré.

Les premières séances eurent lieu vers la fin de septembre; les prisons regorgeaient d'individus arrêtés sur les pretextes les plus frivoles; les procédures simplifiées, l'impartiale et prompte appréciation des griefs, et surtout l'impatience publique, hâtèrent les jugements. Une foule bienveillante encombrait les audiences, accueillait chaque acquittement avec d'unanimes marques de satisfaction, accompagnant les acquittés de ses félicitations. Il y avait loin de cette assistance pacifique aux comparses de la lanterne, avec lesquels on les a identifiés en sacrifiant l'exactitude au trait oratoire. Hormis les spectateurs pris au dépourvu, les pendaisons n'eurent que les malfaiteurs pour témoins; justice doit être rendue au peuple Marseillais sur ce point.

La convention venait d'entrer en campagne. Le début des députés de Marseille ne fut pas heureux. Rebequy, cet homme téméraire par aveuglement, s'avisa de batailler en enfant perdu contre Robespierre; c'était la lutte

du pot de terre contre le pot de fer. La philippique de Barbaroux, qui vint au secours de l'incapacité de son ami, n'eut aucun succès. Sa hardiesse échoua contre les démentis du jacobin Panis.

La partie sensée de notre population s'intéressant faiblement aux querelles de tribune, et encore moins à la fortune de ses députés, portait toute son attention aux frontières. C'est là, disait-on, que devait se décider le sort de la monarchie. Du succès des alliés devaient résulter le retour de l'ordre, la restauration du trône, le terme des infortunes royales et l'abaissement de Paris, ce rêve éternel des provinces que Paris tyrannise. Est-il donc étonnant que les nouvelles des progrès des étrangers excitassent par une espèce d'ordre renversé, les sympathies des honnêtes gens? On croyait alors au désintéressement matériel de l'Europe? Quels ne furent donc pas les regrets, quand on apprit à l'improviste la retraite spontanée et soudaine des armées envahissantes! L'ambition intempestive de l'Autriche, le dépit du roi de Prusse qu'on paraissait prendre pour dupe, l'humeur de ce souverain, qui n'avait trouvé que des ennemis dans un pays où on lui avait niaisement prédit un accueil d'enthousiasme, fatale déception qui fit négliger les subsistances; enfin, les intrigues de Dumouriez, plutôt que l'habileté de ses manœuvres, peut-être aussi l'or de la convention, perdirent le présent et l'avenir du monde civilisé.

La perturbation financière suivit la marche des événements; la prise de Longwy commença la débâcle, celle de Verdun la précipita. On crut à la chute immédiate du papier-monnaie, et pour ne pas tout perdre, on s'arra-

chait toutes les valeurs effectives quelconques. L'agiotage centupla le mouvement, la crise fut monstrueuse et les dommages de la réaction d'autant plus forts que l'ascension partait de plus bas et qu'ils portaient sur des capitaux énormes.

Ainsi finit la funeste année 1792, dont l'année suivante fut le corollaire et le complément.

1793 ! Quelle foule de souvenirs ne réveille pas dans la mémoire des vieillards ce triste et célèbre millésime! A Paris, le roi, la reine, Mme. Elisabeth, livrés au bourreau; la discorde sanglante parmi les régicides; la lutte acharnée des partis; la convention mutilée; un prince coupable emprisonné, et puis décapité par ses anciens partisans; ses confidents et ses complices renversés; l'immonde scélératesse trônant à l'Hôtel-de-ville, et la dictature du crime puisant sa force dans des bains de sang. A Marseille, un vieillard, la gloire du sacerdoce, assassiné dans un guet apens; un maire homicide, tout puissant aujourd'hui, et tombant demain devant l'arrêté d'un commissaire obscur; le réveil des honnêtes gens; la révolution un instant enchaînée; une levée de boucliers mal organisée et mollement soutenue; un simulacre de guerre; un désastre qui a fait époque dans les annales de la Provence; l'élite de la population en fuite ou cachée; les saturnales proconsulaires; Toulon au pouvoir de l'étranger; Marseille ruinée, affamée, muselée, abreuvée d'humiliations, et l'inauguration de la terreur.

Mon plan ne sort de Marseille qu'incidemment; toutefois, à mesure que j'avance dans le sujet ainsi circonscrit,

les événements multipliés se pressent en désordre dans ma pensée et je perds courage. Vérité sainte, arbitre immuable de mes longs jours, viens à mon aide, soutiens mes efforts, réchauffe mon imagination refroidie par le malheur et les ans, et conduis jusqu'au port, s'il est possible, une entreprise qui t'est consacrée.

Les conseillers, les moteurs et les bénéficiaires de la révolution de 89 étant de l'école des Machiavel et des Borgia, Louis XVI devait périr de leurs mains. Il était écrit que l'Angleterre perdrait en 89 le monopole du régicide, et que le léopard britanique déverserait sur les trois couleurs une partie de sa vieille honte. Aux 5 et 6 octobre, au 20 juin, au 10 août, aux massacres de septembre même, c'est à la personne du roi qu'on voulait arriver (1); le coup fut toujours manqué; la Convention

(1) Lors de l'attaque du 20 juin, la porte de la première antichambre ayant été ouverte par ordre de Louis XVI, un coup de baïonnette dirigé contre cette porte ne trouvant plus de résistance allait percer le roi; un chasseur détourne le coup avec la main. Un homme entre d'un air furieux en criant : « Où est-il ? que je le tue. » Canole garde national de la section des Invalides, se précipite sur cet homme et le fait tomber aux pieds du roi. « Ils vont bon train, disait Gorsas, nous allons voir les têtes sur les piques. » Les conjurés s'attendaient à chaque instant qu'on allait leur apprendre qu'on venait d'assassiner le roi. Ils en eurent un moment la fausse joie; on entendit crier : « Louis XVI est mort ! vive Ph.....! » et répondre du jardin : « C'en est donc fait; jetez nous les têtes. »

Au 2 septembre, l'homme qui portait la tête de Mme de Lamballe grimpe sur les décombres de deux maisons contiguës au Temple, et s'efforce d'atteindre la croisée de l'appartement du roi. Voyant qu'il ne saurait y parvenir, les assassins attaquent la porte de la tour; elle n'eût pas tenu longtemps. Un officier municipal, nommé Danjou, s'avance avec courage, à force de représentations et après de vives altercations, il parvient à faire retirer la populace. On peut dire que cet homme sauva la famille royale. C'était

visa plus juste. Fière d'avoir une tête couronnée à faire tomber, la tourbe hideuse saisit l'occasion de se draper en Brutus. Le projet d'un acte d'accusation en forme fut arrêté dans les premières séances, en même temps que l'abolition de la royauté était décrétée: coup décisif qui renversa l'espérance de la faction d'Orléans : presque tous ses partisans se firent républicains.

Maille se chargea de la présentation de l'acte, et Barbaroux de l'énumération des griefs contre l'auguste prisonnier. La première pièce, déclamation vague et vide, était une espèce de préambule de la seconde, qui ne portait pas sur des bases plus solides. Les girondins, en acceptant cette double corvée, s'imaginèrent follement qu'ils seraient assez forts pour s'emparer de la haute direction du procès, et tourner en définitive la majorité vers l'appel au peuple, comme si la culpabilité une fois reconnue ne menait pas infailliblement à une condamnation capitale, comme si la faconde de Vergniaux devait prévaloir dans l'esprit des trembleurs sur les menaces et les cris de mort des jacobins.

Cependant, le mot d'appel au peuple prenait du crédit dans l'opinion publique qui raisonne. Les impitoyables, en ayant conçu de l'inquiétude, résolurent dans leurs conciliabules de dépopulariser hors de Paris cet attermoiement par une surexcitation provinciale. Le mot d'ordre fut donné en conséquence à la France des clubs. Marseille, toujours sur le qui-vive, répondit sur-le-champ. Le con-

un prêtre ex-oratorien; il était connu dans tout Paris sous le nom de l'abbé aux six pieds, à cause de sa taille démesurée.

(*Mémoires du marquis de Ferrières.*)

seil municipal, bourré de sans-culottes endimanchés, desserra coup sur coup, dans les derniers jours de décembre, deux adresses si ridiculement outrées que Barbaroux et Robequy, qui étaient d'ailleurs fort éloignés, dans ce moment-là, d'en approuver le fond, jugèrent convenable de les retenir. Cet affront irrita les auteurs; la correspondance devint querelleuse, et la brouillerie dégénéra en haine. Les deux députés avaient pourtant agi dans l'intérêt des municipaux, car la sottise et l'atrocité des deux chefs-d'œuvre étaient incomparables. Voici la fin d'un paragraphe de la première adresse : « Capet est le plus fier des scélérats. » La seconde débute ainsi : « Ce ne sont pas les crimes de Louis XVI que nous venons poursuivre; Capet est mort, et il respire encore, c'est un nouveau délit dont vous êtes coupables. » Ceci est du galimathias Mouraille. Cet Hôtel-de-Ville de Marseille, se modélant sur son confrère de Paris, gourmandait tout le monde. Le département s'avisa d'ordonner une levée d'hommes; le droit lui en fut constaté par la municipalité, et la levée échoua.

Girard, commandant des Marseillais, fut énergiquement invité à surveiller et à *frapper* les partisans de l'appel au peuple. Granet, Moïse Bayle et Laurent Bernard, députés jacobins, firent une profession de foi dans le même esprit. Quant à Barbaroux et Rebequy, on rompit ouvertement avec eux.

Toutes ces écritures ne valaient pas, suivant les habiles, une manifestation solennelle. La fête des Rois, qu'on chômait encore à Marseille en 93, survint à point nommé. Le ban et l'arrière-ban de la garde nationale furent ap-

pelés pour ce jour-là, et les avertissements aux absents, formulés sur un ton qui n'avait rien de risible, donnèrent des ailes aux plus mauvaises volontés: les bataillons étaient au grand complet, ce qui ne s'était peut-être jamais vu. Le Cours et les rues environnantes offraient le réjouissant spectacle d'une fourmilière tricolore. On fit à grand bruit serment de haine à la royauté, et l'incivisme incarné ne fut pas le dernier à crier houra! les chapeaux en l'air, au bout du fusil. Le lendemain, un registre s'ouvrit dans chaque section pour y recevoir les adhésions individuelles à la sentence de mort. Malgré le scandale de cette apostasie apparente, l'empressement des signataires ne fut pas moindre que celui de la milice citoyenne de la veille: pusillanimité blâmable, qui pourtant ne pesait que légèrement sur la conscience des lâches, attendu que la consommation du régicide était connue à Marseille avant la clôture des registres, pour lors devenus inutiles. L'apposition des signatures n'intéressait plus que la sûreté personnelle des apposants.

Certes, les inventeurs de l'enregistrement des suffrages forcés ne s'attendaient pas aux suites d'un rendez-vous, ouvrage de la peur. Les royalistes, ébahis de leur grand nombre dans ce ressemblement, se ravisèrent. Le premier pas fait, ils se montrèrent à leurs sections respectives, où, peu de temps après, à l'aide d'un élan universel de la population, ils parvinrent à dominer transitoirement la tyrannie révolutionnaire dans le midi du royaume. Tel fut le préliminaire du soulèvement de la Provence contre la convention, en 93.

Qu'était devenu Mouraille dans ces singulières conjonc-

tures ? Le vieux lion venait de se réveiller après un sommeil de quatre mois. Nous allons le retrouver tout entier dans l'épisode qui finit son règne.

Un vénérable ministre des autels avait passé plus d'un demi-siècle dans le gouvernement d'une paroisse la plus riche et la moins peuplée de Marseille, où il n'y en avait alors que cinq. Cette paroisse ne manquait pas d'indigents et spécialement de pauvres honteux. Où n'en trouve-t-on pas ? Ainsi va le monde : l'indigence à côté de la fortune, des masures contiguës aux palais. Mais, grâce au zèle, aux largesses, aux bienfaits inépuisables de toute espèce du bon curé Olive, grâce encore à l'autorité de son exemple et à l'influence des habitudes religieuses des riches de ce temps-là, toutes les souffrances obtenaient du soulagement. Les revenus bornés de la prébende, grossis par un casuel considérable, appartenaient au malheur bien plus qu'au titulaire, qui se trouvait en quelque sorte le premier pauvre de ses paroissiens, puisqu'il manquait de temps en temps du nécessaire (1). Chaque heure de sa journée était marquée par une bonne action ; chacun de ses pas tendait à lui faire compter une infortune de moins parmi ses ouailles. A la leçon de l'exemple, il joignait celle du précepte ; et quoiqu'il eût cinq ou six vicaires, tous pleins de zèle (2), il faisait toujours, lui-même, le

(1) L'aumônier curé de St.-Ferréol rentrait souvent au logis sans chemise sous sa soutane. Il s'en était dépouillé dans sa visite de charité. Sa vieille gouvernante Marie passait tout son temps à lui en préparer de neuves et lui à les distribuer. La bonne fille grondait de son côté, son maître riait du sien ; car ce Marseillais simple et naïf aimait parfois à dérider son front.

(2) Deux de ces messieurs sont encore plein de vie : M. Auberty,

prône du dimanche en provençal; il mettait, dans le débit de ces homélies familières, une onction, une véhémence inexprimables.

M. Matthieu Olive appartenait à cette vieille caste de négociants marseillais dont la renommée s'étendait jadis dans tout le monde commerçant, éclatante et pure comme la lumière du jour (1). Il était de petite stature; quoique excessivement boîteux, on avait de la peine à le suivre, car il n'arrivait jamais assez tôt à son gré au séjour du besoin. Une âme céleste habitait sous cette enveloppe disgrâciée.

Cet ami de Dieu et des hommes touchait à sa quatre vingt-cinquième année, lorsque la persécution contre le clergé catholique de France éclata. Obligé de fuir par le cri de sa conscience et par la nécessité, et semblable au père de famille mal aisé qui ne songe dans ses derniers moments qu'à l'avenir de ses enfants, il s'écriait en prenant le chemin de l'exil: Que vont devenir mes pauvres enfants? Il s'arrêta à Nice et s'y établit momentanément avec sa vieille gouvernante Marie. Le chômage de sa bienfaisance, le bruit des armes, le mal du pays et la fatalité le poussaient vers un retour dont il ne comprenait pas le danger, l'homme candide qu'il était. On lui écrivit enfin, avec la meilleure foi du monde, qu'en prenant quelques précautions, il pourrait trouver à Marseille protection et sûreté. Croyant ce qu'il désirait,

retiré depuis longtemps; et M. Berard, ancien curé de St.-Vincent-de-Paul.

(1) Ce nom honorable revit dans la personne de plusieurs individus des deux sexes, tous dignes de leurs ancêtres.

M. Olive et sa servante prirent aussitôt passage sur une felouque qui les ramena promptement. L'arrivée du curé de Saint-Ferréol n'ayant pas tardé d'être connue, on lui conseilla ou il imagina peut-être lui-même de se présenter à Mouraille. Il exécuta ce fatal projet le dimanche 13 janvier, vers huit heures du matin. L'assassin du père Nuyrate lui fit dire d'aller l'attendre à l'Hôtel-de-Ville. Sans ouvrir les yeux sur le danger d'une démarche souverainement imprudente, le crédule vieillard s'obstinant voulut absolument déférer à l'invitation. C'est ainsi que l'innocence, fascinée par son évangélique simplicité, tomba dans les rets de l'homme pervers en marchant sur des charbons ardents cachés sous des cendres menteuses.

Il était environ dix heures du matin, lorsque M. Matthieu Olive entra dans l'Hôtel-de-Ville soutenu par un de ses neveux germains, qui, désespéré de n'avoir pu lui faire entendre raison, l'avait accompagné. Il n'y avait presque personne sur l'escalier à cause du dimanche. Au dedans comme au dehors, tout était calme et silencieux comme aux jours de fêtes ordinaires, pas la moindre perturbation dans l'atmosphère, point de signe avant-coureur de l'émeute. Sous son déguisement, le saint homme n'avait pas été reconnu à son passage sur le quai du port. On attendit longtemps Mouraille inutilement. Lorsque apparemment tout fut prêt, on fit subir une espèce d'interrogatoire à l'apôtre de la vérité; devant qui ? nous ne saurions le dire, car nous n'avons que des doutes sur cette circonstance. Ce qui est certain, c'est qu'on lui adressa cette question : Êtes-vous émigré ? Le serviteur de Dieu, ne voulant pas chercher son salut dans le men-

songe, lui qui de sa vie n'avait menti, répondit affirmativement sans hésiter. Alors il fut livré aux sicaires sans armes, qui l'attendaient en sortant.

Mouraille était-il là ? il nous a été impossible de le constater. A ce qu'il paraît, on a répandu à dessein sur ce fait une certaine obscurité. Nous avons toutefois d'assez bonnes raisons de croire que, par raffinement de perfidie ou bien par précaution contre l'avenir, Mouraille ne voulut pas se montrer à découvert, esquivant ainsi la scène infâme qu'il avait lui-même organisée, et dont il se proposait sans doute de renvoyer l'odieux à ses valets; comme si tout Marseille pouvait ignorer que, présent ou absent rien ne se fesait à l'Hôtel-de-Ville sans son ordre.

Le saint confesseur, emmené dans la rue sans violence et sans bruit, prit, au milieu de son abominable escorte, la direction du Cours, par les rues de la Coutellerie et de Pierre-qui-Rage. Au milieudu trajet, le vieillard se sentant défaillir, demanda machinalement un bouillon: *Sitio.* On l'introduisit dans une espèce d'auberge, où un bouillon fut aussitôt avalé que servi. M. Olive (Jean-Baptiste-Esprit), qui, plus courageux que saint Pierre, avait suivi de près, fut accosté dans ce moment par un des hommes de la bande, lui disant tout bas: « allez-vous-en, autrement je ne réponds pas de vous. » *(Respuendi pas dé vou).* Le neveu fidèle et dévoué, perdant toute espérance à ces mots, et d'ailleurs empêché violemment d'aller plus loin, comme il en avait le dessein, se sépara, la larme à l'œil et la mort dans l'âme, de son malheureux oncle, qui reprit en silence le chemin du calvaire.

Les stipendiaires de l'Hôtel-de-Ville, débouchant par

la rue des Quatre-Pâtissiers, traversèrent le Cours, très probablement pour aller mettre la dernière main à leur tâche devant le club. S'ils n'en avaient pas eu l'intention, auraient-ils traversé le Cours (1)? Mais par je ne sais quelle réflexion soudaine ou quel contre-ordre arrivé sur l'heure, ils s'arrêtèrent à l'entrée de la rue Thubaneau. On vit à l'instant descendre la lanterne du coin du domicile actuel des restaurateurs Martin, et tout fut consommé dans l'espace de quelques minutes. Il était environ une heure après midi. La victime était vêtue d'une vieille redingote brune; elle tenait à la main un grand mouchoir blanc, et avait la tête couverte d'un bonnet de laine de couleur grisâtre, un chapeau tricorne tout délabré par dessus (2).

Nous nous abstenons de reproduire certaines circonstances minutieuses des derniers moments de l'ancien curé de Saint-Ferréol, dans la crainte que leur trivialité ne servît à porter jusqu'à un certain point atteinte à la sublimité du sacrifice, et d'ailleurs parce que leur exactitude ne nous a pas paru suffisamment démontrée. On a dit

(1) Il est très possible que Mouraille eût imaginé cette noirceur pour faire planer sur le club un soupçon de complicité, et détourner ainsi sur ses rivaux l'indignation publique, dont au fond il tenait fort peu de compte en ce qui le concernait lui-même. La guerre sourde que se faisaient depuis quelque temps les deux pouvoirs donne du poids à cette conjecture. Les jacobins prévinrent le coup en arrêtant les assassins au bas de la rue.

(2) La barrette grise et le mouchoir blanc sont religieusement conservés dans la famille Olive, où il nous a été permis de les voir. Un second bonnet existe encore au pouvoir d'une personne pieuse. Les gens de bien qui suivirent le saint curé jusqu'au cimetière se partagèrent les lambeaux d'un autre mouchoir à tabac.

aussi que des monstres, préservés jadis de la faim par le père des pauvres, avaient figuré parmi ses meurtriers. Le cœur humain, il est vrai, contient tous les germes imaginables du bien et du mal : l'homme est un animal ingrat, je ne le sais que trop. Le fait est donc possible, mais non avéré. Il est bon de se tenir en garde contre l'exagération, car peu de récits sont exempts d'accessoires de pure invention.

Au moment où le groupe du malheur apparut sur le Cours, les promeneurs y étaient clairsemés, à cause du froid ; seulement, des pelotons d'enfants grands et petits entouraient les toiles de Polichinelle, qui venait de commencer ses jeux, et qui déguerpit au plus vite. Il s'était établi tout près du pavé destiné à servir de théâtre à un forfait inouï. Cette particularité, futile en apparence, prouve du moins le calme de la journée (1).

Les reliques du bienheureux curé restèrent suspendues jusqu'au soir. Aucune manifestation indécente ne vint ajouter à la douleur publique: loin de là; les traits de tous les passants portaient l'empreinte d'une respectueuse horreur. Quand la nuit fut venue, le clergé constitutionnel de Saint-Martin, au nombre de huit prêtres assermentés, arriva pour l'enlèvement du corps, le présenta dans son église infréquentée, d'où, après tous les honneurs sacerdotaux convenablement rendus au défunt, ces prêtres intrus l'accompagnèrent jusqu'au cimetière, au milieu

(1) On eût dit, si la gravité du sujet comportait le rapprochement, et la remarque en fut faite dans le temps par les observateurs, que la burlesque potence de Polichinelle était un mauvais augure, une sorte de parodie anticipée.

d'une foule consternée et recueillie: il est probable que cette cérémonie était autorisée, comme une sorte d'amende honorable à la pudeur publique (1).

Il n'y eut qu'un cri d'accusation dans Marseille contre Mouraille. Le nom abhorré de cet homme atroce était dans toutes les bouches. En vérité, si la voix du peuple est la voix de Dieu, jamais l'application de la loi du talion n'eût été plus juste qu'envers le traître. Mais il eut, fort heureusement pour lui, parmi ses juges plusieurs hommes de sa trempe, placés au milieu de la minorité ferme, éclairée, qui lutta vainement.

Le club affecta de suivre le torrent; ce n'était que de l'indignation d'emprunt. Le respect humain, la jalousie de métier, et surtout le désir d'accélérer une chute qui lui laisserait le champ libre, étaient la véritable cause de ce feint déchaînement des coryphées du parti.

Tout, au surplus, déposait contre le fabricateur du guet-apens du 13 janvier, préparé avec tant de sang-froid et de perfidie. Mouraille régnait en despote dans le lieu même où le curé de Saint-Ferréol fut livré; le maître suprême n'avait qu'un mot à dire, les plus simples précautions à prendre, s'il avait voulu, pour arrêter tout mauvais dessein; ce mot, il ne le dit pas; ces précautions, il n'y songea pas. Que dis-je? il avait, sans doute, arrêté des mesures opposées, et s'était arrangé pour

(1) M. l'Archevêque de Cicé consacra, douze ans plus tard, tout près des décombres de St.-Ferréol, une petite chapelle sous l'invocation de saint Matthieu, patron du saint martyr Olive : cette chapelle a cessé son service.

mener, du coin de son feu, le complot à sa fin. Essayons de lire dans l'âme de Judas.

Le plus grand nombre de passions humaines s'éteignent avec les forces du corps; jamais l'orgueil et la cruauté. Le scélérat, vieilli dans l'habitude du crime, devient circonspect, traître et couard. Mouraille était entouré d'ennemis; il les méprisait, mais il en avait peur. Il voulut leur montrer la lanterne descendant encore à sa volonté. N'osant pas attaquer les vautours, il s'acharna sur la colombe. Ainsi, l'insatiable appétit de l'homicide, la vanité satanique et la lâcheté ajoutèrent une page au martyrologe.

Nous n'affirmerons pas que les bourreaux du curé de Saint-Ferréol fussent les valets du club, le nom de ces misérables nous étant inconnu; nous dirons même qu'il est, à la rigueur, très possible que les matadors du parti n'eussent pas trempé dans le complot, car leur unique pensée, la veille du 21 janvier, était de faire parade de leur acharnement contre le roi. Jamais plus déplorable abus de la parole; jamais pareil débordement d'injures envers le plus infortuné des hommes, et par là, du moins, le plus digne de respect. Alexandre Ricord, sinistre figure qu'on voit toujours apparaître dans les tempêtes, partit pour Paris, comme envoyé de la société populaire auprès de ses maîtres. Cet ambassadeur furibond, dans la séance qui précéda le jour de son départ, remercia les républicains de Marseille de l'avoir choisi pour interprète de leur vœu *si souvent et si fortement prononcé, que la tête de Louis tombât en expiation de tous ses crimes.*

Cet exécrable souhait fut accompli quelques jours après. La funeste nouvelle parvint à Marseille par une estafette chargée d'une épître de Ricord. *Aujourd'hui*, s'écriait le fils du taillandier, *à dix heures vingt minutes, avant midi, Louis Capet a été fait pic, repic et capot !*

La dernière scène du drame commencé le 10 août était prévue. Depuis longtemps, le cœur des Français fidèles se serrait de douleur et d'effroi sur les maux présents et sur la destinée future du roi de France ; depuis longtemps, le retentissement de chacun des pas du royal captif vers l'abîme vibrait au fond de la poitrine de ses amis. Toutefois, un faible rayon d'espérance semblait luire encore : « Ne désespérons pas de la Providence, « disions-nous tout bas, l'Europe compromise va sortir de « sa léthargie ; l'Angleterre effrayée donnera peut-être « le signal du réveil ; peut-être aussi que Paris..... » Hélas ! que nous connaissions mal alors et l'Europe et l'Angleterre et les Parisiens !

Marseille apprit sans surprise l'assassinat de Louis XVI ; mais quelle ne fut pas la douleur de tout ce qui portait un cœur d'homme, quel ne fut pas l'attendrissement des nombreux Marseillais que leur bonne ou plutôt leur mauvaise étoile avait fait naître sensibles et bons, en lisant dans l'immortel testament cette phrase déchirante, auguste et douloureux épanchement d'une conscience pure :

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits « mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, « et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux

« qui, par un faux zèle ou par un zèle malentendu, m'ont
« fait beaucoup de mal.

. . . .

« J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissan-
« tes; que celles-là jouissent, dans leurs cœurs, de la
« tranquillité que doit leur donner leur façon de pen-
« ser ! »

La révolution fit de la joie par ordre; joie féroce et menaçante, qui forçait le deuil des bons citoyens à prendre des habits de fête! Au nom de la liberté, une illumination fut imposée, depuis le balcon jusqu'à la mansarde, depuis l'hôtel de l'opulence jusques à la masure de l'indigent. Le Théâtre ouvrit toutes ses portes à la stupide populace, tandis que la compassion et l'humanité s'étaient réfugiées en pleurant autour du foyer domestique. On n'oublia que le renouvellement du repas spartiate au milieu de la rue (1).

Le bataillon comparse du régicide avait hâté son triste retour. Des mains sacriléges étalaient dans les rangs des coupons de toile imbibés de sang, vénérable émanation que d'infâmes attouchements avaient souillée.

Un homme atroce, que la terreur mit dans tout son jour, avait transmis le premier à Marseille un mouchoir ensanglanté qu'il adressait à son père, ancien capitaine marin. Le vieux jacobin montrait en ricanant ce présent lugubre à

(1) A l'occasion de je ne sais quelle solennité révolutionnaire, chaque ménage fut INVITÉ à mettre la nappe à travers le ruisseau. Le banquet fut court : des groupes de soi-disant gardes nationaux, qui couraient par la ville, après boire, l'abrégèrent. Les cris et les chants de ces bandes à moitié ivres, annonçant leur approche de loin, avaient fait perdre l'appétit aux convives.

tout le monde, nous-même compris. Il y avait péril au refus.

La convention triomphait, c'est-à-dire que le triumvirat de Robespierre, Danton et Marat tenait Paris sous le joug ; mais la Gironde était debout : il fallait renverser cet obstacle en commençant par lui enlever son influence méridionale, et soumettre en même temps à la verge commune les grandes villes où l'autorité locale s'était fait une existence indépendante, à la faveur de la confusion générale. Le pouvoir exécutif, ou, pour parler exactement, Danton se chargea de mettre les départements à la raison, et celui de Marseille le premier.

Nous l'avons dit, Mouraille n'était pas l'ennemi du commerce ; la soif de la domination remplaçait chez cet orgueilleux vieillard toutes les autres passions. Plus jaloux de faire trembler les négociants que de les dévaliser, il contemplait, sans les convoiter, les richesses d'une ville qu'il considérait dans ses ambitieuses visions comme son apanage. Mouraille avait rêvé la possession de Marseille, mais de Marseille belle, resplendissante et soumise comme l'odalisque du sérail : étrange vœu en présence d'une pépinière d'Erostrates !

Au rebours, le système de Danton, ce grand artisan de ruines, ce héros de M. Thiers, consistait à éventrer la bête afin d'en dévorer la curée. Il aurait sacrifié l'univers pour le tenir une heure dans sa main, l'écraser, en exprimer la substance et s'en repaître. Aux yeux de ce crocodile, la prospérité réelle ou factice du commerce marseillais était une anomalie intolérable (1).

(1) Pendant le premier semestre de 93, la perspective d'une guerre maritime et le discrédit progressif des assignats avaient

Il fut donc résolu que deux travailleurs seraient envoyés en Provence ; on les chercha bien ineptes et bien méchants, parce qu'on les voulait sans importance et sans entrailles ; on les trouva sans peine parmi les montagnards de la convention où la matière ne manquait pas. Boisset et Moïse Bayle, appartenant l'un et l'autre à la députation des Bouches-du-Rhône, furent lâchés comme deux dogues sur les aristocrates de Marseille! Le choïx était parfait. Boisset de Montélimart, créature sans consistance, ignorante et bornée, jacobin renforcé, nourri dans l'antipathie traditionnelle des petites villes contre les grandes, avait voté la mort du roi. Le suisse Moïse Bayle conservait un vif ressentiment contre Mouraille et Seytres qui lui avaient refusé jadis une place d'employé dans l'administration municipale ; il avait juré de s'en venger un jour et tint parole (1). C'était un maniaque dont l'exaltation républicaine faisait tout le mérite ; son vote portait la peine capitale sans appel et sans sursis, comme celui de son digne collègue Granet ; il avait, en

poussé jusqu'au gigantesque les transactions de la Bourse. Une cargaison de denrées coloniales avait changé dix fois de propriétaire à la fin de la semaine, laissant partout des traces dorées de son passage. Ces magnifiques dehors n'étaient pourtant qu'une déception : la fortune publique ne s'en allait pas moins en lambeaux. Une rouerie ministérielle, un événement heureux ou proclamé tel, exploités par un agiotage dévergondé, réussissaient de temps en temps à contenir le torrent, à le faire reculer quelque peu ; mais la force des choses, reprenant le dessus, emportait bien vite toutes les digues. Au mois de juillet 93, le change sur Londres était à 4, c'est-à-dire que le papier-monnaie ne donnait plus qu'une valeur effective de 15 à 18 p. cent.

(1) *Histoire de l'Armée départementale*, par M. Michel d'Eyguières.

outre, défendu à la tribune les massacres de septembre : ils étaient l'un et l'autre ennemis de Barbaroux.

Les commis-voyageurs de Danton, à peine débarqués à Marseille, se mirent en devoir de remplir leur mandat, qui n'était rien moins que d'arrêter les habitants les plus riches, de les parquer, de les voler et de les assassiner à jour fixe (1). N'osant pas aborder d'emblée le club, parce qu'ils le croyaient vendu à un Hôtel-de-Ville qu'ils détestaient, ils ouvrirent la tranchée sur le terrain des sections sans le sonder, faute qui ne fit pas honneur à leur jugement et qui prépara leur défaite. L'apparition des conventionnels ranima le zèle des réunions politiques qui commençaient à languir comme il arrive ordinairement à Marseille dans des circonstances analogues.

La constitution portait que les sections ne devaient s'occuper que du choix des électeurs, des municipaux et des juges de paix. Grâce à l'anarchie, chaque section se mêlait de toutes les affaires à l'instar des clubs, mais la porte en était ouverte à tout le monde, au lieu que l'admission au club dépendait du consentement de la société.

Le besoin d'un centre amena la création du comité général. Il était composé d'un bureau inamovible et de deux membres pris dans chacune des trente-deux sections. Or il advint que les capacités de la Bourse et du Barreau s'étant tenues à l'écart par prudence, par égoïsme ou par empêchement légitime, une association politique destinée à gouverner le pays quelques mois durant, fut inondée de médiocrités pour ne pas dire pis. Il est pourtant juste

(1) *Histoire de l'Armée départementale*, par M. Michel d'Eyguières.

de distinguer quelques individus d'un incontestable mérite, et entr'autres M. Bruniquel, un des chefs de la respectable maison Rabaud. M. Bruniquel, homme de probité, de caractère et de sens, abhorrait, quoique protestant, une révolution qui, dans un temps donné, devait engloutir le commerce (1). Le président, M. Peloux, fabricant de passementerie; le notaire Castelanet, qui tenait la plume, n'étaient pas eux-mêmes, tant s'en faut, des hommes transcendants; on les choisit par l'influence lointaine des Girondins marseillais, et sur le futile motif qu'ils avaient fait partie de la constituante, où ils étaient entrés comme suppléants.

Le nombre des commissaires fut doublé après coup : imitation affectée des formes de la démocratie pure, du gouvernement de tous. En fait, les hautes questions, les questions vitales surtout, étaient dévolues à un cercle intime fort restreint. La cohue des commissaires, véritable collection de mannequins, avaient les broutilles. La nécessité de cette concentration est évidente, puisqu'elle assurait la régularité du cours des affaires, en donnant à l'administration l'unité sans laquelle il n'y a point de gou-

(1) A son retour de l'étranger, M. Bruniquel fut appelé à la présidence du conseil général du département; il manifesta dans les fonctions gratuites de ce poste éminent, qu'il occupa très longtemps sans interruption, l'excellence de sa judiciaire, la sincérité de ses principes et la noblesse de ses sentiments. Lors des troubles éphémères de 1815, appelé par acclamation à la tête de ce comité, M. Bruniquel parvint, avec le concours de ses honorables collègues et par le prestige de deux ou trois phrases significatives, à paralyser l'esprit de réaction échauffé par les persécutions des cent-jours. Ce beau, ce glorieux succès fut récompensé, à Marseille, par un concert unanime de louanges; à Paris, par l'indifférence semi-hostile du ministère et par les noirceurs du libéralisme en crédit.

vernement possible. Dans la pratique, la pondération des pouvoirs, chef-d'œuvre ou, pour mieux dire, chimère de l'école moderne, ne fut et ne sera jamais qu'une source intarissable de désordres, une fiction traîtresse jetée à l'imbécile vulgaire par les jongleurs politiques, fiction éminemment propre à faire deux parts de la société : les battants et les battus. Mais ne perdons pas de vue nos conventionnels en mission.

Boisset et Moïse Bayle, mieux avisés, se rapprochèrent du club qu'ils trouvèrent merveilleusement disposé par les recommandations de la grande jacobinière. Ils y exhalèrent leur bile contre Mouraille et surtout contre les négociants. Au dire de ces étranges économistes, le riche était nécessairement un *aristocrate* et le négociant un *insatiable accapareur*. Ces deux thèmes ne pouvaient pas manquer de sympathies parmi des affamés déchaînés contre un maire intraitable. Les philippiques des séïdes de Danton faisaient venir l'eau à la bouche à la race sans-culotte qui se crut à la veille du régime de la loi agraire.

Dans ces dispositions de leur meute, les conventionnels tentèrent l'organisation du pillage et du massacre (1). Les maire et le procureur de la commune, pressés d'y concourir par une partie du conseil ralliée aux principaux clubistes, Isoard, l'ancien oratorien, et un nommé Frédéric Hugues en tête, s'y opposèrent au contraire avec une énergie et une ténacité dignes d'éloges, quel qu'en pût être le motif. Cette résistance, fortifiée par l'adjonction de ceux des municipaux qui avaient quelque chose à perdre, réussit à neutraliser le projet. On le ré-

(1) Pièces justificatives.

duisit au désarmement des habitants en odeur d'incivisme. Cette mesure pouvait passer, à bon droit, pour la préface de la loi des suspects, mais sa demi-exécution en modifia l'effet ; les royalistes disparurent de la garde nationale, et tout fut dit. A peu de chose près, c'était l'accouchement de la montagne.

Les commissaires, furieux contre les auteurs de cet échec, ne cherchèrent plus qu'à les culbuter, confondant en un même anathème le maire et le procureur, quoiqu'ils fussent brouillés à la mort. Le club, s'associant à cette rage, répandit dans les sections des émissaires chargés de maudire un Hôtel-de-Ville si récalcitrant (1). Dès ce moment, les royalistes, témoins intéressés de ces querelles maladroites, purent entrevoir leur délivrance dans un avenir prochain.

La secousse fit chanceler le colosse ; les faibles comme les forts se ruèrent sur le lion malade. Les républicains les plus circonspects et les plus rusés, le notaire Donjon, par exemple, prenant audacieusement la parole dans leurs sections, déclarèrent que le maire de Marseille avait perdu la confiance du peuple; la chute était imminente.

Vers le milieu du mois d'avril, Mouraille et Seytres sont derechef attaqués au club ; on y demande l'abolition de la mairie, qu'on propose de faire remplacer par un président mensuel tiré du corps municipal. Boisset et Moïse Bayle, promoteurs des hostilités jacobines, suspen-

(2) Un autre motif de haine contre Mouraille, c'es t qu'on le prétendait en correspondance intime avec Pétion et Barbaroux, revenus comme lui du fractionnement de la France en petites principautés. Ces habiles politiques avaient rêvé de briser le royaume comme un verre, afin d'en partager les fragments entre eux.

dent, en vertu de leur pouvoir, les rois de l'Hôtel-de-Ville, les consignent dans leur domicile, saisissent leurs papiers. Les partisans de Mouraille, probablement poussés par la partie intéressée, essaient, mais en vain, un rassemblement à la Plaine. Avant la fin du mois, le maire et le procureur de la commune étaient en prison.

Un poste, naguère si élevé, maintenant avili, n'avait plus d'attrait pour Mouraille. Il abandonna sans amertume des fonctions incompatibles désormais avec l'inflexible raideur de son caractère, n'emportant de sa vie publique, au lieu d'or, que la triste certitude de figurer dans les annales de Marseille au premier rang des grands criminels.

Boisset et Bayle, vainqueurs de l'Hôtel-de-Ville, reparurent aux sections, mais l'esprit en était bien changé; les amis de l'ordre y gagnaient tous les jours du terrain. On vit alors le patriotisme poltron déserter le club pour courir à la section, et le royalisme femmelette se faire homme. Les séances augmentèrent d'intérêt en raison inverse de l'abandon de la rue Thubaneau; la subite régénération de la garde nationale, où les royalistes reparaissaient, acheva de restituer à l'atmosphère sa vivifiante sérénité. Dans des circonstances si propices, le comité général entreprit de se débarrasser des conventionnels : il en vint à bout.

Pour dominer une population de tout temps si habile dans l'appréciation des maîtres divers qu'elle eut à subir, il fallait d'autres hommes qu'un Boisset et un Bayle. Il fallait surtout faire occuper le pays par trois mille hommes de troupes éprouvées, car la force régit le

monde. La convention, absorbée par les soucis de la guerre et par les luttes de parti, chacun de ses membres en particulier uniquement préoccupé de son intérêt personnel, voyait avec une stoïque indifférence ce qui se passait à deux cents lieues de Paris. Après tout, les affaires de Marseille pressaient bien moins que celles du Rhin ou de l'Ouest, qui réclamaient impérieusement la préférence des secours. La convention oublia donc Boisset et son compagnon de malheur. On les laissa se débattre sans appui au milieu d'une ville mutinée, qui les harcela sans miséricorde, où l'on poussa l'audace jusqu'à proposer dans le comité central la vérification des pouvoirs et la visite des papiers des entrepreneurs d'abattoirs humains. La grue descendit à l'état de soliveau. Finalement, on apprit un beau matin qu'ils avaient pris la clé des champs pour éviter la prison dont on avait eu l'adresse de leur faire peur. C'est ainsi qu'au lieu du riche butin qui les avait attirés à Marseille, ils ne recueillirent que honte et mépris de leur triste ambassade.

Parvenus sains et saufs à Montélimart, les dogues aboyant de loin décochèrent *ab irato* un arrêté fulminant contre la ville rebelle. Ils cassaient, dans cet acte illégal et ridicule, le comité central et ce tribunal justicier dont ils avaient eux-mêmes sanctionné la création, avec l'arrière-pensée, à la vérité, d'y puiser au besoin la légalité de septembre. Ils accusaient les sectionnaires, tant la haine est aveugle, d'avoir redoublé de zèle depuis l'arrivée des Bourbons collatéraux ; insinuation absurde dans sa perfidie. Non, certes, le dessein de faire un roi de France de Philippe-Egalité n'est point une pensée pro-

vençale ; qui peut en douter ? La 1re section répondit vigoureusement au nom de la généralité, et malgré l'ordonnance, l'autorité marseillaise, marchant dans sa force et dans sa liberté, le tribunal populaire refondu en partie distribua la justice, au grand désappointement des clubistes, qui par leur participation à l'établissement vengeur, avaient fourni des verges contre leur propre parti.

Rentrés à la convention, Boisset et Moïse Bayle demandèrent la confirmation de leur arrêté, daté de Montélimart, après l'expiration de leur pouvoir et partant frappé de nullité. Barbaroux s'y opposa fortement. Après de longs débats, l'opinion de Barbaroux prévalut. Cependant, la convention, habituée à revenir sur ses actes, suivant sa convenance ou son caprice, décréta un peu plus tard l'abolition du tribunal et du comité : mais les Marseillais avaient alors passé le Rubicon.

Il semble que Mouraille et Seytres, après l'évasion de leurs persécuteurs, pouvaient s'attendre à un élargissement. Il n'en fut rien, malgré les clameurs des partisans qui leur restaient. Les jacobins contemplèrent d'un œil sec l'humiliation de leurs rivaux, et les sectionnaires les retinrent sous les verroux en attendant que le temps arrivât de compter avec eux.

Afin de ne plus avoir à prononcer deux noms odieux, nous dirons aujourd'hui que Mouraille et son compagnon furent enfin amenés par devant le tribunal populaire. Les griefs contre les deux prévenus portant sur des concussions et des abus de pouvoir, dont les preuves étaient incomplètes, la défense était facile. Le public de Marseille vit avec regret, à l'égard du maire en particulier,

les réticences de l'accusation touchant les forfaits de l'été de 92, dont l'accusé passait pour l'ordonnateur. On fit valoir, avec une adresse infinie, la victoire difficilement remportée sur le club, qui voulait faire de l'Hôtel-de-Ville le complice et le patron d'une boucherie. Mouraille adressa aux sectionnaires, qu'il appelait ses concitoyens, un écrit en style détestable, dans lequel, essayant de jouer le sentiment, il se répandait en invectives et en plaintes contre ceux qu'il affectait de ne pas nommer; il cherchait, en outre, à se parer de sa constante sollicitude pour la tranquillité de la ville. Il protestait de son ignorance des trames des conspirateurs. De son côté, Seytres, dans un écrit du 22 mai, simultanément adressé au tribunal et au comité, développa le plan de complot qui devait faire couler des flots de sang; l'imagination recule devant ces horribles révélations. Enfin, le citoyen Esmieu, secrétaire-archiviste, dans une déposition presque identique avec celle de Seytres, en confirme les détails, et défend Mouraille avec une complaisance qui pourrait faire présumer que le secretaire était le prête-nom de son ancien maître. Ces trois pièces sont imprimées; nous les reproduirons en temps opportun (1).

Marseille attendait un exemple; l'attente fut trompée. Les deux puissances déchues obtinrent un bil d'indemnité de la chambre d'accusation; l'autre chambre, qui passait pour moins indulgente que sa sœur, n'eut donc pas à s'occuper du procès.

Mouraille survécut à son acquittement; il passa dans

(1) Voy. aux Pièces justificatives.

l'abandon et dans l'oubli les quinze années de sa décrépitude, il mourut âgé de 88 ans. Le 31 décembre 1808, un cercueil de pauvre apparence descendait de la rue des Minimes, suivant d'un pas hâté le boulevard Dugommier. Son unique cortége était composé.... de deux agents de police ! C'était le convoi de Mouraille.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De 1793 *à* 1794.

—

SOMMAIRE.

Philippe Égalité. — Son arrestation. — Son arrivée à Marseille. — Le fort La garde.—Le duc de Beaujolais.—Madame la duchesse de Bourbon Condé. — Le duc de Montpensier. — L'accusateur public Giraud. — Un jour de garde. — Bomanière. — M. Cousinery. — Ses frères. — La princesse de Condé à la chapelle de la Garde. — Le prince de Conti. — Le Fort St.-Jean. Anecdote. — Portrait du duc d'Orléans. — Le 31 mai. — Ambassade sectionaire et les sections. — Le vieillard Espitalier. — La députation à Paris.—Malheurs et mort des Girondins.—Réflexions.—Levée de boucliers des sections. —Leur marche.—Les envoyés du club à Salon. —Assassinat. — L'Hôtel-de-Ville régénéré. —Le club fermé. — Le tribunal populaire.— Procès et mort des Savon,—De Barthélemy, —De Paulet et des jacobins du département. — Le commerce. — Réunions des envoyés du Midi. — Réflexions. — Hypothèse. —Formation de l'armée Marseillaise.

—

Philippe d'Orléans, éternellement dupe de ses créatures, était devenu l'esclave d'une faction qui l'avait répudié pour son chef. Ce prince déshonoré, qui n'avait, suivant l'expression de Cazotte, que le courage du crime, comprenait si peu la honte et le danger de sa position, qu'il gaspillait les derniers débris d'une énorme fortune entre l'intrigue et la débauche, sans songer le moins du monde à mettre sa tête à couvert. Ce roi de l'immoralité, trompé par des valets corrompus, mal servi par des espions ambidextres, ne s'apercevant pas, dans son incura-

ble illusion, que le sol était miné, conspira jusques à l'instant de son arrestation; il pouvait fuir, il ne le voulut pas, parce qu'il espérait encore la domination. Cependant, les ingrats qui régnaient à sa place avaient résolu sa perte de longue main. Le décret de proscription contre les derniers Bourbons existants en France, n'avait que sa personne pour objet sérieux, bien qu'il ne s'y trouvât compris que collectivement, et sa déportation à Marseille ne fut qu'une atroce précaution.

Dans la séance du 10 avril, la question bourbonienne occupa la convention. Les chefs de file affectèrent le silence. Marat voulait chasser Egalité bien loin hors de France; ce n'était pas là une opinion ennemie; Cambon désigna Montpellier, sa ville natale; mais le girondin Boyer-Fonfrède, qui avait probablement des vues souterraines, ayant nommé Marseille, les Montagnards, Carrier entre autres, se joignirent à lui, et sa proposition fut décrétée.

On ne donna pas au proscrit le temps de se reconnaître. Saisi à l'improviste dans son domicile, il partit au pied levé, sans équipement et sans domestiques. Le plus jeune de ses fils, le seul qui fût alors à Paris, partagea son exil; on l'avait pris au milieu d'une leçon de dessin, tant il y avait de folle sécurité parmi les habitants du palais royal.

L'arrivée du prisonnier de la convention fut à peine aperçue à Marseille, où sa mauvaise réputation était depuis longtemps enracinée. Les hommes en place, chargés de lui préparer un gîte, l'envoyèrent sur-le-champ, car il ne fit que traverser la ville, à Notre-Dame-de-la-Garde

avec son fils, le duc de Beaujolais; Mme. la duchesse de Bourbon et le vieux prince de Conti les y suivirent de près. Le comité général des sections ne prit aucune part à l'incarcération, attendu que les sectionnaires, usant d'une feinte soumission au gouvernement de Paris, avaient laissé l'administration publique dans les mains des fonctionnaires préexistants, quoique jacobins. On fit table rase lorsque les violences du 31 mai forcèrent enfin les Marseillais à lever tout-à-fait le masque; cette remarque n'est pas inutile.

Le duc de Montpensier, fils puiné d'Orléans, jeune homme de dix-sept ans, avait été arrêté à Nice, où il servait sous le général Biron (1). Traduit à Marseille, le jacobinisme l'hébergea dans un cachot infect du Palais-de-Justice, où il passa les plus mauvais quinze jours de sa vie. A l'arrivée de son père, on le conduisit au Fort la Garde.

Mais si la population de Marseille n'eut pour la famille mâle d'Orléans qu'un accueil tout au plus indifférent, les honnêtes gens compatirent aux premières infortunes de la vertueuse mère du duc d'Énghien et aux tribulations d'un vieillard que sa nullité politique n'avait pas protégé.

Deux jours après son entrée au fort, Philippe fut amené dans l'église des Picpus, située au pied de la montagne (2). Le duc de Montpensier y vint aussi le lendemain. Ils

(1) Le duc de Lauzun, camarade et confident d'Egalité, n'était plus alors que le général Biron. Pareil à Pétrone dans sa vie et dans sa condamnation, il traita la mort en épicurien, à l'instar de son modèle.

(2) Cette jolie église est une de celles que Barras et Fréron firent démolir en 94.

y étaient attendus par le président du tribunal civil et l'agent national Giraud, pour y subir je ne sais quel interrogatoire. L'appareil inusité de cette séance ridicule, où Philippe fut reçu avec obséquiosité, mit en jeu l'imaginative des gobe-mouches. Ce n'était pourtant qu'une saillie vaniteuse du petit Giraud, jouant le conventionnel. On vit plus tard le même saltimbanque figurer comme accusateur public à côté de Maillet cadet, président du tribunal révolutionnaire, dignes émules des Dumas et des Fouquier-Tainville (1).

Les vieillards oublient l'événement de la veille, tandis que leur vie de jeune homme subsiste toute entière dans

(1) Giraud s'étant trouvé mêlé dans la conspiration terroriste contre Augis et Serres, en 94, fut compris dans les vingt-deux accusés envoyés à Paris, et ensuite au chateau de Ham. Le 18 fructidor amnistia Giraud. Or, quarante ans plus tard, un négociant de Marseille, se trouvant dans une grande ville de Normandie, y reconnut un compatriote dans la personne de l'un des avocats-généraux de la Cour royale. On causa : remarquez, je vous prie, dit le magistrat au marchand, cette tête blanche parmi les conseillers; c'est le terroriste Giraud. Il dit que le juge de 94 était son frère; il ment. L'homme de sang avait siégé tour-à-tour, sans désemparer, sur les abeilles, sur les fleurs de lis et le reste. *E sempre benè.*

Giraud, dans sa jeunesse, avait porté transitoirement l'habit de l'Oratoire; mais qu'est-ce à dire? Que peuvent contre la renommée de l'institution de Berulle, deux ou trois misérables sans famille et sans pudeur, confrères passagers qui n'y reçurent qu'une hospitalité mendiée? L'Oratoire rejeta dans la société les Isoard et les Giraud; combien d'autres jeunes hommes ne pourrait-on pas nommer qui, sortis de ce corps avec l'empreinte profonde des mœurs et des doctrines de l'institution, sont devenus, dans la suite, des personnages recommandables ou des savants distingués? Quoiqu'on en dise, la vie des Rabbe, des Papon, des Besombes, des Rigordy et de tant de solitaires de la maison de Sainte-Marthe, ce Port Royal du midi, est un assez bel exemple à proposer.

leur mémoire. Par malheur, la vieillesse aime conter, sur toutes choses, ses aventures de vingt-cinq ans. Ce n'est point un privilége de l'âge, il s'en faut bien, puisque c'est, au contraire, un de ses torts principaux, tort qu'on lui passe toutefois assez volontiers si l'histoire intéresse. Cela dit, en guise de précaution oratoire, nous cédons à l'instinct, sans trop nous flatter du pardon. Il s'agit d'un jour de garde auprès des Bourbons détenus dans l'antique gouvernement de Scudéry. Voici l'emploi de notre temps :

Nous entrâmes dans le fort vers six heures du soir, à la tête d'un détachement de vingt-cinq ou trente gardes nationaux aussi mal équipés qu'incapables de discipline, et moins encore d'un coup de main, au demeurant soldats excellents à la cantine. Notre mission consistait à renforcer la garnison, laquelle, fidèle à la tradition, se bornait, à quelques invalides près, au suisse de Bachaumont peint derrière la porte (1). Nous fûmes sur-le-champ introduits dans l'appartement où, pour mieux dire, dans le taudis du principal prisonnier, réduit étroit, enfumé, dégradé, obscur. Pour tout meuble, une vieille table vermoulue, deux ou trois chaises boiteuses dont la paille s'en allait en débris, deux mauvais petits lits de sangle à un seul matelas dans le fond, l'un pour le père et l'autre pour le cadet des enfants. Le duc de Montpensier couchait ailleurs, mais tout aussi mal.

(1) Il n'eût pas été bien dificile, du moins à notre avis, de tromper la vigilance de cette garde insignifiante, qui se renouvelait tous les soirs, mais il fallait de l'argent et de la résolution, deux choses qui manquaient.

Le repas, dont les restes annonçaient le frugalité, venait de finir. La conversation s'engagea, roulant sur des sujets d'une insignifiance étudiée de part et d'autre. Egalité parla beaucoup en très bons termes, affectant la résignation, la gaîté même, et mêlant à son discours la qualification réitérée à outrance de CITOYEN, quoique de notre côté nous évitassions la réciprocité. Nous fûmes tellement gonflés de cette avalanche de civisme que le grand air nous fit du bien en sortant. Notre interlocuteur n'avait pas, à coup sûr, le don de deviner les gens sur la mine.

Un chevalier d'industrie de bas étage, nommé Bomanière, parasite mal famé, qui s'était guindé, on ne sait comment, jusqu'à l'épaulette de sous-lieutenant, proposa avec une rare effronterie une partie de jeu : le prince sans-culotte ayant accepté la proposition, on apporta les cartes du corps de garde ; elles ne servaient que depuis quinze jours. Un vieux manteau tout plein de taches tint lieu de tapis ; un bout de chandelle dans un chandelier de terre éclaira militairement le tripot. On fit deux tours d'impériale ; Philippe perdit par courtoisie ; mais sa manière de battre et de jouer la carte n'était pas d'un novice, nous en donnerions des certificats. Le jeu fini, nous nous retirâmes, et les prisonniers furent claquemurés.

A huit heures du matin de la journée suivante, Mme. la duchesse de Bourbon, logée, ainsi que le prince de Conti, dans les chétifs appartements du gouverneur, qui n'y était entré de sa vie, en sortit pour aller à la messe. Sa mise était propre, sans élégance ; une dame d'un âge discret l'accompagnait. Un de nos honorables camarades,

M. Cousinery (1) prit la liberté d'offrir l'appui de son bras; il en obtint l'honneur, et nous les suivîmes à la chapelle. Les choses, comme on voit, se passèrent avec une sorte de solennité. A défaut de prêtre orthodoxe, un assermenté fit le service. La princesse n'y prit pas garde.

Après l'office, Madame, étant montée à la plateforme, vint s'asseoir sur la pierre d'une embrasure ouverte sur la mer; elle y passa deux heures dans la contemplation du saisissant spectacle d'un immense point de vue. Cet état d'extase, que nous attribuâmes tout à la fois à de hautes pensées religieuses et à l'enthousiasme artistique, car la princesse cultivait la peinture avec autant de goût que de succès, paraissait avoir sur son âme un charme puissant.

La mère de l'héritier des Condés n'était plus belle; la régularité de ses traits n'avait pas échappé aux bourgeons de famille. D'une taille médiocre et grêle, le cha-

(1) M. Cousinery (Michel-Denis) était le notaire alors en vogue. C'était un homme d'esprit et de sens, imbu des plus saines doctrines; il se mêlait aussi de politique. Assis dans un coin de la section des Capucins, présidée par son maître clerc M. Aubert, doué lui-même d'une merveilleuse facilité d'élocution. M Cousinery ne prenait pourtant jamais la parole, mais toutes les délibérations étaient préparées d'avance dans son cabinet. La nombreuse famille de cet homme distingué, une des plus anciennes de la vieille Marseille, est honorée depuis des siècles dans tout le Levant. Le savant numismate de ce nom, M. Esprit Cousinery, consul général à Salonique, auteur d'un voyage en Macédoine, en était l'aîné. Elle fut, comme on pense bien, décimée par la terreur. Le second des Cousinery, l'aimable Joseph, courtier aux laines, fut la victime expiatoire. Le troisième frère, celui dont cette note est l'objet, se sauva par Toulon. Il avait passé deux ans de son adolescence comme confrère dans la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

grin l'amaigrissait. Ce n'était pourtant encore que le dessus du calice qu'elle vida, dix ans plus tard, jusqu'à la lie. O fossés de Vincennes, éternel monument de douleur et de honte! Madame de Bourbon, d'une extrême réserve en toutes choses, évitait avec soin la rencontre de son frère ; mais elle aimait beaucoup ses neveux, qu'elle faisait venir chez elle les jours où les bonnes compagnies étaient de service.

Tandis que la princesse s'oubliait elle-même dans ses rêveries, Mgr. le prince de Conti allait et venait, abordant le premier venu pour lui raconter ses malheurs ; ce n'étaient que plaintes et gémissements sur sa ruine et sur ses angoisses. A franchement parler, un pareil rabachage n'était pas très propre à porter à la pitié un auditeur qui la plus part du temps avait à gémir sur ses propres calamités. On voyait avec impatience que la trempe des Condés s'était affaiblie par le temps et par l'infortune, chez le dernier survivant de leur branche cadette. Nous nous interdisons le mot propre par respect ; Napoléon en gratifia un jour son beau-père l'empereur d'Autriche. Cependant, le prince de Conti n'avait pas tout-à-fait perdu la tête. Malgré ses éternelles doléances, il avait trouvé le secret de pouvoir disposer à Marseille d'une somme d'argent assez ronde. Ce fut là son meilleur ami, celui qui l'aida à supporter sa longue captivité : son valet de chambre et un domestique le servaient. Ce type de la vieille cour était grand et robuste pour un sexagénaire ; le teint blond, les joues vermeilles, de gros yeux larmoyants, les dents au complet, la main belle, la chevelure grisonnante et soignée ; il portait un habit de chasse du temps

de Louis XV, costume suranné qui visait, oserons-nous le dire? à la caricature (1).

(1) « Quant à ma tante, dit le duc de Montpensier, dans ses mémoires, voyant tout dans la main de Dieu, elle se résignait dévotement à son sort. Mais il n'en était pas de même du prince de Condé ; ses frayeurs de la moindre chose, ses plaintes continuelles sur les plus petits désagréments enfin son costume de l'autre siècle auraient provoqué le rire de la personne la plus disposée à respecter son rang, son âge et son malheur. »

Au surplus, le séjour des d'Orléans dans les forts de Marseille, raconté par le duc de Montpensier, attache par le naturel, la vérité et surtout un abandon de style qui n'est pas sans agrément. Ceux qui ont vu de près le jeune prince dans son adolescence, croiront difficilement qu'il ait écrit ses mémoires tout seul. Ne serait-il pas arrivé par hasard que dans leurs loisirs américains, les trois frères réunis y aient travaillé de concert, les deux cadets fournissant le fond, et l'aîné donnant la forme ? Nous en empruntons l'anecdote suivante :

« Un matin (le duc de Montpensier était alors au fort Saint-Jean), j'entends ouvrir un des verroux de ma porte ; ce n'était pas l'heure des visites, et cette circonstance suffit pour exciter chez un prisonnier un vif désir de savoir de quoi il était question. La porte s'ouvre, et je vois un prêtre à longue soutane, qui dit au guichetier : « Vous pouvez refermer, je suis ici pour quelque « temps. » Je l'avoue, je ne doutai pas que ce ne fût un prêtre envoyé pour me préparer à mourir. « Que ma visite ne vous inquiète pas; « me dit le prêtre en avançant vers moi, je ne viens que pour vous « consoler en causant avec vous. Je suis le curé de Saint-Laurent, « j'ai la confiance de votre tante. — *Ah! M. J. . . t, êtes-vous bien sûr de ce que vous dites?* — « Et c'est à sa recommandation que « je suis venu vous voir. » Il me certifia que le seul but de sa démarche était de me distraire. En effet, pour ne me laisser aucun doute là-dessus, il me tint plusieurs propos dont la gaîté m'étonna. Je ne le revis que deux ans après ; il revenait de Rome, à ce qu'il disait, où il avait rétracté son serment et obtenu son pardon du Pape. » *(Mémoires du duc de Montpensier.)*

Lecteur marseillais, si vous n'êtes pas trop jeune, vous avez infailliblement reconnu ce drôle de corps de curé, ce Stentor de l'ancienne cathédrale, qui vous conduisait un homme au supplice comme il dévorait un pâté ! conscience flexible, qui prêtait et rétractait des serments par manière d'acquit ; caractère bizarre, qui brava cent fois un danger certain pour faire l'apôtre ; imperturbable loquacité tantôt mystique tantôt débraillée, sentant tour-à-

Vers midi, Mme. de Bourbon et son vieux parent s'étant retirés, Philippe et ses deux enfants apparurent au donjon. Le père se promena longtemps, il devisait avec chacun de nous en prenant bien soin d'assaisonner ses paroles de la muscade patriotique de tantôt. De leur côté, les jeunes princes s'étant mêlés aux soldats citoyens, se mirent à folâtrer, le cadet en tête. Nous étions vraiment enchantés de la gentillesse, de la bonne façon, de l'affabilité de cet aimable enfant, qui n'avait alors que treize ans. Le duc de Montpensier, aussi joli, aussi affable, mais plus âgé de quatre ans, et moins délié que son frère, n'avait ni la même grâce, ni la même agilité.

Au milieu de la récréation, le gros Bomanière, l'homme à l'impériale de la veille, s'imagina de faire des tours de bateleur. Ses lazzis divertirent fort nos deux jeunes princes. Le duc de Montpensier riait à gorge déployée. Alors, le bouffon, ne se possédant plus, redouble ses gambades, en se dirigeant vers le rieur, lequel, marchant à reculons, rencontre le soupirail de la casemate et s'y laisse tomber. Grand émoi parmi l'assistance; tout le monde court, Egalité le premier, et nous trouvons le pauvre garçon sur le carreau, tout étourdi de sa chute. Il n'avait pourtant qu'une légère contusion à la hanche. On le porta dans son lit; une heure après il n'y paraissait plus. La princesse sa tante, instruite de l'événement, vint tout de suite chez le malade et lui prodigua des soins maternels. Philippe, voyant arriver sa sœur, s'était éclipsé.

Le duc d'Orléans fut connu par trop de ses contempo-

jour le missionnaire et le grenadier, bonhomme au fond, qui avait manqué sa vocation.

rains pour que nous nous arrêtions longtemps à le peindre au physique. Philippe, que l'illuminé Cazotte, ce royaliste si malheureux et si fidèle, surnommait Philippe bourgeon, avait, comme chacun sait, des traits réguliers mais gâtés par les efflorescences de Sylla, unique analogie entre l'ami de Danton et le vainqueur du Jugurtha. Il était grand, nerveux et carré, structure de gendarme qui ne répondait guère à l'idéal d'un prince français. Il était vêtu au Fort la Garde d'une redingote rapée de couleur équivoque, aux manches et au collet gras, vieilles bottes à revers, un chapeau crasseux; brochant sur le tout, du linge sale et une barbe de huit jours.

Les Bourbons ne demeurèrent que quinze jours environ au Fort la Garde, d'où ils furent transférés au fort St.-Jean, dont le detestable et long séjour lenr fit sans doute regretter leur première station sur la montagne. On enferma séparément les d'Orléans à la tour, où on les accabla de privations et de mauvais traitements. A la fin d'octobre de la même année, Philippe fut séparé de ses enfants pour aller mourir tragiquement à Paris, le 13 novembre. Le sort de ses deux fils s'adoucit dans la suite. Ils recouvrèrent enfin la liberté et partirent de Marseille au bout de trois années et demie de réclusion, pour les Etats-Unis où leur frère aîné, qui d'après le vœu de sa mère, s'était fraternellement engagé à sortir d'Europe, les avait précédés. Nous reviendons plus tard sur ces circonstances diverses.

Sous le directoire, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, alors âgée de quarante-six ans, avait été traitée

avec égard et logée décemment ainsi que M. de Conti. La princesse fut envoyée quelque temps après à Autun, où elle vécut librement, et qu'elle quitta au 18 fructidor pour Barcelonne. Dans le même temps, le vieux prince fut autorisé à séjourner à Moulins.

La fuite de Dumouriez, emmenant avec lui le jeune duc de Chartres, fut l'occasion, mais non pas la cause de la séquestration de la famille d'Orléans. La présence d'Egalité pesant à tous les partis de la convention, toutes les forces s'unirent pour pousser au loin le tronc pourri couché par terre dont le sol était encombré. Mais après le déblaiement, les deux factions ennemies se trouvèrent en présence : les Girondins avec leur faconde et leurs chimères ; les montagnards avec leur audace et leurs réalités. Ceux-là cherchaient à s'appuyer sur les départements du Midi ; ceux-ci pouvaient compter sur la commune de Paris; la lutte n'était pas égale.

Dans cette conjoncture menaçante, Barbaroux se retourna vers Marseille, sa patrie, et le comité général des sections, dont les deux chefs étaient ses amis, lui promit l'assistance du pays. Là dessus, Peloux et Castelanet imaginèrent une ambassade à Paris de deux députés par section, renforcés par un président *solide* qu'on munirait d'une adresse *frappée au bon coin.* Le comité prétendait que cette démonstration énergique serait d'un bon exemple, et pourrait embarrasser la montagne, et puis, disait-il, une profession de foi de la partie dominante de la population réhabilitera peut-être dans l'opinion parisienne le nom de Marseille aujourd'hui si décrié. On répondait, qu'entreprendre de parler raison à des furieux c'était ré-

14

pandre de l'huile sur un brasier; qu'au lieu d'aller nous jeter à travers les partis à 200 lieues de Marseille, nous ferions bien mieux de songer à nous précautionner nous-mêmes contre le mauvais vouloir des révolutionnaires qui n'étaient vaincus qu'à demi; que d'ailleurs, les députations provinciales étant de tradition clubiste, il était absurde de se modeler sur des ennemis qu'on méprisait à bon droit. Malgré l'opposition, le projet du comité fut envoyé aux sections, en évitant de prononcer le nom de Barbaroux; il y eut un assentiment de confiance; l'envie d'aller à Paris sans bourse délier et l'espoir d'être du voyage eurent leur part d'influence dans cette affaire.

Mais pourquoi, dira-t-on, taire le nom de Barbaroux? Parce que le franc Marseillais confondait dans son aversion la république indivisible et la république fédérative, grands mots qu'il ne se souciait pas de comprendre. A ses yeux, le conventionnel régicide, quel qu'il fût, était un homme à pendre en dépit des circonstances atténuantes, voilà tout. Politique exclusive, très rebelle, comme on voit, aux formes républicaines que les habiles avaient jugé convenable de conserver. Ces politiques superficiels n'avaient pas voulu considérer que ce déguisement placerait Marseille dans une fausse position au dedans et au dehors, ce qui était d'autant plus fâcheux que des hommes de cœur et de talent, dont on aurait eu grand besoin, refusèrent leur concours par cette seule raison.

Au surplus, qu'étaient les sections, je vous prie? Des clubs, moins l'esprit et le mot; disons-le sans détour, de vraies pétaudières. Les bureaux, suivant leur capacité respective, ici le président, plus loin le secretaire, fai-

saient aller la machine à leur gré ; nul ordre dans les délibérations, point de règlement, partant toute discussion sérieuse impossible. On déblaterait dans ces agglomérations de têtes de tout calibre, la plupart du temps sans respect ni pour le bon sens ni pour la langue. Les négociants instruits et affairés, n'allant à la section que par passe-temps, abandonnaient la politique aux martyrs pour causer entre eux de commerce. Il arrivait tous les jours qu'au moment le plus intéressant de la séance, un impertinent Démosthène, étalant un cahier à faire trembler, et prenant la parole sans la demander, débitait, au milieu du bruit des conversations, je ne sais quel amphigouri dont on n'attendait pas toujours la fin. Mais si, par hasard, les émissaires du club, essayant de mêler leur voix discordante à ces pacifiques divagations, s'avisaient de mettre au jour quelque proposition de leur cru, l'attention se réveillait en sursaut, l'aspect de l'assemblée devenait soudain belliqueux, les voies de fait succédaient aux interpellations passionnées, on délibérait à grands coups de chaises, et ces pauvres sans-culottes, si bonnes gens, étaient, en définitive, rejetés incivilement dans la rue. Combien de fois n'avons-nous pas été nous-même témoin participant de ces séances de désordre, qui finissaient comme les nôces de Thétis !

Le choix de la présidence de la députation sectionnaire tomba sur M. Rampal fils, personnage aussi recommandable par sa fortune et son habileté dans l'art du savonnier que par sa probité à toute épreuve, et surtout par une inflexibilité de caractère merveilleusement assortie à sa force presque Milonienne. Les principes poli-

tiques de M. Rampal, sans être bien arrêtés, reposaient essentiellement sur une vive antipathie contre les méchants. Ennemi des injustices présentes, tant soit peu frondeur du passé, ses opinions se rapprochaient, au fanatisme du régicide près, de celles de Maximin Isnard, ce fameux conventionnel aux apostrophes Virgiliennes, avec lequel il avait eu jadis, ce nous semble, des relations d'affaires. Les satellites de cet homme de fer furent pris dans la foule des sectionnaires ardents : c'était un mélange bizarre d'individus liés uniquement entre eux par le même esprit. Des hommes d'études, des hommes de loisir, des maîtres d'école, mais aucune notabilité du commerce; les puissances de la bourse auraient peut-être cru déroger en se mettant à la suite d'un président leur pareil. On remarquait pourtant au milieu de ce groupe, un ancien négociant maltraité par la fortune, que la nature avait doué d'une magnifique tête de vieillard. Le bon M. Espitalier était recherché comme un ornement. Curieux et gourmand comme un enfant, cette excellente créature, ne s'intéressant que médiocrement à son rôle de député sectionnaire, passait son temps à battre le pavé de Paris après un bon repas. Il flânait encore le lendemain du 31 mai. « Que faites-vous ici, M. Espitalier? lui dit un compatriote qui l'avait rencontré fortuitement; partez sans perdre une minute si vous n'avez pas envie d'être coffré (1). »

(1) La piété de ce patriarche n'était pas une piété de parade, nous le savons; cette tête blanche et soignée, cette face vermeille étaient pourtant bien belles aux jours de fête, dans la stalle des chœurs de paroisse. M. Espitalier, mis hors la loi comme membre

La députation marseillaise ayant été admise à la barre de la convention, le 25 mai, son président, M. Rampal, débita chaleureusement sa harangue, qui ne sortait pourtant pas de sa fabrique : oraison prolixe et boursoufflée, pure rhétorique de club : haine à la royauté, amour à la république, apothéose du 21 janvier, éloge de ses auteurs, hommage au peuple souverain, allusion à Rome républicaine, évocation de ses grands hommes, fatras qui, de nos jours, ferait hausser les épaules.

Après ce long étalage de redondances et de lieux communs, l'orateur aborde la défense de ses commettants contre Boisset et Moïse Bayle ; il y a de l'adresse dans ce paragraphe. Arrivant enfin à l'objet principal de son mandat, M. Rampal s'écrie :

« Républicains, le bon peuple marseillais..... ne re-
« connaît ni montagne, ni plaine, ni côté droit, ni côté
« gauche ; ceux-là seuls recueilleront les bénédictions du
« peuple souverain, qui lui donneront une constitution
« républicaine...... C'est de vous que nous l'attendons,
« mais pour cela, ajournez, nous vous en conjurons......
« toutes ces misérables discussions d'amour-propre qui

du tribunal populaire au temps des sections, n'ayant pas pu, faute de quelque argent, gagner Toulon, comme ses collègues, sans ami, sans abri, passa plusieurs mois dans la campagne d'Aix, couchant à la belle étoile et mourant de faim, il fut enfin vendu à la Terreur, et conduit à Marseille comme un agneau qu'on mène à la boucherie. « Quel est ton nom ? lui dit Brutus du haut de son tribunal de sang. — Paul-Augustin Espitalier. » Et l'arrêt fut prononcé. L'homme religieux, résigné depuis longtemps à sa destinée, entendit sa sentence sans trouble, et portant vers le ciel un regard plein d'espérance, il s'écria douloureusement : « Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! »

« affligent tous les bons Français...... Jurons, mais jurons « ensemble de confondre tous les traîtres, *Comptez que « nous exterminerons sans miséricorde quiconque serait « assez audacieux pour oser porter des mains parricides « sur nos législateurs, ou pour attenter à la représenta- « tion nationale.* Depuis quatre ans, nous combattons « pour la liberté; nous saurons mourir pour elle. »

Ces phrases ronflantes ne produisirent pas un grand effet; personne ne s'effraya des rodomontades gasco-provençales. Malgré son inclination et contre ses habitudes, le président de la convention, Maximin Isnard, répondit sans répondre : « *Oui et non; on avisera, on verra.* » C'est que le député du Var, qui, du reste, ne manquait pas d'énergie, comme chacun sait, mais qui se repentait peut-être de sa récente boutade contre les Parisiens, craignit dans ce moment là de passer pour un compère et surtout d'allumer un incendie, s'il donnait à son langage un caractère prononcé; les fers étaient au feu; ils n'étaient pas encore assez rouges. Au surplus, la députation obtint les honneurs de la séance, qui finit bientôt, faute de temps et d'orateurs.

Tout juste cinq jours après, la mine fit explosion et la terreur fut intrônisée, catastrophe qui du moins poussant Marseille vers une situation moins équivoque, lui valut un bien être de quatre mois; or, quatre mois dans ce temps-là, c'était quatre siècles.

Quoique la dénomination du 31 mai soit adoptée par l'histoire, il n'est pas moins vrai que la bataille ne finit que le 3 juin. Dans l'intervalle de ces sinistres journées, la liste des 22 députés voués à la proscription fut rema-

la mort du pêcheur. Bien plus, si Barbaroux eût donné des garanties d'un sincère retour vers le bien, on l'aurait peut-être admis aux affaires publiques; car, les hommes d'état sont clairsemés parmi nous; et, que sait-on ? son activité, son expérience précoce, son imagination fertile en expédients, auraient peut-être sauvé le pays. Mais enfin, au moment de la débâcle, et c'était-là sans doute un dénouement forcé, la route de Toulon n'était-elle pas ouverte à Barbaroux comme à tout le monde? Le régicide converti, arrivant sous l'égide et dans les rangs des royalistes de Marseille, n'aurait pas été refusé par les Toulonnais: il aurait, du moins, conservé la vie.

Mais, les sectionnaires en ambassade, où s'étaient-ils jetés pendant la bagarre ? Travaillés, comme Sosie, par la peur, ces matamores qui parlaient de tout exterminer, avaient quitté Paris à petit bruit, au premier vent de la crise. Certes, ils avaient agi sagement, puisque l'on était sur le point de les loger dans une prison, pour y méditer sur la témérité de leur équipée, en attendant mieux.

Le comité général, informé des événements du 31 mai, fit publier que la représentation nationale n'existant plus, Marseille cessait de reconnaître l'autorité de la convention : coup d'état héroïque, que les Marseillais accueillirent avec enthousiasme, les sans-culottes exceptés. Les embarras de la convention de Robespierre rassuraient sur les conséquences. En effet, le colosse mutilé, assailli de toutes parts, menacé par la Vendée qui dévorait ses soldats, ne pouvant pas dégarnir les frontières sans danger imminent, était dans l'imposibilité de résister partout à la fois : sa-

chant, d'ailleurs, qu'une révolte de comptoir et de magasin serait apaisée quand on le voudrait sérieusement, la convention considéra la levée de boucliers du chef-lieu des Bouches-du-Rhône comme une affaire de médiocre gravité, comparativement à tout le reste, et la vengeance fut ajournée.

Le comité, rendons-lui justice, exploita la trêve à merveille. Les administrations furent purgées et renouvelées; le club, cette écurie d'Augias, fermé; les assassinats et les voleurs punis, l'ordre établi, le commerce protégé, les fortunes rassurées, la Provence délivrée et régénérée; en un mot, le bon temps semblait renaître. Particularisons ces généralités.

De toutes les proies dévolues aux vautours, aucune n'excitait plus de convoitises que l'administration départementale et celle de district. Quel gâteau superbe! Aussi n'y avait-il de place au banquet que pour les dignitaires du club. Dans de pareilles mains, le département et le district, son appendice, étaient devenus le réceptacle de toutes les spoliations, le gouffre où venaient s'engloutir à tour de rôle la somptueuse sacristie de la cathédrale (1), le trésors et les richesses archéologiques de l'abbaye de St.-Victor, les antiquailles des couvents et le mobilier des émigrés. Les salles des Bernardines, changées en bouti-

(1) Les anciens souverains de la Provence avaient à l'envi magnifiquement doté de siècle en siècle la châsse de saint Lazare de Marseille. Une foule de hauts personnages du moyen-âge avaient imité cette munificence toute royale. S'il était possible d'établir, ne fût-ce qu'approximativement, d'après l'historien Ruffi, la valeur de cet inestimable trésor, le chiffre en paraîtrait fabuleux.

ques de bric-à-brac, contenaient, entassés pêle-mêle, des livres, des marbres, des peintures, et je ne sais quoi encore, le tout bien inventorié comme on peut croire. De l'orfèvrerie, il n'y en avait pas; peut-être que les vapeurs de l'antre l'avaient fondue. Quel butin et quels dépositaires! Si nous mentionnons ensuite les ventes de compère à compère des immeubles de l'émigration, les cessions à bas prix des terrains et bâtisses du clergé, manœuvres favorisées par le discrédit de cette espèce de valeur; si nous ajoutons le monopole des marchés et les peccadilles individuelles, il faudra bien dire avec Gil-Blas qu'il n'y a rien de tel que de savoir son métier; les fonctionnaires sans-culottes se piquèrent de confirmer l'axiome. Antiochus pillant le temple de Jérusalem n'était qu'un écolier auprès d'eux (1).

Cependant, tous les monopoleurs n'étaient pas satisfaits. D'un autre côté, la troupe des loups attirés par l'odeur du butin, grossissait sans cesse, demandant sa part à grands cris. Pour s'alléger lui-même et se débarrasser des importuns extérieurs, le département donne les petites villes de la Provence à dévorer aux aboyeurs et, par préférence, Salon, la plus grasse et la plus sanculottisée de toutes. Trois commissaires sont désignés qui, Dieu merci, n'étaient pas Marseillais! Bazin, Grimaud et Abeille. Ils portaient des noms fort connus; leur origine ne l'était pas plus que celle de Melchisedec, ce qui n'empêchait pas le premier de compter au rang des adminis-

(1) Lorsqu'il n'y eut plus rien à prendre dans le bas des églises, on démantela les clochers; mais ceci n'eut lieu que beaucoup plus tard.

trateurs du département, le second de figurer parmi les juges du tribunal, et le dernier parmi les gros bonnets de la société populaire, titre qui valait les autres. Ils étaient tous les trois atrocement méchants et de plus vantards et beaux diseurs, deux grands moyens de succès dans un pays où les sots se laissaient alors endormir par une langue parisienne ou prétendue telle, témoins Chompré et le possesseur Lorrain de la maison des frères de la Corderie (1).

Les députés de la rapine, arrivés à Salon, s'entourent des révolutionnaires du pays; à leur tête, les ordonnateurs de l'assassinat des deux Coudoulet, l'ancien maire David et son âme damnée Truchement; ils appellent près d'eux le bataillon de l'Aveyron, alors en garnison à Avignon, et les déprédations commencent: la bourse ou la vie, comme dans un bois (3). Les arrestations se multiplient et la partie saine de la population se réfugie tremblante dans les localités voisines, Pélisanne, Eyguières et le Martigues, qui lui font bon accueil; cependant les soldats indignés ouvrent les prisons spontanément; on les congédie; le triumvirat demande assistance à la contrée qui se bouche les oreilles. Sur l'invitation des commissaires, le département,

(1) Les anciens Grimaud marseillais s'éteignirent vers la fin du dernier siècle. Il y a plusieurs Bazin et plusieurs Abeille dans le commerce, dans la bourgeoisie et dans les beaux-arts, tous considérés, tous très dignes de considération.

(2) Dans l'espoir d'être absous par le tribunal populaire, Grimaud, en prison, fit restituer, par sa femme et par l'entremise d'un empirique bien connu, trois mille francs arrachés à un riche propriétaire de Salon, qui en avait donné douze mille. Grimaud avait fait restituer toute la somme, mais neuf mille francs restèrent dans les mains de l'entremetteur.

sans écouter les plaintes des Salonnais, qu'il traite d'insurgés, fait partir au plus vite cinquante gendarmes avec deux nouveaux envoyés : le roi du club Isoard, et l'administrateur-menuisier Galibert cadet aux mains crochues.

A l'arrivée du renfort, l'orage reprend ; on rançonne les peureux, on tue les récalcitrants ; MM. Bedoin, Giraud, Rosier, propriétaires, les plus honnêtes hommes du monde, et le vénérable père Rolland, ancien prieur des Grands-Carmes, sont traînés sur le chemin de Marseille et suspendus aux premiers arbres qu'on rencontre (1).

Tant d'énormités devaient avoir un terme ; les sections de Marseille accomplirent ce glorieux travail. Leur comité général délivra le département et le district de la lèpre. Les plus noirs de la bande furent saisis ; plusieurs se sauvèrent ; les moins apparents furent épargnés. Galibert cadet évita une punition capitale par la grâce de son frère, juge au tribunal populaire, chambre d'accusation.

Le président du département, M. Escalon, fut attaqué sur le chemin de Mazargues par des malfaiteurs qui lui crevèrent un œil d'un coup de feu ; leçon odieuse et cruelle dont les honnêtes gens s'indignèrent. Pour notre part, nous ne saurions trop la détester, soit dit une fois pour toutes à l'égard des actes de cette nature (2).

(1) Le disciple et le continuateur de M. Michaud, M. Poujoulat, a raconté, il y a à-peu-près un an, dans la *Quotidienne*, le meurtre du père Rolland, son oncle, et celui de ses compagnons.

(2) M. Escalon, issu de bon lieu, allié de près et de plusieurs nœuds à l'ancien maire, M. Etienne Martin, père d'une très nombreuse et belle famille, M. Escalon, de courtier maritime, avait passé à l'état de sans-culotte.

Depuis la chute de Mouraille, l'Hôtel-de-Ville était tombé dans une sorte d'atonie. Longtemps effacé par un maire absolu, son assujettissement l'avait usé; c'était un moribond que le comité général acheva. Chaque section nomma deux de ses membres qui s'appelèrent les officiers municipaux; leur mission ne s'étendait guère au-delà des affaires de police. La destruction du club eut une importance bien différente.

Le club, où naguère l'arlésien Paris, assisté de son ami Jourdan coupe-tête, et poussé par Boisset et Bayle, prêchait, comme dit M. Augustin Fabre, la croisade des pauvres contre les riches; le club baissait en raison inverse des progrès sectionnaires; les grands citoyens n'y paraissaient plus. Il n'y avait là plus rien à faire pour eux; un arrêté du 2 juin en ordonna la clôture; c'était le coup de grâce du parti.

Le peuple des marchés se chargea du déménagement, et n'y alla pas de main morte (1). Dans un tour de main, les tables, les tréteaux, les bancs, sale mobilier d'un sale pourpris, furent mis en pièces; les plâtres de Voltaire, de Rousseau et de Marat volèrent en éclats. On promena gaîment ces débris par la ville en guise de trophée avant de les brûler, le farceur Bomanière diri-

Après le 9 thermidor, le tonnelier Granet, ancien membre du département, fut trouvé percé de coups dans un champ, à dix lieues de Marseille. Il était frère aîné du conventionnel Omer Granet, qui signait *factieux Granet*, sous Robespierre, et qui revint à son prénom baptismal sous Bonaparte.

(1) Le marché ! cette intéressante partie de Marseille, manifesta, dans tous les temps où elle put s'épancher sans crainte, une vive sympathie pour les bons et une incurable aversion pour les mauvais.

geant la marche; vraie journée de carnaval! Bonnes gens qui dévastiez la tanière, vous pensiez être debarrassés de la bête; grande était votre erreur; le sabre de Cartaux ne tarda pas de vous désabuser.

L'état-major de la société populaire, désertant Marseille, où le pavé n'était pas sûr, se répandit dans la Provence, croyant y retrouver ses amis encore puissants; mais l'élan s'était propagé de tout côté. Partout, à commencer par Aix, des comités anti-jacobins s'étaient formés, qui, devenus les maîtres, avaient muselé la révolution. Les clubistes voyageurs, démoralisés par ce contretemps, se dispersèrent, se cachèrent comme ils purent et ne reparurent qu'à la suite de l'armée de la convention. L'attention publique était appelée sur des objets plus graves: le temps était venu de nettoyer les prisons et de faire justice.

Le tribunal populaire ouvrit la série de ses arrêts vengeurs par le procès des Savon, les pendeurs-maîtres de 92. Jean était détenu depuis un mois; on arrêta Laurent sur les indications de son frère. L'instruction fut brève; les faits étaient notoires; il y avait accumulation de crimes. Il paraît, d'ailleurs, que la chambre d'accusation, dont la majorité avait absous Mouraille, abrégea les interrogatoires pour éviter des révélations qui en auraient peut-être trop appris. Les deux Savon et le vieux Amant Gueit, leur metteur en scène et leur instructeur, furent condamnés au dernier supplice. On envoya aux galères un quatrième bandit, Alexis Roman: c'était l'acquitter virtuellement à cette époque d'instabilité.

On dressa l'échafaud à la plaine Saint-Michel, et la

garde nationale en masse prit les armes. Les traits de Jean Savon allant à la mort étaient décomposés : la sueur de l'agonie tombant de son front se mêlait aux sécrétions des organes inférieurs de la tête; ses yeux étaient hagards, ses mouvements convulsifs; il se retournait à tout moment appliquant d'infâmes baisers sur les lèvres de l'exécuteur qui s'y prêtait avec une sorte de complaisance; en un mot, Jean Savon mourut en désespéré, sans cœur et sans repentir religieux, malgré les exhortations du courageux ecclésiastique, qui cherchait à l'aider à mourir en chrétien (1). Laurent était abattu; mais il paraissait repentant et résigné. Le vieillard Amant Gueit, qui précéda ses compagnons au fatal guichet, était anéanti. Jean fut exécuté le dernier.

Peu de jours après, un chef d'atelier de savonnerie de la vieille ville fut mis sur la sellette. Barthélemy, convaincu d'avoir, en qualité de mandataire du club, ameuté la populace et conseillé le pillage et le meurtre dans diverses localités circonvoisines qu'il avait visitées, fut condamné à la peine de mort; cette capacité terroriste de médiocre instruction, mais d'un extérieur imposant, était douée d'une âme forte et d'une parole ardente; il y avait dans cette nature Dantonienne l'étoffe d'un conspirateur de haute volée; c'était le Titan de la rue Thubaneau. Barthélemy mourut en athée, mais avec une incomparable intrépidité. Il fournit, pour ainsi dire, sa carrière suprème en triomphateur; la tête haute, le regard ferme, saluant à droite et à gauche les croisées garnies de Ro-

(1) L'abbé Jaubert, curé constitutionnel de Saint-Laurent.

maines du Cirque. Monté sur le tréteau sinistre, il salua solennellement aux quatre coins la foule que le vaste emplacement de la Plaine pouvait à peine contenir; et se rapprochant ensuite de l'exécuteur, il se livra froidement à lui. Tant de stoïcisme excita l'intérêt; tout le monde plaignit Barthélemy. Sa condamnation pourtant était irréprochable; mais il nous semble qu'elle prouvait un peu trop que dans les temps d'effervescence tout est poussé à l'extrême, jusques à l'amour de l'ordre et à la soif de la justice (1).

La place de l'assassin de M. Dieudé d'Allauch était marquée; le bourreau attendait Paulet; les plus graves accusations l'accablèrent. On ne manqua pas de lui reprocher entre autres délits la scène électorale où la corde avait fait un maire de Marseille. — Un homme en furie se précipite dans le local de la section des Allées, un faisceau de cordes à la main; voilà, s'écriait-il en les secouant, pour ceux qui ne voudront pas de Mouraille. Telle fut la déposition du père Amalric de l'Oratoire; mais obéissant aux exigences de son caractère sacerdotal, le déposant, ajouta : Je ne prétends pas, citoyen Paulet, que vous soyiez cet homme-là, mais j'assure que vous lui ressemblez beaucoup. Vous le voyez, Messieurs, répliqua vivement l'accusé dans sa langue maternelle, ce n'était pas moi, mais on veut me

(1) Le jacobin Barthélemy ne sortait pas des Barthélemy de la Rive-Neuve. La dernière de ces vieilles célébrités des savonneries marseillaises, M. Jacques Barthélemy, homme d'esprit et de sens, émigra des premiers, sans s'arrêter à la perspective de sa ruine, qu'il regardait comme inévitable tôt ou tard. L'ancien manufacturier, rentré dans ses foyers après le 9 thermidor, y vécut longtemps dans une médiocrité relevée par les plus nobles sentiments, ceux de toute sa vie.

perdre : *Mi voueloun desavia.* Le goujat Paulet mourut en goujat, c'est-à-dire, avec la dernière lâcheté. A Paulet succédèrent Grimaud, Bazin et Abeille que nous avons vu manœuvrer à Salon ; c'est en dire assez sur leur compte.

Le tribunal eut en outre à prononcer sur les faits et gestes des tyranneaux, des assassins et des voleurs envoyés à Marseille par les villes environnantes. Les audiences étaient journalières ; mais les prisons recevant toujours de nouveaux hôtes, les juges pliaient sous le fardeau. Ils ne manquèrent pas au temps ; c'est le temps qui leur manqua. Ils fonctionnèrent jusques au 23 août, journée remarquable par huit exécutions, celles de la bande d'Aix (1).

Le 25 août, jour douloureusement mémorable, sauva une foule de détenus, qui certes méritaient chacun pour sa part l'attention des magistrats (2). Il ne faut pas croire, toutefois, que toutes les sentences fussent capitales ; plusieurs procès finirent par des condamnations temporaires, beaucoup plus encore par des acquittements.

A travers ces épisodes sanglants, le commerce de Mar-

(1) Parmi les condamnés, il y en avait un de si petite taille, le nommé Arbaud, qu'on aurait pu le mettre à la poche, pour ainsi parler. Peu importe, les grands hommes ne se mesurent pas à la toise. Alexandre, Auguste, Napoléon étaient petits, et M. Thiers n'est pas un Goliath.

(2) Le lendemain de l'exécution des Savon, on avait emprisonné Hugues, Giraud, Maillet cadet, Alexandre Ricord, Galibert, Bontems, Chompré et cinq ou six autres arcs-boutants du club, que nous nous abstenons de nommer par égard pour leurs descendants. On le voit, la justice ne s'attachait pas au fretin de la démagogie ; les coups visaient à la tête.

seille avait atteint des dimensions démesurées. L'esprit mercantile et la passion de l'argent sont germains ; or les passions sont aveugles. Essayez de persuader aujourd'hui aux dignataires de la rente, aux aventuriers de la coulisse ; aux premiers, que l'or de leurs enjeux pourrait quelque jour se changer en plomb ; aux derniers, que leurs frêles embarcations, poussées par les variations des vents politiques, tantôt au nord, tantôt au midi, périront tôt ou tard dans une bourrasque, et vous verrez. Aux temps dont nous faisons l'histoire, les Marseillais entassaient masses sur masses, montagnes sur montagnes, sans réfléchir aux dangers d'en être écrasés ; exceptons pourtant cette classe de négociants, M. Samatan par exemple, qui, ne craignant plus d'être dénoncés tous les soirs comme accapareurs, consacraient avec l'ardeur du véritable patriotisme, leurs capitaux à l'approvisionnement de Marseille. Il faut dire enfin que, dans cette courte période où l'on raisonnait quelquefois juste, l'exportation des espèces, loin de passer pour un attentat à la fortune publique, était considérée au contraire, par une population probe et sensée, comme un poids mis dans un des bassins de la balance pour rétablir l'équilibre rompu du change de la France avec l'étranger. Activité, d'autant plus remarquable qu'elle contrastait avec la torpeur du reste du royaume. Trois et quatre fois heureuse Marseille, s'il eût été possible de changer en torrents de flammes les eaux de la Durance et du Rhône. La rotation se ralentit vers le milieu d'août, on conçut du souci pour le paiement de la fin du mois ; chacun essaya de se mettre en mesure, et partant un mouvement rétrograde se fit sentir. Le flambeau commercial pâlit ensuite de jour en jour, et s'éteignit enfin devant le fléau conventionnel.

Marseille, entre les mains d'un conseil de famille affranchi de tout contrôle, aurait offert le plus riant aspect si la convention n'avait pas existé; cette convention infernale, qu'il fallait vaincre ou subir. Question vitale que le comité général ne perdait pas de vue. Reprenons les choses de plus haut.

Les gouvernants, en séparant Marseille de Paris, n'avaient pas agi isolément et au hasard. L'expulsion de Boisset et Bayle, le refus d'obéissance aux décrets de la Montagne, la défaite du jacobinisme dans le département des Bouches-du-Rhône avaient piqué d'émulation les provinces méridionales. Plusieurs grandes villes adoptèrent les institutions marseillaises et domptèrent la révolution. Une ligue fut proposée; des correspondances de comité à comité, des députations mutuelles s'organisèrent. Dans ces premiers moments d'enthousiasme, rien ne paraissait impossible. Il était naturel de penser que la convention ne resterait pas dans l'inaction; on forma le grand dessein d'aller au-devant de ses attaques. Des députés de Lyon, de Bordeaux, du Gard, des Hautes et des Basses-Alpes, arrivés à Marseille, avaient pris part à la délibération de la nuit du 7 au 8 juin, qui décida la rupture. A ce conseil avaient été appelés toutes les administrations locales et tous les présidents de section. On arrêta dans cette séance solennelle que chaque département insurgé enverrait un bataillon à Bourges; que les bataillons de Bordeaux, de Limoges, de Clermont se rassembleraient à Périgueux; que ceux de Marseille, Nîmes, Montpellier et des Basses-Alpes, se rendraient à Lyon, où l'on trouverait, disait-on, un grand nombre d'auxiliaires envoyés par les dé-

partements qui entraient tous les jours dans la ligue. Tout ce monde devait arriver en même temps au rendez-vous général. En conséquence, le comité convoqua les électeurs, qui nommèrent pour aller représenter Marseille à Bourges MM. Pierre Laugier et Vence. Nous avons parlé du premier, ancien président du tribunal populaire, personnage sensé, mais froid et compassé. Le second réunissait à toute l'ardeur de la jeunesse les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur; il y avait dans ce très remarquable jeune homme un immense avenir (1).

A Dieu ne plaise que nous prétendions élever le moindre doute sur la loyauté des envoyés du midi, proclamant, garantissant, à grand fracas, la participation active de leurs commettants, nous dirons toutefois qu'ils se faisaient une étrange illusion, attendu que le concours était à peu près impossible. La partie saine des populations, en deça de Lyon, avait, à la vérité, pris le dessus, mais il existait encore partout des masses indifférentes ou hostiles. Diviser ses forces par des expéditions au dehors, c'était compromettre la tranquillité publique. Le spectacle de notre propre pays, ou la déconfiture révolutionnaire, n'était pas parvenue à centraliser les opinions, aurait dû provoquer la circonspection de l'aréopage marseillais, et l'avertir de ne pas prendre au pied de la lettre un vain retentissement de paroles (2).

(1) Malgré la différence d'âge et de caractère, il y eut entre les deux députés *in partibus* des sections de Marseille, une double confraternité : la députation et l'échafaud.

(2) Nous voilà bien : irréflexion et légèreté; nous prenons feu

Les grandes villes fourmillaient d'hommes incorrigibles sur deux points capitaux: le fanatisme des idées nouvelles et l'avarice, qui scelle les coffres-forts (1). Que pouvait-on attendre, ou plutôt que ne devait-on pas craindre de la part de pareils entêtements? Comment,

pour une entreprise avant de nous enquérir des moyens de réussite. Voyez les Anglais, ils n'agissent qu'à propos et ne frappent qu'à coup sûr. Ils laissent passer la guerre d'Amérique, dix ans après Louis XVI est assassiné; ils laissent passer Bonaparte, échappé, Dieu sait comment, de l'île d'Elbe, pour l'aller anéantir en Belgique; ils laissent passer la guerre d'Espagne en 1823 et la conquête d'Alger en 1830, et la révolution de juillet éclate. C'est ainsi qu'on domine. Rêveurs d'un autre avenir, je vous estime, mais je vous plains.

(1) L'opinion frondeuse est innée à Lyon; la crainte du pillage et la lassitude de la tyrannie armèrent les Lyonnais contre la convention; mais la haine de la Révolution et les généreux sentiments des Marseillais n'existaient que parmi les nobles compagnons de Précy et dans quelques salons de Bellecour. Nous visitâmes plusieurs fois Lyon après le siége, et nous fûmes à portée de nous entretenir avec divers négociants à haute renommée, qui rentraient à peine dans leurs foyers. Homme simple que nous sommes, nous nous étions imaginé de ne rencontrer parmi ces personnes honorables que des sympathies, c'est-à-dire des sentiments d'horreur contre une Révolution qui leur avait fait tant de mal. Il nous semblait impossible que les ruines du quai du Rhône n'eussent pas produit leur effet naturel; point du tout. Nous fûmes scandalisé de ce que nous entendîmes; on ne se gênait pas dans les cercles pour parler constitutionnellement, nous adoucissons l'expression. Nous eûmes la douleur de voir de nos propres yeux le régicide Pocholle, accueilli, fêté, caressé dans les maisons qui prétendaient à la qualification de bonne compagnie. Ce qui n'empêchait pas de rencontrer tous les jours dans la rue des groupes de furieux conduisant les Matevons à la rivière (Matevon, sobriquet des buveurs de sang lyonnais); comme on pense bien, nous regagnâmes au plus vite notre pays, fort mal édifié de l'esprit de Lyon, cette ville de glace et de brouillard, et lorsque, à l'aurore des cent jours, nous apprîmes que l'auguste frère de Louis XVIII avait été froidement reçu par les Lyonnais, nous n'en fûmes nullement étonné; nous nous y attendions.

du moins, en arracher des secours sans employer la violence, ce qui n'était pas praticable ?

Supposons, si l'on veut, qu'on fût parvenu à lever vingt mille hommes, car il en fallait tout autant, de quoi sera composé ce rassemblement? de bourgeois indisciplinés et indisciplinables, de mercenaires sans dévouement, toujours prêts à lâcher le pied au premier danger. Qui ne sait que des bourgeois en campagne ne furent et ne seront jamais que de méchants soldats? Le régime du pain de munition apprend seul à ne pas trembler devant l'ennemi. En outre, comment nourrir tant de monde? avec les revenus publics? mais les caisses étaient à sec, et les rentrées nulles ou insignifiantes, à cause de la dépréciation du papier monnaie. Par les dons volontaires? ressource illusoire et mesquine. Vous ignorez donc que dans tous les pays du monde, les particuliers riches, royalistes tant que vous voudrez, se ressemblent par une commune antipathie contre les placements improductifs. Restent les réquisitions forcées; mais on s'expose alors à ne trouver, au lieu d'auxiliaires, que des ennemis, tout au moins des malveillants sur son passage (1). Autre observation. La réunion générale de tous les contingents était assignée à Bourges; dans quel dessein, s'il vous plaît? rien de fixe à cet égard; pour y prendre, disait le comité de Marseille, telle mesure qu'exigeront les circonstances. On en-

(1) Et c'est précisément ce qui arriva au second bataillon marseillais. Depuis notre sortie d'Aix jusqu'à Avignon, nous fûmes vus partout de mauvais œil; si on l'eût osé, on nous aurait refusé l'hospitalité. Cependant toutes les consommations étaient payées bien ou mal.

trevoit bien jusqu'à un certain point le fond d'une pensée monarchique; mais le vague de l'expression décèle l'embarras; c'est qu'on ne connaissait que trop les répugnances de l'intérieur.

Qu'on nous permette l'exposition d'une hypothèse. N'aurait-il pas été plus utile, du moins plus beau, de lever tout-à-fait le masque, et, traversant le Languedoc, la cocarde blanche au chapeau, gagner Bordeaux et la Vendée, ou bien encore appeler un de nos princes à la tête d'une réunion française, pareille à celle qui vint plus tard périr à Quiberon sans utilité, mais non sans gloire? Dans l'entreprise que nous rêvons ici, du moins, un échec n'eût pas été irréparable, et que de choses dans un succès! mais cette chevaleresque résolution demandait des têtes bien autrement trempées que celles qui réglaient alors les destinées de Marseille. Tout ce qu'on put faire quand il n'y eut plus d'autre moyen de salut, ce fut d'aller vers l'étranger; démarche, au surplus, que nous n'entendons pas condamner. L'historien Gibbon, habitant momentanément le pays de Vaud, et fuyant de ville en ville les révolutionnaires français, écrivait qu'il valait mieux tomber dans les mains du diable que dans celles de pareilles gens.

Quoi qu'il en soit, Marseille attendait, non sans anxiété, des nouvelles des départements alliés. Au dire des personnes ordinairement bien informées (style de gazette) on devait apprendre au premier jour la levée et le départ des divers contingents. On attendit en vain; les bataillons annoncés restèrent à l'état de projet. Le département du Gard seul s'exécuta de bonne grâce; exception remar-

quable à l'égard d'une ville à demi protestante. Les Nîmois arrivèrent sans obstacle au Pont-Saint-Esprit, s'en emparèrent et s'y établirent.

Marseille, fidèle à ses engagements et trop avancée pour reculer, se mit en devoir de s'exécuter. Volontaires, stipendiés, quelques zélés, beaucoup de tièdes, un certain nombre de fidélités et de valeurs douteuses, force affamés, tout fut enrôlé :

Gens de toute façon, connus ou non connus.

La jeune bourse fit montre de répugnance ; l'amour de la patrie n'était pas enraciné assez profondément dans le terrain de l'agio pour y faire croître le goût des entreprises aventureuses; ce qui n'a rien d'étonnant, car personne ne quitte volontiers son gîte pour aller courir le hasard des combats.

On mit à la tête du bataillon hétérogène un ancien troupier, tailleur d'habits de son état, nommé Rousselet, brave homme, s'il en fût, très capable de commander une compagnie de grenadiers et de la conduire vaillamment au feu, mais dépourvu des qualités qui constituent un bon officier général; il l'avouait lui-même avec une rare modestie. Lorsque tout fut prêt, nos braves improvisés partirent en prenant la direction d'Avignon.

Voilà donc la guerre ouverte entre la convention, qui, malgré ses embarras, avait encore de très grandes ressources, n'eût-ce été que celle de la planche aux assignats, et Marseille seule avec la bonne cause ; le pot de terre contre le pot de fer.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De 1793 *à* 1794.

—

SOMMAIRE.

Situation. — Manifeste des sectionnaires. — Le général Brunet. — Echec du manifeste. — Départ du second bataillon. — Révolte des jacobins d'Arles. — Leur défaite. — Approche de Cartaux. — Les Nîmois abandonnent le pont Saint-Esprit. — Portrait de Cartaux. — Escarmouche de Noves. — Le tambour Viala. — Les Islois. — Dubois-Crancé. — Rousselet se retire, — Nouvelles levées. — Leurs officiers. — Leur départ — Leur halte à Orgon. — Entrée à Avignon. — Séjour dans cette ville. — Avignon abandonné. — Désordre de l'armée départementale. — Fuite sur Marseille. — Considérations. — Albitte (le conventionnel). — Doppet. — Pillage de L'Isle. — Doppet accusé et absous, — Bonaparte apparaît. — Les Allobroges. — Le conventionnel Poultier. — Situation de Marseille. — Négociations avec Toulon. — Utopie. — Alliance avec les Toulonnais. — Préparatifs d'une nouvelle campagne. — Le général Villeneuve. — Les commissaires des sections. — Prières publiques. — Démembrement de l'armée départementale. — Contingents survenus. — L'armée s'ébranle. — Affaire de Saint-Cannat. — Le commandant Arbaud tué. — Echauffourrée de Cadenet. — Dégoût et irrésolution de M. de Villeneuve. — Division des divers commissaires. — Salon évacué. — Retraite par Lançon, sur les Pennes et Septèmes. — Egoïsme des hommes de Bourse. — Etat de Marseille. — On délibère. — Ambassade à l'amiral Hood. — MM. Abeille et Cezan. — Les subsistances. — M. Samatan. — Le jacobinisme s'agite. — Il se révolte. — Il est refoulé aux Prêcheurs. — Bombardement de la section 11. — Intelligences des jacobins avec Cartaux. — Le 25 août.

—

La fortune semblait se prononcer en faveur de Marseille. Chaque courrier apportait de nouvelles adhésions ; les promesses tombaient de toutes parts, et l'enthousiasme épistolaire allait tous les jours croissant. On écrivait de

Lyon que l'ardeur y était sans pareille, qu'on attendait les Marseillais avec la dernière impatience pour entrer en campagne, et que les soldats allaient arriver par milliers des provinces voisines. Ceux qui mandaient ces merveilles étaient, à n'en pas douter, des hommes d'intelligence et de loyauté; on ne pouvait leur reprocher qu'une hallucination par trop forte. Ce moment fut le plus beau de l'existence du comité général : des bataillons se levaient à sa voix ; il en dirigeait la marche, le manifeste avant-coureur parut en son nom ; le comité régnait.

Des adresses partirent dans toutes les directions : adresse aux départements, adresse aux armées, adresse aux républicains français ; celle-ci finissait en ces termes : « Marchons, que la loi entre avec nous dans Paris, et si vous en ignorez le chemin, suivez la trace du sang de vos frères (1) ! »

Les armées de la république, celle d'Italie surtout qui était campée non loin du Var, préoccupaient fortement les Marseillais insurgés. Gagner ces armées, les contenir du moins eût été plus qu'une victoire, puisqu'en elles résidaient les principales espérances de la convention. On le tenta par l'intrigue. Le général Brunet était provençal et peu porté d'ailleurs par caractère à faire la guerre à son pays. On connaissait à Marseille ces dispositions favorables; on essaya de les exploiter (2). Mais que pouvaient des généraux incessamment surveillés alors par des pro-

(1) On retrouve la même pensée dans le *Réveil du Peuple*, en 94.

(2) Le général Brunet était natif de Manosque, petite ville de la Haute-Provence. Il était gentilhomme, de Brunet.

consuls atrocement vigilans, ceux-là surtout qui n'avaient pas encore reçu de la victoire le droit d'avoir une volonté! Il paraît du reste que Brunet se tint sur la réserve par prudence, malgré son penchant à seconder l'insurrection meridionale (1).

La propagande marseillaise ne donna au comité ni un soldat de plus, ni un ennemi de moins. Nous l'avons dit, le Languedoc se tut et Bordeaux qui avait tant promis demeura immobile. L'égoïsme et la peur produisirent leur effet ordinaire. Il faut aussi faire la part de l'envie, car la suprématie de Marseille était jalousée; craignait-on secrètement de la rendre trop puissante? peut-être. Quant aux armées, elles restèrent fidèles à la convention.

N'importe, le sort était jeté. Le second bataillon sectionnaire arriva à Aix amoindri par la désertion (2). Les auxiliaires provençaux et le contingent de la localité comblèrent le vide et au delà, de sorte qu'on comptait à peu près 800 hommes sous le drapeau; ce chiffre était loin de correspondre aux nécessités d'une grande entreprise. Alors Marseille, désabusée sur le concours de ses prétendus alliés et jugeant par leur léthargie qu'elle ne devait plus compter désormais que sur elle-même, regretta l'absence des six mille hommes précédemment levés dans la Provence par les conventionnels Boisset et Bayle. Par défiance et par économie, le comité général avait depuis peu li-

(1) Plus tard, Brunet négligea ou n'exécuta qu'à demi les ordres de Barras, qui dirigeait le siége de Toulon. Barras fit arrêter le général devenu suspect et l'envoya, sans plus amples informations, à la boucherie de la place Louis XV.

(2) Ceux qui avaient fait le plus de bruit désertèrent les premiers; c'est la règle.

cencié cette petite armée qui était cantonnée ça et là, et déjà rompue au service militaire. On assurait pourtant que les jeunes soldats, en grande partie arrachés à leur famille par la violence, n'étaient rien moins que contraires au revirement de l'esprit public (1).

Sur ces entrefaites, on apprit à Marseille que les révolutionnaires d'Arles travaillés par Antonelle, Paris, Mauche et autres chefs de file, excités par la rue St.-Honoré, enhardis par la faiblesse numérique de ce qu'on appelait l'armée départementale, commençaient à remuer. Le comité voulant étouffer l'incendie à sa naissance, donna l'ordre à Rousselet d'aller pacifier sur les bords du Rhône des gens aussi prompts à se courroucer que leur fleuve. L'épisode fut heureux et court; toutefois, on y perdit du temps; le public crut entrevoir dans cette déviation des symptômes de découragement et d'hésitation. Voilà, disait-on, une faute dont l'ennemi ne manquera pas de profiter.

Il était pourtant certain que les menaces du jacobinisme arlésien n'étaient pas une vaine jactance; les clubistes appelant à leurs secours leurs corréligionnaires de Toulon dont le club existait encore, ceux-ci parvinrent à

(1) M. Michel, d'Eyguières, commissaire civil à l'armée départementale, a fidèlement raconté les événements d'une guerre, moins grave par elle-même que par l'exorbitance de ses suites. Les circonstances de la seconde période, dont l'auteur avait été témoin, y sont rappelées avec une merveilleuse exactitude. L'historien moderne de Marseille a fait de nombreux emprunts à cet ouvrage consciencieux de M. Michel; ce n'est pas un blâme que nous prétendons exprimer ici; car, nous avouons nous-même très volontiers que cette excellente source a puissamment agi sur nos souvenirs.

amener quelques chaloupes canonnières qu'ils firent partir à petit bruit pour Arles où elles arrivèrent à l'improviste après le départ de Rousselet; les sectionnaires du lieu, renforcés par des compagnies de gardes nationales de Salon et d'Eyguières, parvinrent à les chasser.

La convention, tenue au courant de ces mouvements divers par ses espions, détacha quinze cents hommes de l'armée des Alpes et les plaça sous les ordres du général Cartaux qu'on fit partir sur-le-champ contre les insurgés du Midi; le célèbre corps des Allobroges, vomi par la Savoie révolutionnaire, figurait dans cette expédition ainsi que les débris du vieux régiment de Bourgogne (1).

La position isolée du bataillon du Gard au pont Saint-Esprit effraya Nîmes qui venait d'apprendre la marche de Cartaux sur ce point avancé. Le bataillon fut rappelé et le terrain abandonné à l'ennemi qui vint s'y établir sans obstacle; événement fatal qui perdit tout. Suivant

(1) Le général Cartaux était originaire du Forez, fils d'un invalide amputé, il prit, dans ses jeunes années, du goût pour la peinture; mais, dominé par une ardeur militaire qui lui venait du berceau et par l'esprit révolutionnaire de l'époque, il donna bientôt la préférence au métier de la guerre. On le vit figurer au 14 juillet, en qualité d'aide-de-camp de la ville de Paris. Devenu général en 93, Cartaux, immédiatement après sa nomination, fut envoyé contre les Marseillais. On avançait vite alors, vu la rareté de sujets capables d'un commandement. On a prétendu que Cartaux refusa les propositions du comité général; cela n'est pas impossible; mais ce qui est hors de doute, c'est sa renommée de croquemitaine dans nos contrées. Au surplus, Cartaux n'était ni sanguinaire, ni méchant; on a mis sur son compte une foule de méfaits auxquels il n'eut qu'une participation négative. Sa mansuétude finit par attirer sur lui les foudres de la Montagne. Cartaux, général de l'armée d'Italie, subit l'accusation banale de traitre, traduit à Paris, le 9 thermidor le sauva.

Durand-Maillane, la défection des Nîmois dépendit d'une correspondance avec les représentants du pays à la convention. Il est probable que les guerriers novices du Gard menacés par Cartaux et voyant les Marseillais engagés à Arles, quittèrent la partie, crainte d'être sacrifiés.

Rousselet partit enfin de Tarascon le 3 juillet; arrivé le lendemain sur les bords de la Durance, il s'y mit en bataille dans les environs du village de Noves.

L'abandon du pont Saint-Ésprit ayant ouvert le cours du Rhône à Cartaux, ce général s'était avancé jusques à Pierrelatte, d'où il annonça sa prochaine entrée à Avignon. Alors, les sans-culottes du pays reprenant courage, improvisèrent un corps de 800 hommes qui prirent position sur la rive droite de la rivière. L'artillerie avignonnaise ouvrit le feu; les Marseillais dont les canons étaient mieux servis répondirent efficacement. Après une heure d'un combat peu meurtrier, l'ennemi, attaqué en flanc par 300 citoyens de l'Isle restés fidèles à la cause du bon ordre, lâcha le pied laissant le passage libre (1).

Dans cette échauffourée un boulet marseillais alla frapper le jeune Viala, tambour d'Avignon, qui s'était machinalement trop avancé; coup de hasard dont le charlatanisme jacobin s'empara pour en panthéoniser le héros. Six mois durant, les journaux du parti retentirent du nom de Viala, accolé à celui d'un enfant de treize ans nommé Barra, qui fut tué dans la Vendée vers le même temps.

Les braves l'Islois se distinguèrent au passage de la

(1) L'Isle, petite ville de l'ancien Comtat Venaissin.

de la Durance. Leur courage et leur fermeté coûtèrent cher à cette ville peu de jours après.

Les Marseillais, après avoir bivouaqué à une lieue d'Avignon, s'avancèrent en bon ordre à la portée du canon. Lorsque tout fut prêt pour l'attaque, Rousselet fit sommer la ville de se rendre. On demanda deux heures de répit qui furent accordées. Vers cinq heures du soir Avignon ouvrit ses portes. Le maire, en écharpe, vint recevoir l'armée victorieuse qui fit son entrée aux acclamations des gens de bien, bénissant leurs libérateurs. Les chefs et la plupart des sans-culottes avaient pris la fuite.

Les confédérés, soutenus par les l'Islois, étant maîtres d'Avignon, envoyèrent sur la route de Lyon un gros détachement qui s'avança presque jusques à Orange où Cartaux était déjà. Ce contre-temps les fit revenir au quartier-général où le bruit courait que Dubois-Crancé descendait de Lyon avec 6 mille hommes (1).

A la réception de ces nouvelles, qui pourtant manquaient d'exactitude, car Dubois-Crancé et ses six mille

(1) Dubois Crancé de Charleville avait servi dans les mousquetaires. Il se disait noble ; mais ses prétendus titres lui furent contestés Le gentilhomme de hasard se fit révolutionnaire et sans-culotte par rancune. Ses nouveaux titres, qui n'avaient pas besoin de preuves, le portèrent d'emblée à la convention. Il y vota la mort du roi sans restriction. Commissaire à l'armée des Alpes, Dubois-Crancé destitua le général Montesquiou, fit marcher Kellermann sur Lyon, l'y suivit et commanda le bombardement de cette ville.

C'est lui qui proposa, en 94, au club des jacobins, de demander aux récipiendaires : «Qu'as-tu fait pour être pendu? » Le nom de Dubois-Craucé, défiguré par les Provençaux, qui en firent Bois de Crancé, effrayait les femmes et les petits enfants presque à l'égal de celui de Cartaux. Cet homme affreux ne vint pourtant jamais à Marseille.

hommes étaient un rêve de peureux, le comité sectionnaire comprit la gravité de la situation, et les illusions s'évanouirent. Il était évident, en effet, qu'il fallait renoncer aux grands desseins et se borner, pour le moment du moins, à conserver Avignon et les passages de la Durance (1). Or, Rousselet n'étant, de son propre aveu, ni assez habile ni assez fort pour exécuter ce nouveau plan, on eut recours à la garde nationale et aux vieilles notabilités militaires. Un certain nombre d'anciens officiers, tous personnages fort honorables, se dévouèrent par condescendance sans vouloir accepter un grade quelconque (2). Cependant l'armée allait manquer de général; Rousselet venait de se retirer par dégoût, par la conscience de son incapacité, peut-être encore par l'influence de ses pressentiments : il ne voulut plus servir que comme volontaire.

La garde nationale promit, sans trop se faire prier, cent hommes par bataillon, et le comité décida que les compagnies à mobiliser seraient désignées par le sort; car il eût été peu sage de s'en rapporter aux bonnes volontés.

(1) Ce qui découragea beaucoup le comité, ce fut l'abandon momentané d'Avignon, par l'effet du mécontentement et de l'impéritie du commandant. Un Bourguignon, nommé Sirdey, homme de résolution, qui, fort heureusement, habitait Avignon depuis peu, courut au bac de Barbentane, harangua les fuyards et les ramena.

(1) MM. de Somis, de Cairac, de Canonge, du Demaine (le chevalier), tous quatre décorés, en étaient, ainsi que d'autres hommes d'épée non moins vaillants. La direction de la campagne leur fut déférée malgré eux, conjointement avec de nouveaux commissaires civils. Le plus apparent de ces commissaires était M. Jérôme Blanc, gros fournisseur maritime, père de M. Esprit Blanc de Paillasson, famille honorable, mais infatuée des idées nouvelles.

Toutefois, la tiédeur n'était pas générale ; deux corps d'élite s'offrirent spontanément; on les mit à la tête de la levée, et à vrai dire, le reste n'était au fond qu'un embarras (1). On avait toléré les remplacements sans prendre le moindre souci du moral des remplaçants; tout fut trouvé bon. Dans les cas pressés on fait, dit le proverbe, flèche de tout bois. Cela n'empêcha pas qu'à la revue générale plusieurs compagnies n'eussent tout au plus que trente hommes à l'appel, et quels hommes grand Dieu! Les officiers s'exécutèrent de bonne grâce, il n'en manqua pas un seul. L'auteur de ces esquisses servait en qualité de lieutenant dans cette levée. Il est juste de dire ici que les officiers en général, les hommes d'élite et certain nombre de volontaires bisets, firent ensuite la guerre avec courage.

Notre départ fut triste; les mères s'en affligèrent, les femmes en firent le semblant, mais pas toutes. Nous arrivâmes à Aix dans la journée et nous y couchâmes; à la faveur de la nuit, une foule de volontaires retournèrent au gîte. Il y en eut même qui en obtinrent la permission attendu leur inutilité. Le lendemain, notre bataillon, réduit à 500 hommes, et plus que froidement accueilli sur la route, était déjà à Orgon. On passa plusieurs jours dans ce village pour attendre des nouvelles du Nord et des ordres du midi. Cet inopportun délai fut coloré par la prétendue

(1) Les deux capitaines, M. Reynier, très riche négociant en couleurs, citoyen à jamais regrettable, et le jeune Corail, fils d'un ancien officier municipal, payèrent de leur tête, en 94, leur dévouement de l'année précédente.

nécessité de réparer notre unique pièce de gros calibre (1).

Nous nous ébranlâmes enfin. Sorti d'Orgon dès l'aurore, le bataillon arriva pêle-mêle, dans la matinée, sur la rive gauche de la Durance dans le voisinage d'un bac. Des pelotons d'Allobroges à cheval, allant et venant, apparaissaient de l'autre côté de l'eau; leur faible artillerie tirait sur nous par intervalles. Notre devoir d'historien véridique nous force de dire ici que nos recrues ne donnèrent pas dans cette occurrence une haute idée de leurs dispositions belliqueuses; car les uns s'abritèrent derrière un mur élevé, placé là par une providence conservatrice; les autres se couchèrent à plat ventre sur le sol d'un vignoble voisin que les boulets dépassaient. Lorsque les chefs eurent reçu l'avis que les Marseillais d'Avignon étaient maîtres du passage de Noves, et qu'ils nous y atendaient, l'ordre fut donné de se remettre en route, en suivant les bords de la rivière. Mais nos soldats d'occasion, accablés de fatigue et dominés par l'épouvante, semblaient avoir pris racine. Les officiers et les vieilles croix avaient beau crier et se démener, l'épée à la main, ils avaient affaire pour ainsi dire à des hommes ivres-morts, tant il est vrai que l'habitude seule fait le bon soldat. Cependant, les compagnies

(1) L'état-major passa sa dernière nuit à Orgon, autour de la table de l'aubergiste Aspigne. Les gaillardises de M. Blanc nous y firent supporter en riant la longue attente du jour.

> Si *Peau d'Ane* m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Le conteur nous gratifia d'une vieille facétie dont Parny s'empara plus tard ; mais il n'était pas au pouvoir du poète athée de s'approprier le vernis provençal.

d'élite ayant ouvert la marche, tout le monde les suivit avec une intrépidité fort problématique, de peur d'être abandonnés à la merci des compagnons de Cartaux. Nous arrivâmes sains et saufs au lieu désigné. Le passage n'ayant pas été disputé, nous nous trouvâmes en peu d'instans sur l'autre bord au milieu de nos frères. La petite armée prit sans tarder davantage la direction d'Avignon, où elle entra triomphante et portée aux nues par la bonne population, sans avoir rencontré âme qui vive sur la route (1). Faute d'un général, le commandement fut départi à un conseil formé par les officiers à peine arrivés et par les commissaires civils qui remplacèrent les anciens. Nous étions alors plus de deux mille.

Avignon, le Vatican du 14e siècle, est une ville de 25 mille âmes qui pourrait en contenir 100 mille. Sa large enceinte est hors de proportion avec le nombre de ses habitants, ce qui lui donne un air de solitude, principalement dans les hauts quartiers où les jardins des particuliers sont de véritables champs. C'est là un point de ressemblance de l'Hélicon de Pétrarque avec la ville éternelle de nos jours. Le climat du pays n'a qu'un inconvénient ; mais cet inconvénient est grave : l'opiniâtreté des vents du Nord, qui en ont fait leur métropole. Les fruits de la terre y sont d'une extrême abondance; ils ont moins de saveur que les fruits embaumés des contrées maritimes de la Provence.

(1) Je n'ai jamais pu me rendre bien nettement raison de l'inaction de Cartaux dans cette première phase de la guerre. Son armée était peu nombreuse, il est vrai, mais nos troupes prises en masse ne valaient pas les siennes.

La dernière semaine passée dans cet agréable séjour, fut un enchaînement de fêtes. L'affluence des vivres était telle qu'on ne s'apercevait du voisinage de l'ennemi qu'à l'aspect de deux ou trois portes barricadées du côté du Rhône. Du reste, les jeunes marseillais, peu friands de politique, passaient leurs journées dans les plaisirs de toute espèce; une folle joie enivrait la population. L'air retentissait incessamment de *Pont-Neufs*, à l'adresse des bandits qui régnaient aux Tuileries, de Marat surtout. On nous faisait la cour, parce que nous semions l'argent en vrais enfants de Marseille: *Sic itur ad astra.*

Tandis qu'Avignon se livrait aux jouissances, filles de l'oisiveté, Cartaux se morfondait à deux lieues de là, où il attendait apparemment des renforts en hommes et en munitions de guerre, dont il croyait ne pouvoir se passer pour prendre l'offensive.

Tout carnaval a ses derniers jours. Vers les trois heures du soir du 23 juillet, un parlementaire, les yeux bandés, traversa les rues; on le conduisait à l'Hôtel-de-Ville où le conseil de guerre était assemblé. Sa dépêche était sans doute pressante; car on se hâta de le faire repartir avec une réponse. A peine l'avait-on perdu de vue, que le second bataillon de Marseille fut commandé pour aller sur-le-champ occuper les passages de la Durance. La nouvelle de ce mouvement rétrograde s'étant répandue au même instant, la population passa de l'extrême confiance à l'extrême abattement. Un voile de deuil couvrit Avignon avec la promptitude de l'éclair.

Rassembler notre monde sur la place d'Armes, n'était pas chose facile. Les remplaçants répugnaient à quitter

Capoue; la générale battait; ils fermaient les oreilles. Les uns tenaient bon au cabaret; il fallut aller chercher les autres dans les greniers; plus de la moitié manquait à la revue. Toutefois, comme il n'y avait pas moyen de reculer, chacun prit enfin son parti, et au moment du départ presque personne n'était en arrière.

Nous sortîmes d'Avignon à onze heures de la nuit, en présence de la foule éplorée; le sexe masculin était en minorité.

Nous voilà donc tournés vers nos foyers; c'était une consolation. Nous hâtions le pas dans un silence qu'on aurait pu se dispenser de nous prescrire. Nos basses compagnies étaient mal équipées et mal armées; quantité de fusils étaient hors de service; plusieurs volontaires, hommes de précaution, s'étaient munis d'un pain traversé par la baïonnette. Le trajet n'est pas court; il nous paraissait trois fois plus long qu'il n'est en réalité. Tout à coup on fait halte; grande et universelle fut la perplexité. Qu'est-ce que c'est? se demandait-on. Ce n'était qu'une fausse alerte, Dieu merci! car un seul escadron qui serait tombé sur nous le sabre à la main dans ces instants de trouble, nous aurait fait passer, j'en réponds, un mauvais quart-d'heure. On apprit enfin que les gendarmes d'avant-garde, nouveaux don Quichotte, à la valeur près, avaient pris pour l'ennemi des voitures chargées qui passaient. On se réconforte, on alonge le pas en riant aux dépens des bons gendarmes. Nous ne marchions pas, nous volions. Achille et César étaient vaincus. Dieu soit loué! nous voilà sur les bords de la Durance; ils étaient déserts, nous les occupons, et des détachements vont s'emparer des îlots voisins.

Le jour qui naissait offrit à nos regards un gros d'Allobroges tout près de nous, ce qui ne nous réjouit pas excessivement. Nous nous attendions à une attaque; un ange veillait sur nous: les Allobroges nous respectèrent.

Nous passâmes ainsi plusieurs heures dans d'inexprimables angoisses. Le bruit d'une assez vive fussillade se faisait entendre par intervalle. Ce bruit ayant cessé, nous en conclûmes douloureusement que la place était tombée au pouvoir de l'ennemi. C'était une erreur: probablement Cartaux, qui manquait de grosse artillerie, ne s'était proposé qu'une démonstration; il s'était replié après avoir échangé sans résultat quelques balles avec les assiégés rangés en bon ordre sur la roche des Dons.

L'éloignement de Cartaux ayant été considéré comme un succès, on se livra dans la ville aux plus douces espérances; la joie fut courte; au grand ébahissement des habitants et des Marseillais même qui n'étaient pas initiés aux secrets du conseil de guerre, et sans que rien annonçât une nouvelle attaque, l'évacuation immédiate fut ordonnée. Vers midi, la retraite commença. Deux heures après, il ne restait pas un seul Marseillais dans Avignon. La sortie eut lieu dans une confusion dont l'ennemi ne sut, ou plutôt ne voulut pas profiter. Parvenue à la Durance qu'elle traversa tumultueusement, l'armée départementale se disloqua; mais les compagnies éprouvées ne quittèrent pas leur drapeau. Tel fut le premier désastre de Marseille, guerroyant malgré Mars et Bellone; échec de mauvais augure, mais échec léger en comparaison de l'abîme qu'il ouvrit (1).

(1) En ce qui nous concerne personnellement, nous primes pé-

L'évacuation d'Avignon épargna du sang inutilement versé, car la place n'aurait pas pu tenir contre une attaque sérieuse, et Cartaux, ou, pour mieux dire, les conventionnels qui dirigeaient tout sous son nom, seraient infailliblement revenus à la charge à l'arrivée d'une artillerie suffisante. Nous sommes convaincu, comme témoin oculaire, que lors même que l'ordre de se replier ne serait pas arrivé de Marseille, il y avait, pour se décider à la retraite, une raison sans réplique : la nécessité.

Cependant, cette reculade fut sévèrement jugée. On prétendit que les compagnons de Cartaux, retournés au Pontet après leur échec devant Avignon, murmuraient hautement; que des corps entiers menaçaient de passer aux insurgés; que le conventionnel Albitte (1) avait eu beaucoup de peine à empêcher une dislocation complète;

destrement, à midi environ, le chemin de Beaucaire, après une conversation peu tranquillisante avec le chevalier de Canonge, que nous trouvâmes par hasard déjeûnant dans une ferme. Arrivés à Tarascon nous nous hâtâmes de passer le Rhône. Quelle ne fut pas notre surprise en trouvant à la foire de Beaucaire l'affluence, le mouvement et la sécurité des années ordinaires ! On eût dit qu'Avignon était situé aux antipodes. Le lendemain, à la nuit, nous nous retrouvâmes dans la rue de la Providence, et nous fîmes le serment du corbeau.

(1) Albitte était un jeune et mauvais avocat breton. D'après la définition romaine, personne ne mérita moins que lui la qualification d'orateur. Lors de la première représentation, à Paris, des *Gracques*, de Chénier, l'hémistiche : *des lois et non du sang !* fut couvert d'applaudissements; une voix furibonde, cachée au fond du parterre, cria : *du sang et non des lois!* C'était la voix d'Albitte qui, lorsqu'il régnait à Marseille, en 93, se donna le plaisir d'une parade du même genre, en forme de dialogue, avec Chompré, son compère : Bobêche et Paillasse, bourreaux. Les détails de l'intermède sont insérés dans un de nos précédents chapitres.

que nous n'avions, enfin, qu'à nous présenter pour dissiper ces troupes démoralisées. Il est vrai que ces bruits divers avaient circulé; mais on en disait trop pour être cru. Quel homme de sens eût pu supposer que des soldats indisciplinés auraient été capables de maîtriser leur penchant naturel au pillage, de trembler devant une poignée de bourgeois en armes, et, qui plus est, de sympathiser avec eux? Le conseil de guerre s'était, ce nous semble, conduit sagement en ne tenant aucun compte de ces rêveries. Au reste, la résolution de quitter Avignon était prise depuis la soirée qui précéda l'attaque du 27, puisque le second bataillon marseillais se mit en marche dans la même soirée, pour s'emparer des passages de la Durance, par conséquent, bien avant l'arrivée de l'estafette qui n'eut lieu que le lendemain dans la matinée. La dépêche du comité général, après tout, n'était pas absolue dans le sens de l'abandon; on l'estima positive, parce qu'on y trouvait l'approbation anticipée d'une mesure déjà prise, la décharge de toute responsabilité et la fin d'une campagne qui pesait à tout le monde. Voici le texte des ordres de Marseille: « Dans le cas où vous vous verriez forcés d'abandonner Avignon, vous vous replierez sur la rive gauche de la Durance et prendrez les positions propres à empêcher l'ennemi de la passer. »

« Il semble, dit M. Michel d'Eyguières, qu'après avoir abandonné Avignon et passé le bac de Barbantane, on devait se rallier et défendre le passage de la rivière. Point du tout: les commissaires s'enfuirent à toutes jambes, les troupes s'éparpillèrent et tous les chemins qui vont de la Durance à Marseille furent couverts de soldats courant

à la débandade avec une précipitation dont on ne peut pas se faire d'idée. »

Les sans-culottes d'Avignon, chassés par l'occupation marseillaise, s'étaient réfugiés auprès de Cartaux dont ils embarrassaient les mouvements. Ces honnêtes *citoyens* brûlaient de prendre leur revanche : l'occasion s'en offrit tout de suite; car les réfugiés se firent apparemment un rôle dans le pillage de l'Isle du 23 juillet.

Le chef d'escadron Doppet (1) commandait le bivouac par intérim. Remplacé par l'adjudant général Edouard Fox, il allait et venait à la tête de ses cavaliers sans but déterminé, lorsqu'il reçut l'avis vrai ou faux de l'entrée à l'Isle d'un renfort venu de la contrée voisine. La nouvelle piqua Doppet d'émulation. Il demanda la permission de marcher contre la ville en rébellion; muni du consentement de son supérieur et réuni à la troupe du général Mouret, Doppet arriva devant l'Isle avec ses Allobroges le 23 juillet au soir. Le lendemain dès l'aurore, tandis qu'on mettait le feu à une porte barricadée, pour attirer probablement l'attention des assiégés de ce côté-là, le gros des assiégeants entrait dans la place du côté opposé

(1) Doppet, fils d'un artisan de Chambéry, commença sa vie aventurière en simple soldat. Entré plus tard dans les gardes françaises, milice qui semblait créée pour l'usage de la Révolution, Doppet en sortit après trois ans de service, et se fit successivement médecin, écrivassier, jacobin et sans-culotte. Ces métamorphoses qui n'annonçaient pas un esprit bien solide ne furent bonnes qu'à faire connaître l'incapacité vaniteuse de Doppet. Tout était gâté dans l'âme de cet homme vil, hargneux, turbulent, atroce, type parfait du jacobin pur sang. Doppet prit part au 10 août, révolutionna la Savoie et y forma la légion allobroge du rebut de la population. Ce fut lui qui présida le premier en bonnet rouge aux Jacobins.

qui était ouvert, les habitants, hormis les Jacobins, ayant pris la clé des champs pendant la nuit. Aussitôt, toutes les portes furent enfoncées, les maisons qu'on trouva désertes pillées du haut en bas, et Dieu sait ce que devinrent les citoyens suspects assez mal avisés pour se tenir dans leur domicile (1).

C'est ainsi que le premier acte des vengeances conventionnelles tomba sur une population industrieuse dont la révolution venait de faire des Français en les enlevant au Pape. Ici du moins la honte du pillage ne tomba que sur des étrangers (2). Le sac de l'Isle valut aux Allobroges la renommée de nouveaux Vandales, et Marseille, la riche proie, compta depuis lors leurs jours de marche en frémissant (3).

(1) L'ordre de Fox porte textuellement, entre autres dispositions : « Faites le moins qu'il vous sera possible de prisonniers, « ce serait un embarras, et quelques-uns pourraient s'échap- « per; » Nous avons cherché vainement à mieux connaître ce brave homme-là. Les biographes ne lui ont pas fait l'honneur de le nommer.

(1) Bonaparte fit sa première campagne dans l'artillerie allobroge. Assista-t-il au pillage de l'Isle? question que nous ne chercherons pas à éclaircir. Doppet prétend, dans ses mémoires, n'avoir connu le jeune officier corse qu'au siége de Toulon. Si Doppet a dit vrai, Bonaparte n'était pas à l'Isle, puisqu'il est à-peu près impossible qu'un chef d'escadron ne connût pas tous les officiers de son corps. S'il en était autrement, on serait forcé de convenir que le futur grand homme débutait assez mal.

(2) Il se trouva pourtant que les Allobroges, logés chez l'habitant dès leur arrivée à Marseille. s'y apprivoisèrent dans peu de temps. Après les premiers jours de rudesse militaire d'une part et d'antipathie bourgeoise de l'autre, ces terribles hôtes se montrèrent moins farouches qu'on ne les avait faits. Les sabres recourbés labouraient à grand bruit le pavé, ce qui était alors une nouveauté; les douceurs du séjour en avaient émoussé la pointe. Bref, ce n'est pas de leur côté que vinrent les plus grands maux.

A son retour, on accusa Doppet d'abus de pouvoir. Sa justification fut facile et prompte; il avait ses complices pour juges: les conventionnels Poultier, Rovère, Albitte, les généraux Fox et Mouret (1). « Voilà beaucoup de bruit, disait le digne sans-culotte, pour quelques armoires brisées; » mais je m'aperçois que je perds de vue nos propres affaires.

Les commissaires rentrèrent à Marseille le 28 juillet; leur rapport dans un conseil composé du comité général, des administrateurs récemment nommés et des présidents de sections, consterna l'assemblée, lorsqu'on apprit surtout que la Durance avait été abandonnée, contre la teneur expresse de la dépêche.

Certes, un avenir très prochain aparaissait plein d'alarmer. Au dehors, des bandes dispersées par l'épouvante, laissant Marseille à la merci des ennemis, et quels ennemis? Des tigres irrités. Au dedans, le jacobinisme relevant sa tête couleur de sang; du côté de la mer, les commu-

(1) Poultier avait été comédien, ensuite moine, homme de lettres, législateur et conventionnel; il fut plus tard thermidorien et journaliste. Il eut la mission de détacher le Comtat du département des Bouches-du-Rhône. Cet homme versatile ne manquait pas d'un certain talent; il avait encore plus de vanité. Il prétendait avoir aidé de sa bourse le prince de Conti, Bonaparte et la famille Cambacérès réduite aux expédients. Rovère sortait d'une famille de fermiers des environs de Vaucluse; leur nom était Royère. Au moyen d'une lettre substituée, Rovère se fit le nom d'un grand pape; il se qualifiait à Aix de marquis de Fonvielle. La Révolution le releva de la misère: il devint alors l'ami de Jourdan Coupe-Tête et de Marat; il vota la mort sans appel et sans sursis; il organisa le tribunal révolutionnaire d'Avignon; il voulut faire mettre en jugement, c'est-à-dire envoyer à l'échafaud, cent Marseillais prisonniers; l'honnête M. Moureau, président du département, s'y étant vivement opposé, Rovère échoua dans sa tentative. Fox et Mouret étaient deux sujets coupés sur le patron banal du jacobinisme.

nications interceptées par le blocus britannique; partout les subsistances compromises et l'épuisement progressif des greniers, préliminaire de la famine; que restait-il aux Marseillais? La ressource suprême du malheur: l'espérance; mais ici l'espérance n'était pas une vaine illusion.

Le comité général revenu de l'abattement inséparable d'un grand malheur inatendu, récapitula ses ressources avec plus de sang-froid: quatre millions trois cents mille francs en espèces sonnantes, d'énormes monceaux d'assignats, des moyens préparés pour en renouveler la provision, un superbe parc d'artillerie, et surtout la coopération présumée de nos courageux voisins les Toulonnais, qui venaient de secouer le joug de la convention. Toulon possédait des habitants aguerris, quelques troupes de ligne de bon aloi, des munitions de toute espèce et principalement une pepinière de hautes capacités, au rebours de Marseille où les hommes à grand caractère manquaient absolument; telles étaient les perspectives rassurantes, sans compter qu'on n'avait alors à se mesurer qu'avec mille fantassins et 500 cavaliers.

Toutefois, cette coopération puissante de Toulon, en la supposant certaine, arrivait trop tard pour l'accomplissement des premiers desseins du comité. Ce n'était pas, à coup sûr, la faute de nos voisins. La lutte intérieure avait été longue, terrible, sanglante, entre une multitude formée d'éléments divers, familiarisée avec le meurtre, et l'élite de la marine royale réunie à d'anciens administrateurs habiles, et vaillamment secondée par une bourgeoisie courageuse, ardente et fidèle. Que de périls à braver,

que de force, que de persévérance ne fallait-il pas déployer pour contenir un arsenal gangrené, réduire à l'obéisance des équipages mutins et tenir le bagne en respect (1). ?

Après l'expulsion de Boisset et Bayle, il était au pouvoir de Marseille de hâter la péripétie toulonnaise : il fallait à l'instant même prêter main-forte à l'insurrection royaliste. Nous pouvions alors nous dégarnir sans inconvénient.

Une politique plus conforme à l'esprit et aux ressources du pays semblait exiger du comité la renonciation à la chimère du fédéralisme et au projet de réhabiliter les proscrits du 31 mai, dont la cause n'intéressait que médiocrement Marseille. Il était bien plus convenable d'attendre les événements sans aller au-devant d'eux, et de s'en tenir, pour le moment du moins, à l'occupation de la Provence en deçà de la Durance. L'entreprise était facile, pourvu que Toulon fût avec nous. Il importait donc d'aider sur-le-champ les Toulonnais à terrasser leurs adversaires ; un bataillon déterminé aurait probablement suffi. Marseille, au contraire, perdit un temps précieux

(1) Les suites de cet essai malheureux d'une restauration prématurée furent lamentables sans doute. Faut-il, pour cela, refuser nos éloges aux Trogoff, aux Missiessy, aux Grasset, aux Cazote et à tant d'autres personnages éminents ? Certes, il y avait l'infini entre ces sommités du royalisme provençal et des nullités telles qu'un Peloux, des médiocrités de la force d'un Castelanet.

Les événements de Toulon, en 93, ne se rattachent à notre sujet qu'au moment de la catastrophe ; nous omettons ces particularités : on les trouvera dans l'excellent mémoire de M. Z. Pons et dans les feuilletons qu'un honorable avocat toulonnais donna, en 1833, à la *Gazette*. Voy. aux pièces justificatives, un fragment du mémoire Pons.

dans l'attente de secours lointains dont rien ne garantissait le départ, de Bordeaux, par exemple, qui n'avait eu que de l'indifférence pour la Vendée, à laquelle il pouvait donner la main en alongeant le bras tant soit peu; ou de Lyon, cette ville mi-partie qui ne s'occupait sincèrement que de ses intérêts directs.

Voyez pourtant les avantages du plan que nous venons d'exposer. Nous pouvions d'abord, en nous mettant en campagne avec une véritable armée, neutraliser les mesures de la convention, la porter peut-être à nous laisser les maîtres du pays; ce qui paraît d'autant plus probable que Barras, considérant les éventualités, en avait eu la pensée. Alors, les deux villes coalisées, croyaient en elles-mêmes, attiraient les sympathies méridionales refroidies par un système équivoque. L'Europe attentive aurait applaudi; un de nos princes serait venu nous commander, et, en cas extrême, nous aurions du moins trouvé des sauveurs.

Mais pour enlever à cette fusion d'intérêts ce qu'elle avait d'ambigu et lui donner un relief tout-à-fait grandiose, il était indispensable que Marseille mît sa politique à la hauteur de celle de Toulon, et qu'elle se dépouillât de la livrée d'un républicanisme de parade qui, sorti du 31 mai, répugnait aux hommes de franchise et de cœur. Grande et généreuse résolution que l'esprit public aurait accueillie avec enthousiasme, mais qui n'allait pas à la taille de nos pygmées! Il faut pourtant dire, pour l'acquit de notre conscience, que notre excellent comité fit le courageux effort d'autoriser la circulation des assignats à face royale proscrits par la convention.

Sérieusement parlant, nous aimons à reconnaître la vigilance du comité général dans ces conjonctures critiques ; il s'empressa d'envoyer féliciter Toulon, provisoirement organisé sur le modèle de Marseille. Le besoin mutuel détermina l'association malgré l'antipathie des couleurs. Les députés revinrent avec l'assurance d'un contingent considérable ; on respira ; les espérances se fortifièrent, et l'on put travailler avec calme aux préparatifs d'une nouvelle campagne.

On s'occupa d'abord du choix d'un général ; M. de Villeneuve, gentilhomme provençal, pour qui Marseille n'était qu'une patrie adoptive, accepta des fonctions stériles en gloire et fécondes en dégoût ; il se dévoua, quoique le judicieux officier ne se fît pas illusion sur les impossibilités d'une mission acceptée à contre-cœur (1).

M. de Villeneuve exigea la direction exclusive de la partie militaire, laissant tout le reste aux commissaires civils ; l'expérience n'avait que trop fait connaître les inconvénients d'un pouvoir sans unité et l'inaptitude des commerçants au métier de la guerre. On punit par la destitution les commissaires venus d'Avignon au pas de course, comme si le comité eût été lui-même irréprochable ; à vrai dire, le grand tort des commissaires destitués était d'avoir songé plutôt à se mettre à couvert qu'à rallier les fuyards et à régulariser la retraite. On mit à leur place

(1) Le régiment d'Artois, infanterie, vint tenir garnison à Marseille, un dizaine d'années avant 89 ; le chevalier de Villeneuve en était lieutenant-colonel. Il quitta bientôt le service avec le grade de colonel, pour jouir d'un repos honorable dans le sein de l'amitié.

M. Pierre Laugier, président du tribunal populaire, homme de prudence et de fermeté; M. L. B. Vence, membre du comité, jeune et brillant sujet que cette nomination assassina; M. Rampal fils, celui qui avait fait entendre à la barre de la convention un langage sévère au nom de Marseille; M. Joseph Michel, propriétaire d'Eyguières auteur de la relation qui nous sert de boussole actuellement. M. Ricord, royaliste prononcé, leur fut adjoint ensuite pour les subsistances. Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il n'est pas ici question du fils du taillandier de la rue d'Aix.

Pour appeler sur Marseille la protection divine, on ordonna, comme dans les temps de contagion, des prières publiques, suivies d'une procession, Nous n'épiloguerons pas sur les motif de l'ordonnance; à Dieu ne plaise que nous élevions le moindre doute sur la sincérité de l'intention. Quand à l'effet, il fut tel qu'on devait l'attendre. Dieu fut inflexible, et la population indifférente. Des prêtres séparés de Rome, et parmi eux des individus méditant la consommation de leur apostasie, ne pouvaient avoir de crédit ni sur la terre ni dans le ciel (1).

Tel fut le prologue de la véritable guerre; ce qui s'était passé jusqu'alors n'en méritait pas le nom, puisque nous n'avions pas encore vu l'ennemi de près.

(1) On vit avec une grande surprise reparaître, dans cette procession, les bustes des patrons de Marseille, saint Lazare et saint Cannat; le premier en vermeil, le second en argent. L'épisode sectionnaire était arrivé fort à propos pour les sauvegarder: il n'y manquait que les pierres précieuses, objets éminemment portatifs. Les deux saints, ainsi que les cloches, ne furent volés qu'en 94.

Avant la débandade du 27 juillet, Marseille avait une armée sans général; après la débandade, elle eut un général sans armée. Les bataillons sectionnaires s'étaient dissipés devant Cartaux comme les nuages poussés par le vent.

M. de Villeneuve, initié depuis peu aux secrets du comité, partit pour Aix dans la nuit qui suivit sa nomination; les commissaires civils l'accompagnèrent. Il n'y avait pas un moment à perdre; l'ennemi venait d'entrer dans les contrées d'Arles et de Tarascon, chassant l'ordre devant lui, aux acclamations du sans-culotisme restauré.

Le général se mit aussitôt à l'œuvre. La désertion avait à peu près annihilé les bataillons marseillais. Celui d'Aix était fort réduit; mais les compagnies d'Arles, d'Avignon et de l'Isle n'offraient aucun vide. La crainte des Allobroges les avaient préservés de la tentation du retour au logis. Les l'Islois présentaient une masse de 160 hommes; ils avaient conservé leur drapeau. C'étaient les mêmes braves qu'on avait vu naguère faciliter à Rousselet le passage de la Durance. Plusieurs compagnies de la garde nationale de Marseille, au premier rang les grenadiers de St.-Ferréol, appartenant en majorité au haut commerce, étaient partis en même temps que M. de Villeneuve. L'intérêt personnel est un excellent recruteur, et l'égoïsme lui-même devient un aiguillon lorsqu'on s'enrôle *pro aris et focis*. Les trois petites villes d'Aubagne, La Ciotat et Roquevaire, excitées par le même esprit, envoyèrent chacune un contingent plus fort qu'on ne l'attendait d'elles; en un mot, on compta, dès les premiers jours, 2,000 combattants, et de nouveaux renforts arrivaient à tous moments.

L'ardeur belliqueuse s'accrut à l'arrivée de 500 hommes de troupes de ligne accompagnés d'une partie de la garde nationale de Rians, village situé à l'extrémité nord du département du Var : c'était la mise de fonds des Toulonnais, qui bientôt après expédièrent un supplément de 300 hommes. Mais pourquoi des troupes de ligne et des gardes foraines? Etait-ce répugnance politique, ou bien les chefs de Toulon auraient-ils voulu éloigner les débris justement suspects des anciens régiments? Nous ne le croyons pas, parce qu'il y aurait eu dans le fond de cette pensée une espèce de déloyauté. Toulon nous envoya une partie de son ancienne garnison, parce qu'il fallait faire diligence, et les troupes régulières sont expéditives. Nos alliés, d'ailleurs, ne pouvaient pas sans inconvénient toucher au faisceau de leurs défenseurs domestiques. Au surplus, les soldats de Toulon prouvèrent au dénoûment qu'on aurait eu raison de les suspecter, car ils passèrent à l'ennemi.

Les commissaires civils firent répandre à profusion des pamphlets justificatifs, et les paroles succédant aux écritures, les troupes furent haranguées surabondamment. Il était question d'inculquer dans leur esprit le projet de renverser Robespierre et de réhabiliter les députés proscrits au 31 mai, comme si l'objet réel, l'objet forcé de la guerre n'était pas notre propre salut : l'atroce conduite de l'ennemi, dans tous les coins de la Provence qui tombaient en son pouvoir, ne nous justifiait que trop. Quant le mur du voisin est en feu, cela vous regarde, dit le poète.

Voilà donc une armée de 4,000 hommes, de belle apparence, promettant de faire merveille. Il s'agissait main-

tenant de mettre ces heureuses dispositions à l'épreuve ; l'occasion ne tarda pas à venir : Cartaux était à Lambesc et à Salon.

M. de Villeneuve sortit d'Aix, dans la soirée du 3 août, à la tête de quatre bataillons. On découvrit au point du jour les hauteurs de Lambesc occupées par l'ennemi ; le général donna l'ordre d'aller l'attaquer sur-le-champ. Cette démonstration vivement exécutée détermina la retraite de Cartaux ; les Marseillais prirent possession de Lambesc sans coup férir, et s'y arretèrent.

D'après l'ordre du général, le commandant Arbaud, vint prendre position à Saint-Cannat avec deux bataillons et trois pièces de campagne. M. de Villeneuve s'y étant rendu, chargea la troupe à peine arrivée d'aller délivrer Salon ; deux autres bataillons partis de Lambesc atteignirent leurs camarades à mi-chemin. L'ennemi ne les avait pas attendus ; il s'était retiré la veille. Cette déviation de la ligne droite de la part du général marseillais fut jugée défavorablement ; il est probable, en effet, que Cartaux, déconcerté par la vigueur de nos manœuvres, aurait repassé la Durance si M. de Villeneuve lui eût tenu l'épée dans les reins.

Au lieu de se mettre aux trousses des conventionnels, les Marseillais prirent des cantonnements, leur quartier général à Lambesc. Cette halte permit à Cartaux de se rendre maître des abords de la Haute-Durance. Le général, aussitôt l'avis reçu, fit partir un de ses bataillons qui, grossi par des auxiliaires de Venelles et de Rognes, passa la rivière au nombre de 700 hommes et chassa l'ennemi de Cadenet. Deux cents Allobroges l'y vinrent attaquer ;

un combat assez vif s'engagea, et le commandant Arbaud, grièvement blessé dès les premières décharges, fut pris et fusillé. Ce funeste accident terrifia nos volontaires à tel point que, malgré la supériorité du nombre, ils se précipitèrent en désordre ver le bac, abandonnant un de leurs canons. On repassa toutefois la Durance avec quelque ordre parce que M. de Villeneuve arriva de Lambesc, et grâces aussi à la réserve des Allobroges qui restaient immobiles dans Cadenet. Les fuyards n'en coururent pas moins jusqu'à Rognes, répandant l'épouvante dans la contrée.

La perte de l'armée départementale dans cette échauffourée ne s'éleva qu'à 22 morts et à pareil nombre de blessés. Assez faible dommage quant au fond, mais échec déplorable par la mort d'Arbaud, et celle des citoyens dévoués, pères de famille peut-être, dont le métier n'était pas celui de se faire tuer. C'est ainsi que s'évanouirent les projets de diversion de M. de Villeneuve dans la Haute-Provence et que commencèrent les tribulations de cet officier général.

Dans l'amertume de ses regrets et dans son indignation contre les poltrons, les pensées de M. de Villeneuve se tournèrent vers la brave colonne de Salon qui formait sa réserve. Il vint donc se placer au milieu de ses meilleurs soldats, mais l'espérance l'avait abandonné; il ne put pas le dissimuler; il parla même de se retirer. Son état major essaya de le consoler. Aux militaires s'adjoignirent les notables de la ville, personnages éminents par leurs qualités sociales et leurs sentiments élevés. Le dégoût et l'ennui vous accablent, lui disait-on, nous le voyons avec douleur; mais considérez, de grâce, que si vos projets ont

avorté par la félonie et la lâcheté, les hommes de cœur qui vous restent sont aussi nombreux que fidèles. Tant de braves sont-ils indignes de votre confiance ? et les enfants de Salon en particulier ne sont-ils pas à vous à la vie et à la mort ? Avec vous tout est encore possible, tout est perdu si vous nous quittez.—M. de Villeneuve se laissa séduire; il avait pourtant un sujet d'inquiétude plus désolant encore que la déroute de Cadenet : la détestable administration de son armée.

Il faut l'avouer, le quartier-général de Lambesc présentait un triste spectacle ; la prépondérance hautaine des commissaires de Marseille, contrecarrée par les cavillations jalouses de village, car chaque détachement avait amené son commissaire ; l'avocasserie de canton chicanant sur tout et ne s'arrêtant à rien par habitude ; des gens qui n'auraient pas su tenir les cartes, prétendant, parce qu'ils avaient fourni leur enjeu, donner des conseils aux joueurs; de là les antipathies, les querelles, l'oubli de la cause, la confusion, les lenteurs, les fausses mesures, l'indiscipline, la mutinerie et les revers. Dans cette pétaudière (qu'on nous passe l'expression en faveur de sa propriété), M. de Villeneuve, le meilleur des hommes et le meilleur des généraux, si la douceur de caractère n'avait pas nui au grand capitaine, M. de Villeneuve ne savait auquel entendre, et s'il donnait des ordres, on les exécutait mal, quelquefois point du tout ; à Cadenet, les commissaires apartenant à des localités diverses, perdirent leur temps en contredits ; l'un guidé par son intérêt personnel, voulait qu'on descendît à Pertuis ; l'autre plus loyal, sinon plus sage, était d'avis de se porter en avant, un troisième disait qu'il

fallait attendre, sans qu'aucun d'eux tînt le moindre compte des instructions du général. Là dessus l'ennemi survint qui mit tout le monde d'accord. Quand la voix du général était méconnue, celle du comité de Marseille aurait-elle pu se faire jour? D'ailleurs, la surcharge des affaires et la rapidité des événements rendaient la direction de la guerre impossible au cabinet de la rue St.-Jaume, et puis comment le comité aurait-il conservé au camp une dictature qui menaçait ruine à la ville?

Dans l'administration matérielle un désordre absolu (1). Les subsistances assujetties au hasard ou bien au caprice des municipalités; point d'intendance militaire, partant point de contrôle; les fonds destinés aux besoins et au prêt de l'armée (2), livrés à des batteurs de pavé échappés des tripots de Marseille, hommes consommés dans l'art de vivre aux dépens des dupes (3).

L'armée divisée entre Lambesc et Salon se livrait inconsidérement, à Salon surtout, aux douceurs d'un relâche que la victoire même n'aurait pas justifié; Cartaux de son côté, témoin des déroutes caractéristiques d'Avignon et de Cadenet, et jugeant de l'avenir par le passé, entreprit de tailler des croupières aux Marseillais assoupis, quoiqu'il ne disposât que de trois milles hommes. M. de Villeneuve, en effet, reçut à Salon, dans la soirée du 18

(1) Sur ce point, c'était à-peu-près partout de même; à cette époque, la comptabilité synoptique était une inutilité; elle est devenue, avec le temps, une déception. Il y a eu progrès.

(2) Une partie de l'armée, dans l'état-major surtout, vivait à ses frais.

(3) Bomanière s'était fait payeur général; nous le trouvâmes installé à Notre-Dame en cette qualité.

août par Eyguière et par Lambesc, l'avertissement d'une attaque immédiate aux deux bouts opposés de la ville. Le général ayant fait pendant la nuit deux parts de sa troupe, la moitié, sortit par la route d'Arles et le reste par l'avenue d'Avignon. Au lever du soleil, les deux corps furent attaqués en même temps; du côté d'Arles, où se trouvait M. de Villeneuve, on se cannona jusques à huit heures. Sur l'avis de la déroute de la seconde division, il y eut ordre de se replier sur Lançon, de peur d'être enveloppé; manœuvre qui livra Salon aux conventionnels. La retraite se fit à peu près dans les règles. La compagnie marseillaise des Sarraux, ainsi désignée à cause de ses surtouts de toiles grises, eut tout l'honneur de la journée. Placée à l'arrière-garde, cette brave compagnie repoussa victorieusement l'ennemi avec une valeur et une présence d'esprit au-dessus de tout éloge. Les derniers rangs durent à cette héroïque jeunesse d'être demeurés intacts; M. François Puget de Marseille était le capitaine des Sarraux. Nous citons ce fait d'armes avec complaisance parce que les exemples n'en furent pas fréquents dans cette guerre de novices et de poules mouillées.

Un grenadier de la section n. 7, *alias* St.-Martin, avait démoralisé la seconde division en criant: *sauve qui peut*, de toutes ses forces. Le nom de cet homme n'est pas venu jusques à nous.

Les fuyards s'étant ralliés en partie au corps du général, on atteignit Lançon sans désordre. On avait sauvé toute l'artillerie, et nous n'eûmes à regretter que trente hommes tués ou blessés : il n'y avait encore rien de désespéré si on eût tenu bon à Lançon. M. de Villeneuve le

voulait ainsi ; il proposa l'occupation des hauteurs de La-barben pour protéger Lambesc. Le conseil décida au contraire qu'on rétrograderait jusqu'aux Pennes, mesure désastreuse qui reproduisit les scènes antérieures de terreur panique. M. de Canonge, qui commandait à Lambesc, ayant divulgué l'ordre d'évacuation et de retraite sur Aix et sur Septèmes, essaya vainement d'organiser une marche militaire. La peur disloqua les rangs et chacun courut à l'aventure. C'est avec de pareils soldats qu'on s'était mis en campagne pour abattre un colosse! M. de Villeneuve aurait dû, ce semble, centraliser ses divers détachements avant de commander la retraite, et ne pas trop compter sur la vigueur d'un lieutenant sexagénaire; on ne s'avise jamais de tout (1). Au surplus, les détracteurs ne manquaient pas au général marseillais qu'on rendait responsable d'une agglomération d'hommes dénuée, à quelques exceptions près, de ce qui constitue une véritable armée; on ne pouvait, à la rigueur, reprocher à M. de Villeneuve que d'avoir un instant sommeillé dans Salon. Juger après l'événement, c'est le propre des petits esprits. Nous rendrons à la mémoire de ce loyal militaire la justice et l'hommage que Marseille lui doit. M. de Villeneuve était un très habile tacticien, vaillant au combat, sage au conseil, un chef plus capable que nul autre de mener à bonne fin une entreprise bien conçue. Que lui manquait-il donc? Le don des miracles. Que peut faire, nous le demandons, un ouvrier lorsque les outils se brisent l'un après l'autre dans ses mains ?

(1) Le vieux chevalier de Canonge était un bon officier, mais il avait perdu toute confiance après l'affaire d'Avignon.

Maintenant que, de cascade en cascade, l'armée départementale se rapproche du bienheureux clocher des Accoules, malgré les funestes pronostics des peureux, portons nos regards sur l'intérieur de Marseille.

Qu'on se figure une réunion de joueurs de profession enfermés dans un tripot, les yeux fixés sur le tapis vert, une carte qui tombe transporte ceux-ci, abat ceux-là ; ils ne savent ni le temps qu'il fait au dehors, ni l'heure qu'il est. Le tonnerre gronde, ce n'est pas pour eux; ils ne l'entendent pas. L'aiguille a parcouru la moitié du cadran, ils n'y prennent pas garde. Périsse l'univers; ils jouent. On peut en dire autant, ou peu s'en faut, de la partie remuante de la bourse de Marseille pendant l'été de 93. Tout était pour ces possedés de l'agiotage dans la hausse et dans la baisse. Cartaux fait des progrès menaçants, qu'importe? ils font des affaires.

Les capitalistes, les pères de famille, les jacobins voyaient les choses tout autrement. Les premiers tremblaient pour leur porte-feuille et leurs immeubles, les seconds pour leurs femmes et leurs enfants. Les tigres ouvraient des yeux de tigre. Le desarroi du comité général était sans pareil. Son état ressemblait à celui du pilote imprudent qui, sentant talonner le navire par sa faute, cherche pour le remettre à flot des bras plus fermes que les siens et n'en trouve point.

Les mauvaises nouvelles de l'armée avaient répandu dans les masses une mortelle inquiétude. Les plus désolantes appréhensions prenaient de jour en jour la place d'une sécurité hors de saison. En vain fit-on arriver jusques au dernier moment des dépêches rassurantes, per-

sonne n'y croyait, on en prenait le contrepied ; le peuple Marseillais a l'instinct du vrai.

Le comité, qui venait d'apprendre (1) que le général Brunet avait reçu l'ordre d'envoyer une partie de l'armée d'Italie en Provence, réunit autour de lui ses conseils intimes pour aviser, de concert avec eux, au parti qu'il y avait à prendre dans une conjoncture aggravée par la crainte de la famine ; car les greniers s'épuisaient. Le colloque fut long. On battait la campagne sans rien préciser. Tous avaient le grand mot sur les lèvres, personne n'osait le prononcer. Enfin, le plus sincère, ou si l'on veut le plus téméraire, prend la parole : « Messieurs, dit-il, je serai bref; deux choses sont certaines, Marseille va tomber, et Marseille sera dévorée; une ressource s'offre à nous, elle est désespérante, mais elle est unique ; l'Angleterre est là qui nous surveille, plutôt qu'elle ne nous bloque; que l'Angleterre soit notre sauve-garde. Les Anglais sont des ennemis généreux, la Convention égorge les vaincus; choisissez. »

Il dit, et le conseil résolut une ambassade à l'amiral Hood, qui commandait le blocus. Deux députés furent nommés : M. Abeille et M. Césan. On leur donna ostensiblement la mission d'obtenir un laissez-passer pour les céréales attendues d'Italie. Le véritable objet de la démarche était bien différent. Tout le monde voyait que Marseille serait prise avant de manquer de pain, lors même qu'il n'eût resté du blé dans les greniers que pour huit jours, comme on le prétendait (2). MM. Abeille et Cézan

(1) Par Brunet lui-même, peut-être.

(2) Des fonds considérables avaient été destinés à des achats de

abordèrent l'escadre anglaise le 19 août ; on les accueillit admirablement ; les beaux compliments, et les promesses, plus belles encore, ne leur manquèrent pas. La négociation tirant en longueur, le séjour des députés à bord de l'escadre se prolongea de telle sorte, que la catastrophe du 25 leur ferma le retour (1). Le comité général avait instruit, par des envoyés, les Toulonnais de la détermination du conseil, afin de ne rien faire isolément.

Le jour même où la députation fut adressée à l'amiral, on vit arriver une frégate destinée à l'échange de quelques prisonniers français tirés de Gibraltar. L'autorité marseillaise, prétendant par une précaution intempestive, assujettir la frégate à une courte quarantaine, les Anglais virèrent de bord après avoir débarqué les prisonniers au

grains en Italie, par les premières maisons de commerce de Marseille, notamment par M. Samatan, que nous qualifierions de grand citoyen, si le mot n'avait pas été souillé par les histrions politiques, qui le prodiguaient aux imbéciles et aux scélérats. Les capitaux restèrent oisifs à Gênes et à Livourne par l'effet de la chute de Marseille ; les terroristes ne changèrent pas moins un projet de haute philanthropie en crime de haute trahison, et agirent en conséquence. Qui eût dit pourtant qu'un temps viendrait en France où Triptolème en personne aurait été mis à mort? Quant à l'impossibilité des arrivages dont on faisait si grand bruit, elle était chimérique, du moins très exagérée. Les gros vaisseaux ne pouvaient pas serrer la côte de très près. Il n'y a pas d'apparence, d'ailleurs, que l'amiral Hood voulût couper les vivres à des populations armées contre des monstres. Il n'y avait de réellement à craindre que les corsaires de Gibraltar : on n'en entendait pas parler. Au surplus, on assurait dans tous les ports de la Méditerranée les sorties d'Italie à Marseille, à la modique prime de deux à trois pour cent, ce qui vient à l'appui de notre opinion.

(1) L'honorable M. Abeille se trouva en pays de connaissance à bord de l'escadre. Cet homme distingué avait des amis partout. M. Cézan était un Marseillais de la vieille roche.

Lazaret ; il paraît que leur seul dessein était d'écouter aux portes.

Mais le pouvoir pesait au comité général, il sentait son insuffisance ou plutôt son incapacité : il fit donc adopter le projet d'un conseil suprême de sept membres, qui, par une imitation puérile et mal sonnante, prirent le titre de *comité de salut public*. Le bon M. Bruniquel y figurait. Cet excellent homme était la providence de Marseille dans les moments critiques. Le comité général s'effaça devant le septemvirat, qui disparut lui-même trois jours après.

Tandis qu'on faisait au conseil de la diplomatie de détresse, le mal empirait. Cartaux, moins redoutable par la force de son armée que par ses intelligences avec le vieux parti clubiste ; la grande route d'Aix encombrée de militaires de tout grade, allant et venant par couardise, menteurs et poltrons comme Sosie, grandissant, multipliant à plaisir les Allobroges qu'ils n'avaient pas vus ; les sections permanentes et désorientées envoyant message sur message à l'autorité, plus flottante que personne ; les gens aisés emmenant leurs familles à la campagne, la plèbe en courroux, le bon peuple consterné ; les tribunaux, la Bourse et les spectacles fermés ; les jacobins brûlant d'en venir aux voies de fait ; tout le monde sur pied, car on quitte tout quand le péril presse : tel était l'état de Marseille depuis le 20 août. La machine craquait, elle allait se briser.

La déroute de Lambesc avait donné l'éveil au numéro 11 ; il eût été sage de le désarmer alors (1) ; on usa de lon-

(1) La section n° 11, ou des Prêcheurs, était la plaie de Marseille.

ganimité, on essaya de la conciliation: c'était à la fois ridicule et faiblesse; aussi, les Jacobins s'en prévalurent-ils. Dirigés par Cartaux, qui communiquait librement avec eux, tant le désordre était grand, ils préparèrent une insurrection. Enfin, le 23 août, ils se livrèrent à des démonstrations hostiles. Il paraît que l'émeute devait coïncider avec l'attaque de l'ennemi extérieur, qui ne s'ébranla pourtant que le 24; les clubistes tirèrent avant l'ordre.

La garde nationale toute entière ayant pris les armes, on eut bientôt repoussé la révolte dans l'église des Prêcheurs; on n'avait affaire qu'à 400 à 500 va-nu-pieds qui traînaient cependant deux canons avec eux; on plaça de l'artillerie dans les rues circonvoisines du côté du port; c'était à merveille. Toutefois, les bataillons bourgeois, qui n'aiment pas à se désheurer, suivant le cardinal de Retz, s'étant insensiblement dégarnis. Vers midi les insurgés, qui s'en aperçurent, recommencèrent les hostilités; et Marseille fut un moment exposée à devenir leur proie. Les gardes nationaux de bonne trempe, réunis aux marins du quartier St.-Jean, race fidèle, intelligente, et faite au bruit du canon, leur barrèrent le passage (1).

Pendant la nuit, un détachement du numéro onze parvint à la Porte-d'Aix, et s'empara du poste. Les clubistes avaient passé par les rues supérieures laissées libres, à dessein ou non; un certain nombre de déserteurs, des com-

(1 S'il y eut des impatients dans la garde nationale, il y eut aussi des martyrs de l'honneur et du devoir, qui ne posèrent les armes que lorsque tout fut fini. Les hommes de mer déployèrent, de leur côté, l'intrépidité qui distingue leur noble profession.

missaires civils même, plus pressés que leurs collègues de la passion du retour, tombèrent dans le panneau, on les conduisit aux Prêcheurs, où ils passèrent le reste de la nuit dans les transes, juste punition de leur impatience. Dès l'aurore du lendemain, les hommes de la Porte-d'Aix furent rappelés au quartier, qui avait besoin de tout son monde.

Pour dompter ces misérables avec le moins de perte possible, on imagina un bombardement sur la Cannebière. Le capitaine Boulouvard, sujet distingué dans un corps où les capacités se comptent par centaines, dirigea le feu. Il avait autour de lui une foule de jeunes officiers, ses élèves ou ses amis. Des pierres détachées d'une toiture par la bombe ayant causé quelque dommage et blessé deux ou trois individus; la phalange sans-culotte prenant la peur, abandonna son repaire et sortit de la ville en diverses bandes pour aller grossir le cortége du triomphe conventionnel. Ils prirent la route détournée d'Allauch pour éviter les Marseillais campés à Septèmes.

Dans cette escarmouche, qui dura vingt-quatre heures, il y eut, de part et d'autre, 8 à 10 morts ou blessés; on eût dit, au bruit du canon, que la moitié de la ville était engloutie (1)!

Le lendemain de l'émeute, le soleil du 25 août se leva pâle et courroucé comme le soleil des Atrides. Le 25 août! jour de fête de notre enfance, changé en jour de deuil dans nos souvenirs! époque néfaste qui fonda l'ère du sang; page contaminée des annales marseillaises!

(1) Le comité général avait quitté le collége Belsunce, pour aller s'établir à la place Monthyon, voisine du parc d'artillerie.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De 1793 *à* 1794.

SOMMAIRE.

Cartaux à Notre-Dame. — Défection de la troupe de ligne. — Embarras de M. de Villeneuve. — Cartaux attaque l'armée marseillaise. — Débâcle. — Lapoype. — Les fuyards à Marseille. — Chute du parti sectionnaire. — Fuite à Toulon. — Désordre. — Terreur panique. — Le régiment de Bourgogne. — Cartaux à Marseille. — Albitte — Bonaparte chez M. Clari. — Les conventionnels. — Le numéro onze. — Les Allobroges. — Les débris de l'armée départementale à Toulon. — Evénements de Toulon. — M. de Trogoff. — Saint-Julien. — Mort de M. de Villeneuve en Espagne. — La populace marseillaise rentre dans la ville. — Situation. — Le commerce. — Le papier-monnaie. — Anecdotes. — Famine. — Recensement — Les caboteurs génois. — Emigration. — Le théâtre. — Fêtes républicaines. — Les administrations renouvelées. — Désarmement. — Les cartes de sûreté. — Le club. — Ricord. — Peyre Ferry. — Inquisition. — Emprunt forcé. — Le commerce mis à contribution, — Barras et Fréron. — Le maximum. Apostasies sacerdotales. — L'abbé de Beausset. — Siége de Toulon. — Barras en désespère. — Sa lettre à la Convention. — Robespierre à Toulon. — Mort tragique de M. Pierre Laugier et du jeune Vence. — Les maisons d'arrêt. — Maison des Frères. — Sainte-Claire. — Arrestations. — Les femmes suspectes emprisonnées. — La maison de Saint-Jaume et des Carmélites. — Le Palais-de-Justice. — Barras et Fréron à l'hôtel Borély. — Le comité révolutionnaire. — Le tribunal révolutionnaire. — Les arrestations se multiplient. — Le club. — Suicide de Rebequy. — Les filles publiques. — Le calendrier républicain. — Les cloches enlevées. — Les églises fermées. — Action honteuse à Aubagne. — Le Rove. — Les proscrits s'y réfugient. — Leur fuite en Italie. — Note sur les abbés Jaubert et Reymonet.

Il n'y a de passage praticable, à travers les montagnes qui ceignent la banlieue de Marseille, au nord, que par les défilés de Septèmes et de la Gavote, et à l'est par ceux de Roquevaire. Ces passages, vigoureusement défen-

dus, pouvaient arrêter ou retarder la marche de l'armée républicaine. Il restait assez de monde à M. de Villeneuve pour lui donner l'espérance de préserver Marseille quelque temps encore, pourvu que l'ennemi ne fût pas renforcé.

L'aile gauche de l'armée départementale prit position sur les hauteurs de la Gavote et de Notre-Dame avec plusieurs batteries de canon. Les quatre redoutes à barbacanes en pierres sèches, dont la construction remonte probablement au quinzième siècle, existaient encore. Ces ruines, abandonnées aux reptiles de temps immémorial, servaient d'abri aux volontaires marseillais. La proximité de la ville y attirait des nuées de visiteurs des deux sexes, au grand dommage des champs voisins. La colonne de Lambesc occupa les coteaux de Fabregoules en avant de Septèmes; le quartier général s'établit à Notre-Dame même, dans le pavillon Gaudemar.

Le défilé de Roquevaire est moins ardu; néanmoins il n'était pas gardé. En faisant un détour de quatre lieues, Cartaux pouvait pénétrer sans obstacle dans la plaine, il s'en tint à la ligne droite. Deux bataillons marseillais étaient cependant partis pour Roquevaire dans la nuit du 23 au 24 août, après avoir paradé toute la soirée sur les places publiques, manège imaginé pour s'éloigner du théâtre des événements sous le masque d'un élan factice.

Tandis que M. de Villeneuve, essayant de se faire illusion sur la vaillance de sa troupe, préparait la défense avec zèle et talent; le premier bataillon des grenadiers des Bouches-du-Rhône, formé, comme nous l'avons dit,

avec les troupes de Toulon, passa subitement à l'ennemi presque en totalité (1). Le général, surpris et déconcerté par cette défection inattendue, écrivit à Marseille pour hâter le départ des quatre bataillons qu'il avait précédemment demandés. Ce fut en vain; après la sortie des corps dirigés sur Roquevaire, on n'aurait pas trouvé dans la ville un seul homme disponible. Le message de M. de Villeneuve s'adressait à des magistrats sans pouvoir et à une population atterrée.

Le 24, à midi, Cartaux, sans attendre le détachement de 1,200 hommes de l'armée d'Italie qui avait déjà dépassé le Var, sous les ordres de Lapoype (2), marcha contre les hauteurs de Fabregoules, et vainquit sans combattre. L'avant-garde départementale lâchant honteusement le pied, se replia de poste en poste devant l'ennemi, et la peur gagna le reste de l'armée avec la promptitude de l'éclair. Les artilleurs de Notre-Dame, qui avaient été braves à Salon, précipitèrent leurs pièces dans les ravins,

(1) Ceux des soldats de la ligne qui ne partagèrent pas la défection de leurs camarades suivirent jusqu'au bout les destinées de l'armé départementale, en se réfugiant avec elle à Toulon, où leur service ne fut point inutile, malgré leur penchant à l'indiscipline, et quelques actes d'insubordination promptement réprimés.

(2) Le Dauphinois, marquis de Lapoype, qui s'était imprudemment arreté à Pignans, avec Barras et Fréron, faillit tomber au pouvoir d'un parti d'insurgés. Sa femme, sœur de Fréron, fut arrêtée au moment de son départ pour Paris, avec ses enfants. Amenée à Toulon, Mme. Lapoype fut traitée avec des égards dont elle conserva le souvenir. Plusieurs émigrés toulonnais ayant été, plus tard, saisis à Milan, en vertu des ordres de Paris, et traînés à Gênes pour y subir une sentence capitale, la fille de l'antagoniste de Voltaire facilita leur évasion avec un zèle tout particulier.

mirent le feu aux poudres, et la détonation, qui était peut-être préméditée, devint le signal d'un sauve qui peut universel. A l'instant les hauteurs furent restituées à leur habituelle solitude, et les deux routes n'étant pas assez larges, au gré des fuyards, la campagne fut inondée à l'improviste par une multitude effarée, jetant, pour aller plus vite, armes et bagages dans les vignobles dévastés par cette grêle à face humaine. Tout fuyait devant Cartaux par le seul prestige de son nom, tandis que l'Attila microscopique stupéfait, hésitait dans Septèmes à se porter avec ses 2,931 hommes, bien comptés, sur un terrain qu'on venait d'évacuer avec une frénésie tellement inexplicable à ses yeux, qu'il la prit un moment pour un stratagème.

Dans le même temps où l'armée départementale s'évanouissait à Notre-Dame, on publiait par ordre, dans les rues de Marseille, la défaite de Cartaux; les premiers fuyards purent encore assister à cette étrange publication. Au sortir du conseil, nos hommes d'état ne songèrent plus qu'à s'en aller, à l'instar du médecin qui déserte le chevet de son malade à l'agonie. Telle fut la chute d'une coterie de petits hommes visant aux grandes choses sans les comprendre; personnages fort au-dessous d'un rôle forcé, mais recommandables par leur sagesse et leur intégrité dans le maniement des affaires civiles; d'ailleurs, Marseille ne peut pas oublier qu'elle doit au régime sectionnaire l'immense bienfait d'une trève de quatre mois avec la révolution, et que, pendant l'épisode, les grandes villes qui n'avaient pas voulu nous suivre subissaient le proconsulat des bourreaux.

Vers trois heures du soir, on apprit la débâcle de Septèmes; bientôt il fut impossible d'en douter: les fuyards arrivaient en foule sur le Cours et sur la Canebière; c'était l'armée départementale en désordre, que son malheureux mais inébranlable général n'avait pas quittée.

Quelle scène de désolation! un torrent d'hommes qui n'avaient su que courir, inondant le pavé; guerriers d'un jour, peu soucieux de leur défaite, ardents à satisfaire leur appétit sans trouver du pain nulle part; des fourgons, des canons; des affuts, des chevaux sans maîtres et sans direction, les sans-culottes déchaînés, hurlant la menace et l'insulte, la plupart des maisons abandonnées, les citoyens paisibles claquemurés ou fugitifs, la bonne population se précipitant hors des murs comme si Marseille était en feu, comme si les champs étaient un lieu de sûreté; les familles aisées courant se réfugier sous leur toit champêtre; les prolétaires, semblables à un bétail sans conducteur, vaguant çà et là, chargés de leurs meilleures nippes, femmes, enfants et vieillards cherchant un abri, et s'agglomérant enfin pour y camper, sur les bords de l'Huveaune et de Jarret; la perspective d'un tremblement de terre n'aurait pas inspiré plus d'effroi. Lisbonne et Messine n'eurent pas jadis de plus mémorables épouvantements. Certes, il y avait lieu de s'attendre à tout, mais l'imagination allait au-delà du possible; tel est le caractère méridional.

L'avant-garde de Cartaux, où l'on distingua les vieilles bandes de l'ancien régiment de Bourgogne, passa la nuit dans les habitations apparentes de Notre-Dame et des environs du hameau. Les propriétaires, pauvres et riches,

désertant leur domicile, s'étaient portés en masse sur les côteaux de l'Étoile, à une heure de la route qu'on voyait de loin, par un beau clair de lune, couverte des équipages de campagne des républicains. On passa dans ces déserts toute une journée sans nouvelles (1).

Enfin, le 25 août, à 9 heures du matin, Cartaux, triomphateur à bon marché, faisait son entrée dans Marseille. Auprès du général figuraient les conventionnels Albitte, le saltimbanque; Salicetti, le Corse; Gasparin, Nioche et Escudier, animaux carnassiers qui savouraient d'avance la curée (2). Le numéro 11, grossi jusqu'à 2,000 hommes par le ban et l'arrière ban du jacobinisme provençal, ouvrait la marche (3). Ce jour là, toute-

(1) La soldatesque s'acharna sur les basses-cours et respecta le mobilier. Les maîtres qui s'attendaient, en rentrant chez eux, à trouver la dévastation, ne furent pas médiocrement surpris à l'aspect de leur armoires intactes ou à-peu-près. Si la propriété fut violée en partie, le temps apprit à connaître les véritables voleurs; les compagnons de Cartaux avaient été plus discrets que les mauvais voisins.

(2) Nous avons fait connaître Albitte, nous devons dire, pour rendre à tout le monde une exacte justice, que le caractère de ses collègues tendait à la modération, malgré leur vote régicide; voilà pourquoi les premiers moments de l'occupation ne furent pas trop sévères; voilà aussi pourquoi la convention, qui ne voulait que des bourreaux, se dépêcha de changer ses commissaires, Albitte excepté.

(3) Un sous-lieutenant arrivait avec les Allobroges; l'homme du destin ne se doutait pas alors de sa fortune. Un billet de logement assigna la maison Clari au jeune officier. L'honorable famille Clari avait pour chef un riche négociant retiré; elle était nombreuse et considérée. L'aîné des enfants de M. François Clari avait une femme spirituelle et belle encore; Bonaparte la distingua et se fit présenter par cette dame à la famille de son mari. Il y avait encore deux filles à marier, d'une figure agréable, d'un caractère timide: l'une, Julie, épousa Joseph Bonaparte; elle est

fois, les choses se passèrent très paisiblement. Les révolutionnaires exceptés, il n'y avait personne dans la ville, et partant pas le moindre petit aristocrate à maltraiter. On s'attendait à voir les Allobroges mal observer le précepte du tien et du mien: les proconsuls les retinrent. Ces honnêtes républicains jugèrent probablement que leurs soldats, faisant trop bien place nette, ne laisseraient plus rien à prendre après eux ; il paraît même que les velléités sans-culottes furent comprimées par les gens de guerre.

A vous donc, nos doux maîtres, la verge de fer, à vous les orgies, à vous Bacchus et Cérès, à vous les Vénus faciles, à vous le sang humain, c'est un mets de vautour; à nous le pain couleur de suie, à nous les spoliations violentes ou déguisées, à nous le *maximum*, à nous la proscription, les prisons et l'échafaud. Toulon vous épouvante, et vous retardez vos vengeances; n'importe, si Marseille vous échappe, avant que vous l'ayez dévorée tout à fait, Barras et Fréron viendront l'achever: ils travailleront plus en grand que vous.

Cartaux et ses directeurs séjournèrent à Marseille en attendant les ordres d'en haut, temps d'arrêt qui nuisit aux intérêts de la convention. On a prétendu en effet que si Cartaux avait pris la route de Toulon, en traversant Marseille au pas de course, il aurait pu prévenir l'occupation étrangère: les Toulonnais avaient à peine assez de monde pour contenir les mutins.

aujourd'hui comtesse de Survilliers; l'autre, Désirée, règne en Suède. L'abbé Fesch (l'*abbate*) était admis dans la société de la rue de Rome; on le disait passablement gourmand et familier de l'office. Il était alors employé dans les vivres.

Quoiqu'il en soit, les débris de l'armée départementale, après quelques heures d'un repos troublé par la crainte de l'apparition immédiate des Allobroges, étaient partis dans la nuit du 24 pour Toulon, et M. de Villeneuve avec eux. Les bataillons de Roquevaire se joignirent aux Marseillais, leurs camarades. Ce ressemblement grossissant par l'adjonction d'une foule de gens compromis que le péril de leur position forçait à s'expatrier, on était deux mille lorsqu'on arriva sous les murs de Toulon; les réfugiés furent reçus à bras ouverts, la situation des Toulonnais était pourtant encore fort problématique (1).

M. de Trogoff commandait l'armée l'arme navale, mais la goutte le retenant dans la ville depuis quelques jours, le contre-amiral Saint-Julien le remplaçait provisoirement. Or cet officier entretenait, dit-on, une correspondance secrète avec les conventionnels. Excité par eux et par sa propre ambition, il se porta sur les différents vaisseaux, harangua les équipages et réussit à soulever des hommes accoutumés à l'indiscipline. Saint-Julien, élu commandant en chef par l'escadre, déclara qu'il ne consentirait jamais à l'entrée des Anglais et embossa ses vaisseaux de manière à barrer la rade et foudroyer la ville (2).

(1) Les compagnons de M. de Villeneuve furent appelés, presque en arrivant, à un service actif et notamment à la défensé du défilé d'Ollioules, qu'on perdit parce qu'on n'était pas en assez grand nombre, et parce qu'on manquait de munitions. M. de Villeneuve ayant passé, dans la suite, en Espagne, y reçut la mission de lever un régiment; la mort le surprit dans ce travail.

(2) L'auteur des Maximes (François de Larochefoucault) se jeta

Les dispositions de Saint-Julien avaient répandu la consternation dans Toulon. Pour surcroît d'alarme on annonça que les troupes de la marine paraissaient décidées à se révolter. Le vaisseau le *Puissant*, alors en armement, fut embossé sur-le-champ pour défendre l'entrée du port militaire, et pour contenir les chiourmes. On arma toutes les batteries, et les forges à boulets rouges furent préparées. On parvint sans peine à ramener les soldats de la marine; il n'était pas aussi facile de gagner les équipages. Saint-Julien signifia aux commissaires du comité général qu'il raserait la ville, et qu'il périrait plutôt que de consentir à une lâcheté. Heureusement tous les marins ne partageaient pas les fureurs de leur amiral. Un grand nombre, cédant enfin aux sollicitations de leurs officiers, n'attendaient plus qu'un pretexte plausible pour se déclarer. L'amiral Trogoff se rendit alors sur la frégate la *Perle*, y arbora son pavillon et fit signal de ralliement. Après un instant d'hésitation, le *Généreux*, commandé par M. de Cazotte, digne fils d'un royaliste incomparable, et le *Scipion*, commandé par M. Degoy, mirent à la voile; tous les autres les suivirent, hors deux; mais ceux-ci, reconnaissant bientôt leur fausse position, officiers et matelots, se jetèrent dans les chaloupes, prirent terre, sur la côte de la Seyne et s'avancèrent à la ren-

dans la fronde pour les beaux yeux d'une princesse (Madame de Longueville) :

.... pour elle
J'ai fait la guerre aux roi; je l'aurais faite aux Dieux.

M. de Saint Julien, à son tour, jusques-là royaliste, prit le bonnet rouge pour faire la cour à une marquise (Mme. de Lapoype, sœur de Fréron) ; on le disait du moins.

contre des républicains. Saint-Julien eût bien voulu en faire autant; la peur du ressentiment de la convention l'arrêta. Peu de jours après il se constitua prisonnier de l'amiral Hood, qui le fit conduire à Barcelonne par les Espagnols. Toutes les craintes étant ainsi dissipées, 1500 Anglais débarquèrent dans la nuit du 27 au 28 août, au port des Ilètes, et le lendemain à midi, cette troupe prit possession du fort Lamalgue (1). Vers le soir, la flotte anglaise vint mouiller dans la rade et les Espagnols l'y rallièrent peu après; mais il est temps de revenir à Marseille.

La peur est transitoire comme la colère. Les passereaux que le moindre bruit a mis en fuite ne tardent par à revenir où git leur pâture. Après avoir passé vingt-quatre heures à la belle étoile, le petit peuple se repatria, d'abord d'un pas timide, puis avec un peu plus de hardiesse, puis enfin en toute assurance quand on eut appris que les Allobroges n'avaient mangé personne. Dans ce petit intervalle de temps, Marseille avait totalement changé de physionomie; elle offrait vraiment l'aspect d'une ville conquise. Les rues les plus fréquentées d'ordinaire étaient presque désertes; on marchait tête baissée sans regarder autour de soi; et si par hasard on rencontrait un visage ami, on feignait mutuellement de ne pas se connaître. Toutefois, les femmes, dans ces tristes moments, se montraient sur le pavé lorsque l'intérêt de la famille ou celui d'un chef prisonnier ou fugitif exigeait leur assistance; mais ce n'était pas sans avoir, pour esquiver l'insulte,

(1) *Mémoires de M. Zenen Pons.*

emprunté de leur cuisinière le tablier bleu et la simple coiffure de toile surmontée par la cocarde. A cette époque d'héroïsme et de forfaits, les Marseillais de toutes les conditions furent admirables de courage et d'énergie. Femmes fortes, salut! vous auriez escaladé le ciel, vous seriez descendues aux enfers pour sauver l'objet de vos affections!

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

O Marseille! naguère si coquette, si vivante et si belle, tes quais sont aujourd'hui solitaires et nus; quelle divinité malfaisante a détruit le charme de tes marchés! Des forges, de noirs ateliers, des hommes de guerre, voilà la parure et les habitués de tes places publiques. Ta Bourse, tes églises, tes lieux de réunion sont fermés, moins le théâtre et le club. Superbe reine détrônée, des Savoyards enrégimentés te font la loi; tu ressembles au cerf haletant qu'une meute affamée s'apprête à dévorer; et tes négociants se débattent dans les convulsions des mourants.

Les engagements commerciaux, au 31 août, étaient énormes dans leur valeur effective, fabuleux dans leur valeur nominale. On avait ajourné l'extinction des dettes mercantiles à la fin de ce mois fatal, comme si Cartaux avait promis de n'être pas pressé. La majeure partie de ces papiers fut protestée; presque tous étaient couverts d'endossements; très peu d'endosseurs remboursèrent. Ceux qui ne le purent, ou ne le voulurent pas, furent cités avec le souscripteur, ce qui encombra tellement les audiences du tribunal du commerce, qu'elles se prolongeaient, quoique quotidiennes, jusqu'au milieu de la nuit. Dans un pareil état de choses, celui qui n'avait dans

les mains que des valeurs en souffrance, et qui voulait, à tout prix, faire honneur à sa signature, dut se résigner à de très grands sacrifices. Les assignats, devenus rares à l'excès par le fait des circonstances et du défaut de circulation, augmentèrent tout-à-coup démesurément de valeur. Mille louis d'or équivalant, au 15 août, à 600,000 en papier-monnaie, n'en représentaient plus que 150,000 à la fin du mois. Mais ce qui était peu sensé de la part de plus d'une maison puissante, c'est que leurs chefs s'obstinèrent à ne pas quitter le pays, comme ils le pouvaient alors, avant d'avoir retiré leur épingle du jeu. La bourse avant tout. En vertu de la loi de suspects; presque tous furent mis en prison, où l'assassinat légal ne les fit pas languir.

C'est ainsi que le commerce s'éteignait, lorsque Cartaux fut appelé sous les murs de Toulon avec le gros de son armée, dont on n'avait que faire dans une ville subjuguée (1). Les Marseillais redoutèrent Cartaux avant de le voir; ils le regrettèrent lorsqu'ils ne l'eurent plus. Son déplacement fut attribué à un refus de s'associer aux projets ultra-révolutionnaires d'Albitte. Cet homme médiocre commanda le siége pendant quelques jours. Doppet et Lapoype, qui n'étaient guère meilleurs officiers que lui, furent l'un après l'autre mis à sa place, et bientôt cédèrent eux-mêmes le commandement au général Dugommier, que la conquête facile de Toulon a rendu célèbre.

Nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer dans les

(1) Marseille devint alors une espèce de camp de réserve, ou plutôt de dépôt général en rapport incessant avec le grand quartier général du siége.

détails du siège et de la catastrophe. Nous ne pourrions que redire ce que d'autres ont raconté avant nous et bien mieux que nous ne le ferions nous-même. Qui ne sait que Toulon fut traîtreusement livré par les Anglais? qui n'a pas présentes à la mémoire les horribles boucheries de Barras et Fréron? On a dit que Toulon avait été vendu, et dans le nombre des personnes de cette opinion nous en avons connu d'assez bien placées pour juger sainement; on a ajouté que le combat de Malbousquet, où le général anglais O-Hara fut pris, n'était qu'une feinte, et que le noble lord était parti pour Paris pour la ratification du traité de vente (1). Nous sommes portés nous-mêmes à le croire; un jour peut-être ces probabilités deviendront des vérités historiques.

La famine fut le premier présent de la Convention aux vaincus. Ce n'est pas que les subsistances manquassent dans l'intérieur. La récolte, au contraire, aurait suffi

(1) M. Hyacinthe Panon était un royaliste toulonnais de très forte trempe, un gaillard que dix sans-culottes ne faisaient pas reculer. M. Panon avait, en outre, une connaissance parfaite des localités des environs de Toulon. Cet homme de fer se trouvait auprès du général O Hara à l'affaire de Malbousquet. Les républicains avaient été mal menés au commencement de l'action; leurs généraux Garnier (Gamate) et Mouret, battaient en retraite, lorsque Dugomier survint à la tête d'un corps considérable qui rétablit le combat et prit l'offensive à son tour. M. Panon, s'apercevant que l'ennemi gagnait du terrain, et qu'il recevait incessamment des renforts, fit part de son observation au général anglais. Ne voyez-vous pas, mylord, que nous allons être enveloppés, et qu'il est temps de nous retirer? O Hara fit un geste négatif. — Fort bien, général, mais si vous êtes pris on vous fera voyager dans une bonne chaise de poste, et moi, pauvre diable, je serai pendu comme un vieux lard. Adieu, mylord, au revoir. Dix minutes après, le général anglais était au pouvoir des assiégeants.

pour alimenter la France pendant toute l'année. Le maximum et les réquisitions avaient seuls produit la disette, puisque l'effet disparut lorsque la cause eut cessé. La liberté des transactions aurait sans doute approvisionné les marchés, mais la Convention se serait bien gardée de faire un pareil affront aux assignats qui lui donnaient l'empire ; d'ailleurs, le comité de salut public trouvait beau d'assimiler la nation française aux animaux, qu'on maîtrise par la faim. Comme on ne voulait pas toutefois, crainte des conséquences, laisser trente millions d'hommes mourir absolument de faim, la république, c'est-à-dire les bourreaux qui gouvernaient en son nom, se constituant fournisseurs universels, demandèrent des vivres aux étrangers, et trouvèrent les étrangers encore moins disposés que les fermiers français à régler leurs ventes sur l'échelle du maximum ; il y eut donc nécessité d'employer l'effectif que Cambon achetait à la Bourse de Paris, n'importe à quel prix, il ne s'agissait que de quelques rames de papier de plus ou de moins (1). Il n'en est pas moins certain que les lingots qu'on livrait aux Italiens, aux Grecs et aux Algériens appauvrisaient la France, en disparaissant de jour en jour. La chandelle, pour ainsi parler, brûlait par les deux bouts. Les arrivages ne répondant pas aux besoins, et le monopole étant ruineux, attendu qu'on vendait à peu près pour rien ce qui avait coûté de l'or, on usa d'écono-

(1) La vente des assignats contre des écus était défendue, mais on tolérait le trafic des métaux non monnayés et des espèces étrangères.

mie ; le pain qu'on fournissait à des hommes, n'aurait été propre, en d'autres temps, qu'à nourrir des pourceaux, tellement il était noir, humide et nauséabond. A l'égard de Marseille, voici comment on procédait dans la distribution :

D'après un recensement exact (1), des commissaires répartissaient le nombre des rations compétant à chaque famille. La partie prenante allait ensuite, dès l'aurore, prendre place à la queue chez le boulanger. On passait là trois heures dans la boue, au milieu des querelles et des bourrades, et si la servante n'était ni robuste, ni déniaisée, il n'était pas rare de la voir rentrer au logis en pleurs, insultée, battue et le sac vide. Il va s'en dire que ce régime admettait des exceptions : la république avait ses élus et ses parias, en dépit de l'égalité.

Les caboteurs de la côte d'Italie, depuis Nice jusqu'à Gênes, race fort alerte au son des écus, vendaient, avec autorisation, sur les quais de Marseille, leur riz, leur savon et autres objets de première nécessité. Ces ventes se faisaient à prix facultatif et presque toutes contre de l'argent, lequel argent converti en assignats, se changeait en or en vertu du maximum. Avec des réquisitions complaisamment délivrées à l'Hôtel-de-Ville, l'avidité ultramontaine pénétrait dans les magasins et s'y arrangeait à plaisir de leur contenu. Certes, la passe était belle pour les Italiens, ils en profitèrent en gens habiles qu'ils sont ;

(1) Un extrait de ce recensement, affiché par ordre sur chaque porte, contenait le nom, le nombre, l'age et le sexe des habitants de la maison. La pancarte était véridique, à l'age des femmes près.

mais le bien mal acquis ne prospère pas, dit la sagesse des nations. Le géant Masséna survint un jour, qui fit rendre gorge aux Génois jusqu'aux entrailles. Malheureusement, Marseille ne fut pas admise au partage de la restitution.

Les marins Liguriens ajoutaient à leurs bénéfices sur les denrées, celui du passage en Italie des proscrits et des hommes prudents qui craignaient d'en grossir la liste. Beaucoup de Marseillais qui n'avaient participé qu'à demi à l'affaire des sections, allaient et venaient par la ville lors de la première phase de l'occupation, s'imaginant follement ne courir aucun risque. L'arrestation de quelques individus, moins compromis qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, leur ayant ouvert les yeux, ils se cachèrent; mais soit à cause de la fréquence et de la rigueur des visites domiciliaires, soit parce que la peur avait gagné les habitants qui les avaient reçus, car une loi draconienne punissait de mort le bienfait de l'hospitalité, ils se décidèrent à l'exil (1). Les felouques génoises, bravant le danger, éblouies par l'appât du gain, transportaient hors de France celui qui se présentait à leur bord avec deux ou trois mille francs en espèces à la main. Le prix du passage, pris isolément, était énorme, mais le service était immense.

(1) Cependant les cachettes avaient été si adroitement construites et le secret si fidèlement gardé par les ouvriers, qu'aucune des niches ne fut découverte. Il faut dire aussi que, dans le nombre des explorateurs, il s'en rencontrait quelquefois d'humains, qui tournaient le dos aux cloisons suspectes. Nous pourrions citer divers de nos amis qui évitèrent ainsi une mort assurée; on était bien mieux caché dans la ville qu'à la campagne.

Avec le pain, on nous donna des spectacles! il y en eut de plus d'une espèce.

Le théâtre qui, dit-on, châtie les mœurs et qui n'est, ce nous semble, que le reflet de la société, ouvrait ses portes, tous les jours, à très bas prix. Le peuple-souverain venait y faire un cours de morale sans-culotte. On devine que Corneille et Racine était bannis de ce club à coulisses, de compagnie avec la décence, le bons sens et le goût. Brutus avait préservé Voltaire de l'ostracisme. Dans ces mémorables représentations, où le spectateur n'avait pas le temps de respirer, il avait lui-même un rôle à jouer. Vingt fois dans la soirée, les hymnes patriotiques sortaient du parterre avec des rugissements à vous faire croire au milieu d'une fosse aux lions; les loges debout ou agenouillées, le cœur glacé d'épouvante; tant pis pour les imbécilles qui s'étaient fourrés dans la cohue par curiosité, *quorum pars.* Mais les dialogues d'Albitte avec ses compères disséminés dans la salle, faisaient une agréable diversion; les harangues du lieutenant de la Convention valaient de l'or. Albitte en aurait remontré à Bobêche: cet homme était né pour la parade.

Après les jeux du théâtre les fêtes publiques. La convention voulant tuer le dimanche, comme elle tuait les rois, inventa la décade. Efforts inutiles, le dimanche, tint bon, car Dieu l'avait fait. Les honnêtes gens ne discontinuèrent pas de célébrer le dimanche en secret, bien que ce jour-là les boutiques fussent ouvertes et les atteliers en exercice. La décade était chômée. On fabriqua une divinité de nouvelle espèce qu'on appela la raison, et la vaste nef de l'église des Prêcheurs lui fut consa-

crée(1). La décade arrivée (2), les fervents parcouraient les rues sur deux files, affectant une contenance solennelle et menaçante. Des femmes, nous nous trompons, des citoyennes, la *Fassy* et la *Cavale* en tête, ces deux hautes dignitaires de l'ordre du bonnet rouge, tenaient un brin de laurier dans la main; leurs grâces étaient relevées par un luxe de rubans de la couleur régnante, genre d'atours qui n'a jamais embelli personne. Ce groupe enluminé précédait la valetaille proconsulaire, c'est-à-dire les individus qualifiés : autorités constituées; le cortége finisait par la troupe dramatique des deux sexes, en costumes romains. Leur figure allongée témoignait de leur malaise; les rois de théâtre apprenaient là, par leur propre expérience, que dans les temps de désordre, le comédien heureux n'est pas celui qui monte sur les planches (3). La divinité, juchée sur un char soi-disant antique, paraissait enfin; l'actrice, Mlle. Rivière, qu'on avait forcée à cette mascarade, ne semblait pas très pénétrée de son rôle. Ses robustes appas lui avaient porté malheur (4). On s'acheminait ainsi, par de longs détours, vers le rendez-vous; on intronisait la raison; les Démosthènes

(1) La Convention avait décrété que la basilique de Notre-Dame-de-Paris serait le Temple de la Raison, comme l'église de Sainte-Géneviève était devenue le Panthéon. La Raison de Marseille n'était donc qu'un plagiat.

(2) La décade naquit vers le milieu du mois d'octobre.

(3) L'honnête, l'excellent artiste, le Roscius provençal, Richaud-Martelly, eut à subir la corvée comme les autres; il faillit en mourir de douleur.

(4) Mademoiselle Rivière était sœur de l'excellente mime, madame Queriau.

faisaient de beaux discours : un chœur vociféré à l'unisson terminait la cérémonie. Voilà ce que le génie révolutionnaire prétendait substituer aux pompes du catholicisme ; des farces puant la tanière, jouées par des hommes tarés et des femmes perdues, en présence d'un public en guenilles ! Quoi ! vous semez des fêtes sur une terre désolée ? mais où sont ces groupes rayonnants, accourant en habit de gala pour prendre leur part des grandes solennités religieuses? Ferez-vous de l'enthousiasme avec votre grandiose de boulevart dans une ville de commerce changée en place d'armes, au moment même où vous persécutez à outrance la partie vivifiante de sa population ?

Après tout, ce mélange bizarre d'extravagance et de férocité, qui est le type des peuples sauvages, n'avait rien de surprenant pour l'observateur philosophe. La France n'était-elle pas alors à la veille de rétrograder à l'état primitif qui précéda les temps historiques ? L'arbre portait son fruit, et voilà tout. Que pouvait-on attendre de moins d'un ramassis de Caligulas et des stupides exécuteurs de leurs sanguinaires caprices ?

Tout les postes administratifs ayant été désertés, les proconsuls n'eurent à destituer personne, se trouvant ainsi privés d'une jouissance exquise. Ils n'eurent pas non plus à se donner la peine de chercher de nouveaux sujets ; les magistrats révolutionnaires, dont les sections avaient fait justice, se retrouvèrent à point nommé. On prit dans la pépinière, c'est-à-dire parmi les clubistes de belle venue, de quoi remplir les vides. Le conventionnel Antiboul signa le premier procès-verbal du département. Deux mois étaient à peine écoulés, Antiboul partagea l'é-

chafaud des girondins. Depuis qu'il existe des révolutions, leurs auteurs n'ont jamais eu d'autre soin que de chasser les occupants pour occuper eux-mêmes. A défaut de raisons légitimes, ils en inventent de fausses et les jettent en pâture aux sots qui les prennent au sérieux, et aux adroits qui les préconisent à mauvais dessein. Dès le lendemain de la catastrophe, l'administration départementale était organisée (1). Paris, l'Arlésien, en fut nommé président, et l'inévitable Alexandre Ricord, procureur-général ; l'un et l'autre ne firent qu'y passer.

Quant à l'indépendance des sans-culottes magistrats, il ne pouvait pas en être question dans un temps où la volonté proconsulaire était la foi suprême.

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

Ces prétendus hommes libres, si gourmés et si fiers à l'encontre de leurs administrés, cherchaient à se surpasser l'un l'autre en bassesses auprès des conventionnels dont ils infestaient les anti-chambres. D'ailleurs, les affaires qu'on leur donnait à expédier, entraient à ravir dans leurs goûts et leurs intérêts ; ils reçurent la mission d'opprimer les personnes et de battre en brêche les propriétés. Il y avait de la marge dans l'exploitation des biens des émigrés, et la manipulation des emprunts forcés empâtait à merveille les doigts des manipuleurs.

Le travail fut commencé sur-le-champ. Le lendemain même de la réintégration départementale, un désarmement général fut exécuté ; on n'en excepta personne, non

(1) La municipalité ne fut régularisée que vers le milieu d'octobre, il n'y eut plus de maire, la Convention avait aboli la mairie.

pas même les patriotes, sauf à les armer derechef après information préalable, information dont l'objet consistait à établir leurs prouesses civiques. Ce désarmement eut pour appendice, à l'égard des maisons mal notées, outre la confiscation des armes blanches, celle des uniformes et de l'équipement complets, sans en excepter le linge de corps.

On créa les cartes de sûreté, sorte de passeport pour voyager dans les rues, et les certificats de civisme pour appuyer une demande quelconque. Les ci-devant religieux des deux sexes, eux-mêmes, ne pouvaient pas s'en passer pour être payés de leur pension : c'était là un moyen assuré de leur couper les vivres, quant aux religieuses du moins. Ces certificats n'étant délivrés qu'à bonnes enseignes, et la prudence ne conseillant pas à tout le monde de les rechercher, les patriotes en eurent le monopole; cependant l'absence de cette pièce avait ses dangers, ce qui n'empêchait pas de placarder sur tous les édifices grands et petits ces mirifiques paroles : *Vivre libre ou mourir* ! C'est au club que s'établissait habituellement la discussion du refus ou de la faveur du certificat de civisme; car les beaux jours de la rue Thubaneau brillaient de nouveau, mais d'un éclat moins vif qu'en 92, attendu que les représentants régentaient la société populaire à leur gré. En voici un exemple :

Un arrêté des représentants indiquait le club de Marseille comme le point central de tous ceux du département. Une assemblée générale eut lieu en conséquence. Les administrateurs du département s'y rendirent et se retirèrent avant la fin de la séance; la synagogue, après

leur sortie, s'avisa de voter une adresse à la Convention. Le vote fut blamé par les maîtres, et le département déclara dans un arrêté que les sociétés populaires n'étant pas des corps délibérants, les administrateurs ne prenaient aucune part à ce qui s'était fait en leur absence. Il paraît, au surplus, que cette déférence à la règle n'eut pas l'assentiment du procureur-général Ricord, qui avait probablement le projet de forger l'adresse et de la voiturer lui-même à Paris. Tant il y a que le Ricord, désapointé, quitta Marseille vers la fin d'octobre. On dit qu'il ne fut guère regretté par ses collègues, malgré la sympathie de parti (1). La place elle-même fut supprimée un mois après, ainsi que celle de président, par la Convention, jalouse de toute espèce de supériorité.

Quoiqu'il en soit de l'indépendance des clubistes, leurs séances étaient embellies de la présence assidue de ces virago, que les Parisiens appelaient les tricoteuses; la Fassy et la Cavale étaient les Canidies du sabbat. Le président,

(1) Alexandre Ricord se signala aux jacobins de Paris par l'extravagance de ses déclamations. Les colonnes du supplément du *Moniteur* de 94 en sont salies. Il en fut récompensé par la place d'accusateur public au tribunal populaire de Perpignan, poste éminemment conforme à ses goûts. Dans ses fonctions de bourreau, Ricord s'acharnait spécialement sur les Marseillais, ses compatriotes, qu'on déterrait dans les rangs de l'armée de Dugommier. M. Alexis Rostand, aujourd'hui président du Conseil du département, et son frère Bruno, tous les deux compromis, s'étaient enrôlés comme soldats; arrivés sur la frontière d'Espagne, l'aîné des deux frères fut mis à la tête d'un détachement et s'y distingua par un beau fait d'armes. Reconnus et taxés d'émigration, messieurs Rostand furent saisis, amenés au tribunal de sang et, d'après les conclusions de Ricord, condamnés au voyage d'Orange, où ils arrivèrent le jour même où le 9 thermidor fut connu.

en quittant sa chaise à barbier, prononçait cette phrase stéréotypée : Citoyens et citoyennes, apprenez la langue française. Apparemment, l'école nautique de l'inflammable Peyre-Ferri avait fructifié. Pour le moment, l'orateur tropical se tenait renfermé dans les fonctions de percepteur des contributions, service peu productif et mal organisé. Les emprunts forcés faisaient mieux l'affaire des intéressés; c'était un système plus large, plus expéditif et plus conforme au temps : on s'y attacha par prédilection.

Une chambre ardente déterminait arbitrairement les contingents respectifs. Non seulement les véritables riches subissaient les avanies, mais encore les fortunes équivoques qu'on jugeait de bon aloi sur les apparences; or, les apparences ne sont que trop souvent trompeuses, pour le dire en passant, dans une ville de négociants où la prudence des uns est, la plupart du temps, mise en défaut par la tactique des autres. Etiez-vous patriote ? zéro. Etiez-vous suspecté d'aristocratie ? double et triple fardeau, suivant le degré de suspicion. A l'égard des aristocrates fieffés, qu'ils fussent présents ou absents, le compas s'élargissait en angle obtus jusques au voisinage de la ligne droite. Tout le monde payait sans marchander : la peur ôte la parole. Ces coups de filet réitérés à plaisir produisirent des sommes assez rondes. Le premier jet lancé presque au débotté des proconsuls amena 4 millions, valeur nominale (environ 700 mille francs effectifs). L'emploi, nous l'ignorons, car on n'en rendit pas compte.

Le haut commerce, pour mettre à l'abri de l'orage une portion de sa fortune, avait déposé chez divers banquiers de l'Europe, à Londres surtout, des fonds considérables.

L'Europe gardait aussi les capitaux destinés à des opérations financières ou mercantiles que l'état présent de Marseille rendait impraticables. Tout cela n'étant point ignoré, des déclarations furent exigées. Pour s'assurer de leur exactitude, des agents pénétrèrent dans les comptoirs, demandant l'exhibition du grand-livre. Heureusement, grand nombre de ces inquisiteurs n'étaient pas familiers avec les parties doubles. D'autres plus clairvoyants, mais plus sages, entendirent raison. Pour les négociants qui, par faiblesse, n'avaient rien caché, on leur fit tirer des lettres de change que le trésor devait échanger contre la monnaie courante, après leur acquittement (1). L'entreprise échoua; d'un commun accord, l'étranger refusa le paiement, peut-être en conformité des instructions confidentielles des propriétaires, ou par un louable sentiment d'équité, ou bien, enfin, par suite des lois du souverain. Barras et Fréron, qui allaient et venaient alternativement, en nouveaux Tyndarides, du camp à Marseille et de Marseille au camp, pressaient les exactions à la turque de toute leur force.

Avec ce morcellement de la propriété, coïncida la grande guerre des magasins à coups de maximum. Qu'on ait cherché à relever le crédit expirant du papier-monnaie par une loi violente, qu'on ait voulu brider la cupidité du commerce boutiquier en l'empêchant de rançonner le consommateur, la mesure était fausse, injuste, inefficace, contraire au bon sens; toutefois, on la conçoit; mais qu'on ait autorisé, qu'on ait encouragé des Français à

(1) On rendit plus tard ces paperasses à qui de droit.

s'approprier de haute lutte la dépouille de leurs compatriotes, à dévorer dans un tour de main le fruit de trente ans de veilles, et quelquefois le gage des créanciers d'un négociant irréprochable, à voler impunément le patrimoine de la veuve et de l'orphelin, qu'il se soit trouvé dans le même temps, en France, des individus assez pervers et assez éhontés pour faire métier d'un pareil brigandage, et des législateurs assez atroces pour le sanctionner, voilà ce qu'on ne saurait trop flétrir.

Au bruit de la loi désastreuse du maximum, le rebut du commerce des contrées voisines fondit sur Marseille, la gueule béante. Ces oiseaux de proie, accueillis en frères par le jacobinisme local, se bourraient de réquisitions obtenues par les soins intéressés des patriotes en crédit. Les pillards s'acharnaient de préférence sur les denrées coloniales, et sur les matières premières que la guerre maritime rendait précieuses. Les plus honorables Marseillais, pareils au musulman témoin muet de l'incendie de son toit, furent réduits à contempler leur désastre sans oser ouvrir la bouche, n'ayant désormais pour perspective, que l'alternative de l'hôpital ou de l'échafaud. On dit même, nous ne voulons pas le croire, que des hommes du pays, d'une renommée jusques là sans tâche, ne rougirent pas de souiller leurs mains de ce butin de pirate.

Nous ne nommerons personne crainte d'erreur ou de blâme. Puisse la faute être à jamais oubliée ! puissent les délinquants, s'il y en eut, l'avoir expiée par le repentir et la restitution ! En vérité, la révolution qui a fait tant de mal, a eu, du moins, cela de bon de mettre les hommes à nu. Réflexion qui ramène dans notre souvenir les

abjurations sacerdotales de cette déplorable époque; car le clergé de Marseille eut ses apostats, quoiqu'en petit nombre (1). La majorité des mauvais prêtres déserta l'autel à petit bruit, d'autres signalèrent virtuellement leur apostasie en se mariant (2). Quelques-uns, faisant parade de leur honte, envoyèrent leurs lettres de prêtrise aux administrations, et, qui pis est, au club; ils déclarèrent, dans leurs lettres d'envoi, que leur vie n'avait été qu'un perpétuel mensonge (3).

Voilà de grandes calamités, et nous n'en sommes qu'aux préliminaires.

Le siége de Toulon n'avançait pas. Les vivres abon-

(1) Les Minimes et les Chartreux restèrent purs.

(2) Un vieux chanoine de Saint-Martin, du nom du patron de la paroisse, donna ce scandale et fut déshonoré.

(3) L'abbé de Beausset, ancien comte de Saint-Victor, écrivait aux administrations (le style est digne du sujet) :

« Recevez, citoyens, mes titres de prêtre, de docteur de Sorbonne, de noblesse, etc., etc.; le sacrifice est de nul prix par ses objets.

« D'autres, en vous offrant de pareils titres, croiront vous offrir un diamant précieux, et s'en arracheront avec peine; moi, je ne pense vous offrir qu'un vil fumier; je rejette les hochets de l'enfance sociale. Depuis longtemps, ma seule ambition est de servir la patrie, d'honorer l'humanité et de lui être utile. Mon âme est fermée à toute distinction, hors celle de surpasser mes semblables en actes d'utilité publique; mon cœur est fermé à tous les sentiments, hors ceux de la justice, de l'humanité et de la fraternité. »

L'abbé de Beausset vécut, depuis son mariage, dans l'obscurité. On le retrouva, la Révolution appaisée, vivant d'un modeste emploi au bureau des postes de Toulon. Il eut un fils, unique rejeton de la branche Beausset-Roquefort, reconnu pour tel dans la famille, et notamment par le vénérable Archevêque d'Aix, son oncle. Le fils de l'abbé de Beausset a, du reste, justifié par une vie honorable les bienfaits des parents de son père.

daient dans la place, malgré l'exubérance de la population, et des renforts militaires arrivaient incessamment d'Espagne et d'Italie. L'armée de la convention, à peine assez nombreuse pour résister aux fréquentes sorties des assiégés, était insuffisante pour prendre efficacement l'offensive. Une augmentation en hommes et en munitions était indispensable. Les commissaires ne cessaient pas d'en demander au comité de la guerre, qui ne pouvait en fournir qu'en morcelant l'armée de Brunet. Or, ce général, en présence des Piémontais supérieurs en nombre, hésitait à se dégarnir.

Dans cet état de choses, Barras, considérant la conquête de Toulon comme impossible, conçut le projet d'une reculade au-delà de la Durance, et commit l'inconcevable imprudence d'en faire la proposition aux gouvernants, de concert avec Fréron. Ils s'adressaient à des hommes trop vains pour goûter les avis, et surtout ceux qui portaient le cachet de la faiblesse. La lettre de Barras fut prise en très mauvaise part, et sa disgrâce parut imminente. Barras, averti, s'effraya; il n'ignorait pas où les disgrâces menaient ordinairement. La lettre fatale fut reniée et les lenteurs du siége rejetées sur les mauvais vouloir du général de l'armée d'Italie. Barras, en outre, fit adresser à la convention par les administrations marseillaises et par le club, qn'il faisait mouvoir à son gré, des sollicitations en sa faveur. Cet homme à grand caractère, disait-on, était seul capable de régénérer radicalement le Midi; mais toutes les intrigues du monde n'auraient pu sauver Barras s'il n'avait pas eu d'autre sauvegarde.

Les proscriptions du 31 mai avaient augmenté la

puissance et multiplié les ennemis secrets de Robespierre. Danton, leur chef, était l'ami de Barras. Robespierre ne voulant pas ajouter, au parti qui travaillait à le renverser, une chance de plus en rappelant Barras à Paris, fit décider que le futur héros du 9 thermidor resterait à son poste, ainsi que Fréron. Les deux proconsuls rentrèrent en faveur, et l'harmonie se rétablit entre les méchants aux dépens des bons, comme il arrive toujours.

Avant Barras, toutefois, le sang avait coulé. Dès le 29 août, M. Pierre Laugier, président du tribunal populaire des sections, et M. Jean-Baptiste Vence, nommé à Bourges par les royalistes, avaient payé de leur tête leur noble dévouement. L'échafaud des assassins fumait encore. M. Laugier, vieillard méthodique et lent, avait été surpris aux environs de Notre-Dame-du-Mont; il se préparait à l'exil; son compagnon avait été rencontré en pleine mer par des bateaux croiseurs. Livrés à une commission militaire, mis hors la loi par la convention, l'identité constatée, ils furent condamnés à la mort qu'ils subirent courageusement à la plaine. M. Laugier, sententieux et compassé, avait vécu dans une sorte d'isolement philosophique par amour pour l'indépendance, son unique passion. Homme de calcul et de bon sens, profondément versé dans la jurisprudence et les usages mercantiles, M. Laugier était l'oracle des négociants, et ceux des membres du comité insurrectionnel qui avaient fait l'expérience de sa capacité avaient voulu l'avoir auprès d'eux. Faiblesse ou vanité, M. Laugier, quoique sans ambition, céda et se perdit; il mourut en stoïcien, ennuyé de la vie, doutant de tout, hormis de la miséricorde divine. Le jeune Vence,

impatient de donner l'essor à ses talents naturels, et séduit par la perspective de l'affranchissement de son pays, s'était livré sans réserve à ce double entraînement avec l'inexpérience de son âge et sans y faire entrer des projets d'une fortune dont il n'avait pas besoin. L'assurance modeste de son maintien, le vif éclat de son teint et le calme de son regard, en marchant au supplice, touchèrent ses bourreaux eux-mêmes. Moins célèbre, aussi beau, aussi spirituel, aussi malheureux que Barbaroux, Vence eut sur son compatriote l'avantage d'une âme exempte de tout mauvais levain.

L'insurrection sectionnaire avait barré le passage à la loi des suspects, rendue le 12 juin, et dès lors exécutée partout hors de Marseille. Barras et Fréron, enfin maîtres du terrain, se hâtèrent de la mettre en vigueur. L'émigration avait laissé un grand vide dans les hauteurs de la bonne population; il en restait assez, néanmoins, pour rassassier les proconsuls qui, pressés de ressaisir les bonnes grâces de la convention en exagérant ses ordres, englobèrent dans la qualification banale d'ennemis du peuple les honnêtes gens de toutes les classes. L'espace existant ne suffisant pas, à beaucoup près, pour loger tant d'hôtes à la fois, diverses maisons religieuses, tombées dans le domaine public par l'expulsion de leurs propriétaires, furent converties en bastilles; l'ancien pensionnat des Frères, établissement qui avait doté le commerce et les arts de tant de sujets utiles, eut les honneurs de la primauté (1).

(1) La maison des Frères de la porte Saint-Victor avait été achetée comme propriété nationale, par un ancien maître ès-arts, de-

Pendant la lune de miel de la détention, les visites étaient tolérées dans la maison d'arrêt de la porte Saint-Victor; des abus s'y glissèrent et la chronique scandaleuse recueillit, en riant, certaines rencontres fort singulières. L'amant ou le mari volage furent surpris en flagrant délit d'infidélité par la femme jalouse. Les rixes s'envenimant, quelquefois on en venait aux vois de fait et les bonnets en lambeaux restaient en trophée sur le champ de bataille.

Ces querelles de ménage scandalisèreut Barras qui, certes, n'était pas un Hippolyte; il y trouva, du moins, un prétexte pour isoler les détenus. Au fond, la maison ne lui paraissait pas assez close; les ouvertures sur la Corderie qui n'étaient pas toutes grillées pouvaient favoriser les projets d'évasion, et en effet, un prisonnier, fortement conpromis, venait de s'échapper par là. Cet événement décida le méticuleux conventionnel à faire transvaser les prisonniers de la maison des Frères dans les bâtiments du collége de Belsunce, où naguère le comité général des sections avait eu ses bureaux, et l'aristocratie en jupon fut condamnée à repeupler le local vacant; il y eut des femmes suspectes en politique; mais on n'outra pas la mesure.

Après dix mois de clôture passés d'une manière fort

venu secrétaire général du département. Le nouveau propriétaire ayant prêté, sur l'invitation des maîtres, les corridors de son acquisition, se retira dans les appartements situés au couchant, qu'on sépara par des cloisons du reste de la maison. Cette séparation ne fut pourtant pas tellement absolue, qu'il ne pût s'établir quelques communications entre les détenus et le propriétaire, communications, du reste, bienveillantes. Les femmes, surtout; reçurent de madame G..., toutes les attentions, tous les petits services qui dépendaient d'elle, et M. G., qui n'était pas de la trempe de son ancien rival en belle écriture Chompré, fermait les yeux avec complaisance.

supportable, quant au physique, les femmes furent presque toutes rendues à leur famille. A dire vrai, un acte d'accusation sérieux contre les prisonnières n'aurait pas été chose facile, même à l'accusateur le plus ergoté. Correspondances interceptées, parentelle d'émigrés, coups de langue, mépris des sans-culottes et autres peccadilles tout aussi futiles, tels étaient les griefs imputés. Il est vrai qu'il n'y avait pas de grand nom dans le catalogue. Par exception, une dame de sainte mémoire, sœur de M. Laurent, ancien receveur du clergé, fut livrée à l'échafaud; le voisinage de la *Cavale* lui valut la palme du martyre.

Le changement de domicile ne tourna pas à l'avantage des détenus. La maison de St.-Jaume manquait d'air et de jour; du moins elle était spacieuse. Une agglomération de quatre cents individus ne s'y trouvait pas excessivement gênée.

L'ancien monastère des Clairistes, situé au nord de la ville reçut la même destination: c'était un vieil édifice étroit et délabré, mais on y jouissait du grand air. A chaque coup de filet, de nouveaux habitants tombant en foule à Sainte-Claire, l'encombrement devint insupportable à l'arrivée du contingent départemental, car le sans-culotisme de village n'y allait pas de main morte. Avec le temps qui adoucit toutes les prisons, chacun s'industria, tous les coins de la maison furent occupés, jusques à la charpente qui couvrait l'église: un mauvais plaisant honora ce gîte aérien du nom de la *Montagne*; et le nom lui resta. Le couvent des Carmélites n'était pas en meilleur état que celui de Sainte-Claire, et de plus la place y manquait; en revanche on y jouissait du soleil méridional, ce

qui n'est pas à dédaigner quand on souffre. Cette maison fut ouverte la dernière.

La prison du Palais-de-Justice, obscure et mal saine, renfermait les grands coupables, c'est-à-dire, ceux qu'on avait jugés d'avance ; ils étaient là plus à portée des bourreaux. En vérité, ceux qui jadis donnèrent si peu d'espace aux prisons de Marseille ne prévoyaient pas les péripéties révolutionnaires. A la fin de l'année, quinze cents pères de famille étaient sous les verroux.

Les apprêts de la terreur enlevaient Fréron et Barras au siége de Toulon. Ils s'étaient établis dans l'hôtel Borély (1) de la rue Vacon déserté par ses maîtres. Les deux satrapes y trônaient tour à tour, insultant à la misère publique par la somptuosité de leurs festins. Là regnaient toutes les mauvaises passions de l'homme. Fatal contraste ! les joies de l'orgie au salon, les tourments de l'attente dans la pièce voisine ! Serait-il vrai que parmi les solliciteuses il s'en trouva qui, par un effort criminellement sublime, trahirent le devoir pour conserver le mari.

Un décret de la convention, établit dans les grandes villes des comités de surveillance sur le modèle parisien. L'institution avait deux objets ! Peupler les prisons et faire des orphelins (2). Barras et son collègue n'étant pas trop contents des membres en exercice les congédièrent comme des laquais et en prirent d'autres. Parcourons cette galerie de grands hommes. Au premier rang le marin Revest, l'homme au mouchoir sanglant du 21 janvier : sa taille

(1) Aujourd'hui démôli.

(2) Le titre de salut public appartenait exclusivement au comité siégeant aux Tuileries, car il était roi.

était épaisse et courte, son œil menaçant, sa parole dure, sa démarche grave; à sa suite le commissionnaire des rouliers Cayol, surnommé colère; la fureur était son état normal; Mouren, commis de courtier, dit le beau Mouren par antiphrase, méchant à froid et d'une rare incapacité; le barbouilleur Giraud dit *pinte-pati*; le créole Peyre-Ferry fils; Souche, le Marat du numéro un; Donjon, enfant de chœur, gratte papier, enfin notaire; ce n'était ni le plus atroce ni le moins rusé de la bande; Rimbaud, Guérin, êtres obscurs; et brochant sur le tout, le célèbre Morin Raton, gamin de trente ans, au teint de sang, au poil roux, querelleur, dissipateur et fils ingrat (1). On frémit en songeant que de pareils garnements disposaient de la vie et la liberté des meilleurs citoyens d'une ville abandonnée de Dieu.

Il y avait au centre du cabinet noir une longue table recouverte d'un tapis bleu sur laquelle gisait un registre dont la couverture aux trois quarts usée témoignait de son service; c'était le journal des proscriptions. Ce livre fatidique était ouvert à toute heure du jour et de la nuit aux délateurs, officiels ou non (2). Le lugubre recueil, après avoir passé tous les matins sous les yeux des habitants de l'hôtel Borely, déterminait l'application des mandats d'arrêt de la journée et réglait le nombre des assassinats juridiques.

(1) Morin Raton a survécu à sa renommé : il avait pris un magasin de cotonnade sur la Canebière, où il est mort dans l'obscurité.

(2) La haine, l'envie et la jalousie de métier engendraient cent fois plus de dénonciateurs que l'enthousiasme jacobin. De là, l'emprisonnement de la petite industrie. La majorité dans les maisons d'arrêt était composée d'artisans.

Le personnel du tribunal révolutionnaire répondait à tout le reste. Le triste maître d'école Maillet cadet, président; l'ex-oratorien Giraud, accusateur public; deux juges à l'instinct de vautour, et Chompré pour greffier, composaient cet aréopage sanguinaire. Avec des compères si bien choisis, les têtes ne tenaient plus que par un fil.

Tant que les Lyonnais résistèrent, les arrestations de Marseille furent partielles et au choix. Les conventionnels reculaient encore devant les grandes fournées. A chaque capture, les esprits légers s'aveuglant sur eux-mêmes, s'épuisaient en raisonnements sur le compte du capturé. On a pris un tel, quoi d'étonnant? Il avait été officier dans la garde nationale, soldat contre Cartaux, motionnaire à la section; c'était ceci, c'était cela, et le raisonneur se comparant complaisamment à celui qu'on venait d'enfermer s'endormait sur les deux oreilles. Le lendemain il allait coucher en prison.

Parmi ces alarmes, le club poursuivit glorieusement sa carrière; le vandalisme y coulait à pleins bords. On ne pensait plus ni à Barbaroux ni à Rebequy; ils étaient malheureux. On ne sait à propos de quoi la tribune un jour tira leur nom de l'oubli. Anathème aux hommes du 31 mai, s'écrièrent en chorus ceux là même qui jadis ne juraient que par eux! Le vent était aux démolitions; un clubiste de l'école de Fréron demanda que le domicile du couple girondin fût rasé; proposition du reste qui n'eut pas de suite. Rebequy se trouvait alors à Marseille, repoussé d'asile en asile comme un pestiféré, l'infortuné venait de recevoir congé de son hôte effrayé. Ce dernier trait de la fortune, joint aux malédictions de la rue Thu-

baneau, ayant tout-à-fait démoralisé le pauvre Rebequy, il alla se jeter dans le bassin du port. Il faut en convenir, celui qui avait voté l'appel au peuple, au rebours de son démon familier, méritait un meilleur sort ; il y avait de l'énergie et de la droiture dans ce caractère là.

Barras et Fréron pelotaient en attendant les grandes scènes de la terreur ; ils ordonnèrent la réclusion des filles publiques. Puritanisme menteur, jonglerie toute pure ; le grappin n'atteignit que le rebut de la prostitution qu'on mit en fourrière aux anciennes repenties. La détention fut courte, attendu qu'il fallait fournir la portion congrue aux vestales du coin du Reboul, et qu'il fut d'ailleurs impossible d'établir la paix dans la communauté. Les courtisanes en robe de soie trouvèrent des sbires compatissants et des protecteurs en crédit ; elles prirent le tablier à bavolet, abaissèrent leur coiffure et furent qualifiées de couturières.

Vers la mi-octobre, le calendrier végétal devint obligatoire. L'ère nouvelle commença par la seconde année ; c'était, pour ainsi dire, réaliser l'idée de ce directeur de spectacle, qui ne voulait pas de premier bal masqué. Les mois romains furent débaptisés et disloqués. L'antique semaine, cette contemporaine de la création, tomba dans la disgrâce des républicains ; la décade usurpa brutalement sa place, et la milice céleste s'éclipsa devant les raves et les choux. Toutefois, les anciennes institutions subsistèrent en secret dans les familles pieuses et sensées. Qui pis est, l'Europe refusa tout net de reconnaître la substitution ; elle est devenue moins difficile.

Dans la pensée de Barras, les cloches narguaient la ré-

volution, et leur permanence au centre des ogives semblait prédire un futur réveil. Le sage économiste réfléchit aussi qu'on pourrait utiliser la matière. Haro sur les cloches ; on les mit à terre. Les plus belles passèrent en Italie, où la religion leur rendit la voix ; on convertit les autres en monnaie de billon, sans oublier d'en extraire au préalable l'alliage d'argent. Les petits profits sont les plus sûrs, dit la sagesse. N'entrait-il pas d'ailleurs dans la politique régnante d'effacer jusqu'aux apparences du catholicisme, et la disparition des cloches n'était-elle pas, après tout, la suite inévitable de la clôture des églises ?

L'ostracisme du clergé constitutionnel, devenu suspect comme tout le monde, ayant suivi de près l'occupation républicaine, toutes les églises de Marseille avaient été fermées sans exception, comme en temps de peste. Celles où les sectionnaires s'étaient assemblés furent condamnées plus tard à la démolition (1). Quelques-unes pourtant échappèrent à la pioche. Les Augustins, fréquentés par la marine, restèrent debout ; les Recollets devinrent un grenier à foin, on n'en abattit que le beau cloître et le clocher élégant ; on respecta les églises des vieux quartiers, vu que le sans-culotisme inconséquent et bizarre de la populace des Carmes n'aurait pas vu de bon œil ses cloches partager le sort commun. Marseille, du moins, ne donna pas l'exemple des profanations commises presque à ses portes.

(1) La religion s'était réfugiée au sein du foyer domestique comme dans un sanctuaire ; car le malheur extrême ramène l'homme à celui qui frappe et qui sanctifie ; et quel temps plus propice aux élans vers le ciel que celui où la mort sanglante était assise sur le seuil de chaque porte.

Dans une petite ville des environs, une bande de scélérats sans pudeur fondit sur la paroisse et la dévasta. Un de ces misérables, à bout d'abomination, escalada le maître-autel, et, la brute fanfarone, s'accroupissant... *ventrem exoneravit.* L'énormité du sacrilége frappa de stupéfaction ses partenaires eux-mêmes : il n'en reçut, au lieu d'éloges, que des malédictions, et les huées de la population le poursuivirent jusqu'au gîte. Bourrelé de honte et de remords, il mourut la nuit suivante d'apoplexie. Laissons là ces turpitudes, nous trouverons plus loin des consolations inattendues.

Par une belle journée d'automne, l'amateur des longues promenades pédestres se dirige vers les hauteurs qui séparent de l'ouest à l'est, jusqu'au port de Bouc, la rade de Marseille et l'étang de Berre. Après trois heures de marche sur un plateau semé d'arbustes aromatiques et de genêts sauvages, l'œil découvre tout à coup avec ravissement une large et riante vallée que parent dans tous les sens des vergers d'oliviers, d'amandiers et des vignobles à perte de vue. La côte demi-circulaire s'élève en amphithéâtre et fournit à des milliers de grasses brebis, paissant à l'abri du vent du nord, un excellent pâturage, salé par les émanations maritimes (1). C'est la vallée du Rove.

Cette fertile campagne appartient presque en entier aux héritiers de Fortuné Gouirand, nom commun dans le pays. Ce riche propriétaire était fils de laboureur et laboureur lui-même. Vingt valets, ses égaux, travaillaient

(1) Comme chacun sait, la saveur du laitage du Rove est exquise.

à son champ; il n'en était que le chef. Les enfants de Fortuné sont encore aujourd'hui pâtres et cultivateurs, comme leur père, avec vingt-cinq mille francs de revenu net.

Sur le coteau du midi, s'élève le village qui contient mille à douze cents âmes. Les maisons sont pauvres, comme les habitants; toutefois l'extrême indigence y est inconnue, parce que l'intempérance et la fainéantise en sont bannies. Ajoutez que la piété filiale envers la vieillesse et les infirmités y est inépuisable, car la piété filiale est une vertu de hameau; à la ville, elle ne sera bientôt plus qu'un ridicule.

Dans cette contrée aimée du Ciel, la population entière se réunit le dimanche à l'église; les absences sont rares; les récidives déshonorantes, et les cérémonies touchantes, dans leur simple appareil (1). Ce coin de terre privilégié sortit de la révolution vierge de scandale. Le prêtre mis en lieu sûr, l'église fermée, le Rove attendait en paix la fin de l'orage.

Au couchant de la vallée et à la distance de cinq cents pas environ du hameau, la nature et le temps ont creusé des cavernes dont l'entrée n'était guère connue que des

(1) « Nous avons passé la nuit de Noël en prières aux pieds des autels, nous disait le bon abbé Mourre; je me croyais en paradis » Le saint homme ajoutait pourtant : « Si la dévotion sincère, si la conduite chrétiene de ses paroissiens constituent le bonheur d'un curé, celui du Rove est certainement le plus heureux des hommes ; mais si le pasteur a le moindre penchant à la sensualité, s'il aime le confort, comme on dit, je crois, aujourd'hui, la tâche sera rude, les rustres qui l'entourent considèrent les prêtres comme des êtres surnaturels, qui ne doivent songer qu'aux choses d'En-Haut.

indigènes et du petit nombre de curieux qui les visitaient de temps en temps; il fallait un bouleversement social pour que des hommes civilisés s'estimassent heureux d'y habiter. Trois ou quatre proscrits marseillais d'une classe distinguée, errant depuis plusieurs jours à l'aventure, talonnés par la mort, arrivèrent enfin sur les terres du Rove. Les travailleurs de la campagne s'empressèrent autour d'eux, et leur indiquèrent la grotte voisine comme un asile inaccessible. Ils y furent conduits, et faisant de nécessité vertu ils en prirent possession; des compagnons d'infortune étant survenus, environ vingt troglodites se trouvèrent en société dans l'antre du Rove à la garde de Dieu. On s'arrangea comme on put, la nécessité est industrieuse; grâces au bonnes gens du pays on eut quelques meubles, des vivres en abondance; en un mot l'hospitalité du souterrain perdait tous les jours de son étrangeté. On pouvait du moins s'y endormir sans trop redouter un brusque réveil. Crainte de surprise, la compagnie faisait bonne garde; un factionnaire de soixante ans stationna plus d'une fois au bivouac en pantoufles et en robe de chambre. Mais qu'était-il besoin de sentinelles, la population n'était-elle pas nuit et jour sur le qui vive? La religion de son côté, cette sœur des malheureux, répandit des trésors d'espérance et de résignation sur la colonie; un prêtre courageux vint de temps en temps dire la messe et distribuer le pain des forts (1).

(1) Les pèlerinages au Rove de l'abbé Jaubert et de son ami l'abbé Reymonet, au corps grêle, à l'âme ardente, ne datent que de la persécution fructidorienne. C'est dans le pays du nouveau Jessen que l'Hercule du sacerdoce abjura solennellement ses erreurs, la scène fut, dit-on, des plus pathétiques. On a prétendu que

Deux mois se passèrent ainsi ; mais l'atmosphère de Marseille s'assombrissait tous les jours ; des bandes de maraudeurs ayant été lancées dans toutes les directions, il était difficile d'échapper toujours à un pareil acharnement. Conduits par des guides sûrs à la plage de l'Estaque, les fugitifs y trouvèrent une embarcation génoise qui les transporta sans accidents à bord de la félouque du large.

l'ostentation n'était pas étrangère à l'héroïsme religieux de l'abbé Jaubert, tranchant de l'apôtre ; que ce cœur intrépide aimait les chances périlleuses de l'apostolat, comme le matelot aime les tempêtes ; et quant à sa conduite ultérieure, que ses actions n'avaient pas toujours été conformes aux règles de la prudence, et qu'il fut quelquefois la dupe d'une charité trop crédule. Mais on ne pourra contester à l'abbé Jaubert d'avoir rendu d'éminents services à la religion pendant les mauvais jours.

CHAPITRE SIXIÈME.

De 1793 *à* 1794.

—

SOMMAIRE.

Considérations politiques. — Chute de Lyon. — Il est débaptisé. — Recrudescence d'emprisonnements. — Les délateurs. — M. Honoré Maïsse. — M. de Mazargues fils. — M. Eyguesier des Tourres. — M. Bouquier. — M. Lieutard. — M. Tarteiron. — M. Samatan. — Son patriotisme éclairé. — Bernard Mégy. — Apogée de la terreur. — Maillet et Giraud destitués. — Leur défense. — Démolition des édifices publics. — Granet blâme les démolitions. — Panique des maisons d'arrêt. — La commission militaire de Brutus. — Ses mesures atrocement sanguinaires — Condamnation prononcée du haut du balcon du Palais. — Le capitaine Tassy. — Le raffineur de sucre Giraud. — La populace. — Pièces retrouvées aux archives d'Aix. — Les prêtres orthodoxes condamnés. — Les assermentés — Condamnations capitales acumulées. — Les notabilités protestantes de Marseille. — Le banquier Etienne. — M. Gallicy. — Le courtier Guilhermy. — L'avocat Lavabre. — M. Chegaray de Bayonne. — Episode de Ste.-Claire.

—

De tous les contre-temps essuyés par les Marseillais, l'isolement de Lyon fut le pire. Avec la participation de cette ville, la guerre départementale pouvait devenir sérieuse. Quelques bataillons sortis de Lyon pour renforcer les Nîmois maîtres du pont St.-Esprit, et, de concert avec eux, délivrer l'armée marseillaise neutralisée dans Avignon, auraient probablement empêché Cartaux de s'interposer. Reconnaissons toutefois que si les Lyonnais s'isolèrent ils y furent contraints par la nécessité. Les forces des partis étaient balancées dans la ville, car les patriotes modérés ne s'étaient réunis aux royalistes que

dans l'intérêt de leurs propriétés; le reste de la population était hostile. Les vents révolutionnaires soufflant de l'est, s'étaient infiltrés dans les masses ouvrières (1). Il fallait songer avant tout à tenir en respect une fourmilière de prolétaires sans travail, et mal conseillés par la faim; Lyon, d'ailleurs, était menacé lui-même d'une attaque. Dans de pareilles conjonctures, pouvait-on secourir autrui? Lyon soutint un siége, glorieux sans doute, mais toute l'habileté de Précy, toute la vaillance de ses compagnons, ne pouvaient tout au plus réussir qu'à retarder de quelques jours une catastrophe inévitable. La situation topographique de Lyon en rend la défense à peu près impossible lorsque les hauteurs du nord et le cours des deux rivières sont au pouvoir de l'ennemi. Une chance restait, l'apparition soudaine de vingt mille Allemands. Certes, le moment était propice et le succès de la diversion presque assuré, et pourtant c'eût été folie que de l'espérer. L'inconcevable campagne de 92 avait donné le vertige à l'Europe; la montagne resta stérile après l'accouchement.

Lyon tomba le 19 octobre; Marseille en frémit, elle prévoyait trop bien que, dans l'ivresse de la victoire, les satellites de la convention allaient mesurer sympathiquement leurs fureurs sur celles de Couthon et de Collot-d'Herbois. L'assemblée ouvrit la scène en débaptisant la ville subjuguée. Lyon n'exista plus sur la carte

(1) Le royalisme si vigoureux sur les bords de l'Océan breton, refuse de s'acclimater au pied des Alpes, bien que la latitude soit la même; c'est peut-être que les provinces de l'Ouest sont françaises par essence, tandis que la frontière opposée ne l'est que par accession.

républicaine que sous la dénomination de *commune affranchie*, comme Marseille devint plus tard la *ville sans nom*, et Toulon *port de la montagne*. Noble et vieille Marseille, des assassins sans gloire essayèrent de tuer ton nom, comme si ce nom consacré par vingt-sept siècles pouvait jamais mourir!

Les conventionnels régnaient en tyrans. Le mode des emprisonnements isolés, usité jusqu'alors, leur paraissant trop lent, ils adoptèrent alors le moyen expéditif des fournées; c'était pourtant par des arrestations au choix que les portes des prisons s'étaient ouvertes vingt fois par jour sur l'exhibition de mandats d'arrêt qui n'émanaient pas tous de la même main. La besogne ayant été divisée, chaque mandataire en faisait sa part; c'était la légalité du cahos. Au milieu de cette meute lâchée sur l'élite des habitants, la commune en particulier fit montre d'une servilité d'animal domestique poussée jusqu'à la stupidité. L'agent national Lejourdan s'était-il endormi? Un ordre supérieur commande l'arrestation de Rigordy, tout court. Grand fut l'embarras, il y avait à Marseille quatre hommes de bien de ce nom; lequel des quatre demandait-on? Pour ne pas se tromper et faire diligence, on happe le quatuor sauf éclaircissement. Or, il existait un cinquième Rigordy, c'était précisément celui qu'on voulait avoir; il avait pris la clé des champs. Le nom de Hugues avait sept homonymes; on les mit tous sous les verroux; l'ordre ne s'adressait qu'au plus riche, M. Hugues l'aîné, dont la fortune était proverbiale. Les municipaux ne le comprirent pas.

Les emprisonnements par fournées donnaient moins de

souci. Au milieu de la nuit, un pêle-mêle de soldats et de gardes nationaux déguenillés investissait une île de maisons, des sbires tiraient à tour de bras la sonnette proscrite. On ouvrait, et les chercheurs d'aristocrates se précipitaient en foule dans la chambre à coucher du maître qu'on y trouvait ou qu'on n'y trouvait pas. Dans le premier cas, on lui donnait à peine le temps de s'habiller et de faire ses adieux à sa famille éplorée. Dans le second cas, le porteur d'ordre, obligeant l'épouse à se lever, cherchait à découvrir une double empreinte dans le lit conjugal. Insolence gratuite, attendu que la classe en péril couchait habituellement hors du logis. Ces perquisitions nocturnes éveillaient à la fois plusieurs quartiers. La chasse finie, on entassait à l'Hôtel-de-Ville le produit qui s'éleva plusieurs fois jusques à deux cents captures, les suspects restaient là jusqu'au jour : on répartissait ensuite les groupes dans chaque prison. Les visites domiciliaires étaient un appendice de ces grands coups de filet. On les renouvelait à de courts intervalles, mais soit par la négligence des visiteurs, soit par la vigilance des visités, ce genre de récolte était fort ingrat, ce qui importait peu, puisque toutes les prisons regorgeaient d'habitants.

Les délateurs de profession indiquaient au doigt le domicile marqué de noir. Lors de la comparution au tribunal-bourreau, ils étaient là aussi en qualité de témoins à charge, entassant absurdité sur absurdité, contre l'innocence et le malheur. Qui nous dira le nombre de pères de famille tués par la langue d'aspic du ferblantier Roybon? L'existence d'un honnête homme était insupportable à ce

monstre. Un voisin, un confrère, un citoyen quelconque jouissant d'une bonne renommée, et assez malheureux pour être connu du tigre de la place Neuve, était un homme perdu, s'il ne se tenait pas soigneusement hors de la portée de ses griffes.

Nommerons-nous le râpeur du tabac Chieusse ou Chiousse, âne enragé qui ne savait ni lire ni écrire. Il fallait voir jadis l'attitude de cet infâme jongleur à l'église; signes de croix, extases, génuflexions, rien n'y manquait. Le Laméla de Gilblas eut été un écolier auprès de lui. Le camarade de don Raphaël n'était du moins qu'un rusé filou, son singe était à la fois voleur et assassin (1).

Un scélérat, le savoyard, ancien porteur de chaises, Pourcel ou Pourceli (2), faisait le métier de délateur dans le riche quartier de Saint-Ferréol; il y avait équipollence entre le fonctionnaire et les fonctions. La figure ignoble

(1) M. Honoré Maïsse, ancien boulanger enrichi, excellent homme, en dépit d'un caractère inflammable, ne sachant pas le moins du monde contenir son indignation en présence du méchant, est jeté à Brutus pour qu'il le dévore. Le vieillard, tremblant d'effroi, balbutie une défense adressée à des antropophages. Une voix sortie de la fosse aux lions, c'est-à-dire du milieu des bandits crottés de l'auditoire l'interrompt, le contredit, l'accuse de mensonge, l'accable d'imputations atroces, mensongères! c'était la voix glapissante de Chiousse. Citoyen Chiousse, s'écrie l'infortuné Maïsse au désespoir, que vous ai-je fait pour me déchirer ainsi, *ché vous aï fa ?* Chiousse se tut. Brutus répondit à sa place par une sentence de mort.

(2) Le régicide Granet, à son retour de Paris, s'étant débarrassé de sa femme légitime par le divorce, épousa la fille de Pourcel, jeune personne médiocrement belle. Il avait quitté, pour plaire à sa fiancée la carmagnole et le bâton noueux, et s'était vêtu en muscadin, sans préjudice du bout de l'oreille. Granet, qui était alors maire du 3e arrondissement, conduisait au théâtre et partout sa conquête, et l'on disait : Voilà Monsieur et Madame Granet!

du goujat portait l'horreur avec elle. Cet abject instrument saisissait les gens, comme son ami le bourreau les égorgeait, sans les connaître.

Parmi les détenus des premières levées, on comptait les noms les plus recommandables: le fils unique de l'ancien maire, M. de Mazargues, était du nombre. On avait incendié le château de son père absent; grief immense: on avait manqué le chef de la famille, on s'acharna contre son héritier. La simplicité de mœurs, la douceur de caractère, la nullité politique ne préservèrent pas le bon Mazargues: c'est à son nom qu'on en voulait. On l'assassina pour ne plus entendre parler de lui. Il avait assisté à l'enterrement du club: tel fut le pretexte de sa condamnation. Son voisin, M. le marquis de Glandevès Nioselles, vivait dans une retraite honorable des débris de l'ancienne fortune de ses devanciers; sincèrement religieux et philosophe dans la véritable acception du mot, il fuyait les affaires publiques avec autant de soin qu'un de ses ancêtres en avait mis à s'y plonger. Néanmoins, M. de Nioselles fut arrêté presqu'en même temps que M. de Mazargues, qu'il suivit de près à l'échafaud. Avec lui s'éteignit la branche marseillaise d'une des plus anciennes maisons de Provence. Les révolutionnaires désignaient dérisoirement le noble marquis par son nom patronymique de Feraud.

M. le chevalier d'Eyguesier des Tourres, ancien capitaine de vaisseau, vieillard valétudinaire sans fortune, vivait à l'étroit, surtout depuis la suppression de sa pension de retraite, dans le vieux et pittoresque château dont il portait le nom. Evitant le monde, il n'avait pas mis les pieds à Marseille depuis la révolution. Populaire,

charitable malgré sa gêne, le bon chevalier jouissait dans la contrée de la considération, de l'affection respectueuse des honnêtes gens; la canaille le craignait. Guerre au patronage féodal! Une escouade de va-nu-pieds vint arracher M. de Tourres au coin de son feu. D'où venait le coup? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que le propriétaire des Tourres avait un frère à peu près fou, jadis abbé, plus tard jacobin (1).

A la nouvelle de l'arrestation de M. des Tourres, le voisinage s'émut. La population rurale de Saint-Antoine, reconnaissante, parut devant Barras en suppliante. Le conventionnel, feignant la mansuétude, accorda la demande. M. des Tourres revit son foyer pour ne plus en sortir. Il est probable que Barras se rendit, dans cette circonstance, bien moins à l'humble supplique du hameau qu'au souvenir d'une connaissance faite dans la guerre d'Amérique où le capitaine des Tourres s'était couvert de gloire. La gent conventionnelle n'avait pas plus d'entrailles que d'oreilles.

M. Bouquier, sortait de la noble et loyale famille qui se trouve placée dans le plus beau jour, pres-

(1) Quelques années après la révolution, une bande de malfaiteurs s'introduisit nuitamment dans le manoir des Tourres. Le vieil officier de marine, éveillé par les cris de son seul domestique, vient se placer à demi-vêtu, un fusil double à la main, vis-à-vis la porte de sa chambre fermée à double tour. Enfoncez la porte, dit-il aux assiégeans, avec l'énergie guerrière de son premier métier. Les drôles ne l'osèrent pas, et firent bien; car ils auraient fort mal passé leur temps. Le domestique, échappé de leurs mains, sonna la cloche d'alarme, se précipita d'un toit peu élevé, courut chercher main-forte, et le siége fut levé. Médisance ou calomnie, le bruit courut que l'abbé dirigeait l'attaque en personne.

qu'à chaque page des annales marseillaises du moyen-âge. M. Bouquier était digne de ses aïeux, c'est assez dire qu'il pensait comme tous les hommes de bien sur les monstruosités révolutionnaires, et qu'il ne craignait pas de penser tout haut. Un caractère aussi tranché ne pouvait être épargné. L'emprisonner et l'envoyer à la mort, ce fut l'affaire de quinze jours. Vers la fin de septembre, M. Bouquier périt, lui troisième, à la Plaine Saint-Michel. Après lui, la hache homicide descendit à la place Royale, sur le même carré où l'arbre de la liberté fit, trente-sept ans plus tard, une courte et honteuse apparition (1).

L'industriel au pied-bot, M. Lieutard, homme de franchise et de probité, avait pris bénignement la révolution au sérieux; il rêva le retour de l'âge d'or. Dans son enthousiasme patriotique, il crut qu'un bon citoyen devait concourir de toutes ses facultés à l'œuvre d'une régénération imaginaire. O vanité, que de malheurs n'as-tu pas causés! A de fortes études, M. Lieutard joignait un remarquable talent d'improvisation, don du ciel, très différent de la routine des banalités. Il y avait dans M. Lieutard l'étoffe d'un excellent instituteur ou plutôt d'un puissant missionnaire; il avait pris, au rebours, le métier de fabricant de plomb à giboyer.

Lors des premières élections par le peuple, M. Lieutard devint officier municipal; il se distingua dans la sec-

(1) Les Bouquier ne sont pas éteints. Ils sont représentés à Bordeaux par un honorable magistrat retiré, et tous les Marseillais, quelle que soit leur opinion, considèrent et affectionnent le modeste épicier du Cours.

tion de la police par sa bonne judiciaire sur les petites choses et par ses chaleureuses sorties en présence de la dépravation éhontée. Ce que M. Lieutard voyait et entendait tous les jours autour de lui répugnant à son âme candide, ses yeux se désillèrent; il se repentit, déserta la mauvaise compagnie et se tint quelque temps à l'écart; les sections lui ayant fourni une merveilleuse occasion de donner un libre cours à sa faconde, il y tonna sans relâche contre les méchants; attentat irrémissible. M. Lieutard, jeté des premiers en prison, fut aussi l'une des premières victimes des vengeances républicaines. Il subit la mort en héros chrétien, s'oubliant lui-même pour prêcher à ses compagnons la certitude d'une meilleure vie. Bon Lieutard, que ta mémoire soit à jamais honorée (1).

M. Laurent Tarteiron, protestant peu zélé, Marseillais de la vieille roche, négociant riche et considéré, avait été porté sur la liste des émigrés par une erreur involontaire, puisqu'il n'avait pas découché d'un seul jour de sa belle maison de la rue Tapis-Vert. A grands coups d'assignats, il était parvenu à se faire rayer; le voilà bien avec son beau sauf-conduit dans la poche. Le digne homme n'avait oublié qu'une bagatelle : sa présidence de six jours à la section des Capucins; les jacobins se montrèrent plus mémoratifs.

Nous l'avons dit, M. Basile Samatan brillait parmi les sommités marseillaises de l'époque. Le retentissement de la maison Samatan vibrait dans tout l'univers commercial; la droiture, l'habileté du chef avaient fixé sur ce

(1) On prit pour le condamner le prétexte qu'il avait excité à prendre les armes contre la convention.

négociant d'élite une considération sans bornes. Au milieu de ses grands travaux de tous les jours, M. Samatan se préoccupait avec amour de la prospérité de sa ville natale et du bonheur de ses compatriotes. Tel nous avons connu ce personnage, lorsque la révolution vint désoler la France.

Le 27 octobre 1789, le conseil municipal de Marseille procéda, suivant les anciens usages, au renouvellement périodique de l'échevinat. MM. Samatan, Gimon l'aîné, Gabriel Merle et le fameux Etienne Martin, salué plus tard du sobriquet de *Martin-le-Juste* par Mirabeau, furent nommés; à peine avaient-ils pris possession de l'Hôtel-de-Ville que des troubles graves éclatèrent; le Parisien Chompré en était le principal instigateur. Sur les ordres du gouvernement, le grand prévôt, M. de Bournissac arrive; la tranquillité reparaît et Chompré va coucher à la citadelle. Les directeurs du patriotisme, irrités de la séquestration de leur premier sujet, essayèrent alors de circonvenir l'Hôtel-de-Ville pour en arracher un acte de faiblesse. Ils prient sur le ton de la menace les magistrats nouvellement élus d'aller demander en personne à M. de Bournissac la délivrance du prisonnier. Sans montrer la moindre crainte, le premier échevin, M. Samatan, répond à l'insolente requête par un refus positif exprimé de manière à faire comprendre à l'assistance qu'il n'en démordrait pas. Ses collègues n'eurent pas le même courage. M. Samatan indigné, envoya sa démission dès le lendemain, les trois autres chaperons suivirent immédiatement son exemple, les deux premiers par prudence peut-être, et le dernier par des inspirations

moins désintéressées. Le conseil municipal indiqua pour la semaine suivante une seconde élection qui n'eut pas lieu.

En 92, les subsistances devenaient rares; l'enthousiasme du bien public se réveille dans l'âme de M. Samatan. Tandis que le commerce étranger retire sa confiance aux négociants de Marseille, il n'hésite pas à compromettre sa fortune pour nourrir son pays; il donne partout des ordres sans limites, et bientôt une foule de navires chargés de grains sillonnent la mer à son adresse. Quatre chargements sont capturés par les croiseurs ennemis; les autres arrivent à bon port et, grâce aux soins de M. Samatan, Marseille a des greniers d'abondance. Vous le voyez, nous sommes aux antipodes du civisme du club, mais lorsque les vautours sont tout-puissants, les corbeaux sont les bons citoyens, et malheur aux colombes! Le dévouement et la générosité de M. Samatan, loin de trouver grâce auprès d'une faction jalouse et soupçonneuse, devinrent au contraire une des principales causes de sa perte. Les monstres, pareils en quelque sorte aux végétaux ingrats qui brûlent les terrains dont ils ont épuisé les sucs, dévorèrent sans pitié celui qui les avait nourris.

La révolution avait marché, portant dans son bagage l'inique loi du maximum. Le code du vol à la main, les frères et amis se font ouvrir les magasins de M. Samatan. Douze cent mille francs, valeur effective, de marchandises de toute sorte lui sont enlevés par enchantement. Attendez! le propriétaire n'aura pas à se plaindre, on lui a fait sa part: la moitié de la moitié; le lion a pris le reste. Cependant on découvre à Tarascon une insignifiante quantité de

laines qui n'a pas été déclarée; elle appartenait à M. Samatan, ce qui du reste ne fut pas démontré. Chercher à soustraire son propre bien au peuple souverain, le cas est pendable; haro sur le délinquant. Tel fut le pretexte de la première détention d'un homme irréprochable, Telle fut la première punition de ses services. Une défense appuyée sur l'absurdité de l'accusation et peut-être aussi sur des arguments d'une autre nature le rendit momentanément à sa famille. Liberté perfide dont la fin fut lamentable (1) !

M. Jean Payan, issu d'une famille considérable de la petite ville maritime de la Ciotat, avait commencé sa fortune à Cadix où il s'était marié à la fille d'un riche négociant du pays; spirituel, sémillant, magnifique, aventureux, M. Payan, définitivement établi à Marseille, trouva dans l'activité de son caractère et dans une imagination puissante le moyen de donner au commerce marseillais un développement tout nouveau. En 88, il essuya une très forte perte; il la subit honorablement. La révo-

(1) La famille Samatan est originaire du comté de Toulouse où elle a fourni plusieurs capitouls pendant le 13e et 14e siècle; Guillaume Samatan, natif de Castres, dans le comte de Toulouse, vint s'établir par mariage à Marseille, où il épousa Hélène de Barres, et c'est de ce mariage qu'est venue la branche qui se perpétue encore à Marseille, cette émigration est établie par son contrat de mariage du 6 janvier 1593, notaire Rigolet de St. Pons à Marseille.

Etat des institutions de Toulouse par Dumège 1844.

Capitouls du nom de Samatan.

En 1303 Arnaud de Samatan;
1306 Bernard de Samatan;
1314 Arnaud de Samatan;
1319 Le même;
1321 Bernard de Samatan.

lution arrivée, M. Payan, qui était doué surtout du génie des affaires, découvrit le premier les trésors enfermés dans la spéculation mercantile et dans les expéditions lointaines, sous le régime du papier monnaie qui par sa nature débile et sa dépendance des chances politiques, tendait incessamment à la dégradation. Excité par cette perspective, le hardi négociant met toutes ses voiles au vent, centuple ses ressources par la circulation financière du papier de service, en un mot, il fait tant et si bien qu'au bout des trois années qui précédèrent l'anéantissement de tout commerce, il possédait une très belle fortune. On a prétendu que M. Payan avait dans les premiers temps, manifesté quelque sympathie pour la nouveauté; ce qui est certain, c'est qu'il jugeait défavorablement la révolution, puisque toutes ses entreprises étaient calculées sur l'avilissement forcé des assignats. Lorsque les temps tournèrent à la tempête, M. Payan, absorbé par une liquidation compliquée, ne s'aperçut pas du danger; il fut arrêté. Toutefois il eut le bonheur ou l'adresse de se faire relâcher après quelques jours de prison. L'avertissement fut perdu; l'imprudent revint au travail. Ouvrant, enfin les yeux, il vit l'abîme, mais en vain, on le reprit; cette fois ce fut tout de bon.

M. Jacques Rabaud, notabilité commerciale du même ordre que les précédentes, réunissait à une merveilleuse capacité pour les grandes entreprises maritimes des mœurs douces et bienveillantes; la haute direction d'un commerce étendu, son obésité qui le rendait pesant, enfin son goût naturel pour la vie retirée l'avaient toujours éloigné des mouvements politiques de sa patrie adoptive; l'hono-

rable M. Rabaud était à Paris, où le comité des subsistances l'avait appelé en consultation dans le temps où Barras et Fréron châtiaient Marseille. La conduite circonspecte de ce père de famille inoffensif abrité par la demi-sauvegarde d'une mission spéciale, autorisait peut-être le négociant marseillais à se croire en sûreté sur le pavé de Paris. Illusion! Une dénonciation partie de Marseille accuse M. Rabaud d'avoir fourni les canons destinés à foudroyer la Jacobinière du numéro onze. S'il est vrai que l'artillerie des navires en désarmement fut employée dans une circonstance extrême, on peut affirmer, du moins, qu'on déplaça les pièces d'autorité à l'insu du propriétaire, et partant sans son consentement. Le négociant sans reproche fut pourtant jeté en prison, traduit au tribunal révolutionnaire et mis à mort sur cet unique et absurde grief.

Si nous descendons l'échelle sociale de quelques degrés, nous rencontrerons un cuisinier ambulant qui s'appelait Bernard Mégy. Le Mignot de la rue de l'Arbre était un empoisonneur, c'est un fait aussi incontestable que celui de son honnêteté; Bernard aurait été un être parfait s'il avait eu le sens commun; sa bouche était un moulin à paroles saugrenues; ayant pris les armes contre Cartaux, il n'avait eu du courage que jusqu'à Aix, d'où il revint au plus vite sur le prétexte qu'il avait laissé ses pigeons sans pâture. Un soir de septembre, à l'heure des chauve-souris, je rencontrai le bonhomme dans la rue Thubaneau. — Ah! te voilà; où vas-tu de ce pas? — Je vais me faire réarmer chez Négri. — Bernard, mon ami, tu vas faire une sottise suivant ton habitude; si tu veux m'en croire,

tu n'iras pas; Négri est un coquin qui te déteste, prends garde à toi. — Je parlais à un sourd. Je revois Bernard au retour, il était pâle et défait. — Et qu'est-ce? que t'a-t'on dit? — On m'a dit.... on m'a dit que j'allasse me faire réarmer dans l'autre monde. — Va t'en et cours te cacher. — Il n'en fit rien, niais qu'il était. Une semaine après, le pauvre cuisinier était guillotiné ni plus ni moins qu'un personnage d'importance.

Mais quel diable d'homme était ce terrible Négri? Le Piémontais Laurent Négri était valet de chambre de M. Roussier (1), receveur-général des fermes du roi. L'homme de finance avait été ruiné par les bienfaits de la révolution, et par suite une foule de petites gens qui avaient placé leurs économies dans ses mains, furent réduits à la besace ou peu s'en faut. Le domestique de M. Roussier avait un fils que son maître avait fait élever comme le sien propre. Or le jeune Négri avait marché sur les traces de son père le laquais, on pouvait, sans leur faire tort, qualifier les deux générations de scélérats fieffés. La sans-culotterie n'avait pas d'adeptes plus accomplis; Laurent Négri figurait le Cerbère parmi les dieux infernaux. Jetez des gâteaux à Cerbère, il en est friand. — Au surplus, les opinions religieuses et politiques de M. Roussier étaient fort énigmatiques; cet original, vivant comme un hibou, ne s'était pas laissé pénétrer, on parla de sa mort à quelque temps de là; comment mourut-il? c'est ce qu'on n'a jamais su au juste (2).

(1) Ce M. Roussier n'avait rien de commun avec le négociant de même nom, député à la constituante, père de M. l'ex-président du tribunal de commerce.

(2) Les tristes particularités qu'on vient de lire sont de deux

Depuis le milieu de septembre, jusqu'à la fin de l'année 93, le tribunal de Maillet avait expédié cinq cents jugements, condamné à mort cent soixante-deux pères de famille, renvoyé dans les prisons le plus grand nombre par précaution et prononcé de rares acquittements pour simuler l'impartialité. Cent soixante-deux têtes d'hommes étaient sans contredit une assez belle récolte pour que les maîtres pussent s'en montrer satisfaits. Avec des faucheurs affriandés aux larges exploitations, ce n'était qu'un sarclage insignifiant, du temps perdu. Suivant Barras, le tribunal existant aurait perpétué, par ses lenteurs, l'encombrement des prisons, et la république n'avait que faire de serviteurs paresseux; il fallait aux exterminateurs des sicaires de la grande école. On se débarrassa de Maillet et de l'accusateur public Giraud par une inculpation de fraude. On prétendait les punir, non pas d'avoir rançonné les riches, car c'était faire de l'égalité, mais d'avoir pris la bourse et laissé la vie, ou plutôt de s'être approprié une rançon dont ils frustraient le proconsulat, crime d'état au premier chef. Certains élargissements remarquables, le malaise habituel de l'ancien maître d'école, la rapacité proverbiale de son partenaire semblaient autoriser les soupçons. Sur quoi Barras et Fréron, se détournant un moment de la boucherie du champ de Mars de Toulon, destituèrent les juges de Marseille, or-

époques. La fin tragique de MM. Samatan, Payan, Tarteiron et Maïsse, appartenant à la commission militaire instituée par Barras, est mal placée dans l'ordre chronologique. La mémoire surchargée a fait courir la plume à son gré, les autres condamnations se rapportent à la première session du tribunal Maillet, c'est une irrégularité qu'il importe de signaler.

donnèrent leur arrestation et leur translation immédiate à Paris. L'arrêt du 17 nivose an 2, 5 janvier 94, était signé Barras, Fréron et Ricord (1) dont le nom ne figurait que pour la forme. Témoin de la chute inopinée de ces deux arcs-boutants, le club gronda, sans toutefois crier bien fort; l'étoile du club avait singulièrement pâli depuis l'apparition de Barras qui ne tint aucun compte des criailleries. Dans une défense froidement atroce, le président sous les verroux se fit un mérite, entre autres vanteries, d'avoir, en haine de Barbaroux et du fédéralisme, livré à l'exécuteur le jeune Allemand, secrétaire à Marseille, de Barbaroux (2), Guyon, ami d'Allemand, Corail, neveu de Rebequi, et Giraud, officiers dans l'armée départementale. Ces jactances ne réussirent pas, mais l'absolutisme du proconsul, pris en mauvaise part à la rue Saint-Honoré, contribua à préparer de loin la révocation des accusateurs et la réhabilitation des accusés.

Par un second arrêté, au bas duquel le conventionnel régicide Salicetti ne rougit pas d'apposer son seing, les édifices de Marseille où les sectionnaires s'étaient réunis furent condamnés à la démolition.

Barras et Fréron quittèrent enfin Toulon pour s'établir à Marseille. Les proscriptions prirent alors une effroyable intensité, sans préjudice des ruines dont Fréron revendiqua le monopole.

Les enfants gâtés veulent des hochets pour les mettre

(1) Ne confondons pas le conventionel régicide le Ricord du Var. avec Alexandre Ricord, de Marseille.

(2) Allemand était frère de l'abbé Allemand, de sainte mémoire. Il n'avait pas encore vingt ans en 94.

en pièces; Fréron en fit autant, il atteignit par la pensée et par l'action l'idéal de sa vocation érostratique; abattre vingt à vingt-cinq monuments, bagatelle pour le démolisseur par excellence, auquel l'appétit venait en mangeant, si nous osons nous exprimer ainsi. Il rêva dans un paroxisme de folie l'anéantissement définitif de Marseille, et l'idée sublime de combler le bassin du port avec la montagne de la Garde lui passa par la tête. Son collègue, d'une atrocité plus réfléchie, lui conseilla de s'en tenir à la lettre de l'arrêté (1).

L'antique basilique des Accoules, dont l'architecture hardie et les magnifiques vitraux étaient admirés à bon droit, fut rasée sans en excepter son église souterraine. Le levier et la pioche eurent le canon pour auxiliaire. Saint-Ferréol, fondé depuis un demi-siècle seulement, eut le même sort. Ce lourd bâtiment n'avait de remarquable que sa vaste enceinte et la superbe perspective de sa façade (2). L'élégante salle du concert bâtie sur le sol de la nouvelle bourse, l'église des Capucins, curieuse par la régularité de sa coupe et par la sévérité du style, celle des Minimes qui terminait si bien la large rue de ce nom, la Palud, jadis solitaire, aujourd'hui relevée sur un plan plus étendu, la chapelle du Petit-Séminaire, simple et

(1) L'extravagant projet de combler le port de Marseille se répandit dans les localités grandes et petites du périmètre; les fous et les méchants s'en réjouirent. Marseille ce sera nous, s'écriait la sottise : paroles incroyables, si nous ne les avions pas entendues! Que devient la Provence si Marseille s'en va, je vous prie ?

(2) Cette perspective au point de vue de la Canebière était peut-être moins solennelle, moins imposante, mais plus agréable à l'œil que celle de St.-Eustache vue du Pont-Neuf; les rues de Paris manquent d'air.

vulgaire comme une paroisse de village, presque tous les oratoires de pénitents tombèrent comme les murs de Jéricho au commandement du Josué sans-culotte. L'Hôtel-de Ville courut de grands risques, les regards de Fréron en étaient offusqués. On entama le grand balcon, on descendit l'écusson royal, un des chefs-d'œuvre de Puget, pour le mettre en fourrière et le mutiler plus tard.

Le vandalisme proconsulaire irrita la montagne. Tous les députés du midi prirent chaudement la défense des édifices renversés. Ceux qui contemplaient d'un œil sec, ou pour mieux dire, avec délices, la place publique journellement inondée de sang, et qui n'avaient peut-être d'autre regret que celui de n'être par eux-mêmes les ordonnateurs de ce spectacle de désolation, s'appitoyèrent sur des décombres. La voix inconnue de factieux-Granet retentit du haut de la tribune, et Moïse Bayle de son côté intrigua pour obtenir de son grand ami Barrère un rapport conservateur (1).

Barras eut aussi son rêve. Les massacres de l'abbaye avaient souri à son imagination dépravée, du moins le bruit en court. L'abominable imitation d'un des plus grands forfaits de la révolution était-elle entrée dans l'âme du conventionnel? Nous ne l'affirmons pas. Quoi qu'il en soit, les détenus s'en crurent menacés. Il parlèrent de se défendre, de vendre cher leur vie; on se fit des armes de tout; on décarrela les corridors; on aiguisa les rampes des escaliers, et que sais-je encore?

(1) Les folies de Fréron eurent au moins l'avantage de couper court au triumvirat, et tel montagnard ne se doutait pas qu'en déclamant contre les démolisseurs, il plaidait la cause des prisonniers.

Ces ridicules préparatifs effrayaient les hommes sensés bien plus que les menaces elles-mêmes. L'effervescence exagérée par l'espionage et qualifiée de complot ne pouvait-elle pas en effet inspirer une pensée probablement encore à naître? Toutefois les alarmes des prisonniers n'étaient pas trop déraisonnables. Dans les temps de désordre, plus une nouvelle est étrange, plus elle est sûre, et les fantômes de la peur finissent souvent pour prendre un corps. Cependant, le projet d'un deux septembre de province avait été abandonné, s'il n'était pas imaginaire. L'humanité n'y gagna rien; on trouva l'équivalent dans la création d'une commission militaire; l'ultrà-légalité d'un tribunal fut préférée apparemment à l'extrà-légalité d'une journée: voilà toute la différence.

On cherchait cinq mercenaires à sentence de mort, on aurait pu en choisir cent de la plus belle venue dans la grande pépinière jacobine. L'emploi de bourreau n'est jamais vacant faute de compétiteurs, à plus forte raison sous le règne du sang. On fit venir de Paris quatre aventuriers; on leur adjoignit un empirique de village fort connu dans les tripots de bas étage de Marseille. Nous enregistrons avec dégoût ces exécrables noms:

Leroi, dit Brutus, c'était le chef de la bande; Lefèvre, Thiberge, Lespine et Vauchez, hommes obscurs qui n'obtinrent pas même la célébrité des grands scélérats, hormis Brutus dont les autres étaient les comparses.

La commission militaire siégeait dans la grande salle d'audience du Palais-de-Justice. Une table couverte de sabres et de pistolets isolait les juges. C'est là que, cinquante jours durant, cinq monstres s'acharnèrent à dépeupler la

ville de ses meilleurs habitants. La procédure était brève et péremptoire, car la faiblesse était sans défense. Qui aurait osé l'entreprendre, alors que chacun tremblait pour soi? L'innocence était sans protecteur, la vérité sans amis, les juges sans miséricorde. Si quelquefois l'absurdité de l'inculpation déliait la langue du malheureux accusé, la voix foudroyante de Brutus lui coupait la parole et les délateurs à gages l'accablaient; on était en enfer. Au reste, tout cela n'était qu'un jeu concerté d'avance. Brutus recevait chaque matin le rôle des proscrits du jour arrêté dans le conciliabule de la veille. Ce rôle était sacré.

Le code de cet étrange tribunal ne contenait que deux articles: 1° Les aristocrates sont mis hors la loi (décret de la convention du 27 mars 93); 2° Les preuves morales seront admises. La portée du premier article n'avait pas de bornes. Qu'est-ce qu'un aristocrate? C'est celui qui n'est pas sans-culotte. Au moyen des preuves morales, un simple suspect passait à l'état de condamné. Exemple: Cet homme est en prison, il n'y a point de charges déterminées contre lui, mais par sa fortune, son état, ses préjugés, cet homme est nécessairement un contre-révolutionnaire: *moriatur*, c'est la jurisprudence du loup de la fable. Et que dire de ces mots chargés d'effroi, *hors la loi*, de ce talisman changeant un enfant d'Adam en quadrupède nuisible voué à la destruction?

La nuit venue, maîtres et valets allaient couronner leur journée dans la joie des festins ou s'étourdir sur le remords dans les bras d'une courtisane.

Sous Maillet, les condamnés n'apprenaient leur sort

qu'en rentrant à la geôle. Lecture faite de l'arrêt fatal, on les enfermait dans un réduit appelé la chapelle, où ils passaient vingt-quatre heures en proie au désespoir, ou se préparaient, par la prière, à bien mourir. Les sentences groupées firent abandonner la retraite de la chapelle, dont l'usage parut trop prosaïque aux directeurs suprêmes. Un mode plus dramatique, et surtout plus expéditif que l'ancien, fut mis en pratique. Le jugement bâclé, les condamnés, *morituri*, descendaient sur la place du Palais où la canaille soudoyée les recevait en hurlant. Un geste parti du balcon commandait le silence; aussitôt une manière de greffier exclamait les noms de ceux qui devaient mourir; on les liait, les tombereaux approchés, on les y plaçait, et le triste convoi partait pour la tombe. L'inévitable confusion d'une pareille cohue facilita deux tentatives d'évasion à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre. La première eut une issue horrible, la seconde reussit.

Le capitaine marin Tassy, fils puiné d'une famille nombreuse, riche et considérée; n'avait que trente-huit ans en 94. Ses opinions étaient franches, honorables et fermes ainsi qu'il appartenait à un enfant bien né de Marseille. Ce brave garçon, impétueux comme son élément de prédilection, ignorait l'art des ménagements envers les méchants, de là des haines invétérées. Il avait figuré au premier rang dans le bombardement du numéro onze; raison de plus pour lui d'aviser à sa sûreté. L'insouciant et courageux Tassy, n'ayant pris que des demi-précautions, fut arrêté vers le milieu d'octobre précédent sur un ordre de Giraud. Maillet l'ayant épargné, oublié peut-

être, il languit en prison jusques aux jours de l'implacable Brutus qui le comprit dans une fournée du balcon. Descendu sur la place, et la sentence lue, Tassy, l'œil au guet et les mains encore libres, entrevoit un passage à travers l'attroupement, il s'y glisse sur-le-champ. L'éveil donné, on court après le fugitif, il se débarrasse des premiers assaillants, gagne la rue de la Prison, la descend au pas de course, parvient au quai et s'élance dans l'eau. On le poursuit; il nage vers le bord opposé. A la faveur de deux bateaux démarrés et envahis, les stipendiaires, aux trousses de l'intrépide nageur, le gagnent de vitesse; un violent coup d'aviron sur la tête l'étourdit; on le retire de l'eau moribond pour le traîner enfin, parmi la populace ameutée, jusqu'au pied de l'échafaud (1).

M. Giraud fils, petit raffineur de sucre (2), homme d'extérieur vulgaire, de taille médiocre, de faible portée d'esprit, avait, suivant ses accusateurs, arrêté des patriotes anti-sectionnaires; dénoncé en outre comme coupable d'excitation à la révolte (style sans-culotte) le *poco curante* Giraud venait de prendre rang dans le funeste groupe. Arrivé à peine au bas de l'escalier, à la queue

(1) Le savant orientaliste M. Garcin de Tassy est le neveu du capitaine Tassy. On trouve le nom de Tassy sur la pierre monumentale des victimes de Quiberon; c'était celui d'un frère cadet du capitaine, M. Auguste de Tassy sous-lieutenant dans la fatale expédition.

(2) Les grandes raffineries ne datent que de l'empire, à l'époque du blocus continental qui fit tant de bruit et si peu d'effet. Les établissements majeurs de ce genre étaient incompatibles avec l'antique port franc de Colbert qui, leur interdisant le débouché de l'intérieur, les réduisait aux importations très bornées en Italie et dans le Levant où ils avaient à lutter contre la concurrence étrangère.

du peloton dont les instants étaient comptés, une oscillation de la foule pousse hors du cercle Giraud qui se trouve confondu parmi l'assistance. Encore deux pas et le voilà sauvé, et si bien sauvé qu'il avait disparu lorsqu'on vint à remarquer son absence. On le chercha en vain, ou peut-être en n'en fit que le semblant (1).

A l'heure des massacres, la plèbe sale et triomphante s'agglomérait autour de l'appareil homicide. On dit que les croisées environnantes étaient ouvertes mais vides. L'apparition du sinistre cortège excitait un long murmure d'attente satisfaite. A chaque abaissement de la bascule, un court silence s'établissait qui laissait percer au loin le bruit sourd de la massue acérée mal étouffé dans le sang. *Passarès*, criaient alors les goujats, *passarès*, criaient les gamins, *passarès*, criaient les mégères, vive la république, criaient les passants, anathême aux muets (2).

Si les assassinats commis par ordre et sous les yeux de Barras et Fréron sont déplorables par le nombre, ils le sont cent fois plus encore par la qualité des assassinés. Ici les noms se présentent en foule, et quels noms! L'orgueil, la providence et la bonne odeur du pays. Jetons un coup-d'œil rapide et respectueux sur cette triste catégorie,

(1 M. Giraud, échappé des griffes de Brutus, grâce à l'assistance d'un volontaire du 22•, apparut à Livourne un mois après son aventure tel qu'un matelot naufragé, c'est-à-dire dans un dénuement à peu près absolu. L'homme du miracle inspira de l'intérêt : Giraud exploita jusqu'à l'indiscrétion ces dispositions bienveillantes ; l'abandon l'en punit.

(2) *Passarès*, gare aux passants, vieux mot provençal tombé dans l'oubli depuis qu'une sage ordonnance de police a mis à l'abri des projectiles nocturnes l'odorat et les vêtements des piétons ainsi que le pavé des rues, notamment de celles des vieux quartiers de Marseille, dont l'ancien abus faisait des cloaques.

sans nous attacher à l'ordre des temps que nous serions hors d'état d'observer avec exactitude. Nous nous bornerons donc à passer en revue les personnages que nous avons connus jadis, et tels qu'ils se sont retrouvés après cinquante ans dans notre vieille mémoire. Hélas! les victimes dont il nous reste à parler ne forment guère que la trentième partie du catalogue.

Le clergé orthodoxe de Marseille avait quitté la France, sauf un petit nombre exerçant un apostolat clandestin sur des charbons ardents. On extermina sans miséricorde ceux qui par un zèle outré s'étaient laissés saisir. Le bon curé d'Auriol, M. Garcin, entre autres, s'était réfugié au quartier de Saint-Julien-lez-Marseille. Dénoncé, poursuivi, traqué par les pourvoyeurs d'office, il fut découvert dans un puits desseché sur l'indice d'un enfant regardant au bas du bord de la margelle. Quelques autres véritables prêtres subirent un sort pareil. La mort de tous fut sainte et précieuse devant Dieu. Parmi les prêtres assermentés, les uns passés rénégats s'étaient casés dans les administrations, les autres pauvres en général et sans talent évitaient le grand jour et n'étaient pas inquiétés; la rareté des exécutions sacerdotales n'est donc pas étonnante. Plusieurs prêtres constitutionnels tombèrent pourtant sous la faux de Brutus. Les deux plus remarquables furent: le premier M. l'abbé Bertrand, d'abord chanoine aux Accoules, puis curé des Augustins de par la constitution civile, enfin, repentant et proscrit; il avait quelque talent et beaucoup de vanité; le second l'évêque jureur Roux; on le prit dans la maison d'arrêt de Saint-Jaume qu'il avait édifiée pendant trois mois, pour

lui faire expier sa conversion sur l'échafaud. Dans ses derniers adieux, il exprima de la manière la plus touchante le repentir, la résignation et l'espérance. Avec lui périt son grand vicaire, le vieux abbé Sardou, ancien prieur de N.-D.-du-Mont.

Soit par envie, soit par vieux préjugé de caste, Barras en voulait surtout aux négociants riches et de haute volée: il le leur fit bien voir. Par le glaive qu'il avait mis à la main de son mandataire, périrent entre autres MM. Basile Samatan, et Jean Payan, grâciés par Maillet, repris et condamnés ensemble par Brutus, le 4 pluviose, an II (21 janvier 94), anniversaire néfaste, célébré par quatorze assassinats consécutifs; M. Bourguignon de la place Vivaux, et son fils aîné, famille ancienne, annoblie et fidèle; M. Dragon l'aîné, de la puissante maison Favre Dragon, qui, retiré au fond de la belle maison bâtie pour lui, dans la rue qui porte son nom, vivait quand on l'arrêta, dans un éloignement philosophique des affaires et du monde entier (1). M. Scipion Fabre, que l'ancienneté de son nom, ses affaires délabrées et une nullité personnelle comparable à celle de Scipion *Saluteius* dont parle Suétone, ne préservèrent pas des conséquences de l'entrée de l'aîné de ses fils dans l'armée de Condé, et des dangers de l'opinion trop peu dissimulée du reste de sa famille; M. Reynier de St.-Martin, riche négociant en couleurs, si beau, si jeune encore, si excellent Marseillais, qui avait combattu vaillamment dans les rangs de l'armée départementale à la tête d'une compagnie

(1) M. Favre, calculateur aussi profond qu'homme d'affaires avisé, s'était au moment de l'orage, réfugié en Suisse, sa patrie.

d'élite. M. l'avocat Gignoux, une des gloires du barreau de Marseille, jurisconsulte profond dans son cabinet, le plus aimable des hommes dans son salon, M. Gignoux, bon, charitable mais riche, ne pouvait pas être épargné; il avait Roybon pour voisin. M. Rolland l'aîné appartenait aux sommités commerciales de Marseille; issu d'une famille manufacturière de Carcassonne que Colbert avait ennoblie; or M. Rolland, doué d'un caractère altier, d'une volonté de fer, fut découvert à Lyon et condamné le 18 pluviose. Interrogé sur sa profession, il se dit marchand drapier à Marseille; il ne mentait pas, car sa maison recevait en commission les draps du Languedoc propres aux Échelles du Levant. Un condamné, M. Moutte, d'Aix, s'étant coupé la gorge pendant la nuit, le cadavre fut porté à l'échafaud pour être décapité.

Dans les hautes régions du protestantisme marseillais, qui n'est pas le protestantisme du Languedoc, et en première ligne M. Jacques Seymandy, négociant, homme d'étude, personnage distingué par l'urbanité de ses mœurs, dont la fortune était problématique et la considération immense. A la suite de M. Seymandy, ses parents et ses alliés, M. Hugues l'aîné, veillard impotent, presque aveugle, étranger par système et par insouciance à toute pensée politique, mais coupable de ses huit ou dix millions; M. Laurent Terteiron, le meilleur, le plus inoffensif des fils de Marseille; M. Cabrol de Moncaussou, ancien général de la garde nationale, partisan outré des idées républicaines. L'imprudent ne voyait pas que sa riche existence était en jeu (1).

(1) Quelques protestans du haut parage sortirent sains et saufs

Continuons, en reprenant courage, la triste litanie. L'irascible M. Maïsse, le débonnaire M. Espitalier, dont nous avons parlé plus haut; le petit banquier Etienne, que l'ingratitude et la cupidité conduisirent à la mort. Il avait donné du pain au brigand Chompré, à sa femme et à sa fourmillière d'enfants. On disait dans le temps que le propre frère de M. Etienne aida Chompré à faire précipiter la condamnation. Il brûlait de mettre la main sur une très mince succession qu'il jeta au vent dans un tour de main. Cet abominable parent fut appelé dès lors, par dérision, Etienne le Romain; c'est Caïn qu'il fallait dire de lui comme de Marie Chénier,

M. Gallicy, autre banquier de troisième ordre, septuagénaire sans fiel, quoique sans retenue dans ses boutades anti-républicaines; M. Rostand de Louvicou, riche propriétaire, saisi en prenant terre sur la côte voisine de Touton, où sa femme, qui craignait la mer, voulut descendre à toute force. M. de Rostand avait pour compagnon Guilhermy, le Napoléon du courtage marseillais, Brutus l'interroge: ton nom? Guilhermy; ta profession? courtier en denrées coloniales; preuve morale, *moriatur* (1). M. Lavit, apothicaire de l'Hôtel-de-Ville de père en

de la bagarre, les uns par la fuite, d'autres par le naufrage de leur fortune.

(1) Madame Guilhermy aimait son mari malgré ses infidélités quotidiennes et ses nuits passées au jeu. Et le mari, malgré ses écarts, payait sa femme de retour, il l'aimait, il l'estimait et la respectait. Elle allait un jour au palais, non pas dans l'espoir de parler au prisonnier, ce qui était impossible, mais d'échanger de loin avec lui un regard, un signe, un geste d'amitié à travers les barreaux. Un concours extraordinaire lui barre le passage dans la Grand'Rue; elle en demande la cause; c'étaient les charrettes des condamnés du jour. La pauvre femme lève la tête, reconnaît

fils, périt pour avoir fait son métier en toute sûreté de conscience, c'est-à-dire qu'il avait fourni les médicaments de l'armée marseillaise. Cet homme crédule quitta Sainte-Claire pour aller comparaître devant Brutus dans l'intime persuasion d'un acquittement qu'on lui avait annoncé. L'atrocité de cette immolation fut remarquée entre toutes. Citons aussi M. Bagarry, ancien échevin, bon et digne bourgeois, pétulant comme un jeune homme, en dépit de ses quinze lustres; le bonhomme Bagarry fut arrêté dans une maison de campagne du terroir où il se tenait caché avec M. Lazare Peirier de la Campane, juge du tribunal sectionnaire. L'édile et le magistrat moururent ensemble. N'oublions pas l'honnête et pacifique vieillard M. Grégoire, fabricant de chapeaux, qui ne quittait son magasin que pour aller à la messe; M. Molliez, opulent ferblantier du Cours. Ces derniers étaient, par malheur, l'un proche voisin de Roybon, comme M. Lavit; l'autre son rival d'industrie et son maître en espèces. Le religieux M. Chaulan, marchand drapier, tué pour avoir tenu la plume dans sa section; Chaulan était de la fournée des 14. Tu mourus aussi, mal avisé Carnelli, pour avoir, par reminiscence, prêché une seule fois, dans ton baragouin italien, la croisade anti-conventionnelle à tes frères adoptifs des sections (1).

La robe en général s'était tellement tenue en dehors de la levée de bouclier de Marseille, que la section de la

Guilhermy et tombe à la renverse. Lorsqu'elle eut repris ses sens, on s'aperçut qu'elle était folle. Depuis ce moment jusqu'à la fin de ses jours qui furent assez longs, Mme. Guilhermy n'a joui que par intervalles de la plénitude de sa raison.

(1) M. Carneli était un chirurgien dentiste en grande réputation.

Loge, qui avoisinait le Palais, était présidée par un cordonnier. Il est vrai que l'industriel de l'empeigne était homme de bien, de bon sens et d'esprit, un président comme on en voit peu (1). Mais, d'où provenait cet isolément systématique du barreau? C'est que les avocats et les procureurs de l'époque, n'estimant, comme ceux d'aujourd'hui, que le côté positif des choses, avaient découvert que l'entreprise de 93 ne présentait aux acteurs que des dangers sans profit, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose par le temps qui court. La robe s'abstint, mais non pas toute entière.

M. l'avocat Lavabre était compromis et partant menacé: il fallut fuir. La barque étrangère qui lui avait vendu son passage à prix d'or, naviguait péniblement vers la côte d'Italie. Elle est abordée à l'improviste par une embarcation à rames portant une escouade de sbires: Lafavre était trahi. L'infortuné le comprit, et préférant une mort volontaire à un inévitable supplice, comme l'autorise Montaigne, il se précipita dans la mer (2).

(1) M. Laugier, après tout, ne doit pas être pris pour un artisan à genoux devant la pratique. Sa manucfature de souliers ne fonctionnait que pour l'Amérique; c'était un demi-négociant. Mais qu'importe pour la valeur morale du sujet qu'il soit maître Jacques ou M. Jourdain? Le vénérable M. Laugier, à sa mort, remplissait depuis longues années les fonctions d'agent principal à l'hospice de la charité.

(2) L'avocat Lavabre était un homme de plaisir bien plus qu'un homme d'affaires. Comme jurisconsulte, il n'avait pas une instruction immense, mais la nature l'avait doué du talent si rare et si beau de l'improvisation; ses plaidoyers étaient surtout remarquables par le trait. Qui n'a pas présent à la mémoire son exorde dans un procès contre un négociant prussien: « Je plaide contre le peu chrétien et trop Abraham Frege. » C'était le nom et prénom de sa partie adverse. Tout le monde sait que l'épicurien La–

Dans ces jours de deuil et d'effroi, Marseille eut aussi à déplorer la mort sanglante de M. Chegaray, issu d'une famille de robe très ancienne et très considérée de Bayonne, qui paya de sa tête le droit de cité. Ce négociant distingué, homme d'esprit et de savoir, profondément imbu de la jurisprudence commerciale, était trop clairvoyant pour ne pas mal augurer de la révolte des sections, et trop sage pour ne pas comprendre que sa présence à la section onze, voisine de son domicile, ne serait pas sans danger, et que d'ailleurs elle y serait inutile; cette réserve ne le sauva pas. Par une coïncidence remarquable, son frère aîné, M. Michel Chegaray, président du tribunal civil de Bayonne, donnait au même instant un témoignage d'énergie bien rare alors, en prononçant la nullité d'un arrêté des représentants ordonnant l'arrestation de deux citoyens. Les représentants Monestier, Pinet et Cavagnac prononcèrent la déportation immédiate du tribunal et son remplacement par de bons sans-culottes.

Nous nous abstenons de prolonger cette lugubre revue pour éviter l'abus des détails et soulager un peu notre tête lasse de tant d'horreurs accumulées. Mais, avant de reprendre le fil des événements, nous essaierons de retrouver dans nos vieux souvenirs l'histoire intérieure d'une maison d'arrêt, de Ste.-Claire, par exemple, où par la

vabre tenait pendant trois heures d'horloge une joyeuse réunion dans l'enchantement avec ses historiettes improvisées. M. Lavabre, dit Beaumarchais après l'avoir entendu, n'est pas, à coup sûr, un homme ordinaire. L'avocat conteur était fort laid, touchait à la vieillesse, vivait au jour le jour, et pourtant les femmes galantes en raffolaient; il était prodigue.

volonté de Dieu nous passâmes, jeune encore, huit grands mois sous le glaive de Damoclès sans y faire trop d'attention. Hélas ! nos jours de Ste.-Claire ne furent pas nos plus mauvais jours.

Celui qui arrivait à Ste.-Claire le cœur gros, la tête chargée d'ennuis, croyant aborder une terre de désolation, se trouvait singulièrement dérouté par un air de tranquillité d'autant plus frappant qu'il tranchait avec la consternation de la ville. D'où provenait chez les prisonniers cette manière de prendre les choses ? Etait-ce de l'espérance ? mais l'espérance qui soutient, tourmente l'homme sans le consoler ; de la grandeur d'âme, de la résignation religieuse ? Oui pour le très petit nombre. Toutefois la physionomie de la prison tenait à des causes plus générales et plus simples ; à l'accoutumance d'abord : toute espèce de séjour, celui du bagne lui-même s'habitue à la longue ; ensuite et principalement à la légéreté de l'esprit humain. Ne sommes-nous pas tous, en effet, à degrés différents, légers et superficiels ? L'absence de caractère n'est-elle pas d'ailleurs le partage de ces hommes communs dont le nombre est infini ? N'est-il pas vrai qu'on rencontre à chaque pas dans le monde des individus auxquels le Ciel a refusé la pensée et le sentiment ? Ne parlez pas à de pareils êtres de la veille et du lendemain, tout est dit quand ils ont dîné. *Fruges consumere nati.* Montaigne n'a pas avancé sans raison qu'il se trouve plus de différence de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme.

Quoi qu'il en soit, la vie de Ste.-Claire était supportable en quelque sorte, on pouvait arpenter le cloître de-

puis les combles jusques aux murs de clôture sans que personne s'avisât d'y trouver à redire. Cette espèce de liberté bâtarde avait son mérite. Figurez-vous à présent une agglomération humaine de tout âge et de toute condition entassée pêle-mêle dans une souricière de dix toises, un tas de fous francs du collier en loyauté, qui allaient se moquant les uns des autres ! le monde en raccourci. Des Jourdain, des Harpagon, des Brigandeau émérites, des matamores, des jocrisses; dans les hautes et moyennes régions quelques hommes d'esprit, d'expérience et de bon conseil; dans les basses classes plus de bon sens qu'on ne s'y attendait et, brochant sur le tout, un assortiment complet de têtes carrées. Il n'y avait point d'avocats, renards aux belles paroles, incomparables pour la manœuvre dans les passes difficiles. L'un (1) se levait de grand matin, au cœur de l'hiver, pour prendre un bain dans les lavoirs de basses-offices, et réunissait le soir dans son étroit réduit un quatuor de mélomanes râclant le boyau. Râclaient-ils juste ? cela est possible : quant à nous, cette musique de prison agaçait nos nerfs comme la lime d'un scieur de long.

Un autre (2) passait la nuit à se promener à pas précipités dans les corridors déserts à la lueur expirante d'une lanterne enfumée, et demeurait le reste du temps dans son lit qui lui servait de table à manger. Celui-là, quoique brouillé avec la fortune, faisait bonne chère par ostentation; son commensal, quoique riche, faisait de la lésinerie par avarice et pour jouer la pauvreté. Plus loin,

(1) M. de Charleval-Cadenet.
(2) M. de Fortia de Pilles.

un ami de la propreté exagérée, signe de sottise, soignait sa toilette comme pour le bal, son voisin gardait sa barbe quinze jours durant, indice de folie. Un boutiquier de petite taille, au regard égaré, aux traits sombres, campait sur l'escalier dont il charbonnait les parois de sentences bibliques. L'illuminé, suivant toute apparence, avait été frère-lai dans quelque maison de capucins. Un hôte de la montagne, c'est-à-dire de la charpente de l'église ruinée, doué d'une humeur moins mélancolique tuait le temps en apprivoisant des moineaux. Trois ou quatre pierrots dont chacun avait un nom, voletaient, béquetaient, prenaient enfin leur essor pour aller se rallier à leurs camarades des champs et revenaient le soir à tire d'aîle en jeunesse bien apprise! La gent volatile était libre et nous étions encagés! Triste sujet de méditation, que n'avions-nous aussi des aîles (1). !

Au rez-de-chaussée une salle basse était à bon droit nommée la chambre des canards. Elle était habitée par les selliers, les carossiers, les charrons et les décorateurs, industriels ennemis par état des révolutions qui les tuent. A ces sectateurs de Bacchus les libations incessantes, le sans gêne et le vacarme du cabaret (2).

(1) L'instituteur de passereaux, sorti sain et sauf de Ste.-Claire, emporta ses élèves emplumés. Rendu chez lui, il les laissa libres, ils s'envolèrent aux champs à l'accoutumée, mais ils ne revinrent pas à l'heure de la retraite, ils étaient venus coucher en prison.

(2) Les orgies de la chambre des canards subirent au mois de mai 94 un déplorable intermède. M. Buisson, gros marchand de papeterie sur le port, y fut jeté à l'improviste. Le moral de M. Buisson répondait aux grâces de sa personne. Vrai Marseillais par la franchise et la droiture du cœur, il avait généreusement accepté le commandement d'une compagnie d'élite dans l'armée départementale; il s'y était distingué à la tête de ses vaillans camarades.

Au premier corridor d'en haut, la *Rive-Neuve*. C'était un appartement de plusieurs pièces bourrées d'ouvriers maritimes, charpentiers, calfats, voiliers, constructeurs auxquels s'étaient adjoints par fantaisie des amis de la joie d'un style plus rélevé. A ces vivants la folle gaîté, les chansons décolletées, la grosse chère et les jeux de hasard. On n'admettait dans la coterie que des visiteurs discrets et sûrs; on vous recevait à la porte à coups d'oreillers lors de la première visite, en guise d'initiation. Le buste de Marat figurait sur une console vermoulue. Or, il arriva qu'à la fin d'un repas où les lois de la tempérance avaient été mal observées, une boulette, puis deux, puis cent plurent insolemment sur le vengeur du peuple, Après les boulettes, les serviettes, finalement les plats et les pots. Le conventionnel de plâtre chancelle, tombe et se brise sur le plancher. La réflexion amène le repentir. Quelle imprudente folie! ceci peut devenir une belle et bonne conspiration de prison et les débris même de Marat seront homicides. Du silence et de la célérité! Avant la fin de la journée, un Marat tout neuf avait remplacé l'ancien. Le secret fut bien gardé, et la geôle crut ou feignit de croire que la chute du Dieu n'était qu'une maladresse.

Ces philosophes de la nature, épicuriens par tempérament, royalistes par le cœur, abandonnaient le souci de

M. Buisson, que les Jacobins avaient vainement cherché à découvrir depuis neuf mois fut enfin arrêté, et conduit à Ste.-Claire, sa condamnation était indubitable;. il le savait et sans attendre le lendemain il s'y déroba par le poison. La dose d'arsenic était énorme sans doute, car son agonie fut terrible. La lutte du minéral exterminateur contre une constitution de trente ans, dura vingt-quatre heures, passées dans d'épouvantables convulsions.

l'administration à M. Dumas du Petit-St.-Jean, la meilleure pâte d'homme qui fût jamais. Il n'y avait au monde que les sans-culottes pour ne pas aimer ce brave camarade. Les traits du bon Dumas avaient, le teint à part, quelque ressemblance avec ceux du roi martyr; sous cet extérieur débonnaire, palpitait une âme inondée des plus nobles sentiments. Lors du sinistre appel pour Orange, M. Dumas fut un des premiers désignés. Il fit trente lieues sur une ignoble charette comme un vil criminel; le 9 thermidor lui sauva la vie (1).

A côté de la *Rive-Neuve* résidait un soi-disant homme de lettres du temps de Louis xv. M. Louis Lesbros avait jadis mis au jour je ne sais quel roman quintessencié que les plus intrépides amateurs du genre n'ont jamais eu le courage d'ouvrir. Il avait établi dans sa chambre une espèce de bureau d'esprit; on y faisait, de la littérature facile, un peu; de la politique, beaucoup; s'il y avait de mauvaises nouvelles, le vieux rêveur en faisait lui-même de bonnes. Tantôt c'était la Vendée aux portes de Paris ou sur la route de Marseille; tontôt le roi de Prusse occupait la Champagne à la tête de cent mille hommes, on pouvait compter là dessus, tout le reste était faux. Les gazettes du lendemain arrivaient, comme à l'ordinaire, chargées de désastres, M. Lesbros était imperturbable; il niait encore la débâcle de Toulon quinze jours après l'évenement, en dépit des déclarations positives et circonstanciées de témoins oculaires qu'il prenait pour des espions, quoiqu'ils

(1) Les traditions du père ont survécu dans ses fils, M. l'avocat Dumas et son frère Théophile.

fussent de fort honnêtes gens, reconnus pour tels par tout le monde.

Le moindre mot tant soit peu cavalier sur un souverain quelconque, fût-ce le grand-turc, mettait aux champs notre don Quichotte monarchique ; rompant en visière, il vous invitait, plus ou moins poliment, à cesser vos visites (1) : c'est ce qui arriva un jour à M. Charles Fallot, homme peu endurant, possédé du démon, je ne dis pas du génie de la peinture.

Dans les cellules voisines du romancier publiciste, on s'occupait plus utilement. Ici, l'on faisait des souliers ; là, des habits ; des barbiers s'étaient établis plus loin. Les pauvres détenus sans industrie servaient les riches ; c'était une philosophie chrétienne qui s'ignorait elle-même. Des distractions de bonne compagnie remplissaient les loisirs inquiets de la fraction polie et grisonnante de Ste.-Claire. Les échecs, le whist, les tarots et, dans les belles soirées, l'éllipse ambulante qui encadrait les joueurs de boules du ci-devant jardin était tout aussi serrée qu'au Chapitre. Le barbouilleur Durbec passait pour le roi de la boule ; l'ho-

(1) Au fond, M. Lesbros était un personnage fort estimable, malgré sa folie. Quoique dépourvu d'instruction solide, il ne manquait ni d'esprit, ni de la politesse vieillie de ses bonnes années. Bien que son royalisme fût d'une rare indiscrétion, M. Lesbros de la Versane, notre allié, se tira d'affaire devant Maillet réhabilité, qui le renvoya en prison sans jugement, peut être parce qu'on le savait sans fortune ; mais le coup fut mortel : une maladie de langueur l'emporta peu de temps après son élargissement. Son fils périt dans un château-fort, sous Bonaparte, pour ses missions mystérieuses à Holy-Rood ; c'était un garçon accompli. Mme. de la Versane, après avoir vécu quelque temps à Paris d'une pension sur la liste civile de la restauration, se brûla toute vive dans sa chambre par imprudence.

norable M. Mille cadet, fabricant tanneur, qui depuis fut pour nous un ami, le détrôna d'emblée : l'amour-propre du peintre s'en étant piqué au vif, Achille courroucé se ferma dans sa tente; c'est-à-dire que Durbec ne vint plus au préau.

Nous n'avions qu'un seul prêtre, M. Bonaventure Martin, que ses deux maisons avaient entraîné dans le schisme; tête à perruque des mieux conditionnées, grand donneur d'exercice aux langues mal pendues, il prenait plaisir à les mettre lui-même en branle.

Les premières heures de la matinée, aux jours ordinaires, étaient tristes. Une noire inquiétude assombrissait toutes les physionomies; on tremblait à l'approche du sinistre appel. Ce moment cruel passé, la maison prenait un aspect plus serein; on se mettait à la correspondance patente ou occulte. Les guichetiers ne sachant ni lire, ni écrire, les billets passaient sous les yeux de l'officier de garde. Disons à la louange de la plupart des militaires, que leur contrôle était de pure forme, surtout à l'égard des visiteuses de bonne mine. On dînait ensuite dans les chambrées de fort bon appétit. On avait environ vingt-quatre heures de vie devant soi.

La veille de la décade, on respirait plus à l'aise; le soleil semblait briller d'un éclat plus vif à travers des vitrages plombés de l'antique moûtier : les bourreaux chômaient la décade. L'illusion disparaissait devant la perspective du lendemain, à mesure que le jour baissait. Après tout, la vie est-elle autre chose qu'un provisoire douteux dans sa durée, quoique certain dans son terme? Nous nous ac-

commodions aux choses, au rebours du poète, qui accommodait les choses à lui :

Et mihi res, non me rebus componere conor.

Les communications directes étaient interdites; toutefois les monstres de la geôle se laissaient toucher quand l'offrande était grasse. Les tête-à-tête conjugaux ou non n'étaient pas impossibles; il n'y avait qu'à ne pas marchander sur le prix. La femme et la sœur du geôlier, créatures aussi dégoûtantes l'une que l'autre, arrangeaient les parties. On dit même : *horresco referens*, qu'elles jouaient les doublures au besoin.

Circonstance remarquable, il n'y avait point de malades à Sainte-Claire; la grande maladie s'était emparée du monopole de la mort : la peste en fait autant. Puisque le mot est prononcé, nous ajouterons que vers la fin de 93, le bruit de l'existence de la peste dans les vieux quartiers de la ville se répandit parmi les détenus. Tant mieux, s'écrièrent les fous, tant mieux, que la peste sévisse. Les portes resteront ouvertes, faute de sentinelles.

On avait entassé au fond de la maison les suspects arrivés d'Arles. A part quelques individus très recommandables, c'était le produit d'une presse brutalement organisée de mariniers et de laboureurs. Les voisins du Rhône sont turbulents et amis du bruit, c'est dans ce coin de Sainte-Claire que la discorde avait pris domicile; toutefois, les querelles étaient courtes sinon rares. Si les tapageurs ne brillaient pas par la civilité, ils etaient du moins sans venin.

On lisait peu à Sainte-Claire. Pour goûter la lecture,

il faut être sans préoccupation, disposition d'esprit impossible chez les prisonniers instruits. Cela n'appartient qu'aux sots, mais les sots ne lisent que dans l'almanach. Mettez un livre dans leurs mains, ils vont s'endormir sur la première page. J'avouerai, en mon particulier, que pendant ma réclusion je n'ai lu avec quelque attention que trois volumes : les psaumes, *de imitatione* de Gerson, et de temps en temps Horace. Lorsque un passage de l'ami des Pisons et du bon sens m'embarrassait, j'avais recours à M. de Castillon fils, ancien avocat général au parlement, qui m'honorait de sa bienveillance. S'il restait du doute, nous en appelions à l'ancien maître d'école M. Carrier. Celui-là, par exemple, possédait ses classiques *ad unguem*, c'était le dernier des *variorum*. Le bon Carrier, l'humaniste en chef de Sainte-Claire, crasseux comme une vieille perruque depuis la tête jusqu'aux pieds, était en outre morose, hargneux comme un roquet, susceptible comme l'indigence, grondeur comme un sanglier de basse cour. Sa docte cervelle était pétrie d'apophtegmes et de sentences, il n'avait pas plus de fiel dans le cœur que d'espèces dans sa bourse (1). Mais que de raison, que de lu-

(1) L'automne de 94 avançait, la maison se dégarnissait de jour en jour, les soirées devenaient mortelles, je voyais fuir le mois d'octobre, et ma chaumière de St.-Antoine ne m'apparaissait plus que dans un lointain indéfini, et je disais en soupirant au vieux pédagogue : que veut-on faire de nous ? Et, de sa voix caverneuse, il répondait : Nous serons ici *in æternùm et ultrà*. Vous connaissez peut-être un prêtre vertueux, qui renferme dans sa très modeste enveloppe des trésors de science et d'esprit, sans un scrupule d'outrecuidence, c'est le fils de notre latiniste. Les hymnes de l'office diocésain sont pour la plupart de l'abbé Carrier; Santeuil ne les aurait pas désavouées. Santeuil vivait grassement et son émule est négligé par tout le monde à commencer par lui-même.

mières, que de bonté dans ce digne fils d'un magistrat célèbre, et quelle simplicité polie! O vous, dont les sages paroles et les attentions presque paternelles ont soulagé des douleurs qui étaient aussi les vôtres, noble M. de Castillon, puissiez-vous avoir trouvé quelques douceurs dans des épanchements mutuels où la différence d'âge était oubliée! Que du moins votre ombre honorée reçoive ici l'hommage testamentaire d'un vieillard qui ne pensa jamais à vous sans attendrissement.

Quant aux procédés réciproques des détenus, chacun supportait ses camarades de chambrée afin d'en être supporté à son tour. Du reste, point de sympathie entre gens mêlés au hasard. Pour quelques-uns, c'était précisément l'opposé. Pour paraître aimable à ceux qui nous voient à tout moment, il faut l'être beaucoup, disait Madame Riccoboni; en effet, l'homme physique est un animal passablement dégoûtant, à certaines heures du jour. Les exhalaisons masculines circulant dans une salle à vingt-cinq lits privée d'air pendant la nuit, ne sont pas essence de rose; mieux vaudrait le parfum d'une écurie. Puis, combien d'individus tout-à-fait insupportables! et l'on n'était pas toujours libre dans le choix de son voisin.

J'avais pour camarade d'alcove, dans l'ancienne infirmerie, un malotru, Narcisse de cinquante-cinq ans, à la face blême et ridée. Tout le souci du sot consistait à trouver un moyen de réparer les brèches du temps. Par une nuit étouffante de la canicule je fus assiégé dans mon pliant par des myriades de mouches dont le bourdonnement et les piqûres me tenaient éveillé. D'où était tombé ce cataclysme aîlé? Je voulus le savoir, et m'adressant à

l'alcove voisine: Avez-vous ici beaucoup de mouches? — Pas une seule, et nous en sommes étonnés avec le chaud qu'il fait. Il me vint alors dans l'esprit d'épier mon partenaire; je me couchai donc ce jour-là plus tôt que de coutume, et lorsque j'entendis les pas du compère, je fis semblant de dormir. Le faiseur de malles, c'était son état, ayant mis bas une carmagnole et un pantalon de gamin, décrocha une chemise ou plutôt une serpillière qui lui servit à remplacer celle qu'il avait sur le corps. Notez que ces deux chemises, couleur de suie, faisaient alternativement le service depuis un an. Après ce préalable, le ci-devant jeune homme versa dans le creux de sa main gauche un long filet d'huile puante dont il oignit pareillement sa main droite, et frictionna pendant un quart d'heure avec ce vernis sa figure patibulaire et son poitrail décharné. Cela fait, il s'étendit à demi sur son grabat la tête haute et les mains en éventail. Au bout de cinq minutes, l'alcove était un guépier. Le lendemain dès l'aurore je l'éveillai, je lui fis une scène qui divertit fort la galerie, et je transportai mes pénates au beau milieu de la salle.

Ce qui rendait surtout impossibles les intimités, c'était, je le dis à regret, l'égoïsme brutal et envieux. Sauf les exceptions qui confirment la règle, le cœur de l'homme s'était replié sur lui-même. L'arrivée d'un malheureux de plus excitait plus de curiosité que de compassion et, dans les mauvaises natures des velléités intérieures de satisfaction, comme si le poids de la chaîne devenait plus léger en se divisant. L'annonce d'une condamnation consternait d'abord par la présence de la foudre bien plus que par la

perte du foudroyé. Bientôt je ne sais quelle affection d'un égoïsme satisfait et mal déguisé semblait dire : les autres s'en vont et moi je reste. Apprenait-on un acquittement, ce qui n'arrivait que très rarement, on simulait de la joie, mais l'envie était au fond du vase. Une municipalité villageoise de quatre compatriotes faisait son ménage en commun. Dans une de ces longues et ténébreuses soirées de novembre ; ils ne se trouvèrent que trois à table. On attend en vain le retardataire, on fait du bruit ; on court ; le concierge armé, accompagné de ses deux dogues dont il suit la piste, parvient sa lanterne à la main au pied du mur de clôture du jardin, sur les indications des chiens il lève la tête et aperçoit le fugitif sur la crête. La sentinelle extérieure couche le malheureux en joue et tout est perdu. Vingt-quatre heures après les municipaux furent condamnés en masse.

Le jeune Francoul était aussi remarquable par sa laideur, que son frère, garde du corps de Louis XVI, par sa beauté. L'aîné des Francoul ayant quitté la France on se mit à la quête du cadet qu'on feignit de prendre pour l'émigré. Nous le vîmes arriver parmi nous vers le mois d'avril 94. On ne lui avait pas même donné le temps de prendre son chapeau ; à peine deux jours s'étaient écoulés que le tribunal fit appeler ce brave garçon. Bertrand, dit-il, il s'adressait à un sien cousin assez mauvais sujet, prête-moi ton chapeau, *preste-mi toun capeou*. Et Bertrand apprenant la triste fin de son parent, allait disant : pauvre Francoul, *lou capeou ero tout noou.*

Un homme de qualité, nous ne le nommerons pas, qui du reste avait toujours mal vécu avec tout le monde, même

avec les siens, apprend que M. Edouard Cousinery, venait d'entrer dans la maison. Voici donc encore un de ces messieurs les négociants, s'écrie-t-il en ricanant?

Un prisonnier du Palais-de-Justice avait été dévalisé au jeu; le gagnant fut condamné le lendemain même. Cet homme là ne pouvait-il pas être guillotiné vingt-quatre heures plutôt, dit le perdant?

Détournons nos regards pour les porter sur un petit groupe d'hommes pieux se réunissant en secret dans un coin écarté de la prison, afin d'y prier Dieu pour les appelés de la journée, sainte et trop peu nombreuse congrégation (1)!

C'est ainsi qu'à Ste.-Claire le temps se passait comme partout, dans une alternative de grands maux et de petites consolations. Les préliminaires et le voyage d'Orange firent gagner du temps et nous sauvèrent. Quelle que fût au surplus la disproportion entre les bons et les mauvais jours, chacun de nous aurait consenti sans hésiter à passer dix ans de plus derrière les fenêtres grillées, à condition que sa tête ne serait pas séparée des épaules. Tout bien considéré, les habitants encore libres, toujours sur le qui vive et présents aux forfaits quotidiens, souffraient peut-être davantage et n'avaient pas les mêmes adoucissements.

(1) Le promoteur et le chef de cette bonne œuvre, marchaud de comestibles de la poissonnerie Vieille, s'appelait Farnaud; ce vieillard trapu, de la figure la plus avenante et de l'humeur la plus douce, était l'ange du quartier. Le tribunal Maillet le fit traîner devant lui, de quoi l'accusa-t-on? D'avoir été pénitent blanc. Je ne croyais pas mal faire, répondit benignement le bon homme. Lorsque la halle apprit qu'on jugeait Farnaud, les dames du lieu désertèrent leur étal à l'instant et vinrent en tumulte au Palais demander *moussu Farnaou*. La peur d'une émeute fit son acquittement, et les femmes portèrent en triomphe le bienheureux de la rue Négrel.

CHAPITRE SEPTIÈME.

De 1794 *à* 1795.

SOMMAIRE.

Incendie du *Scipion*. — Beau trait du général Cervoni. — Sa mort à Ekmul. — Siége de Toulon. — Joie des sans-culottes. — Fêtes républicaines. — Continuation des assassinats. — MM. Bonnardel, Richelme, François Dalmas, Bafinesque condamnés. — Lettre de Fréron. — Arrestation de l'auteur des *Esquisses*. — Supputation approximative du nombre des condamnés. — Les pièces conservées à Aix. — Maillet absous et réintégré. — Barras et Fréron rappelés à Paris. — Maignet à l'ouvrage. — Sa biographie. — Bedoin incendié. — Mort tragique de MM. d'Alméran, de St.-Remy, du liquoriste Reynier et Augé. — Les nobles et soi-disant tels, expulsés de Marseille. — Anecdote des prisons d'Aix. — Les condamnations moins fréquentes à la fin de mai. — Considérations politiques. — Le tribunal de sang d'Orange. — On y envoie quarante détenus de Marseille. — M. le chef d'escadre de Marin. — Olive de Verdau. — d'Achy. — Daumas. — Mannivert. — Détail. — M. Dugone. — Son amitié pour l'auteur. — Ennuis des prisonniers de Marseille. — Réflexions. — Le neuf thermidor.

L'INCENDIE du vaisseau le *Scipion* fut connu à Marseille dans les premiers jours de décembre. Cette catastrophe ne se rattachant que par épisode à notre sujet spécial, nous avons hésité quelque temps à la raconter. L'intérêt d'un tableau dont les détails sont restés dans l'oubli nous a décidé; ne sommes-nous pas d'ailleurs condamnés par une sorte de fatalité à marcher de désastres en désastres? Nous prendrons pour guide un témoin oculaire dont la mort ne voulut pas (1).

(1) Nous devons la relation exacte et circonstanciée de l'incendie du *Scipion* à la complaisance de l'honorable M. Gilly, de Toulon, pharmacien à Marseille. M. Gilly se trouvait à bord en qualité d'officier de santé; il fut sauvé miraculeusement.

Le superbe vaisseau le *Scipion*, armé de cent pièces de canons, naviguait pacifiquement vers le sud; le pavillon blanc, par une renaissance précaire, flottait à sa poupe; le chevalier de Goy le commandait toujours; son équipage de 900 hommes était aussi le même. L'amiral Hood avait choisi de preférence le *Scipion* (1) pour l'envoyer en croisière dans la Méditerranée avec plusieurs voiles anglaises. La première relâche fut à Gênes. Pendant cette station, un vaisseau de guerre monté par le commodore Sidney-Smith, dont la renommée europenne était encore loin de son apogée, aborda la frégate républicaine la *Modeste* qui venait d'entrer dans le port de retour du Levant; c'était une violation flagrante du droit des nations que les Anglais sont habitués de longue-main à ne guère respecter. L'équipage fut fait prisonnier, quelques hommes se sauvèrent à la nage, d'autres furent tués ou blessés.

Cet événement s'était passé sous les yeux des envoyés de la convention qui eurent en même temps à subir la présence odieuse du pavillon blanc. Le ressentiment de cette double humiliation leur inspira le projet de se venger à la fois par un incendie des royalistes du *Scipion* et de l'Angleterre qui en disposait à son gré. Voici comment ils exploitèrent la conjoncture.

Le voyage d'exploration du *Scipion*, sorti de Gênes, paraissait commencer sous d'heureux auspices. Dans la matinée du 26 novembre on était par le travers de Li-

(1) M. de Goy, de concert avec M. de Cazotte, capitaine du *Généreux*, s'était rangé des premiers sous le pavillon de l'amiral Trogoff.

vourne, à trois lieues de distance, lorsque trois marins de la *Modeste* que les lieutenants de la convention avaient choisis pour l'exécution de leur infernal projet, atteignirent le vaisseau dans une embarcation et montèrent à bord. Tout en avouant qu'ils appartenaient à la frégate, les nouveaux Sinon assuraient que leurs opinions anti-républicaines les avaient portés à se sauver, ajoutant qu'aussi fidèles royalistes que l'équipage du *Scipion*, ils demandaient la faveur d'en faire partie.

Séduit par ce langage hypocrite, le loyal chevalier de Goy consentit à leur admission; à peine employés à la manœuvre, ils placèrent dans diverses parties du vaisseau des matières inflammables qu'ils mirent en communication avec des mèches allumées, et s'étant emparés d'un canot sans qu'on y prît garde, ils gagnèrent la côte pour contempler loin du péril le spectacle préparé de leurs mains. Nous donnons ce récit sans en garantir l'authenticité.

Vers deux heures après-midi du même jour (26 novembre), trois officiers subalternes, l'auteur de la relation en était un, qui prenaient ensemble leur repas dans la cambuse, ressentirent une chaleur brûlante dont ils cherchèrent à connaître la cause; l'un d'eux s'étant détaché, trouva la soute aux farines enflammée. Comme il ne revint pas, l'inquiétude des autres redoubla. Sortis à la hâte, ils virent avec effroi le foyer ardent. Remontés sur le pont, ils y répandirent l'alarme. La conflagration de l'entrepont aussitôt constatée, les cris *au feu* s'élevant de toutes parts, pénétrèrent dans la chambre du capitaine, où l'état-major dînait avec lui. La table à l'instant déser-

tée, tous descendent en courant dans le premier entre-pont. Le capitaine qui devança tous les autres, jugeant déjà la situation désespérée, donne sur-le-champ l'ordre d'ouvrir les entrailles du vaisseau par un boulet de canon. Les matelots travaillaient à démarrer les pièces qui étaient toutes en serre, lorsque les flammes, sortant avec impétuosité de l'ouverture de la cambuse, rendirent cette manœuvre impraticable. Les tourbillons enflammés et la fumée enveloppèrent le capitaine et ceux qui l'avaient suivi. Mais il faut laisser à M. Gilly le soin de peindre les dernières scènes de ce lugubre drame.

« Les canoniers maîtres, contre-maîtres, les officiers, M. Picard, chirurgien-major, quatre-vingts malades, les infirmiers, trois matelots en discipline à la cale, en un mot, plus de deux cents hommes périrent par le feu dans la première batterie, tandis qu'on s'occupait sur le pont, mais en vain, à dégager les pompes et à mettre les embarcations à la mer. En moins de cinq minutes, les flammes se firent jour par le grand escalier des écoutilles et par l'ouverture de la cuisine. Alors le corps du vaisseau, la mature, les agrès s'étant enflammés, le travail fut abandonné; il n'y eut plus de salut à espérer que dans les flots. Le tumulte et la confusion se mirent dans l'équipage; les uns invoquaient le secours du Ciel, les autres adressaient avec des cris lamentables leurs derniers adieux à leur famille absente. L'embrasement du pont et les agrès ardents qui tombaient incessamment de tout côté ne permettant pas d'y rester un instant de plus, chacun à l'envi se jette à la mer. Pour moi qui ne savais pas nager, je me trouvai placé entre deux périls extrêmes! Dans cette

cruelle alternative, résolu d'attendre l'explosion des poudres pour abréger mon agonie, je me glissai le long de la partie extérieure du vaisseau pour tâcher de me cramponner au double bordage d'en bas; je m'y plaçai entre deux sabords qui vomissaient des torrents de feu à droite et à gauche. C'est là que me croyant à mon dernier moment j'implorais la miséricorde divine, en attendant que l'explosion de cinq à six quintaux de poudre vînt terminer mon martyre. Les flammes de la grande écoutille avaient balayé tous ceux qui restaient encore sur le pont. L'aumônier du vaisseau, le saint prêtre Augias, ancien curé d'Hyères y mourut à genoux les mains élevées au ciel, *tollens ad sidera palmas.* Le capitaine, ainsi qu'une foule de ses compagnons s'étaient mis à califourchon sur un câble. Le câble brûlé par son bout intérieur ayant cassé, il tombèrent tous dans l'abîme, et les cadavres flottant sur l'eau arrivèrent bientôt à mes pieds. Dans ce moment suprême, pressé par les éruptions volcaniques des sabords, je recommandai mon âme à Dieu et je me précipitai. Une solive amenée à mes pieds par la Providence devint ma planche de salut; je la saisis et me laissai aller au courant. Balloté, submergé par les flots, la vague m'éloignait du vaisseau embrasé et m'y ramenait tour à tour. Les décharges des canons échauffés emportaient au loin de grosses pièces de bois, dont la chute écrasait ou blessait les hommes à la nage.

« Cependant, le vaisseau s'étant éloigné, le danger diminua; mais nous étions toujours menacés par l'imminente explosion de la Sainte-Barbe. Nous aperçûmes alors, Dieu merci, deux chaloupes venant directement à nous.

L'une était envoyée par le commodore anglais, l'autre par le capitaine d'un vaisseau napolitain; mais celle-ci s'étant prudemment arrêtée à une grande distance de l'incendie; les plus forts nageurs purent seuls l'atteindre; il y en eut un petit nombre, les plus faibles se noyèrent. Les Anglais, au contraire, bravant le danger, nous appprochèrent de très près; l'officier commandant, les matelots, deux surtout dont je regrette d'ignorer le nom, ainsi que celui de leur généreux chef, se mirent aussitôt à prendre les uns par la main, à tendre l'aviron aux autres, et à lancer des cordages aux plus éloignés. Aussi dépourvu de sentiment que le bois qui me portait, je fixai l'attention de la chaloupe secourable; saisi par les cheveux, je fus jeté comme un thon sur un tas de mes camarades à demimorts. Ayant repris mes sens, et voyant l'embarcation sous le feu du *Scipion*, j'osai tirer par le pan de son habit l'intrépide commandant: M. l'officier, lui dis-je, veuillez faire attention que nous pouvons à tout moment être emportés par une explosion; la chaloupe a déjà beaucoup de monde; au nom de Dieu, tirons au large. Paroles égoïstes que je me reprocherai toute ma vie! L'Anglais, sans abandonner un instant ses généreuses fonctions, me répondit avec son sang-froid britannique: « Calmez-vous, mon ami, calmez-vous, je suis ici pour sauver tout le monde, si je le puis, ou périr avec vous; je ne me retirerai que lorsque ma chaloupe sera pleine à sombrer. » Ce qu'il disait, il l'effectua.

« A peine arrivés à bord du vaisseau de Sidney-Smith, le *Scipion* sauta en l'air avec un inexprimable fracas; nous en étions à quatre lieues, et l'ébranlement du vaisseau de

guerre anglais fut si violent, qu'il jeta tout le monde à la renverse. Un gigantesque tourbillon de fumée cacha le ciel, laissant apercevoir par intervalles des débris fumants, et des centaines de cadavres s'entrechoquant sur le dos des vagues en tumulte. Horrible et grandiose spectacle que j'essaierais vainement de rendre tel que je l'ai vu!

« Ainsi périt un des plus beaux vaisseaux de la marine royale de France. A peine cent cinquante marins survécurent à ce désastre. Tout le reste d'un équiqage de neuf cents hommes fut anéanti.

« Le choc m'avait étourdi. Revenu à moi, je fus conduit avec mes compagnons d'infortune au magasin, où je reçus pour ma part une chemise bleue et quelques autres hardes. On nous introduisit ensuite dans la chambre de l'état-major. Les officiers nous prodiguèrent les liqueurs spiritueuses en nous comblant d'attention. Le capitaine avait fait préparer des pavillons et des voiles pour nous servir de lit : on nous fit manger enfin une soupe de farine, accompagnée d'un bon verre de vin de Madère. Le lendemain, les aliments furent plus substantiels; une excellente soupe grasse et du vin confortable à profusion. J'aime à reconnaître ce bon traitement.

« Cependant les incendiés tombèrent presque tous malades; comme seul officier de santé survivant, le commodore me fit inviter de m'adjoindre à la faculté du bord; quelques jours se passèrent ainsi. Une corvette sortie de Toulon, encore assiégé, nous ramena dans cette ville le 2 décembre au nombre d'environ cent individus, seuls et tristes restes d'une immense catastrophe. Qui nous eût dit qu'au bout de huit jours nous tomberions à l'improviste

dans un abîme d'incommensurables calamités subies cette fois par l'universalité de nos concitoyens?

« Pour en finir avec ce qui m'est personnel, je dirai brièvement qu'au milieu de l'abandon plein d'horreur de nos faux amis, je parvins, après mille tentatives infructueuses, à me jeter pêle-mêle avec la foule dans la chaloupe du vaisseau espagnol l'*Ange-Gardien*. Ce vaisseau nous conduisit, après une traversée longue et pénible, à Carthagène où la misère m'attendait sur le quai.

« Qu'il me soit permis de révéler en finissant un acte d'humanité phénoménale de la part d'un général républicain de l'époque. Ce beau trait me fut raconté dans l'exil par un ami qui en avait été presque témoin. Cervoni, le futur commandant et l'ami de Marseille, commandait l'avant-garde de l'armée révolutionnaire entrant dans Toulon. Des femmes en grand nombre, des vieillards, des enfants se présentèrent à lui effrayés et suppliants. « Allez, bonnes gens, leur dit-il avec douceur, allez et rentrez chez vous. » Or, le général avait reçu l'ordre de passer par les armes tout ce qu'il rencontrerait d'êtres vivants dans la ville. La grandeur d'âme de Cervoni prévalut sur la barbarie de son mandat (1). »

(1) Le général Cervoni, fils d'un des compagnons de Paoli, avait été élevé pour le barreau; sa vivacité s'accordant mal avec l'étude des lois, il embrassa la profession des armes malgré son goût naturel pour les lettres, goût qui ne l'abandonna jamais. Il fit sa première campagne à l'armée des Alpes en qualité d'aide-de-camp du général corse Casabianca. Cervoni, aussi brave qu'intelligent, fit beaucoup de chemin en peu de temps. Il se distingua dans un commandement difficile au siége de Toulon. Après le 18 brumaire, le tout puissant Bonaparte qui n'aimait pas un compatriote auquel il avait obéi au camp, envoya Cervoni à Marseille pour y

Marseille regretta la perte du *Scipion*. La douleur toutefois était empreinte d'indifférence, bien qu'il y eût dans l'équipage du vaisseau incendié une infinité d'enfants du

commander la 8e division; c'était une disgrâce dorée. Le noble Cervoni vécut longtemps parmi nous et maîtrisa par l'affabilité, par la mansuétude, et par une bonne humeur sympathique, les préjugés du pays contre les maîtres qu'on nous imposait à tour de rôle. Napoléon le déplaça pour l'envoyer à l'armée en 1809.

Nous ne saurions mieux compléter la biographie du général Cervoni que par un extrait de la lettre que nous a fait l'honneur de nous adresser, le 10 mai dernier 1844, Mme. la baronne de Maupoint, sa fille. On y verra la preuve de la fausseté du bruit qui courut dans Marseille, que le général avait été envoyé à la mort de dessein prémédité.

« .... Mon père demandait depuis longtemps, mais envain, un congé de quinze jours pour venir à Paris où s'achevait mon éducation. Il reçut enfin cette permission au moment où il ne comptait plus l'obtenir, il partit sur-le-champ, arriva malheureusement à Paris, la veille de la dernière audience de l'Empereur, et là il demanda à être employé dans la campagne qui s'ouvrait; le maréchal Lannes qui était présent pria mon père d'accepter le poste de chef d'état-major de son corps d'armée, c'était une magnifique position que mon père accepta. Madame Lætitia avait beaucoup d'affection pour lui, elle fit observer à l'Empereur que plusieurs maréchaux étaient ses cadets et lui dit : *il faut le mettre au niveau des autres* c'est mon intention répondit l'Empereur, à la première occassion.

« Arrivé à Paris le 7 avril, mon père en repartit le 13, arriva auprès du maréchal le 21 et fut tué d'un boulet le 22, à la bataille d'Ekmul, à quelque pas de l'Empereur; le maréchal Massena et le duc de Rovigo étaient près de lui et le virent tomber, c'est d'eux-mêmes que j'ai eu ces détails. Si vous avez connu mon père, Monsieur, vous savez qu'il joignait à toutes ses excellentes qualités une inaltérable gaîté. Le matin il dit au maréchal Lannes : *je vous recommande ma fille*, le maréchal en fut frappé et répondit : comment, Cervoni, je ne te reconnais pas, aurais-tu un pressentiment? — Non, mais le jour d'une bataille, notre sort est incertain. »

pays. Doit-on s'étonner de cette tiédeur? Quand le vase déborde, qu'importe un degré de plus? La reine du midi détrônée, n'avait plus alors qu'une existence moribonde; elle était entièrement livrée à la préoccupation d'un avenir de plus en plus triste, et les infortunes du trimestre précédent avaient amené une profonde atonie, en un mot, nous étions saturés de malheurs (1); d'ailleurs, la catastrophe maritime du 26 novembre ne nous intéressait de près que sous le point de vue du funeste sort de l'équipage, car on voyait très distinctement que l'escadre de Toulon avait changé de maître, malgré les ménagements et les promesses de ses dépositaires. La pensée d'un dommage qui tombait en définitive sur la seule Angleterre tempérait les regrets en faisant naître dans l'âme je ne sais quelle pointe de satisfaction. Ajoutons, pour ne rien omettre, que la nouvelle du fatal événement ne parvint à la connaissance du public qu'environnée d'obscurité; enfin la débâcle de Toulon survenue presque incontinent, détourna l'attention de Marseille d'un malheur isolé, quelle que fût l'énormité du désastre.

Toulon n'est imprenable que par mer; les montagnes qui le dominent au nord et au midi vont se prolongeant jusques à l'extrémité da la rade et la protègent merveilleusement. Du côté de la terre, c'est tout le contraire. Que les assiégeants viennent à s'emparer par un coup de main des faibles ouvrages extérieurs, ce qui peut être accompli

(1) Marseille avait été mise en état de siége le 18 novembre par la convention, mesure destinée à préparer les voies pour la boucherie qui ensanglanta les deux premiers mois de 94. Barras et Fréron visant à l'immortalité des massacreurs de Lyon, Couthon et Collot-d'Herbois, étaient les instigateurs du décret.

sans trop de difficultés, les batteries de ces fortins sont aussitôt tournées sur la place et l'écrasent de leur feu. Si les puissances alliées, ou pour mieux dire, si les Anglais avaient voulu faire de Toulon le tombeau de la révolution, on aurait mis sur pied une armée de cinquante mille hommes pour retenir les assiégeants au loin, et peut-être une grande bataille aurait décidé du sort du monde. Loin de là, les assiégés étaient à peine en nombre suffisant pour défendre la place, et les débarquements de troupes avaient cessé. Donc la prise de Toulon pouvait être retardée de quelque temps encore, mais elle était inévitable tôt ou tard; la trahison la précipita, si nous admettons comme un fait avéré l'arrangement à prix d'or entre le ministère anglais représenté à Paris par le prisonnier négociateur O-Hara et le comité du salut public. De quelque manière que ce fût, une catastrophe était infaillible; voilà ce que le bon sens public, enfin désillusionné, les incorrigibles à part, voyait à Marseille, en frémissant sur la certitude du contre-coup. L'arrivée incessante des renforts en hommes et en munitions, que la chute de Lyon avait rendus disponibles, et d'un autre côté la molesse de la défense et la faiblesse comparative de la garnison n'étaient pas de nature à dissiper nos pressentiments.

Quoi qu'il en soit, les escadres s'éloignèrent dans la matinée du 19 décembre, et dans le courant du même jour l'avant-garde républicaine prit possession de Toulon. En apprenant l'épouvantable châtiment subi par ceux des habitants qui n'avaient pas voulu ou qui n'avaient pas pu mettre leurs jours à couvert à bord des vaisseaux fugitifs, Marseille trembla; elle savait de reste, la malheureuse

ville, que la foudre, après avoir exercé ses ravages sur ses voisins, s'apprêtait à l'exterminer à son tour. Dans quelles transes, grand Dieu! furent passés les derniers jours de l'année, et quelles ne furent pas les angoisses des familles des prisonniers et des prisonniers eux-mêmes, placés plus immédiatement sur la mine (1)!

Mais grande fut la jubilation du sans-culotisme triomphant; l'insolence de ces gens-là n'eut de limites que l'infini. Il y eut des marches triomphales surchargées d'oripeaux : *ridiculum acri*. Le ban et l'arrière-ban du peuple souverain y furent appelés par des proclamations ronflantes! Le club se mit en verve, on fit de beaux discours, on vociféra des hymnes à la liberté, on but, on chanta, on hurla, on dansa. Les citoyens paisibles se tinrent cois en se bouchant les oreilles, et le bourreau rit du rire des tigres en remettant son couperet à neuf (2).

(1) Le récit circonstancié des malheurs de Toulon excèderait les proportions de notre plan; quand même il en serait autrement, nous hésiterions à l'entreprendre après M. Zénon Pons. Nous nous bornerions humblement à le copier. Nous prendrons un moyen terme, en insérant textuellement en temps et lieu dans les pièces justificatives ce morceau capital, aussi remarquable par le talent de l'écrivain que par son exactitude. Au surplus, nos lecteurs s'apercevront sans doute, que le siége de Toulon appartenant à l'année 93 et la commission militaire de Marseille, ainsi que le second exercice de Maillet étant de l'année suivante il y a ici confusion de date, une rétrogradation chronologique. Nous signalons cette inexactitude sans prétendre la justifier.

(2) Le dernier historien de Marseille a complaisamment employé plusieurs de ses feuillets à la pompeuse description des réjouissances républicaines : nous ne l'imiterons pas. Qui ne sait à quoi s'en tenir sur le compte de ces billevesées, que leur auteur primitif, pour l'ordinaire bel esprit d'administration, a données pour ce qu'elles valent. Froides hyperboles sautées par le lecteur, à la manière d'un grand poète. Nous croyons l'avoir dit une fois : les joies par ordre n'eurent et n'auront jamais que l'appât de la cu–

Reprenons maintenant la sanglante série des massacres de Marseille par Maillet et Brutus, interrompue par les épisodes.

Deux jeunes négociants, MM. Joseph Bonnardel et Richelme, avaient accompagné M. Lavabre dans sa fuite. Conduits en prison, Maillet, à peine réinstallé, les condamna tous les deux par le même jugement, 3 germinal an II. La victime échappée et reprise est toujours égorgée la première.

M. François Dalmas les avait précédés. Le banquier sexagénaire, renonçant, sur le retour de l'âge et par affection fraternelle, aux douceurs de la vie champêtre, avait retrouvé dans le pays des affaires la fortune de sa famille engloutie dans la débâcle du commerce marseillais en 1774. La simplicité de ses mœurs, son isolement politique ne le préservèrent pas. Saisi dans sa maison de campagne voisine d'Arenc, son procès fut court; M. Dalmas était présumé riche (1).

M. Bafinesque, notabilité protestante, n'avait jamais

riosité. Que sera-ce si cet appât leur manque ? L'éclat des fêtes publiques ressort tout entier et du genre et du nombre des spectateurs, lesquels doivent être exempts de toute fâcheuse préoccupation, et non pas assurément de ce monstrueux public de 93 ou, mêlées à des bandes de forcenés, on apercevait avec un indicible dégoût, des femmes, rebut de leur sexe, sentant le rogome et la brute. Pour qu'une fête soit brillante, il lui faut cet innombrable public élégant qu'on voit apparaître à Marseille aux jours de solennités catholiques, jours heureux où la jeunesse et la beauté sous les armes, parées de leurs plus beaux atours, rayonnantes de fraîcheur et de satisfaction, passent et repassent sans fin sous les yeux de l'observateur enchanté.

(1) Dans les temps d'alarme on se réfugie aux champs. Ce genre de retraite, fort doux en général, est peu sûr contre un danger imminent. La peste et la révolution l'ont fait voir.

paru à la section. Prudent et taciturne, il manifestait peu son opinion. Les délateurs devinèrent l'associé de l'échevin proscrit et hors d'atteinte, M. Laflèche. Arrêté dans sa maison, place Noailles, le sensuel Bafinesque fut jeté dans un cachot du Palais-de-Justice; il y tomba malade de malaise et de chagrin; on l'envoya à l'Hôtel-Dieu où il mourut garotté sur un grabat.

C'est aux négociants surtout que les proconsuls en voulaient. Voici ce qu'écrivait Fréron à son collègue Moïse Baille, le 5 pluviose :

« La commission militaire que nous avons établie à la place du tribunal révolutionnaire va un train épouvantable contre les conspirateurs. Quatorze ont déjà payé de leur tête leurs infâmes trahisons. Demain seize doivent être encore guillotinés..... Demain trois négociants danseront aussi la carmagnole; c'est à eux que nous nous attachons. »

Cette curieuse lettre apprendrait, si on ne le savait pas, que les condamnations étaient arrêtées d'avance, puisque Fréron connaissait, le 5 pluviose, le nombre et le nom des condamnés du 7 (1).

La manie de l'occision était d'ailleurs surexcitée chez les exterminateurs du Midi par le double aiguillon de la verge parisienne et de l'exemple provincial. Les dépêches quotidiennes du suprême comité faisaient tomber les têtes par milliers, du nord au sud, de l'est à l'ouest de la France, et si nous mettions les tueries de Marseille à côté des horreurs de la Vendée, de Nantes, d'Arras, de Toulon

(1) Il y eut, le 7 pluviose, une fournée de 13, trois de moins que ne l'avait annoncé Fréron à son ami.

et de Lyon, nous serions en droit de contester à Barras et à Fréron la palme de l'assassinat; ceux-ci du moins se refusèrent les raffinements des Lebon et des Carrier, mais quelle étrange modération !... la commission militaire de Marseille après une journée de 11 têtes abattues (4 pluviose) continua sur le même pied pendant environ un mois sans dépasser pourtant son premier chiffre. Mais un redoublement de fureur signala la dernière quinzaine de son existence. Vingt exécutions le 8 ventose, 23 le lendemain, veille de la décade (1), prouvèrent que tant d'actes réitérés, bien loin d'éteindre la soif homicide, n'avaient servi qu'à l'irriter; on dit même que si l'exécuteur n'avait pas demandé quartier, les deux expéditions n'en auraient fait qu'une; les satrapes se montraient plus avides de jouissances que le bourreau de salaire. Les cent bras de Briarée n'auraient pas été de trop au gré de leur appétit de vautour (2).

(1) La veille de la décade était toujours meurtrière.

(2) Cinq à six jours après les massacres des 8 et 9 ventose, l'auteur de ces essais fut découvert dans la contrée de Notre-Dame et jeté à Ste.-Claire. En me voyant entouré d'une vingtaine de figures sinistres que conduisait un loueur de voitures nommé Reynaud (c'était un des cadets de la famille), en considérant les deux mortelles lieues que ces misérables avaient parcourues pour moi, ce qui semblait annoncer l'importance de la capture, en vérité je me crus perdu. Cependant je ne m'étais montré que très rarement à la section; mes affaires, mes goûts et mon caractère m'en éloignaient; mais j'avais sur la conscience ma maudite apparition de trois jours à l'armée marseillaise dans Avignon. Je faisais ces réflexions en marchant, et s'il m'en souvient, je ne m'affectais que faiblement de mon aventure; car la vie d'alarmes que je menais depuis quatre mois, errant d'asile en asile, après avoir été manqué deux fois dans mon domicile à Marseille, m'était devenue insupportable.

Diverses circonstances contribuèrent à me faire oublier jusqu'au bout : la médiocrité de ma fortune, mon aversion pour toute espèce de sollicitation (malheur aux impatiens! je l'apprenais

On ne peut déterminer autrement que par approximation le nombre des meurtres de la commission, vu l'absence d'écriture. Il paraît que Brutus ne se souciait pas plus que les héros de grands chemins, de tenir registre de ses exploits; il tuait et tout était dit. On peut toutefois, sans trop s'écarter de le vérité, admettre quatre cents condamnations capitales sous les juges militaires. Maillet, dans les deux exercices, arriva, plus lentement il est vrai, à peu près au même total. Une exaltation frénétique poussait au massacre le disciple de Danton, l'atrocité du pédant assassinait de sang froid. Celui-là jetait la terreur à pleines mains, celui-ci la semait en avare. L'âme du Parisien contenait le feu de l'enfer, celle du Provençal les glaces du pôle; disons mieux, ils n'avaient d'âme ni l'un ni l'autre. Brutus exploita la boucherie sans interruption pendant quarante-cinq jours; Maillet décima Marseille à deux reprises dans l'espace de 10 mois.

Nos recherches pour découvrir les papiers de la commission militaire n'ont pas eu plus de succès que celles qu'on avait faites avant nous. Nous en avons conclu que ces papiers n'existent plus ou n'ont jamais existé. Grâces pourtant à un philologue aussi recommandable par son noble caractère que par sa haute capacité, M. Roux-Alphéran, voici ce qui est venu à notre connaissance.

La cour royale d'Aix conserve dix jugements imprimés en forme de placards de la commission militaire de 94:

tous les jours), enfin l'époque de mon incarcération qui coïncida presque avec la chute de Brutus; un mois plus tôt c'était fait de moi, tant il y a de puissance dans l'à-propos et dans le temps!

Je n'ai pas oublié que je trouvai la prison en plein mardi-gras, en y entrant à six heures du soir.

cinq de ces placards existent en un seul exemplaire, il y a plusieurs exemplaires des cinq autres. Ce n'est là sans doute que la moindre portion des actes de Brutus, puisque les condamnations réunies des dix feuilles ne s'élèvent qu'à 123, et qu'on ne trouve pas dans ce lamentable nécrologe des noms connus généralement pour en avoir fait partie. On ignore même les noms et la date des placards qui manquent. Quel est précisément le jour de l'entrée en fonctions et celui de la dissolution, c'est ce qu'on ne sait pas davantage.

Quoi qu'il en soit, nous placerons à la fin de notre travail une copie exacte des 10 placards dont nous venons de parler (1), nous joindrons à ce catalogue, et chacun à sa date, les jugements à mort rendus par Maillet et Giraud, soit avant leur destitution par Barras, soit après leur réhabilitation sous Maignet. Nous n'affirmerons pas que la liste soit absolument complète, mais nous avons lieu de penser que les omissions sont en petit nombre.

Tandis que Barras tenait Marseille sous le joug, Maillet du fond de sa prison sollicitait son acquittement, sa réintégration et la disgrâce de son persécuteur. Il était appuyé par ses vieux amis de la rue Thubaneau, et les jacobins alors tout puissants, parce qu'ils étaient nécessaires aux desseins de Robespierre, le protégèrent efficacement. Maillet et Giraud furent absous, réintégrés, la commission militaire dissoute et Barras rappelé. Tout cela fut l'ouvrage de Robespierre qui, bien loin de redouter la pré-

(1) Le premier placard porte la date du 4 pluviose, et le dixième celle du 29 ventose an II. Ce placard de clôture renferme vingt acquittements tous étrangers à Marseille, sans condamnation aucune.

sence à Paris d'un partisan de Danton, l'y attirait au contraire dans le dessein de s'en défaire avec plus de facilité. Cependant les déclamations de tribune, les clameurs de la rue St.-Honoré contre les démolisseurs de Marseille, les intrigues de Maillet et de Giraud servaient admirablement les ennemis de Robespierre qui, manquant d'un chef résolu, avaient jeté les yeux sur Barras et désiraient son retour. De son côté, Barras partageait leur vœu, car il rougissait probablement du rôle odieux qu'on lui faisait jouer en Provence depuis cinq mois. Le collègue de Fréron, qui entretenait des relations secrètes avec les antagonistes du dictateur en perspective, considéra sans doute son rappel comme un premier pas vers l'affranchissement de la Convention; il était d'ailleurs fatigué d'un despotisme subalterne.

Au surplus, les extravagances de Fréron eurent du moins cela de bon, qu'elles interrompirent pour quelques jours l'effusion du sang, et tel montagnard ne se doutait pas, en déclamant contre les démolitions qu'il plaidait la cause des prisonniers.

Les conventionnels sortirent de Marseille chargés de la malédiction des familles qu'ils avaient plongées dans le deuil. Les clubistes eux-mêmes qu'ils avaient régentés les virent partir sans aucun regret, dans l'espoir de reprendre leur ancienne influence sous un proconsul plus à leur guise. Le nouveau lieutenant de la convention, Maignet, ne trompa point leur attente (1).

(1) L'ex-oratorien auvergnat Maignet, dit son biographe, avait voté la mort du roi sans appel et sans sursis; il fut longtemps sans influence malgré ses opinions outrées, il suivit Couthon dans

Le représentant incendiaire venait de mettre le département de Vaucluse aux abois, lorsqu'il reçut l'investiture du commandement des Bouches-du-Rhône. Son acharnement contre les anciens sujets du Pape ne lui permettant pas d'opter, il accepta la double mission et c'est à la clarté des flammes de Bédouin, les pieds dans le sang versé sur la place publique d'Orange, qu'il lut l'ordre qui lui donnait Marseille à torturer après Barras. Il en ressentit probablement une extrême joie, parce que la population de la Provence, quoique réduite de moitié à force de proscription et de supplices, allait lui fournir une quantité suffisante de têtes pour compléter son chiffre de dix mille. Toutefois, sa présence à côté d'un échafaud sorti de son génie lui paraissant une nécessité, il commença son double proconsulat par l'intimation écrite de sa volonté : *Major è longinquo;* et se faisant représenter à Marseille par un homme de sa trempe qui s'appelait Rouillon; il ne visita cette ville qu'à de longs intervalles et n'y séjourna jamais que peu de jours. Il craignait peut-être qu'en son absence, on ne laissât se refroidir ses couperets de prédi-

le midi. C'est lui qui fut chargé de commencer la démolition de Lyon. Le comité de salut public envoya bientôt Maignet dans le département de Vaucluse. Il transmit d'Avignon où il arrivait à peine, des notes au comité de salut public, qui portaient dix mille individus à exterminer ; il demandait en même temps l'autorisation de créer cette commision militaire d'Orange qui fit couler des torrents de sang. Maignet voulant détruire en masse, saisit l'occasion d'un arbre de la liberté, coupé par une poignée de malveillants, ses affidés peut-être, hors de la petite ville de Bedouin, dans l'ancien Comtat; une seconde commission fut organisée; la ville livrée aux flammes, les habitants mis à mort ou dispersés; mesures atroces que la Convention approuva, et cette approbation servit de réponse et de sauvegarde à Maignet lorsqu'il fut mis en accusation après le 9 thermidor.

lection. Après tout, le montagnard faisait grand fond sur ses pareils, les puissants en terrorisme marseillais. Certes le montagnard avait raison: Maillet, Giraud, Galibert, Revest, Morin-Raton et le commandant militaire Voulant étaient sans contredit des personnages très propres à hâter l'accomplissement des conceptions d'un brûleur de villes (1).

Mais si Maignet se tenait presque invariablement à distance de Marseille, il écrivait ou faisait écrire par son secrétaire Giraud (on rencontre ce nom partout) : « Ne laissez pas respirer les traîtres, courez sus aux suspects », disaient toutes ses lettres aux municipaux ; c'est que le prévoyant proconsul songeait à ses approvisionnements de chair humaine. A quoi les bons municipaux de répondre : « Citoyen représentant, nous avons pris de si bonnes mesures, de concert avec le comité de surveillance, qu'il ne reste plus un seul suspect sur le pavé de la commune sans nom. » Y avait-il ou non quelques grains d'humanité au fond de ce langage ? c'est-à-dire avait-on voulu donner à entendre que la chasse aux suspects devait finir ? Nous laissons au lecteur le soin de prononcer.

Néanmoins, vers la fin de février, la fureur des arrestations se réveilla de plus belle. On entassait tant d'individus dans les maisons d'arrêt, qu'on ne savait plus où les mettre. Il fallait bien remplir les vides que la commission

(1) Maignet avait annoncé quinze jours avant le 20 prairial son arrivée à Marseille pour présider la fête de l'Etre-Suprême. Grand émoi parmi la gent municipale, grand frais d'imagination pour apprêter au nouveau Caraman une réception mirifique. Soins superflus, peines perdues, le dédaigneux conventionnel ne vint pas.

militaire avait faits, et fournir sa pâture au tribunal criminel réhabilité.

Maillet et Giraud, ces deux êtres pervers, dont l'union s'était profondément enracinée dans le sang de nos pères de famille, se remirent à l'œuvre. La mort de deux hommes de bien, étrangers l'un à l'autre par la profession, par le caractère et par le pays, MM. le chevalier d'Alméran de Maillane, de Saint-Remi, et Reynier, liquoriste sur le port à Marseille, ensanglanta leur réinauguration (2 germinal an II, le 20 mars 1794.)

M. d'Alméran, chevalier de St.-Louis, ancien commissaire des guerres à St.-Remi, n'était écroué au Palais que depuis vingt-quatre heures (2). Le bon M. Reynier logeait à Ste.-Claire depuis plusieurs mois. Nous y étions camarades de chambrée. C'était un homme de 55 à 60 ans, gras et de haute taille, encore vert, à la physionomie douce, attrayante, au teint vermeil. Du reste, il n'y avait pas sur le quai des Augustins d'industriel plus estimé, plus aimé de chacun que le pacifique distillateur.

Vers les onze heures du matin, moment critique je vous assure, Reynier assis au milieu de la salle, l'ancienne infirmerie des Clairistes, était sous la main du barbier Alphonse, détenu comme nous tous; il devisait avec le *frater*, suivant l'immémoriale tradition, et avec trois ou quatre

(1) M. d'Alméran eut pour compagnon de son triste voyage de St.-Remi à Marseille M. Perriat, fils cadet de l'ancien procureur du roi du pays, dont le père et le frère aîné étaient émigrés. On enferma ce jeune homme à Ste.-Claire d'où il sortit après le 9 thermidor. A mon grand regret, je n'ai plus entendu parler de lui C'était un excellent camarade, studieux, instruit, spirituel et jovial.

personnes. J'en était une. Tout à coup, le terrible geôlier en chef Lafon, le plus effronté coquin de Marseille, apparaît sur le seuil de la porte; un indéfinissable silence s'établit dans la réunion. Chacun à part soi tremble de se trouver l'objet de cette brutale visite. Lequel de vous autres est Reynier, *mount'ès Reynier* ? Le brave homme pâlit, et faisant un effort de fermeté : C'est moi, dit-il. On te demande, *ti demandoun.* — J'y suis dans un instant, Alphonse, achève de me raser. — mais le pauvre garçon n'en avait plus la force, sa main était morte. Notre ami essuie ses joues, rajuste ses vêtements, nous dit adieu, et descend à la geôle de sang-froid, en apparence du moins. Nous étions plus troublés que lui; pauvre Reynier, nous ne devions plus le revoir!

Son accusation fabriquée, à n'en pas douter, par Roybon, n'était qu'un tissu de calomnies absurdes, de griefs insignifiants formulés en phrases stéréotypées; mais Maillet et Giraud son oracle, admettant avec une ardeur de néophyte ces perfides inepties comme des motifs transcendants, condamnèrent Reynier et M. d'Alméran non moins innocent que lui. Ce dernier fut jugé sommairement et lestement sur l'identité constatée.

L'usage de la chapelle, ayant été rétabli, on y conduisit sur-le-champ les deux condamnés. Bizarre singularité! L'homme d'épée passa sa dernière nuit dans le désespoir, et l'homme de travail dans la prière. Reynier parvint cependant par la chaleur de ses exhortations et surtout par son propre exemple à ramener le calme dans l'âme de son compagnon. Les pensées religieuses achevèrent de le raffermir.

Nous avons dit plus haut, que le lendemain 3 germinal, MM. Bonnardel et Richelme subirent leur destinée.

Le 21, M. Augé fut appelé, jugé, et mis à mort le 22; il était courtier et Gascon. Sa langue trop indiscrète fit son malheur. Ajoutez, qu'il avait eu la maladresse d'aller se loger au beau milieu du numéro onze, malgré son antipathie (1). En un mot, la décade exceptée, presque chacun des jours d'un mois qui rend la vie à la nature fut marqué par de sanglantes funérailles.

Nous ne mettrons pas la sensibilité de nos lecteurs à de plus longues épreuves. Que pourrions-nous leur présenter encore? Hélas! une interminable et dégoûtante série de forfaits uniformes, de sentences capitales calquées les unes sur les autres, dictées par des monstres sans entrailles à des scélérats sans remords! Portons-nous ailleurs.

Vers le milieu du printemps, la Convention rendit un décret ordonnant à tout individu noble, ou soi-disant tel, de sortir sous un court délai des villes maritimes, les femmes et les enfants compris. Jamais injonction ne s'exécuta plus ponctuellement; durant plusieurs jours le bureau des passeports fut encombré depuis le matin jusqu'au soir, car il ne fallait pas plaisanter avec la Convention, et puis la vanité qui se nourrit d'illusions et de chimères s'était mise de la partie. Les chefs des familles nobles et riches avaient quitté la France depuis longtemps; mais hors de cette classe une infinité de personnes des deux sexes se crurent forcées à l'exil à tort ou à bon droit. On vit poindre des

(1) Si notre mémoire nous sert bien, M. Augé fut le dernier condamné de Sainte-Claire. On maltraita davantage les autres prisons.

nobles de tous les coins de Marseille; il semble qu'on n'aurait pas dû s'y attendre d'après les dégradations des mésalliances, les retranchements de l'émigration, ceux des incarcérations et de l'échafaud. Les uns dont la noblesse n'était qu'un rêve, ou bien un ridicule, s'imaginèrent qu'un passeport aurait pour leur postérité la valeur d'un parchemin remontant aux Croisades. Les autres d'origine incontestablement noble sortirent par groupes des profondeurs d'une misère qui les rendait imperceptibles, sacrifiant leurs dernières ressources à ce qu'ils appelaient le devoir de mettre en relief l'ancienneté d'un nom tombé dans l'oubli; ils auraient cru déroger en restant, on était bien aise d'avoir peur là où la peur n'était pas feinte; il y eut même des plébéiens tarés qui décampèrent à cause de leur sobriquet. Le *marquis* Tassy fils d'une entremetteuse se crut lui-même en péril.

Cette colonie, car c'en était une par le nombre, formait un ensemble d'individus de tout calibre et de toute couleur. Les femmes, sexe timide et vain, y figuraient en grande majorité. Ceux qui n'étaient ruinés qu'à demi s'arrêtèrent à Aix. La médiocrité s'établit dans les villages et l'indigence dans les hameaux.

Un certain nombre de ces familles réfugiées avaient des parents détenus à Marseille. Une correspondance s'établit en passant par le visa d'une commission; or, l'irascible M. Lesbros, que nous avons vu à Ste.-Claire, ne laissait guère passer de jours sans écrire à sa femme qui était à Aix. Le style de ses lettres était affecté, boursoufflé, entrecoupé d'exclamations redondantes, d'épanchements à prétention; bref, du galimatias bien conditionné.

Voulait-il, par exemple, donner plus ou moins de force à l'expression, il soulignait doublement et triplement le mot. Il advint de cette bigarrure que les argus de l'ancienne capitale de René, prenant les filets d'interligne pour des chiffres conspirateurs, saisirent les élucubrations du vieillard, amoureux imaginaire. Par suite tous les nobles de Marseille réfugiés à Aix, n'importe le sexe, furent claquemurés. Quel désappointement et quels murmures! L'écrivain, cause innocente du désordre, ne fut pas des derniers à crier à la tyrannie. Sainte-Claire retentit plusieurs jours de suite de ses malédictions, sans que ses amis et ses alliés pussent placer un mot de prudence à l'encontre d'une fureur capable de compromettre toute la maison.

Chose étonnante, il y avait parmi les commissaires-inspecteurs un homme de bon sens et d'esprit. On le chargea de l'analyse de la fatale épître. Après l'avoir examinée attentivement, il déclara n'y avoir trouvé qu'un tissu d'extravagances ampoulées. C'est un vieux fou, dit-il, jouant au St.-Preux.

Cette déclaration, malgré sa sagesse, n'ouvrit pas la prison d'Aix aux réfugiés à particule de Marseille.

La tempête parut s'appaiser vers la fin de mai; les condamnations capitales, devenues moins fréquentes, furent enfin suspendues. On laissa chômer la massue, et quelle que fût la cause d'une trêve inattendue, Marseille respira. On gagnait du temps; le bénéfice était immense, mais le fond de la situation restant le même, il y avait bien plus de raisons pour craindre une rechute que pour espérer un amendement sérieux.

Les partis qui s'entre-déchiraient dans la Convention n'étaient d'accord que sur un seul point, celui de perpétuer la terreur. Que si les tyrans de la France, absorbés par ces luttes domestiques que la mort terminait à tour de rôle, avaient laissé quelque répit aux débris des populations décimées, on aurait pu se dire avec quelque fondement : lorsque nos bourreaux se seront dévorés mutuellement jusqu'au dernier, comme autrefois les soldats de Cadmus, la toile tombera peut-être. Or, il n'en était point ainsi. Tandis que Robespierre, appuyé sur des sicaires qui s'appelaient la Commune, envoyait succcessivement à Fouquier-Tainville ses rivaux et quiconque lui faisait ombrage, St.-Just, Collot-d'Herbois et Couthon égorgeaient sans relâche tout ce qui portait en France un nom honorable (1).

L'espérance n'était pas moins interdite par le spectacle plus rapproché de la désolation du Comtat, où les commissions militaires déblayaient les prisons à force de massacres. Pouvait-on douter qne Maignet, ce proconsul frénétique, ne tenait le glaive suspendu sur Marseille que pour se donner le temps et la joie d'organiser à l'aise une nouvelle série d'hécatombes ? Ces appréhensions ne se réalisèrent que trop.

Juin finissait lorsque le bruit se répandit qu'on allait envoyer à Orange, et les uns après les autres, jusqu'au dernier, les prisonniers de Marseille pour y être jugés, c'est-à-dire mis à mort. Le comité de surveillance reçut bientôt l'ordre de dresser les premières listes. Comme on

(1) On sait que cinquante têtes tombèrent la veille même du 9 thermidor.

pouvait s'y attendre, l'exécution de la mesure fut prompte. Nos grands hommes s'impatientaient d'une intermittence qui les laissait depuis quelques semaines dans l'inaction. Chompré, le plus vil des hommes, était radieux.

Les registres du comité furent ouverts. Le nom de chaque détenu subit un examen hostile, et de ce détestable travail surgit la première expédition composée d'une quarantaine d'individus choisis dans les prisons diverses, suivant la gravité des griefs, ou plutôt suivant le degré de haine des inquisiteurs.

La maison de Ste.-Claire fournit cinq sujets : MM. le chef d'escadre de Marin, Olive de Verdau, l'ancien officier d'infanterie d'Achy, Dumas du Petit-St.-Jean et le menuisier Mannivert.

M. le chevalier de Marin, parvenu par ses longs travaux et sa brillante conduite au grade éminent de chef d'escadre avait passé sa vie presque entière à la mer. Dans ces campagnes célèbres où le bailli de Suffren s'immortalisant, rendit à notre pavillon sa blancheur primitive et détermina par une suite de brillants succès la conclusion d'une paix honorable, l'ami de Tippo-Saïb avait parmi ses lieutenants le chevalier de Marin (1).

(1) De retour en France, l'illustre bailli vint à Marseille. Descendu de l'Hôtel-de-Ville il entra dans la Bourse à l'heure de la réunion des négociants, il y fut reçu comme un dieu tutélaire. Mars visitant Mercure était accompagné des membres de la chambre de commerce présidés par le premier échevin. Il fit deux fois le tour de la salle, la foule respectueuse s'ouvrant devant lui, salua le protecteur du commerce par un concert de bruyantes acclamations, et l'enthousiasme gagnant de proche en proche, le retour à l'hôtel devint une véritable ovation. L'excessive grosseur du héros de l'Inde rendait sa démarche pénible, mais le bonheur resplendissait sur ses nobles traits M. de Suffren mourut en 89, et, partant, ne fut pas témoin de nos désastres.

Brave comme César, le fils de Marseille déploya dans toutes les occasions l'habileté d'un officier consommé et la froide bravoure du guerrier. Le nombre de ses blessures mal cicatrisées disait trop bien qu'il avait vu cent fois l'ennemi de près.

Ardent pour la sainte cause de la royauté, qu'en bon Marseillais, il ne séparait pas de la personne royale, M. de Marin, toutefois, sans condamner absolument l'émigration systématique, n'approuvait point une expatriation dont les inconvénients et l'inefficacité n'échappaient pas à son jugement. Il aurait néanmoins suivi par devoir le drapeau de Condé si les infirmités et l'âge ne l'avaient pas enchaîné. Ce caractère impétueux, cette activité dévorante furent donc forcés à la vie casanière. M. de Marin s'ensevelit au fond de son domicile, avec l'unique compagnie d'une religieuse chassée de la cellule qu'elle avait sanctifiée par un séjour de cinquante ans, c'était sa sœur. Le solitaire malgré lui espérait, en se tenant hors de toute participation aux affaires publiques, pouvoir se faire oublier; il fut en effet négligé jusqu'au mois de juin, mais la révolution inexorable se repentant de sa longanimité, jeta enfin sur le vieux serviteur du roi son sinistre dévolu. On cloîtra le frère comme on avait décloîtré la sœur. Saisi pendant la nuit, on le fit marcher, entre deux sans-culottes armés, vers la maison d'arrêt de Ste.-Claire, où la colonie sous les verroux entreprit d'adoucir l'amertume de sa réclusion; mais celui que les chances périlleuses de la guerre n'avaient point ébranlé, n'était pas homme à s'émouvoir à l'aspect des barreaux d'une prison. La sérénité de son âme et sa piété profonde l'eurent bientôt familiarisé

avec son nouvel état et les éventualités qui en dépendaient. Aussitôt mêlé parmi nous, notre vénérable confrère attira vers lui toutes les sympathies par cette aimable simplicité de manières qui charme et entraîne sans effort.

Le premier inscrit sur la liste des déportés à Orange, M. de Marin fit de courts préparatifs. Dès l'aurore du jour du départ, le vieil officier de marine se promenait à grands pas, la canne à la main, dans le corridor voisin de son lit; il avait endossé son meilleur habit et pris sa plus belle perruque, il ne manquait à sa tenue que l'uniforme et les décorations pour ressembler de tous points au capitaine de haut bord avant la bataille. « Déjà prêt à partir! lui dit un jeune homme qu'il avait pris en amitié. — J'attends ces b. . . . là, s'écria vivement M. de Marin, mais vous allez me rendre un dernier service : votre femme vient tous les jours à la porte, priez-la de se charger pour l'amour de moi de ma montre que voici, et de quelques mots pour ma sœur la religieuse. La montre m'est désormais inutile, qu'importe le temps à celui qui va mourir? Quant au billet, lisez-le, je vous y autorise. » Voici ce qu'avait écrit le digne chevalier : « Adieu, ma sœur, adieu, nous ne nous reverrons que dans la vallée de Josaphat. »

La commission fut ponctuellement remplie, et le noble prisonnier partit comme le premier venu sur une charrette, sans qu'on eut égard à son âge et sans qu'il s'en plaignit.

C'est ainsi qu'une bande de brigands, soi-disant représentants du peuple, récompensait les gloires de la vieille

France. C'est ainsi qu'un mauvais cuistre auvergnat changé en lion attendait dans son antre, la gueule béante, l'émule et le compagnon d'un grand homme (1).

Avez-vous connu jadis quelqu'un de ces oisifs de bonne famille et de bonne compagnie qui passaient leur arrière-saison de château en château, après avoir dissipé de bonne heure leur patrimoine dans les plaisirs? Courtisans, gourmets, goguenards, grands faiseurs de bons contes, forts à tous les jeux avec les hommes, maîtres passés dans l'art de dire des riens, coquets, sémillants, discrets, sans conséquence auprès des châtelaines, ces troubadours ridés avaient le choix des invitations. C'était à qui pourrait les avoir à la campagne. Tel était notre camarade à Sainte-Claire, le galant M. d'Achy, excellent homme après tout, quoique passablement empesé. Il avait les cartes à la main au moment où on vint l'avertir de se tenir prêt. Le bon homme essayant de faire montre de fermeté, voulait continuer la partie. Hélas! ses mains gantées refusèrent le service. Le dameret à cheveux gris n'avait pas l'âme cuirassée d'un Jean-Bart.

M. Olive de Verdau, propriétaire de mœurs fort aristocratiques, chasseur habile, beau joueur, professait ostensiblement un souverain mépris pour la clique révolutionnaire, sans se soucier d'entrer en lutte avec elle; c'était un homme à pendre.

(2) M. de Marin était frère puiné du troisième gentilhomme nommé à la mairie de Marseille depuis la création, en 1766, de cette superfétation municipale. Il est surprenant et fâcheux qu'aucun biographe, que nous sachions, n'ait parlé de ce personnage remarquable. C'est en vue de réparer autant qu'il est en nous l'injustice de la presse, que nous nous sommes complaisamment arrêté sur le nom de ce brave Provençal.

Avoir laissé vivre jusqu'alors notre excellent Dumas, voilà ce qu'on ne concevait guère ; son tour était enfin venu. Le fatal appel mit cette affaire en règle.

Quant à l'honnête Mannivert, il était sacrifié par jalousie de métier. Son maillet et son établi lui avaient procuré l'aisance; sa politique n'allait pas au-delà, mais il était vu de mauvais œil par les deux Galibert, menuisiers comme lui.

Le personnel des détenus à Marseille, s'élevait dans les mois de l'été à deux mille individus environ. On n'en choisit de prime abord pour les envoyer à Maignet, comme nous l'avons dit, que quarante à peu près, c'est-à-dire, deux sur cent. Ce chiffre qui n'était pas exorbitant semblait indiquer quelque modération de la part des fournisseurs; ces honnêtes gens ne méritaient pas qu'on les crût enclins à la clémence, car le premier détachement d'avant-garde devait être suivi de presque tout le reste, au fur et à mesure des réquisitions. Nous avons été à portée de nous en convaincre et nous allons dire comment, malgré notre répugnance à parler de nous encore une fois.

Un vieux négociant, M. Dugone, habitait Ste.-Claire comme suspect, dès les premières levées. Bien que sa fortune ne fût pas excessive, il avait joui d'un très bon crédit à la Bourse, parce qu'il en usait sobrement. Trop clairvoyant et trop ami de son individualité sexagénaire pour se jeter à corps perdu dans les chances politiques, M. Dugone, irréprochable d'ailleurs sur les principes, gémissait en secret, ne songeant, en présence de l'abîme, qu'à mettre à couvert et sa personne et ses capitaux. C'était un homme fort singulier. Tour-à-tour bizarre, capricieux,

rusé, violent; sa société n'avait pas, dans sa vie de négociant, un charme infini. Il y avait pourtant au-dessous de tant d'aspérités une âme sensible, un cœur compatissant. Dans le calme des passions, le bon naturel prit le dessus, et les compagnons d'infortune de M. Dugone s'en ressentirent .Cet ours mal léché, qui m'avait autrefois donné si souvent du fil à retordre, devint envers moi l'ami le plus vrai lorsque nous mangeâmes ensemble le pain de la prison; le bon office que je reçus alors de lui ne sortira jamais de ma mémoire. Ce préambule n'est pas tout-à-fait inutile.

L'instinct de la conservation fit naître chez le vieux renard la pensée d'amadouer le cerbère de la porte. Il fallait pour réussir une forte dose d'abnégation, beaucoup de souplesse et surtout de l'or à pleines mains. A l'aide de ces infaillibles moyens prodigués à propos, notre astucieux confrère parvint à rendre le féroce portier aussi doux qu'un mouton à son approche, de telle sorte qu'il s'établit entre deux créatures humaines d'une nature si divergente, une intimité qui touchait à la bassesse, il faut bien en convenir, du côté du prisonnier. Les vieilles connaissances du cauteleux négociant ne prirent aucun ombrage de cette conduite hétéroclite; tant pis pour ceux qui s'en scandalisèrent (1).

Or, il advint un jour que le faux bonhomme entrant dans la geôle aperçut un registre entre les mains d'une manière de secrétaire, car Lafon ne sachant ni lire ni

(1) On prétendait que Lafon poussa la condescendance jusqu'à accompagner quelquefois, sans escorte, M. Dugone à son domicile rue Paradis.

écrire s'était donné un secrétaire (1). « Qu'est-ce que ce livre, *qu'es aqueou librè* ? demande négligemment Dugone. — Je n'en sais rien. — Allons Lafon, mon ami, un peu de complaisance. — Eh ! bien, c'est le registre d'accusation de mes prisonniers. » Vous comprenez le redoublement de curiosité du questionneur ; il insiste et sait si bien s'y prendre, qu'il obtient non-seulement la communication immédiate du livre fatidique, mais encore la faculté de l'emporter avec lui jusqu'au lendemain. Muni du formidable recueil, Dugone s'enferme pour compulser la statistique de la maison, La revue terminée il vient me chercher dans mon alcôve ; c'était le soir. « J'ai à te parler confidentiellement, me dit-il, je t'attends dans ma chambre à minuit précis ; nous serons seuls. » L'invitation me troubla. — Tu trembles, nigaud ; eh ! si j'avais connaissance de quelque chose de fâcheux sur ton compte est-ce que je t'appellerais pour t'en faire part ? Je t'attends, entends-tu bien ? — Je fus exact ; j'arrive ; un journal de bureau gisait sur le pied du lit. — Ouvre ce livre au signet. » J'obéis, et je me trouve vis-à-vis de mon accusation. Après l'avoir dévorée de l'œil, je la relus attentivement. Quel moment heureux ! les charges se réduisaient à des banalités sans portée ; j'y cherchai vainement l'équipée d'Avignon, ce fantôme qui me poursuivait nuit et jour. Je me sentis soulagé comme d'un lourd fardeau ; cependant je savais trop de condamnations capitales sur les plus futiles motifs pour me sentir débarrassé de tout souci. Autorisé

(1) Ce secrétaire, nommé Véran, était un jeune détenu d'Arles qui avait quelques notions de la pratique. Il n'était pas en très bon prédicament dans la maison, mal à propos à mon avis.

par le maître à feuilleter le volume, je remarquai une croix à la marge d'un très grand nombre d'articles. « Ces croix, me dit mon Virgile, servent à désigner ceux qui partiront bientôt; regarde, la marge de ton article est en blanc. Maintenant, va dormir d'un bon sommeil et sois discret. » Je me jetai à son cou et nous nous séparâmes (1). Figurez-vous ma douleur en voyant le lendemain et tous les jours tant de camarades qui croyaient n'avoir rien à craindre, tandis qu'un tombeau les attendait au loin.

Pendant qu'une fraction des embastillés était conduite lentement à la boucherie comme un vil bétail, l'inquiétude et le chagrin envahissaient plus violemment que jamais les prisons de Marseille. Plus de distractions, plus de jeux, les plus désolantes réflexions absorbaient toutes les pensées, et la partie saine de la population de la ville se livrait, de concert avec les détenus, à de nouvelles alarmes. Le sort présumé des proscrits en route pour Orange, était la première cause de la préoccupation universelle; ce n'était pas la seule.

« Marseille, que Dieu semble avoir abandonnée, » disions-nous tous, libres et prisonniers, va donc être convertie en un dépôt de chair à bourreaux destiné à fournir périodiquement leur pâture aux antropophages du Comtat. Ceux d'entre nous que la mort a jusqu'à présent respectés, seront-ils donc immolés sans miséricorde, et sans exception ? Quelle horrible perspective !

(2) M. Dugone avait juré de ne pas coucher à Marseille s'il redevenait libre : il tint parole. Le jour même de son élargissement qui suivit de près la scène du registre, il s'embarqua pour Gênes sur une de ses felouques, et ne revint plus en France.

« Si nous tâchons, en changeant d'horizon, d'asseoir des conjectures plausibles sur l'état présent d'une ville d'orgueil et d'immondices, que le Ciel au jour de sa colère mit au sommet de l'angle, quel sera notre point de départ, lorsque les feuilles publiques, le sec *Moniteur* à la tête, se bornant à une stricte et froide narration, se gardent, comme du feu, d'y mêler le plus mince commentaire, et lorsque les confidences intimes par écrit vous exposent à perdre la vie ? Des révélations orales de bon aloi, pouvons-nous en attendre dans un temps où les routes ne sont fréquentées que par des soldats en guenilles, des proscrits déguisés, des rouliers abrutis et des coupe-jarrets ? Quels nouveaux supplices nous sont-ils apprêtés dans les conciliabules des puissants, et qui pourra nous le dire ? Les coups de théâtre nous apparaissent, le jeu des machines nous échappe, nous ne voyons que les surfaces, le dessous des cartes nous est inconnu. La seule chose que nous sachions positivement sur Paris, c'est que la bonne population s'y laisse égorger en silence, et que la mauvaise patauge dans le sang (1). Voilà Robespierre posant en souverain dans une solennité qu'il a tirée de sa gibecière d'escamoteur ; est-ce raffinement d'hypocrisie, bouffée d'outrecuidance ou résipiscence sincère ? Le sangui-

(1) Peu après la momerie du 20 prairial (la fête de l'Etre-Suprême), les journaux de Paris apportèrent la condamnation du marquis de Villeneuve-Trans, pour avoir, on le disait du moins, figuré dans le cercle de la marquise de Sainte-Amaranthe. Son frère, le chevalier, grave et vertueux personnage, que les détenus de Sainte-Claire entouraient de tout leur respect, recevait régulièrement la gazette. Elle lui manqua un jour ; il la demanda dans l'anxiété d'un funeste pressentiment ; nous y avions mis bon ordre en la brûlant.

naire tribun renversera-t-il l'échelle qui l'a guindé, ou bien ses desseins, quels qu'ils soient, tourneront-ils contre lui? L'avocat artésien, enfin revêtu de la pourpre, règnera-t-il en Auguste où finira-t-il en Caligula? Quel chaos d'incertitudes! mais à quoi bon interroger l'avenir, s'il nous est démontré qu'un élan généreux échappé du sein d'une population corrompue, tremblante, serait un miracle aussi grand que celui de la rétrogradation de la Seine vers sa source? Qu'importe, en outre, à Marseille, où l'herbe croît dans les rues, de savoir que la population de Paris est stationnaire ou croissante, qu'il y a foule à l'Opéra, qu'on étouffe aux fêtes républicaines, et que le Palais-Royal fourmille de promeneurs? que nous sert à nous autres qui mangeons du pain à pourceau, d'apprendre que s'il n'y a pas du pain chez les boulangers de Paris, on en trouve chez les pâtissiers contre des espèces sonnantes (1)? »

Telles étaient les méditations des Marseillais sensés lorsque la miraculeuse nouvelle de la journée du 9 thermidor arriva d'un pied boiteux, car le jacobinisme blessé à mort en retarda tant qu'il put la propagation; il essaya d'en restreindre le retentissement; ne pouvant l'empêcher, il voulut en paralyser le bienfait par un redoublement de fureur. Vains efforts, son règne était fini. Toutefois l'ago-

(1) Il existait vers la fin de la terreur, une différence très remarquable entre l'aspect de Paris et celui des autres grandes villes de France, de Marseille en particulier. La première de ces villes n'avait rien perdu de sa turbulence, de son allure affairée. Les tristes habitans de Marseille ne sortaient pas de leur abattement; le soleil méridional n'éclairait plus alors que des ombres errant parmi des tombeaux.

nie des teroristes fut lente et convulsive. L'extirpation de l'ulcère exigea du temps, à cause de la profondeur et de la ténacité de ses racines.

Nous croyons pouvoir nous dispenser de reproduire les circonstances de cet événement. Les historiens de toutes les opinions les ont développées avec le talent qui nous manque. Tous, sans exception, ont présenté le 9 thermidor comme un coup du Ciel qui retira la France d'un abîme. En ce qui concerne Marseille, la péripétie fut d'autant plus admirable, qu'elle fit lâcher prise aux monstres d'Orange. Les commissions cassées, Maignet et ses aides destitués, la prison ouverte, nos amis revinrent tous, plus gaîment qu'ils n'étaient partis. Certes, ils l'avaient échappé belle.

Ils n'étaient pourtant pas encore libres. On les rétablit, en arrivant à Marseille, dans leurs maisons d'arrêt respectives, où ils restèrent encore quelque temps.

CHAPITRE HUITIÈME.

De 1794 à 1795.

—

SOMMAIRE.

La commission militaire d'Orange. — Durand-Maillane. — Les prisonniers de Marseille de retour. — Considérations politiques. — Les conséquences du 9 thermidor neutralisées. — Convulsions du jacobinisme. — Auguis et Serres à Marseille. — Leur portrait. — Leur conduite. — Leurs bienfaits. — Mongendre. — La Révolution s'agite. — Auguis et Serres attaqués par une émeute. — Elle est repoussée. — Le général Villemalet. — Condamnation et supplice des chefs de l'insurrection. — Vingt-huit conjurés saisis, envoyés à Paris, et de là au château de Ham. — Intervalle pacifique. — Le commerce en profite. — L'agiotage. — Le papier-monnaie. — Les maisons de jeux. — Le juif Bacri. — Retour des prêtres orthodoxes. — Les oratoires domestiques. — Voies de fait contre les révolutionnaires. — Retour d'Auguis et Serres à Paris. — Le chant du *Réveil du Peuple*. — Noyades des Matevons à Lyon. — Durand-Maillane rapporteur de l'enquête sur les députés de province. — Condamnation de Carrier et Lebon. — La jeunesse de Fréron. — Cadroi et Expert à Marseille. — La compagnie du Soleil. — Emeute du 13 germinal à Paris fomentée par Granèt et M. Bayle. — Commissaires de la Convention dans le midi. — Troubles de Toulon. — Les prisons d'Aix forcées. — Les jacobins détenus égorgés. — Détails. — Retour à Marseille des égorgeurs. — Les meurtres se multiplient. — Madame Maillet. — Perplexités administratives. — Les terroristes se réfugient à Toulon. — D'autres se cachent. — Episode du menuisier Mary.

—

Le jour même de la mort de Robespierre, le comité de salut public, à demi-purgé de ses monstres, fit partir pour Orange un exprès avec l'ordre de tout suspendre à l'instant même (1). La proposition de ce message qui trouva

(1) La commission militaire établie à Orange par le comité de salut public, en vertu de la loi sanguinaire du 20 prairial, avait eu des instructions dont voici les dernières phrases :

« La règle des jugements est la conscience des juges ; leur but

seize condamnés au pied de l'échafaud était due à Rovère, mais l'honneur de l'inspiration appartient à Durand-Maillane, député des Bouches-du-Rhône (1).

Les prisonniers de Marseille obtinrent à Orange, par l'effet des nouvelles de Paris, une sorte de liberté momentanée. On ne tarda pas néanmoins à les rallier pour les faire reconduire dans leur ville sur les mêmes charrettes qui les avaient amenés, mais avec des adoucissements,

est le salut public et la ruine des ennemis de la patrie. Les juges sacrifieront à ce grand intérêt toutes les considérations ; ils repousseront toutes les sollicitations dangereuses ; ils n'oublieront pas qu'ils exercent le plus utile et le plus respectable ministère. »

Le tribunal d'Orange égala au moins celui de Paris : mais aussi leur récompense commune fut l'échafaud.

(Mémoires de Durand-Maillane.)

(1) Durand-Maillane, honnête homme, fourvoyé comme tant d'autres, se jeta dans la Révolution en haine de vieux abus dont il s'exagérait les préjudices, comme si les abus n'entraient pas, n'importe sous quelle forme, dans les éléments du corps social. L'avocat de Saint-Remi avait mal jugé les provocateurs corrompus d'un bouleversement soudoyé de longue main par une faction. Tout en rêvant le bien public, le député provençal arriva sur le bord du précipice, sans y tomber; son vote au 21 janvier fut honorable et conforme à son caractère bienveillant. Il jouit de la considération de tous les partis, sans participer aux excès d'aucun et sans être en butte aux inimitiés rivales; les ambitieux étaient bien sûrs de ne pas le rencontrer sur leur chemin. Si Durand-Maillane eut le tort de se laisser dominer par un zèle mal entendu dès le principe, il est juste de remarquer que cette fascination tourna définitivement à l'avantage de ses commettants, disons mieux, de la France opprimée, puisque sa courageuse apostrophe à Robespierre suppliant, dans la séance du 9 thermidor, électrisa les conventionnels du centre, jusques-là démoralisés par la peur, et détermina par un vote unanime la mise hors la loi. C'est un beau titre à la reconnaissance du pays, et ce titre n'est pas le seul.

Durand-Maillane a laissé des mémoires fort intéressants. Les journées du 31 mai et du 9 thermidor y sont dépeintes avec leurs développements, dans ce tyle naturel qui convient à la vérité. Tous les historiens de la Révolution ont mis ces narrations à profit.

dont le moindre n'était pas la pensée de se trouver encore en vie après avoir vu la mort de si près. Arrivés à Marseille, on les fit descendre à la porte des maisons d'arrêt; on eût dit qu'une prison devait être leur dernier domicile Ils y trouvèrent à quelques exceptions près, leurs anciens camarades heureux de les revoir, mais flottant encore entre la crainte et l'espérance; passant leurs tristes journées dans les angoisses de l'incertitude, car les effets salutaires de la chute de Robespierre sur lesquels on s'était trop pressé de compter, étaient encore à venir.

En apprenant le renversement de la tyrannie personnifiée, la Provence atterrée, Marseille surtout, crut à sa délivrance immédiate. Suivant les imaginations ardentes qui vont toujours au-delà du vrai, le grand ressort étant rompu, la machine se disloquerait infailliblement au premier jour. Mais les hommes rassis que la révolution avait façonnés à l'incrédulité sur le chapitre des probabilités favorables, ne voulurent voir dans les événements de la veille qu'une péripétie prolongeant le drame sans le dénouer, une transition fatale peut-être de faction à faction avec des têtes de moins, Les vengeurs de Danton, héritiers de ses doctrines, apparaissaient à leur raison comme des lions en furie, plus sanguinaires encore que le despote abattu, et les honnêtes gens leur semblaient menacés de tomber de Carybde en Scylla.

Ces sinistres prévisions gagnaient du terrain de jour en jour, et le temps s'écoulait en vain. Le 9 thermidor ne se présentait plus guère aux esprits que comme un accident à portée douteuse, sinon funeste.

Qui ne sait, en effet, que la conspiration thermido-

rienne était née des intérêts personnels d'un groupe de forcenés dont les preuves en cruauté n'étaient plus à faire Les principaux acteurs, Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne, en appuyant les dénonciations de Tallien, avaient le triple projet de venger Danton, d'échapper à l'échafaud, et de monter au pouvoir suprême sur les débris du colosse renversé. Des hommes pour qui les mots de clémence et d'humanité n'avaient pas de sens, ne pouvaient pas être capables de songer dans l'attaque à l'affranchissement du pays. Quant à Tallien, il serait absurde de supposer l'existence d'un sentiment généreux dans l'âme du camarade des septembriseurs; Quiberon l'attesta plus tard. Il y eut, sans doute, du courage dans sa levée de boucliers: c'était le courage du désespoir; il fallait tuer l'ennemi pour n'être pas tué soi-même (1). Ajoutons que plusieurs autres députés, complices ou rivaux de Robespierre ne votèrent pas la mort de la tyrannie en votant la mort du tyran. C'est ce qui a fait, disent les mémoires du temps, survivre son esprit à sa chute. Ce régime ne cessa que lorsque le côté droit l'emporta sur la minorité.

Le centre comprenait fort bien que rien ne serait solidement assis tant que la Montagne resterait debout, que le 9 thermidor exigeait un complément pour n'être pas

(1) Sans le concours de la droite, la conspiration aurait échoué. Or, la droite ne s'étant prononcée qu'à la voix de Durand-Maillane, il semble que la meilleure part de la gloire thermidorienne revient à notre député. Cependant l'histoire, quelquefois ingrate, a rendu le nom de Tallien inséparable du 9 thermidor, en laissant celui de Durand-Maillane à-peu-près dans l'ombre. Encore une fois, le courage de Tallien était tout au plus de l'égoïsme, tandis que notre compatriote ne respirait que le désir de la restauration de l'ordre.

inutile; qu'il fallait trancher dans le vif, crainte d'avoir à subir plus tard une seconde édition du 31 mai, et comme appendice une nouvelle série de désastres; que la faiblesse enfin donnerait à la réaction qu'on redoutait un essor prématuré au lieu de la prévenir, car l'opinion publique mécontente commençait à murmurer.

Malgré toutes ces convictions, on laissait administrer la Montagne, tant il est difficile de s'entendre dans les grandes réunions de médiocrités! Est-il étonnant d'après cela que l'opposition des provinces fût si lente à disparaître (1)?

Les thermidoriens dantoniens et la Montagne proprement dite, où siégeaient tous les missionnaires dont les mains étaient encore dégoûtantes du sang des provinces, tremblèrent en présence de l'opinion publique; au lieu d'une avenue au pouvoir suprême, ils entrevirent un précipice devant eux. Collot-d'Herbois entre autres comprit que du rôle d'accusateur, il était sur le point de tomber à celui d'accusé, et que ceux qui l'avaient aidé se tourneraient, dans la conscience de leur force, contre lui et ses pareils. Le danger aiguillonna la faction; la rue St.-Honoré

(1) « Ce ne fut que pour sa défense que la Convention se réunit contre Robespierre; un sentiment général attachait tous les députés à la république. Le despote n'était plus, son esprit lui survivait, et la Montagne gouverna collectivement pendant un mois, comme il avait gouverné seul. Le bien ne vint que peu à peu; les comités révolutionnaires furent abolis partout, hors ceux des grandes villes, qu'on obligea de communiquer aux détenus les motifs de leur détention. On fit des règlements pour faciliter les élargissements. Ces concessions étaient dictées par la majorité, qui n'abandonnait l'administration aux Montagnards que faute de s'entendre, mais enfin le côté droit fit la loi au lieu de la recevoir. » *(Mémoires de Durand-Maillane.)*



poussa des cris de rage; le jacobinisme départemental, revenu de son premier étourdissement, serra ses rangs et la verge sanglante resta dans ses mains pendant les débats de la tribune. Mais la terreur avait fait son temps, les efforts pour prolonger son existence hydrophobique galvanisèrent un cadavre. Le bon droit, le faisceau de la partie saine de la Convention, les cris des populations impatientes, la détrônèrent sans retour avant même la réintégration dans l'assemblée des proscrits du 31 mai (1). Les députés choisis avec discernement dans le bon côté partirent pour les départements avec carte blanche, et la Providence fit échoir à Marseille deux hommes capables et compatissants : Auguis et Serres.

Auguis sortait d'une des plus anciennes familles du Poitou; sa conduite politique ne démentit pas son origine; c'était un rêveur de république à la façon des Girondins. Moins pasionné, moins beau parleur, mais plus courageux que les députés de Bordeaux, il avait voté la détention et le sursis. Serres, né à l'île-de-France et dont le caractère se ressentait des feux de son pays natal, n'était entré à la Convention qu'après le jugement de Louis XVI, ce qui est regrettable, attendu que son vote eût été, sans nul doute, celui de la minorité.

Entrés dans nos murs, les plénipotentiaires trouvèrent

(1) « La Montagne ne craignait rien tant que la rentrée des 73 députés proscrits et mis en prison le 31 mai. De là, les délais, les obstacles éternels à leur retour; ils furent enfin élargis le 18 frimaire, c'est-à-dire quatre mois après la mort de Robespierre. Ceux qui avaient été mis hors la loi après le 20 juin ne furent réintégrés dans la Convention que trois mois plus tard, sur le rapport de Merlin, l'auteur de la loi des suspects. »
(Mémoires de Durand-Maillane.)

Marseille dans une situation déplorable. La stupeur de la population sous le joug contrastait douloureusement avec la frénésie du jacobinisme malade mais encore tout-puissant. L'étoile sinistre de la Provence n'avait pas quitté l'horizon; l'heure de sa disparition, échappant à tous les calculs, reculait en quelque sorte devant le temps. En un mot, on ne se serait pas douté du coup de théâtre de Paris à l'aspect d'une abjection dont le terme semblait indéfini. Il est vrai que les bouchers de chair humaine étaient au repos, mais les portes des prisons restaient immobiles comme eux. La longue colonne des inscriptions était enfin clôturée sur les registres des écrous, celle des radiations en était à peu près à ses premières lignes. Pouvait-il en être autrement sous le régime d'un comité dont, en bonne justice, chaque membre méritait la cage de fer d'une ménagerie ?

L'un repoussait les sollicitations avec des menaces et des rodomontades, l'autre humiliait les solliciteuses par des obscénités. Devant celui-ci qui tranchait de la majesté, la porte du cabinet noir s'ouvrait avec fracas à deux battants à la voix retentissante d'un huissier articulant de toute la force de ses poumons le mot: *membre*. Celui-là, affublé de la carmagnole et le brûle-gueule aux dents, traversait l'antichambre en causant de fadaises avec ses compères dans le langage du corps-de-garde.

La société populaire, trop sotte et trop passionnée pour être conséquente, tonna d'abord contre Robespierre par terre, encensa Collot-d'Herbois qui l'avait combattu, fit de beaux discours sur la chute du dictateur, et décocha des adresses ronflantes en l'honneur des montagnards au

pinacle. L'illusion cessa bientôt. Les frères de Paris, notamment Alexandre Ricord, récemment de retour de sa campagne de Perpignan, écrivirent en réponse que les affaires du bonnet rouge prenaient une très mauvaise tournure, et qu'au lieu de se congratuler, il fallait songer au contraire à se prémunir contre l'aristocratie prête à s'emparer des enjeux. L'aristocratie! s'écrie tout à coup la caverne au grand désappointement de Marseille déconcertée, l'aristocratie malheur à elle! nous le lui ferons bien voir. Ces démonstrations furibondes concordant avec les rigueurs du comité, qu'on se figure les soucis des députés en mission, la perplexité des familles, les ennuis des prisonniers et les jubilations de la canaille: c'est le mot propre. L'énergie de deux hommes, encouragés par la voix publique, changea la face des choses, et ce ne fut pas sans difficulté.

Certes, il était beau de replacer dans son état normal une ville de cent mille âmes, saccagée, pillée, démolie, enchaînée, assassinée depuis quatorze mois; d'arracher aux dominateurs leur massue, aux coupes-têtes leur glaive, aux Vandales leur marteau, à la geôle ses trousseaux de clés; de parquer, de museler les bêtes fauves. Il était doux de guérir les maux guérissables, de pallier les maux sans remède, d'adoucir les douleurs éternelles, de ramener comme par la main, au milieu des siens, le père de famille joyeux et consolé, de protéger contre les embûches et les violences de la perversité l'innocence foulée aux pieds, de lui donner les clartés vivifiantes du soleil des champs, en échange du triste et sombre jour du préau. Mais en même temps que de barrières à renverser, que

de mauvais desseins à confondre, que d'immondices à déblayer, de dangers à courir ! Telle était la tâche d'Auguis et Serres ; elle était digne d'eux, ils la remplirent dignement.

La souffrance est égoïste et pressée ; une armée de suppliantes fondit tout à coup sur les représentants du bon coin comme un essaim de mouches fond sur le miel, sans leur donner le temps de se reconnaître. Lettres et pétitions s'empilèrent par milliers sur tous les meubles de leur cabinet. A peine leur laissait-on le loisir de prendre quelque nourriture à la dérobée. C'était une persécution, un véritable martyre. Dans l'impossibilité de contenter tant de gens à la fois, les députés réparateurs eurent au moins des consolations et des promesses pour toutes les infortunes ; ces promesses qui étaient sincères se réalisèrent peu à peu.

Les délégués de la Convention commencèrent leur travail par l'exploration du terrain, admettant au nombre de leurs guides, qu'ils se gardèrent bien de prendre au comité, un administrateur du district qui connaissait presque toutes les individualités marseillaises ; l'agent national, Mongendre (1). C'était un jacobin inoffensif, ce qui

(1) Mongendre, ancien commis à la recette dans une maison de banque de Marseille, avait quelque notion de la comptabilité, ce qui lui fit confier les paperasses de l'administration. Il était exact et laborieux, qualités fort commodes pour l'ignorante incurie de ses alentours. Malgré son modérantisme (style de l'époque), Mongendre conserva sa place jusques à la suppression des districts, par la constitution de l'an III ; nous vivions alors dans un temps où la France changeait de constitution comme on change de mode. Au surplus, ce fonctionnaire administratif se montra constamment officieux envers tout le monde. Rendu à la vie privée, il y vécut quelque temps encore dans une très modeste aisance.

paraît impliquer contradiction. Le livre des destinées, c'est-à-dire le recueil des accusations, fut par eux lu et commenté. Triste investigation qui remua leurs entrailles d'honnêtes hommes : « Est-il possible, s'écria Serres indigné, que cet infâme recueil ait fait tant d'orphelins ? Hâtons-nous de faire justice de ces abominations, brisons, sans différer davantage, des chaînes forgées par la barbarie stupide, afin que les détenus survivants n'aient pas à nous reprocher une seule mauvaise journée de plus. Qu'est-il besoin de jugement, l'amnistie n'est-elle pas virtuellement écrite dans l'accusation ? »

Auguis, philantrope moins enthousiaste que son impétueux collègue, répondit avec calme : « Soyons humains, mais soyons prudents, les circonstances exigent de la maturité dans nos desseins ; ne brusquons rien, crainte de tout gâter ; n'envenimons pas la plaie en la fermant à contre-temps.

Il fut arrêté, comme terme moyen, que vingt détenus plus ou moins seraient élargis tous les jours, en les prenant proportionnellement dans diverses maisons d'arrêt. Au bout de deux décades, les geôliers avaient perdu le tiers de leurs hôtes, les demeurants s'en affligèrent presque ; ils se regardaient entre eux comme des non privilégiés qu'on laisserait peut-être pourrir en prison. Le bon, le quelque peu pédant M. Carrier, disait encore la veille de sa sortie de prison, nous resterons ici *in æternùm et ultrà !*

En outre, le séquestre fut levé sur les biens des condamnés, mesure qui mit en courroux la meute des briseurs de scellés. Enfin les émigrés véritables ou supposés

de la terreur purent se montrer impunément, en attendant leur radiation légale dont on abrégea les formalités autant que le permettaient les ambages des lois.

La révolution murmura contre ce qu'elle appelait des monstruosités liberticides. Les dénonciateurs et les bourreaux épouvantés crurent voir dans chacun des prisonniers qu'ils rencontraient sur le pavé un implacable ennemi méditant de sanglantes représailles, tandis que ces mangeurs d'hommes prétendus ne songeaient qu'à gagner leurs foyers au plus vite pour y jouir paisiblement en famille des douceurs de la liberté recouvrée. Le club s'émut, les coryphées du parti se réunirent dans des conciliabules où ils complotèrent, contre la personne des députés, un attentat à main armée qui précipita leur propre ruine; car leur dessein était connu, et cette fois du moins, les précautions bien prises (1) :

Deus..... quos vult perdere dementat.

Un corps de mille hommes venait de Toulon pour renforcer la garnison de Marseille, des envoyés du club allèrent à sa rencontre et de concert avec leurs confrères d'Aubagne, tachèrent, mais en vain, de le pousser à la

(1) L'autorité militaire avait passé de l'adjudant-général sans-culotte Vouland, dans les nobles mains du brave et loyal Villemalet, dont le commandement à Marseille, malheureusement trop court, fut le contrepied de celui de son prédécesseur. Vouland était compatriote de Maignet. Le conventionnel montagnard, son frère, eut le courage de défendre à la tribune l'incendiaire de Bédouin! Au surplus, Maignet fut excusé parce qu'il rétorqua fort à propos les allégations d'un groupe de ses juges : « Si je dois être condamné, s'écria-t-il, que l'on condamne aussi ceux auxquels j'ai obéi, qui ont approuvé ma conduite et qui n'en ont pas tenu d'autre dans le cours de leurs missions. »

défection. La rue Thubaneau se dédommagea de cet échec en accueillant avec un enthousiasme bruyant l'adresse incendiaire du club de Cuges ; ce n'était encore là que des paroles; les actions suivirent de près.

Le 5 vendémiaire (26 septembre 1794), trois ou quatre cents séditieux mal armés, encore plus mal équipés, se présentèrent dans une attitude menaçante devant l'hôtel Beauvau (1). Leur chef, nommé Maxion, pénétra seul dans les appartements : « Voici, dit-il, en s'adressant à Auguis, le peuple souverain qui vous ordonne de relâcher les prisonniers (2). » Auguis désarma l'orateur du peuple

(1) Les assaillants n'étaient pas davantage ; c'est un fait que je n'hésite pas à affirmer, parce que j'en fus témoin ; voici comment : le 5 vendémiaire se trouva précisément le jour de mon élargissement ; en sortant de Sainte-Claire pour me rendre dans la rue des Petits-Pères, je pris le quai du Port, quoique le plus long chemin, dans l'intention de m'acquitter sur-le-champ de mes commissions dans le quartier ; en débouchant sur la Canebière, j'aperçus l'avenue de la rue Beauvau obstruée par une foule formée des passants et de la population des quais accourue au bruit. Le groupe actif était au centre ; on n'en était encore qu'aux pourparlers. Le chiffre de 1200 de la relation officielle ne serait exact qu'en y comprenant l'assistance tout entière. Les relations d'office ressemblent aux bulletins militaires : elles augmentent ou diminuent les choses suivant l'opportunité.

(2) Une lettre interceptée portait ces horribles phrases : « Une grande masse de patriotes intacts, ne formant qu'un faisceau avec la société populaire, n'attend qu'un signal pour faire disparaître, par un 3 septembre, tout ce qu'il y a d'impur dans Marseille, par ordre des représentants. » L'auteur de l'épître, nommé Reynier, fut saisi, mis en prison, et peu après envoyé au comité de sûreté générale. A peine sur la route de Paris, une bande de jacobins armés dissipa l'escorte et délivra son prisonnier. Il y eut un certain nombre d'individus arrêtés à la suite de cet événement, et ce sont eux probablement qu'on prétendait faire relâcher : mais ce n'était là que le motif apparent de l'insurrection.

souverain, et le fit descendre au corps de garde qu'on essaya de forcer. En ce moment, les deux députés étant descendus dans la rue sommèrent la bande de se retirer, et de nommer ensuite deux commissaires qui seraient écoutés. Ce n'était pas ce qu'on voulait. Le désordre croissant, quatre furieux se précipitèrent sur Auguis, le prirent au collet, déchirèrent ses vêtements, et dirigèrent des armes à feu sur sa poitrine. Le danger était pressant. Le capitaine Sacomin, du bataillon de Nyon, accourut et le détourna. Serres, remonté, harangua de la croisée; le bruit couvrit ses paroles. Le général Villemalet essaya de dissiper l'émeute en se jetant au milieu, lui ordonnant au nom de la loi de se disperser; on n'en tint pas compte. Auguis et Serres, voyant alors que l'*ultima ratio* était le seul parti qui restait à prendre, donnèrent l'ordre de charger l'ennemi, ce qui fut vigoureusement exécuté par les bataillons de Gravilliers et de Nyon, le général Villemalet à leur tête. Ces fiers à bras si déterminés furent balayés comme le vent du nord balaye les feuilles d'automne. On en prit quarante; on les soumit au jugement d'une commission militaire qui, siégeant à la citadelle Saint-Nicolas, prononça la peine capitale contre Maxion, Samat, Gendarmes, Gaston, Mayol et Rimbaud. La sentence fut exécutée sur la Cannebière, occupée par toute la garnison, et défendue, ainsi que les avenues et la rue Beauvau, par une nombreuse artillerie; précaution surabondante, car les jacobins ne bougèrent pas. L'eussent-ils osé, l'indignation publique aurait fourni des armes pour les pulvériser. Les condamnés dansaient et chantaient la *Marseillaise* en allant au supplice. Auguis et Serres

reçurent l'approbation de l'assemblée, qui les invita à persévérer. Des forces suffisantes furent destinées à Marseille. La gendarmerie reçut son licenciement et la troupe de ligne des éloges.

Les révélations des condamnés mirent Auguis et Serres sur les traces des artisans du complot du 5 vendémiaire. On devine que c'étaient les puissances déchues du terrorisme, ces habiles du métier qui se montrent dans le succès et se cachent tremblants de peur dans la défaite; ils étaient nombreux. Tous, sans exception, appartenaient à la société populaire, à la poupe ou à la proue. On en saisit vingt-huit que les députés commissaires envoyèrent au tribunal criminel de Paris. Après de longs délais et malgré les intrigues de leurs amis, ils ne purent pas éviter un pèlerinage au château de Ham, où ils restèrent jusques au 18 fructidor. Ils durent, en apprenant ce qui se passait à Marseille pendant leur détention, s'estimer fort heureux d'en être quittes à si bon marché, car il est douteux que la réaction ne les eût pas atteints. Les plus compromis furent manqués; ils avaient déserté prudemment l'ancien théâtre de leurs forfaits, et la plupart coururent se réfugier dans le réservoir commun de Paris. On sait que Maillet, président du tribunal révolutionnaire, et l'accusateur public, Giraud, furent découverts sous la restauration, le premier dans les bureaux du ministère Decazes, et son digne collègue dans les rangs de la haute magistrature de Caen.

Détruisez la cause et l'effet cessera. Jamais plus juste application de l'axiome que dans cette circonstance. Lorsque les agitateurs eurent disparu de la scène, le calme

s'établit dans la ville. Le club resta désert (1), le numéro onze et les Carmes entrèrent en vacance, et l'on put enfin dormir tranquille dans les grands quartiers (2).

Le commerce, après tant de secousses et de spoliations, ne vivait que d'espérances. Ces espérances étaient fondées. Des capitaux considérables avaient été mis en dépôt chez l'étranger. Le fisc républicain, malgré son inquisitoriale rapacité n'avait pas pu y mordre. Lorsqu'il fut possible de reprendre les affaires, nos négociants revendiquèrent leurs fonds et l'Europe dépositaire les restitua loyalement avec les intérêts. L'Angleterre exigea seulement que les remboursements seraient faits en marchandises : il n'en résulta qu'un peu d'embarras, mais point de pertes. La navigation neutre nous rendit notre argent converti en denrées en les important à Hambourg et au Havre même, et la vente dans un moment de disette générale ne fut nullement désavantageuse. En outre, des masses de marchandises adroitement cachées avaient trompé les voleurs armés de la loi du maximum, loi chère aux brigands,

(1) Les successeurs d'Auguis et Serres essayèrent une régénération du club. Maximin Isnard y prêcha la vengeance, et ses figures de rhétorique ne furent que trop bien entendues. Quant aux bonnes gens, ils se tinrent à l'écart. Le club puait encore le sansculotte.

(2) En contemplant l'harmonie qui règne de nos jours entre tous les quartiers de Marseille, on conçoit dificilement qu'un temps ait existé où la vieille ville était déchaînée contre la nouvelle. Quelles sont les causes de cette heureuse résipiscence ? Nous en trouverions plusieurs : nous n'en citerons qu'une, la plus puissante de toutes, sans contredit : le rétablissement des écoles chrétiennes. Les prolétaires arrivés aujourd'hui à l'âge viril, y ont presque tous puisé des enseignements dont le germe porte son fruit. Les écoles chrétiennes florissent, parce qu'elles sont dans le vrai. On est enfin parvenu à le comprendre.

faite par eux et tombée avec eux. Alors les comptoirs se rouvrirent, chacun s'arma de ses ressources. Les valeurs miraculeusement sauvées reparurent sur le marché; on déterra les métaux enfouis. Au moyen de ces arrosements l'arbre reverdissant poussa des jets d'autant plus vigoureux qu'ils n'étaient pas contrariés dans leur accroissement par le fléau des faillites, car les pertes qui enfantent les faillites sont l'ouvrage du temps; elles étaient à peu près impossibles dans un renouvellement absolu.

Les capitaux furent, en débutant, consacrés aux subsistances. Le Nord criait famine, Marseille y pourvut en partie. La fabrication du savon, cette branche de l'industrie indigène dont on aperçoit aujourd'hui avec peine la tendance fâcheuse, reprit ses anciennes dimensions, et Paris affamé de tout dévora nos diverses importations en les payant assez bien avec des assignats en proportion de leur cours, soutenu jusques alors à soixante francs contre un louis d'or, différence exorbitante en elle-même, mais bien petite auprès de ce qu'on vit depuis. Cette faveur relative devait nécessairement tomber lorsque le levier de la terreur viendrait à lui manquer; le mot barbare de Barrère : nous battons monnaie sur la place de la Révolution est d'une justesse parfaite de quelque côté qu'on l'envisage.

Le gouvernement républicain hâta la chute du papier monnaie. Tant qu'il fut nanti de la déplorable faculté de puiser à son gré dans la bourse de tout le monde, le Robespierre du trésor, Cambon avait été sobre d'émission. Les thermidoriens, privés du talisman et sans cesse aux prises avec la nécessité, firent fonctionner à outrance la

planche merveilleuse et les assignats diminuèrent de valeur en raison inverse de leur multiplication, au point que le louis d'or s'éleva tout à coup vers la fin de décembre à deux cents francs, et ne cessa pas de monter jusques à ce que le coût du papier et les frais d'impression eussent excédé le prix de l'imprimé. Cependant cette dégringolade n'arrivant que par secousses, donna naissance à un agiotage dont les oscillations s'étendaient de Paris aux grandes villes commerçantes de France et de l'étranger même, par suite des variations perpétuelles du change. Les malles des courriers partaient tous les jours plus chargées de lingots et d'espèces, que de dépêches; ce n'était pas du commerce, c'était du mouvement exploité par les plus rusés ou par les plus alertes (1).

Les portefeuilles des particuliers aveugles furent définitivement dévalisés par l'avilissement du signe. Les débiteurs de mauvaise foi et les emprunteurs hypothécaires, se libérèrent avec des feuilles de chêne. C'est ainsi que le patrimoine d'un grand nombre de familles honorables s'évanouit en fumée; toutefois la dernière heure des assignats ne causa pas d'ébranlement; depuis long-temps on les tenait pour morts. Quant aux mandats soi-disant territoriaux qu'on essaya de leur substituer, ils n'avaient pas un cours forcé, et partant leur chute fut inoffensive; le

(1) Chose remarquable, la circulation des métaux précieux sur les grandes routes devait allécher les voleurs; il semble que dans ces temps sans police, de fréquentes spoliations à main armée ne pouvaient manquer d'avoir lieu. Point du tout, on n'eut pas à regretter le moindre événement de cette nature. Les espèces allaient et venaient sans escorte, aussi paisiblement que si des essaims de gendarmes les eussent sauvegardées.

dommage tomba sur le trésor, obligé de les recevoir en paiement des domaines nationaux, c'est-à-dire des biens usurpés par le code du vol sur l'Eglise et les émigrés.

Tandis que les commerçants Marseillais cherchaient à se refaire de leurs pertes par un travail assidu, l'attrait du gain facile et la soif innée des émotions attiraient les hommes aux habitudes dérangées, vers les maisons de jeux de hasard ouvertes, pour ainsi dire, à tous les coins de la ville; une vingtaine tout au plus de joueurs pécunieux et vergogneux, se réunissaient tous les jours après le spectacle, dans une maison, fort décente d'ailleurs, de la rue de Rome, vers la rue de Grignan, pour s'entr'égorger. Là, des fortunes de fournisseurs vitement acquises, s'écoulèrent plus vitement encore.

Le fameux juif algérien Bacri, récemment installé dans son hôtel, perdit un jour chez Mme. G. B., au trente et quarante, soixante mille francs environ avec le stoïque sang-froid du mulsuman incendié. Il aurait probablement triplé sa perte si les gagnants, dans la crainte de n'être pas payés, ne l'eussent pas ménagé. Ils s'en repentirent, car le descendant d'Abraham fit honneur à sa dette dès le lendemain. Cette enfilade du Crésus circoncis, fut la première de ses fredaines en France. Il en fit bien d'autres à Paris, le pays des pièges tendus (1).

(1) Bacri, alors à la fleur de l'âge, avait tout-à-fait l'air d'un imbécile. Sa taille était courte et grêle, son teint blême, son regard hébété, sa parole lente et pénible. A peine laissait-il échapper de ses lèvres quelques mots en baraguoin barbaresque. Il faut avouer qu'un extérieur si peu avenant n'annonçait en aucune manière le favori du despote africain; ce favori n'en était pas moins un homme important, car il était cousu d'or; Bacri, ruiné par les escrocs et les femmes, on ne vit plus en lui qu'un sot dupé, un nouvel exemple des caprices de la fortune.

Le luxe ne reparut point dans cette rénovation morale de Marseille ; une ville parsemée de veuves et d'orphelins, trouva de bon goût de laisser aux femmes galantes les riches parures. Les dames marseillaises, après avoir déployé aux jours du péril le caractère de la femme forte, se contentèrent après la crise, du rôle de la bonne mère de famille, partageant l'emploi du temps entre l'éducation de leurs enfants, bienfait inappréciable quand la terreur avait anéanti toute éducation quelconque, et la participation clandestine aux saints mystères du catholicisme.

Aussitôt que le retour de l'ordre fut connu dans les deux Péninsules, les prêtres marseillais, poussés par l'irrésistible désir de revoir le pays natal, quittèrent la terre de l'exil, en y laissant la bonne odeur de leur science et de leurs vertus. Ils trouvèrent en rentrant l'administration cachée des affaires religieuses confiée par l'ancien Evêque de Marseille, M. de Belloy, à MM. Jaubert et Reymonet, apôtres ardents qui, plus forts que le danger, avaient accompli leur mission au milieu de l'orage avec un dévoûment qu'on ne saurait trop louer. Des oratoires arrangés dans la partie la plus reculée de certaines habitations tenaient lieu de sanctuaire. Le péril même imprimait à ces réunions, si voisines de l'échafaud, un caractère de grandeur qui suppléait en quelque sorte à la simplicité des cérémonies. Qu'il nous soit permis toutefois d'exprimer un doute : La majesté du culte catholique ne souffrait-elle pas jusqu'à un certain point de ces célébrations sans pompe ? Des messes sur une console bourgeoise, un groupe de femmes de tout âge, et par-ci par-là quel-

ques hommes entourant l'autel improvisé, ce raprochement quasi familier entre le célébrant et l'assistance, tout cela n'était-il pas plus nuisible qu'utile à la foi ? Mais nous serions désolé que nos paroles fussent mal interprêtées.

Après tout, des exercices enfermés nécessairement dans un cercle fort étroit par la prudence et le défaut d'espace, ne répondaient nullement aux besoins des masses fidèles qu'une longue persécution et le malheur rendaient altérées de religion. Le culte à huis-clos n'existait pas pour elles. La disparition du danger, le concours des ouvriers évangéliques semblaient dès-lors permettre de rendre au catholicisme les quelques églises laissées en paix par Fréron. Une réunion de personnages recommandables et zélés s'en occupa chaudement. Le déblaiement, le badigeonage, les quêtes, et puis je ne sais quel reste de crainte entretenu par la marche indécise de la Convention, suspendirent la restauration religieuse jusqu'aux fêtes de Pâques de l'année suivante.

Il faut tout dire: la convalescence de Marseille fut entrecoupée par des voies de faits, néanmoins sans conséquence sérieuse, mais que les esprits méticuleux considérèrent comme un triste avant-coureur. Les terroristes, en butte à l'animadversion publique, furent insultés et battus en plein jour. Le fils d'un supplicié, le détenu, maître enfin du pavé, lorsqu'ils se rencontraient face à face avec l'accusateur de son père ou l'agent de sa propre arrestation, se laissèrent quelquefois emporter par les inspirations d'un ressentiment que nous blâmons sans doute, mais que sa cause pourrait rendre excusable. Il y eut des coups de bâton, des impositions de mains vigoureusement

distribuées : jeux d'enfants auprès de la St.-Barthélemy de 94.

C'est ainsi que le temps passait à Marseille sous l'égide d'Auguis et Serres. Le séjour parmi nous de ces deux hommes au cœur droit, quoique avec des caractères différents, et quoique conventionnels, vit encore dans le souvenir des rares contemporains qui leur durent leur salut et leurs joies. Le Ciel nous les avait donnés, la fortune jalouse nous les enleva.

Les bienfaiteurs de Marseille trouvèrent à Paris la Convention retombée dans ses déplorables hésitations. Cependant, le sang versé criait vengeance ; les théâtres retentissaient du trop énergique *réveil du peuple* (1), et la population parisienne, irritée contre une assemblée qui redoutait un procès capital en présence d'un si grand nombre de complots, prit le parti fatal de se faire justice elle-même (2). Alors la Convention dominée par la droite

(1) Gavaux, de l'Opéra-Comique, passait pour l'auteur de l'air du *Réveil du Peuple*, qui n'a point d'égal dans son genre, car la *Marseillaise* ne le vaut pas. Il faudrait avoir vu le grand tragédien Lainès, dont l'aspect était si noble et la déclamation si pénétrante, chantant le *Réveil du Penple* à la tête des chœurs foudroyants de l'Opéra de Paris, pour avoir une idée juste de l'impression de cet hymne de la vengeance sur le public assemblé. La *Marseillaise*, au contraire, où tout est faux, l'air excepté, n'a pu, *dans aucun temps*, exciter autre chose que l'enthousiasme de commande et le frisson de la peur.

(2) Mauvais exemple. que de maux n'as-tu pas engendrés ! Lyon se mit bientôt à l'unisson de Paris. D'impitoyables vengeurs jurèrent d'exterminer le jacobinisme, et le serment de mort, protégé par l'exécration publique, s'accomplissait sans obstacle.

Dans un séjour à Lyon de quelques semaines, en novembre 94, j'ai vu plus d'une fois, de mes propres yeux, les Matevons (sobriquet des terroristes lyonnais) illégalement saisis à l'improviste,

décida, bien qu'à contre cœur, que la conduite des conventionnels envoyés dans les départements subirait une euquête. Les amis de Durand-Maillane lui proposèrent de se charger du rapport. Il refusa d'abord, en considérant les difficultés et les périls d'un pareil travail. Il se déshonorait s'il était faible, il s'exposait par la sévérité, car les coupables étaient experts en scélératesse; mais la corvée acceptée, il s'en acquitta courageusement, n'épargnant personne dans le tableau des énormités proconsulaires. Barras y figurait sur le premier plan. Barras était vindicatif et rancunier, il se souvint, lorsqu'il fut le maître, de Durand-Maillane qui ne l'avait pas ménagé davantage en répondant plus tard aux mensonges de Fréron. Le pentarque punit la hardiesse du député des Bouches-du-Rhône par une longue détention au Temple: les collègues de Durand Maillane, entr'autres MM. Jourdan des Bouches-du Rhône, et Siméon obtinrent enfin sa délivrance.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'issue du procès proconsulaire, ce serait nous écarter un peu trop de notre

conduits, on le leur disait du moins, à la prison de Roanne, et jetés dans le Rhône. en passant sur le quai: c'était un moyen plus expéditif. Qu'un de ces misérables, dont je plaignais le sort tout bas (eh! n'étaient-ils pas mes semblables, et n'avais-je pas été presque aussi malheureux qu'eux?), qu'un de ces infortunés marqués au front commît l'imprudence d'aller au théâtre; s'il était aperçu, des sicaires s'emparaient de lui sur une indication qu'on ne prenait pas la peine de vérifier, et le fleuve voisin terminait son martyre; une légère rumeur d'assentiment s'élevait dans la salle, et le spectacle, un moment interrompu, reprenait son cours: Lyon avait tant souffert, que la saine partie de ses habitants considérait elle-même l'application arbitraire de la loi du talion, non-seulement comme légitime, mais encore comme insuffisante; les têtes politiques ne pensaient pas autrement, tant la vengeance égare et pervertit le cœur.

sujet spécial; d'ailleurs, des écrivains célèbres ont dit avant nous que Carrier, le fléau de Nantes, le prêtre apostat Lebon, l'Héliogabale d'Arras, furent décapités; que Collot-d'Herbois et Billaud-Varrennes furent condamnés à la déportation; et nous-même nous avons écrit que Maignet obtint un bill d'indemnité. Quant à Fréron, qui avait à répondre de ses faits et gestes en Provence, personne n'ignore qu'il se fourra dans les rangs des jeunes Parisiens dont l'inexpérience fut la dupe de la conversion simulée et des protestations hypocrites du saltimbanque. On fit à Fréron l'honneur de le placer à la tête de la compagnie, et la compagnie essuya l'affront du titre de jeunesse dorée de Fréron. Cette comédie se dénoua par une rechute définitive. Le démolisseur de Marseille était frénétique par tempérament, se déchaînant suivant ses caprices, aujourd'hui contre les blancs, demain contre les rouges, à-peu-près à l'instar des Condotieri du moyen-âge, tantôt guelphes, tantôt gibelins.

L'ordre des temps nous conduit à Cadroi et Expert, gouvernant Marseille pendant le premier semestre de 95, époque sanglante, terrain semé de charbons ardents.

Le Gascon Cadroi avait voté contre l'appel et pour la détention, vote complexe, qui décélait l'irrésolution et donnait la mesure du caractère du votant. Par une sorte d'essai du bienheureux système de la bascule qui devait faire tant de bruit et tant du mal, la Convention donna pour second à Cadroi un régicide obscur, Expert. Celui-ci, craignant, non sans raison, d'être dévoré par des administrés mal disposés pour les régicides, n'eut d'autre souci que celui de s'effacer devant son collègue. Au dire de

Suétone, le consul Bibulus en avait fait autant devant Jules César. Il y avait plus loin du grand homme convoitant l'empire du monde au conventionnel mourant maire de son village, que d'Ulysse à la tortue de Lafontaine.

L'esprit de parti a dépeint Cadroi comme un assassin. Cadroi n'était après tout qu'une médiocrité bien conditionnée qui se laissait aller au courant par faiblesse en dépit d'une présomption commune aux hommes de sa trempe; il n'était pas d'ailleurs tout-à-fait indépendant. Les conventionnels anti-terroristes, envoyés en mission dans les départements voisins de Marseille, fréquentaient notre ville en amateurs, s'emparant de haute lutte de l'autorité pendant leur visite. Maximin Isnard, l'orateur aux apophtegmes virgiliens, Chambon de Latour, gentilhomme vain, quoique souple, dont un biographe mal appris a fait un portrit chargé, Mariette, assez sage pour tenir en bride son énergie naturelle, étaient de ce nombre. A Cadroi l'odieux, aux députés ambulants l'inglorieuse initiative.

Accordons quelque repos à une tête fatiguée que les ans affaiblissent par degrés. Un passage scabreux se présentera bientôt, nous voudrions qu'il fût possible de l'éviter; l'honneur et le devoir s'y opposent. Nous tâcherons donc de le franchir, ce passage difficile, sans animosité ni prédilection : *nec irâ, nec studio.*

Par esprit d'imitation, plusieurs jeunes hommes dont la haine contre le jacobinisme n'était que trop justifiée, conçurent le projet d'une association armée. Ils se proposaient de châtier les méchants, de protéger les bons, se posant ainsi comme l'expression de la justice distributive. Cette troupe vengeresse peu nombreuse d'abord, prit ou accepta

la dénomination de compagnie du Soleil ; titre insignifiant qu'on a vainement essayé de commenter. Celui de compagnie de Jésus (à l'égard de Marseille du moins), n'exista jamais que dans l'imagination de quelques écrivains de parti qui peut-être trouvèrent piquant un rapprochement avec un corps religieux, jadis puissant et toujours célèbre. La profanation d'un nom sacré répugnait d'ailleurs aux mœurs du pays.

On avait besoin d'un chef. On choisit le jeune et vaillant Roubin, fils du maître de l'hôtel Beauvau, garçon prononcé jusques à l'enthousiasme à l'encontre des brigands. Il était de haute stature et de bonne renommée. Dans la suite, la compagnie du Soleil s'accrut par la très imprudente affiliation d'un groupe de prolétaires desœuvrés, garnements qui passaient le jour dans les tabagies et les nuits dans les tripots, chevaliers d'industrie au petit pied faisant parade de leur antipathie pour les anciens pourvoyeurs du bourreau, race qu'ils connaissaient mieux que personne, vu que quelques-uns de ces mauvais sujets avaient, disait-on, figuré jadis dans ses rangs. Insensiblement l'appendice devint le tout par la retraite des fondateurs et celle du capitaine lui-même. Du reste, cette espèce de corps franc ne dépassa jamais le chiffre de cent affiliés. Quoique des meurtres réitérés affligeassent les citoyens paisibles, il ne faut pas en inférer que la compagnie du Soleil en eût le monopole, les assassins n'étaient pour l'ordinaire que cinq ou six à l'œuvre, êtres inconnus, presque tous étrangers.

De combien de scènes lamentables ne fut pas témoin notre printemps ! des proconsuls sans entrailles, des juges

furieux, des sicaires stipendiés épanchent *ex hoc in hoc* sur l'élite de la société la coupe du malheur jusqu'à la lie. D'impitoyables vengeurs leur succèdent, ils égorgent l'ennemi terrassé. Hommes égarés, où courez-vous ? Ce malheureux que vous allez mettre à mort avait-il trempé ses mains dans le sang de vos proches ? Aviez-vous à venger sur lui une injure personnelle ? Le connaissiez-vous seulement ?

Auquel des deux côtés pardonnerons-nous, si le mot de pardon peut être ici prononcé ? Sera-ce à celui qui détruit par instinct ou bien à celui qui tue par représailles ? Les circonstances atténuantes seront-elles toutes inadmissibles à l'égard des derniers ? Ceux-là, du moins, ne furent pas poussés au crime par la soif du bien d'autrui, et puis les disciples de Machiavel n'avaient-ils pas ouvertement volcanisé les têtes inflammables des septembriseurs à l'envers ? Les prisonniers du fort St.-Jean, par exemple, n'étaient-ils pas en effet des hôtes fort embarrassants pour les maîtres ?

Si nous jetons maintenant un coup-d'œil rétrospectif sur l'histoire de tous les peuples depuis l'origine de la civilisation, nous y verrons que dans les temps d'anarchie, et l'équilibre une fois rompu, les lois se taisent, et le sang du parti vaincu rougit tour-à-tour le glaive exterminateur. Mais laissons là les réflexions, et revenons aux faits.

La Montagne, régicide sans exception, eut peur en considérant sa fausse position entre une majorité menaçante et les cris de vengeance qui s'élevaient contre elle de tous les points de la France ; elle essaya d'en sortir pour un coup fourré, car la conscience des assassins de

Louis XVI leur disait sans cesse que le procès des proconsuls terroristes pourrait bien avoir pour complément l'expiation du 21 janvier. La terreur était abattue sans être déracinée ; les mauvaises passions n'étaient que comprimées dans les faubourgs. On pouvait les remettre en jeu, les hommes de sang ne demandant pas mieux que de recommencer. A la suite de plusieurs conciliabules à huis-clos, une émeute s'organisa, et, le 13 germinal, la Convention fut envahie par un essaim d'hommes jouant la fureur, et criant : Du pain, du pain ! C'était le mot d'ordre. Le conquérant de la Hollande, le général Pichegru, ayant apparu, suivi d'une jeunesse dévouée qui avait goûté de la terreur et qui n'en voulait plus, tout rentra dans l'ordre à l'instant. Cette échauffourée, qui n'était qu'un prélude, fut si promptement éteinte, que c'est à peine si les voisins des Tuileries s'en aperçurent. Les autres quartiers de Paris ne l'apprirent que par les journaux du lendemain. Les troubles bien autrement sérieux survenus à Toulon, coïncidant avec l'émeute avortée, Barras et Fréron accusèrent factieux Granet et Moïse Bayle, comme fauteurs et complices des désordres du Midi, de concert avec Escudier et Charbonier qui s'étaient rendus sur les lieux. Ces deux incorrigibles démagogues, Granet et Bayle, s'étant mal défendus, furent décrétés d'arrestation, mesure qui ne s'accomplit néanmoins qu'à l'époque de la récidive du 3 prairial. L'amnistie implicite votée par la Convention à ses derniers moments, en faveur de la portion pourrie d'elle-même, tira de prison Granet et consorts. A l'appui de la dénonciation de Barras, nous allons transcrire un extrait de la lettre du représentant Poultier envoyé dans

les départements du Midi et à l'armée d'Italie. Cette lettre est datée de Marseille, du 25 germinal (15 avril 95) :

« . . . . . Granet est tellement en horreur à Marseille, qu'il n'y a pas un seul citoyen qui voulût correspondre avec lui. Il n'a jamais eu de commerce et de relations qu'avec les voleurs et les égorgeurs. A l'instant où vous l'avez fait arrêter, il redoublait d'efforts pour rallumer les troubles dans Marseille. Il ranimait l'espoir des scélérats, et leur annonçait une insurrection qui devait leur remettre à la main le poignard de la mort. Vous avez rendu un grand service au Midi, en enchaînant cette bête féroce et son digne ami Moïse Bayle (1). »

Faute de bataillons, le comité de salut public déconcerté envoya des commissaires dans le Midi. Un gros détachement de la droite partit immédiatement pour la Provence; leur pouvoir respectif s'étendait depuis les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var, la flotte de Toulon jusqu'à l'armée d'Italie. La tâche était difficile, périlleuse, et la besogne immense. Les troubles de Toulon appelaient avant tout les efforts réunis des envoyés. Ils trouvèrent cette malheureuse ville plongée dans l'anarchie : les arrestations incessantes, les assassinats

(1) Un écrivain de nos jours, se prononçant hautement en faveur de Granet, a taxé son accusation de calomnie. L'avocat du paradoxe, en proie à je ne sais quelle fascination, voulant donner un certain poids à son démenti, l'a corroboré d'un éloge emphatique de l'accusé. Accolons ce panégyrique à celui de Mouraille, émané de la même source; ce sont deux morceaux rares auxquels nous adjoindrons plus tard l'apothéose de Fréron. Le même historien a qualifié quelque part la *Marseillaise* d'hymne saint. On ne revient pas de sa surprise en lisant tant d'absurdités mises au jour par le judicieux auteur d'un si grand nombre d'excellents mémoires administratifs.

multipliés, l'autorité foulée aux pieds, en un mot, la terreur dans ses meilleurs jours; un véritable enfer. Dans l'ivresse du succès, les insurgés, quoique dépourvus de chefs habiles, mais poussés par les conventionnels, amis de Granet, rêvèrent la conquête de Marseille, se croyant appelés à renouveler la catastrophe du 25 août 93. Les insensés, ils oubliaient que les plénipotentiaires de la Convention ne s'appelaient plus Albite ou Dubois-Crancé, et que Cartaux n'était plus là pour leur donner gain de cause avec ses Allobroges (1).

Les troubles de Toulon intéressant Marseille par le dénouement, nous jugeons convenable d'en exposer les circonstances avec quelque étendue. Afin de procéder toutefois avec plus de régularité et suivre autant qu'il est en nous le précepte du maître (2), nous raconterons au prélable le massacre de la prison d'Aix : triste épisode !

Tandis que tout pliait à Toulon sous la verge sanglante du jacobinisme insurgé, l'exaspération de Marseille contre le jacobinisme local allait toujours croissant. Le restant des accusés du 5 vendémiaire ainsi que divers autres détenus des deux sexes languissaient depuis six mois dans la prison d'Aix, et attendaient un jugement sans cesse ajourné par les lenteurs systématiques du tribunal criminel que retenait la politique mal déterminée de la Convention. Un ramassis d'avanturiers en général mal notés résolut de trancher le nœud gordien avec le fer. Leur commandant,

(1) Les représentants Guerin et Poultier entrèrent à Toulon le 3 prairial, Maximin Isnard à Marseille le 6; Cadroi était parti de Paris le 20 germinal.

(2) *Tantum series juncturaque pollent.*

homme de néant, s'apelait Auguste Garnier. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. On remarquait pourtant dans l'escouade un jeune homme en costume de hussard faisant à lui seul plus de bruit que tous les autres ensemble; c'était A.... (1). Le 21 floréal, les conjurés prennent la route d'Aix, y arrivent à l'improviste, disent à tout venant le but de l'expédition et se disposent au travail. La municipalité, seule autorité civile en vigueur dans ce moment ayant pris l'alarme, des mesures de police furent commandées à la hâte afin de protéger efficacement le retour à la prison des accusés du 5 vendémiaire qu'on entendait ce jour là, et le reste de la journée se passa sans accident. Il y eut une autre audience le lendemain (2); plusieurs compagnies de troupes de ligne ayant escorté les prisonniers, le long trajet de la prison au palais de justice ne fut pas inquiété. A cette heure là, les sicaires employaient le temps à se recruter parmi les fiers à bras du pays. Ils y réussirent sans doute à leur gré, car il est impossible de supposer qu'une poignée d'assaillants, bien

(1) M. A... père, honorable négociant en céréales, d'un caractère ardent, bon vivant, ami du tapis vert, sortait de Digne; il résidait à Marseille depuis longues années. Après son équipée d'Aix, le jeune A... vécut quelque temps ignoré. Il se mit ensuite dans le trafic des billets à ordre. Retors et serré, une fortune assez ronde lui vint petit à petit. Lors de la guerre d'Espagne, en 1823, A..., qui paraissait avoir fait divorce avec la politique, devint un libéral forcené, déclamant contre la Restauration à tort et à travers, ce qui n'augmenta guère sa considération. Il s'en aperçut et se retira à Paris, où tout est confondu. Il y est mort depuis peu.

(2) Le tribunal criminel affecta de presser la fin d'un procès dont la prolongation avait essentiellement amené la catastrophe qui se préparait. Le tribunal venait trop tard pour ôter ce prétexte à la sédition.

que déterminés, parvinssent à forcer la prison sans auxiliaires.

Vers le soir, des attroupements dont les mauvaises intentions étaient manifestes, redoublèrent l'inquiétude des municipaux. Ne sachant plus à quel saint se vouer, l'administration imagina le bel expédient d'avertir, par une estafette, Cadroi alors en tournée, comme s'il eût été facile de temporiser jusqu'à la réponse. Pour seconde ressource, on fit sonner le toscin. Ce moyen valait bien l'autre; il en arriva tout le contraire de ce qu'on voulait. La bonne population se claquemura. A l'instinctive couardise bourgeoise se joignait le souvenir encore récent de 93, car la sœur cadette de Marseille avait eu sa part part très large assurément, des malheurs de sa sœur aînée. Le gros de la population gémissait sans contredit sur les inévitables scènes de sang de la prison, mais il est à croire qu'il ne devait pas prendre à des bêtes féroces muselées un intérêt assez vif pour leur prêter assistance.

Les conjurés devenus maîtres de la ville coururent à la prison; ils dispersèrent la troupe dont la faible résistance avait un air de complicité; bientôt le sang ruiselle sur les marches de l'escalier, dans tous les recoins de la maison, dans les combles et jusque sur les toits. Trente ou trente-un prisonniers périrent par le sabre dans cette boucherie. Des femmes de Marseille, au nombre de trois comme les Euménides, la Cavale, la Fassy et une autre y trouvèrent la mort. Le juge révolutionnaire Lefèvre, second de Brutus, y perdit sa détestable vie. On dit que le faux hussard s'acharna sur le bourreau de son père. L'existence de l'ancien ministre de la guillotine blessait la morale publi-

que, accusait la justice humaine, calomniait la justice divine; on peut en convenir, tout en détestant un assassinat qui n'est justifiable dans aucun cas; mais égorger des femmes de gaieté de cœur, quelle lâcheté !

Les égorgeurs, de retour à Marseille, allaient se glorifiant de leur infâme coup de main, montrant avec orgueil les tâches de leurs vêtements. Hommes impitoyables, vous nagez dans la joie quand vous devriez frémir ! En attendant l'heure du remords, interrogez la conscience publique, et vous mourrez de honte. A l'Abbaye on versait le sang de l'innocence, à Aix vous avez puni le crime, qu'importe ? votre saturnale n'en est pas moins un affreux plagiat !

Pendant le premier semestre de 95, le meurtre eut ses coudées franches à Marseille. Le pavé de la ville y était plus à redouter pour certains individus, que le passage nocturne dans un bois pour le voyageur attardé. En plein midi on tuait impunémeut les hommes comme des mouches, le sexe même ne sauvait pas; l'assassinat de Mme Maillet, femme du président-bourreau, le prouve assez.

Cette infortunée, qui certes n'avait pas reçu le jour d'une louve (1), passait sans songer à rien dans la rue Longue-des-Capucins; tout près du marché actuel, un inconnu lui barre le chemin, lève son sabre et lui fend

(1) Madame Maillet appartenait à une famille d'imprimeur sur toile très recommandable. C'était un être tout-à-fait inoffensif; sa nullité politique ne l'empêchait pas d'être susceptible de compassion. Elle avait souvent, et parfois avec succès, intercédé pour le malheur auprès de son triste mari; elle y mettait un zèle que nous ne devons croire intéressé que du côté du cœur, car elle avait, dit-on, jadis, été sensible quoique laide.

le crâne. La plaie fut profonde; à cause de la taille exiguë de la victime. Le cadavre souillé ne fut enlevé qu'à la nuit.

Peu de jours après le meurtre de Mme. Maillet, nous fûmes témoin oculaire d'une scène du même genre. Au soleil couchant d'une soirée du mois de mai, nous nous acheminions nonchalamment vers le théâtre, flanant à notre ordinaire dans la rue Beauvau. En portant nos regards du côté de la Canebière, nous apercevons de loin un individu que quatre militaires conduisaient je ne sais où; celui qu'on emmenait ainsi avait la mort peinte sur ses traits. Le groupe, arrivé au coin de la rue Thiars, à droite, on fait halte, les soldats s'écartent à l'apparition d'un homme que nous ne reconnûmes pas plus que nous n'avions reconnu le prisonnier; cet homme ou ce démon s'approche à toucher de l'infortuné qu'on vient de lui livrer, applique sur sa tempe le canon d'un pistolet d'arçon; le coup part et l'inconnu tombe sans vie dans le ruisseau; tout cela fut l'affaire de quelques minutes, les passants n'en prirent pas plus de souci que s'il eût été question d'un chien gâté qu'on venait d'abattre; *assueta vilescunt.* Incapable de maîtriser notre émotion, nous montons d'un pas chancelant l'escalier du pérystile, et le portier, dont nous étions personnellement connu, nous ouvre la barrière. Qu'avez-vous donc, nous dit-il en souriant, pour vous troubler si fort? tranquillisez-vous. M. L., il ne s'agit que d'un scélérat de moins!

L'impunité, tel était le caractère distinctif de l'époque. Or, les conséquences de l'impunité sont toujours fâcheuses : on l'éprouva bientôt. Les administrations civiles le voyaient

bien. Mais subordonnées aux volontés des représentants, elles se bornaient à gémir de leur impuissance. D'ailleurs, prendre, sans moyen d'exécution, des mesures sévères, n'était-ce pas s'exposer inutilement au ressentiment des sabreurs, tout au moins aux brocards du public? D'ailleurs, la situation demandait un pouvoir unique, central, dictatorial; or, tandis que les affaires de la contrée étaient dans les mains de je ne sais combien de jeunes hommes, plus ou moins exaltés, gouvernant tantôt une ville, tantôt une autre; point d'ensemble, mais de la confusion et parfois de fausses mesures. En politique, comme partout, rien de solide, rien de fort hors de l'unité! Ajoutez que les mandataires avaient à subir le contrôle du comité de salut public qui les avait délégués; ce comité n'était-il pas dominé lui-même par les cris d'anathème contre les terroristes? Comment donc faire? Un parti restait, celui de laisser passer le torrent, et c'est ce qu'on fit.

Au surplus, le bras des réactionnaires n'atteignit, malgré toutes ses fureurs, qu'une faible partie de la caste du bonnet rouge; les chefs de file, sauf ceux qu'on avait enfermés, s'étaient évadés de bonne heure, gonflés de rage; les uns arrivèrent à Paris, ce réceptacle de toutes les impuretés, les autres gagnèrent Toulon déjà en pleine révolte. Les plus exaltés, ceux qui n'avaient rien à perdre, prirent aussi le chemin de Toulon où ils eurent hâte de s'enrôler dans l'insurrection triomphante. Mais il y avait dans le parti des hommes en qui les habitudes révolutionnaires n'avaient pas entièrement éteint tout sentiment d'humanité. Dans les plus mauvais jours, ils avaient sauvé la vie à des proscrits, soit en favorisant leur fuite,

soit dans les visites domiciliaires, soit enfin par mille bons offices inappréciables dans de pareils moments. Ces hommes là furent reçus avec bonheur dans la maison même de leurs anciens obligés, et personne ne s'avisa de les y venir chercher. Service pour service. On leur rendit la pareille. Cela était juste et bon, la reconnaissance est un devoir envers nos semblables quels qu'ils soient. Les bons naturels seront d'accord avec nous sur ce point.

Un atelier de menuiserie se trouvait placé vis-à-vis de ma maison d'habitation de la rue de la Providence. Le maître s'apelait Mary; c'était une haute notabilité sans-culotte, bien qu'il ne sût pas écrire, grand clubiste, familier du comité, commissaire aux visites, despote des marchés, au demeurant un assez bonhomme. Sa boutique était le rendez-vous de ses pareils; le savetier du coin, le maçon démolisseur, le marchand de réquisitions, l'appariteur des fêtes publiques, brochant sur le tout monsieur le bourreau, venaient régulièrement après-boire faire de la politique chez Mary. L'exécuteur des hautes œuvres lui ayant donné sa pratique, le grand patriote de la rue de la Providence, réparait les dommages de la bascule que vous savez, ou bien si elle était tout-à-fait hors de service à force de travail, notre homme en confectionnait fort proprement une autre. Heureusement que mon voisin ne m'en voulait pas, tout au contraire. Tant que je fus libre, j'eus soin de cultiver ces dispositions bienveillantes, je m'arrêtais tous les matins un moment avec lui, je dressais les mémoires, en un mot nous étions les meilleurs amis du monde; il est vrai que ma cave s'en trouvait mal et aussi quelque peu ma bourse. Mary avait une femme

que je ne saurais mieux comparer qu'aux tricoteuses de Marat, elle était douée de toutes les grâces de l'état ; entremetteuse, tireuse de cartes ivrogne, dégueulée, courte, massive et noire, il y avait pourtant du bon dans le ventre de ce gracieux personnage. Mme. Mary fréquentait ma cuisine, et comme elle était bavarde, elle souffrait les reparties salées de la cuisinière. En outre, la matoise ne se faisait faute de prendre part aux provisions de mon très modeste ménage, sans compter les emprunts collectifs de la femme et du mari. — Que voulez-vous ? j'aurais donné ma chemise à ces gens là ; vous en auriez fait tout autant à ma place. Le couple Mary connaissait de point en point ma folle et courte campagne d'Avignon ; un mot de sa part m'aurait perdu, les Mary se turent. De pareils services méritent un retour.

Lorsque la chance tourna, voici venir à la nuit tombante la citoyenne Mary, elle était toute en pleurs, car elle craignait pour elle-même aussi bien que pour son homme ; on venait d'apprendre la triste fin de la Cavale. Sauvez-nous, M. L., sauvez-nous. — Oui-dà, madame Mary, je le veux bien, je vous offre comme asile sûr ma bastide de St.-Antoine, allez-y, mon toit vous préservera, je vous le garantis, je veux vous installer moi-même ; votre mari et vous, et en effet dès le lendemain je réveillai Mary avant l'aurore ; nous arrivâmes heureusement au port ; le menuisier fit transporter ses outils, je lui donnai du travail et le voilà clouant, rabotant, sciant et chantant tout le long des six mois de son ostracisme. Le dirai-je ? je ressentis une ineffable satisfaction intérieure en acquittant la dette de la reconnaissance et le souvenir

m'en est encore doux : voilà pourquoi je me rends coupable d'une digression à-peu-près oiseuse. La vieillesse aime à conter, c'est mon excuse.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410


SEP

